GRAND CHOIX DE CHRYSANTÈMES

Multifleurs Coupes fantaisie **CYCLAMENS - PENSÉES - BRUYÈRES**

SARL COMBRE - 66 grand rue - GELLES

04 73 62 29 86



le semeur **Hebdo**

Journal d'informations locales et départementales

R 29427 - 4211 - euros 2,00 €

Vendredi 23 octobre 2026
n° 4211 - 82e année | 2 €
semeur.com



MAIRES DU PUY-DE-DÔME

Le maire de Cébazat, Flavien Neuvy, a été réélu à la présidence de l'Association des maires du Puy-de-Dôme.

Page 5



CLERMONT MEURTRIE

Colère, dégâts et désarroi...

Lire en pages 2 et 3

AIDE À L'ENFANCE



Installé en pleine nature, au cœur de Chanat-la-Mouteyre, un village d'enfants a été inauguré le 16 octobre dernier. Géré par l'association Alteris, il permet d'accueillir une trentaine d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance du Puy-de-Dôme, sans séparer les fratries. Le village d'enfants comprend six pavillons où tout a été conçu pour leur permettre de se sentir comme à la maison, afin de faciliter leur prise en charge.

Lire en page 4

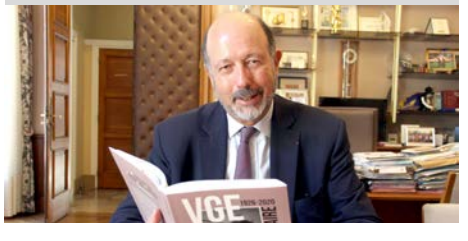


ARLANC

Le Jardin pour la Terre est contraint de fermer ses portes

Page 43

LITTÉRATURE



Un livre pour raconter les multiples destinées de Valéry Giscard d'Estaing

Page 7

Manifestation du 17 octobre - Le centre-ville de Clermont tente de panser ses plaies

CLERMONT-FERRAND - Après la manifestation de samedi dernier, c'est la sidération. Des boutiques situées place de Jaude et dans les rues alentours ont été la cible de pillages et ont fait les frais d'actes de violence acharnés.



Les vitrines de la boutique Nature & Découvertes ont été pillées.

Ce lundi 19 octobre, la place de Jaude portait encore les stigmates d'un week-end de violences. Magasins pillés, vitrines brisées, tags, tram à l'arrêt... La capitale auvergnate n'avait jamais connu pareil carnage et semblait anesthésiée.

Au total, ce sont une trentaine de boutiques à Jaude et aux alentours, notamment celles de prêt-à-porter masculin, qui ont été la cible de casseurs, allant du tag au vidage complet. Zara, Guest, Lacoste, North Face, Invito, La Garçonnière... n'ont pas échappé au pire.

Avec l'objectif de s'introduire dans le Centre Jaude 1, les casseurs ont également fait voler en éclats les vitrines du magasin Nature & Découvertes et un peu plus loin celles de la boutique SFR et Free.

La boutique The North Face®, située rue Saint-Genès, a vu sa vitrine brisée vers 19h alors que son gérant avait décidé de fermer deux heures plus tôt. « On a retrouvé l'individu qui a brisé cette vitre. C'est un jeune de 14 ans qui faisait partie d'un groupe. Nous allons envoyer la facture à sa maman, qui est elle-même vendeuse dans une boutique à Clermont-Ferrand. La police m'a indiqué qu'il y avait beaucoup de pilleurs mineurs et de groupes organisés avec des actions bien réfléchies et surtout des véhicules pour évacuer plus rapidement ce qui avait été pillé dans les magasins », assure-t-il.

La liste des magasins meurtris est longue et l'heure est au bilan qu'il soit financier ou matériel. « Ils m'ont volé 38 chaises et trois tables. La perte est estimée entre 4 000 et 5 000 euros. J'ai fermé samedi soir donc cela fait 1 500 euros de chiffre perdu. J'ai de la chance car le fournisseur va me prêter quelques chaises sinon j'avais 40 places de moins pendant trois semaines et comme on est en plein dans les soirées étudiantes, cela ne m'aurait pas trop arrangé », indique Christophe Poy, propriétaire du bar «Le Verlaine » situé derrière le Centre Jaude 1.

De son côté, la boutique Häagen-Dazs ®, située place de Jaude, a été un moment encerclée par les émeutiers. Impossible de travailler dans ces conditions. « Nous n'avons pas eu le choix que de fermer le magasin. Il y a eu une perte importante de chiffres d'affaires. La crise des commerces est là, c'est de plus en plus dur et si on ajoute encore la casse ce sera pire. »

D'autres boutiques, situées place de Jaude, ont eu plus de chance. C'est le cas de l'enseigne Bexley, spécialisée dans le prêt-à-porter masculin, qui ne possède pas de système de protection avec des grilles. « Samedi, nous étions quatre à l'intérieur de la boutique. On a eu peur. Lundi matin, j'étais stressée à l'idée de retrouver la boutique vandalisée, mais on a eu de la chance d'être épargnés par la casse. C'était stressant à la fin de la journée car on sentait qu'il y avait de plus en plus d'hostilité. À Clermont, on n'avait jamais vu cela. Samedi, nous n'allons pas barricader car cela nous empêche d'avoir de la visibilité », confie Célia, l'une des salariés.

Récit d'un samedi noir que personne n'attendait

Dans un communiqué de presse, la préfecture précise qu'aucune manifestation n'avait été préalablement déclarée. Une situation qui a conduit à la mise en place de plusieurs cortèges alors même que les violences urbaines étaient en cours.

À partir de 10h, des petits groupes se sont constitués sur différents secteurs du centre-ville. Une heure plus tard, environ 2 800 personnes étaient regroupées. Ce cortège était notamment composé de manifestants masqués et vêtus de noir, et parfois équipés de sacs à dos. Certains d'entre eux ont entonné des chants hostiles à la police. Le cortège a cheminé en centre-ville de manière désordonnée pour finalement s'arrêter place de Jaude où la circulation des transports en commun de la métropole a dû être interrompue.

Une autre manifestation, cette fois plus pacifique mais également non déclarée, s'est déroulée à partir de 14h, compliquant davantage encore le maintien de l'ordre. Des tirs de mortier ont été constatés. Mobilisés sur place, plus d'une centaine d'effectifs appartenant à la DIPN 63 (Direction interdépartementale de la police nationale) ont procédé à plusieurs opérations de dispersion au niveau du centre-ville. Quatre policiers et un gendarme ont été légèrement blessés ainsi que quatre civils.



Le mobilier urbain porte encore les traces de tags haineux.

Une source d'inquiétude avec la nouvelle manifestation

Et après ? Tous les commerçants partagent la même angoisse quant à la suite des événements, sachant que de nouveaux mot d'ordres sont annoncés pour ce samedi 24octobre. L'urgence étant de protéger les vitrines en faisant découper des planches de bois pour la somme de 450 euros, avec une aide de la mairie. « Lorsqu'on regarde les vidéos de pillages, on voit des actes de sauvagerie. Pour éviter cela, c'est certain que nous allons prendre des mesures, quitte à fermer samedi. Nous attendons du soutien de la mairie car il va falloir protéger les vitrines. Les commerçants n'ont rien contre les manifestants, mais on ne s'attendait pas à cela », indique Karine Gubbiotti, présidente de l'association de commerçant *Cœur de ville*.

Le maire de Clermont est allé à la rencontre des commerçants lundi matin. Une réunion, organisée à leur intention, était programmée mercredi soir, en présence notamment de la préfète du Puy-de-Dôme et du président de la Métropole. Parmi les mesures annoncées : aide aux commerçants pour l'installation de rideaux métalliques (subvention de la Métropole à 50 % à la hauteur de 4 000 euros et la mairie va subventionner 50 % à la hauteur de 5 000 euros), dispositif ADN synthétique avec un système de fumigène, possibilité d'étaler le paiement des charges patronales à l'Urssaf sur une durée d'un an, même chose pour les charges fiscales, accélération du remboursement des crédits TVA, mise en place par l'assurance d'un accompagnement spécifique pour les commerçants sinistrés (délai de 30 jours maximum pour les remboursements), prêt à taux zéro, fonds de soutien mis en place sur une aide financière destinée aux commerces ayant subi d'importantes dégradations.

Une nouvelle manifestation prévue samedi

À l'heure actuelle, deux manifestations sont annoncées samedi 24 octobre, à 10h et 14h, mais aucune n'est encore déclarée en préfecture. Cette situation s'avère complexe puisqu'« une manifestation non déclarée, ce sont des manifestants qui ne peuvent pas être protégés », explique la préfète Anne Frackowiak-Jacobs. De ce fait, elle ne peut interdire une manifestation sans existence réelle. Par contre, la préfète réfléchit à la possibilité d'interdire des rassemblements dans le secteur de la place de Jaude.

Parallèlement, la préfète du Puy-de-Dôme a effectué des demandes de renforts et des moyens supplémentaires, notamment des canons à eau. Julien Bony l'annonce : « Samedi prochain, nous serons prêts ». En effet, comme cela a été le cas samedi dernier, les actions de la police municipale et nationale seront à nouveau coordonnées ce week-end afin de sécuriser au maximum l'espace public.

La fermeture des commerces samedi est fortement conseillée par la préfecture, mais pas obligatoire. Les terrasses devront être entièrement débarrassées et le mobilier mis à l'abri. Les poubelles, barrières, etc. seront ramassées. Le tram et les bus ne circuleront pas. « On traverse une période vraiment difficile, particulière. J'appelle à ce qu'aucun commerçant ouvre ce samedi parce que quoi qu'il arrive, le chiffre d'affaires ne sera pas bon. Il faut qu'on reste solidaires, unis et bien sûr vigilants. On verra ce que ça donnera les autres samedis si on doit encore fermer, mais c'est une perte de 30 % un samedi », indique la présidente de l'association des commerçants *Cœur de ville*.

La Ville et les commerçants redoutent donc une escalade de la violence qui se traduirait à nouveau par des saccages et des pillages. Le maire de Clermont demande également à l'État des moyens pour y faire face afin de pouvoir garantir la sécurité de tous. « Nous ne voulons pas que cela se reproduise et demandons à l'État des renforts d'effectifs qui soient suffisamment équipés. Cela n'était peut-être pas le cas samedi compte tenu du degré de violence auquel nos forces de l'ordre, municipale et nationale, ont dû faire face. Dans une démocratie, les manifestations doivent avoir lieu mais j'en appelle à la responsabilité de chacun de le faire dans le calme. »

Ludivine BOURDUGE

PREMIÈRES SANCTIONS

Depuis lundi, la police a procédé à 11 interpellations et deux personnes ont été jugées en comparution immédiate par le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. Il s'agit de deux émeutiers âgés de 19 ans. Le jeune homme, filmé en train de briser une vitrine du Centre Jaude à coups d'extincteur, a écopé de trois ans de prison, dont deux ferme, et a été incarcéré. Par ailleurs, la jeune femme récolte douze mois de prison, dont neuf avec sursis probatoire. Les trois mois ferme seront aménagés sous bracelet électronique.

Dégradations - Les agents de la Métropole à l'œuvre pour tout nettoyer

CLERMONT - Rendre l'espace public présentable. Tel était le challenge du service technique de Clermont Auvergne Métropole. Les dégradations, notamment en ce qui concerne les transports en commun, s'élèvent à 170 000 €.



Dans la nuit de samedi à dimanche, les agents de la Métropole étaient à l'œuvre pour nettoyer - © Clermont Auvergne Métropole.

La nuit de samedi à dimanche n'aura pas été de tout repos pour les agents de la Métropole. En effet, sept agents des services techniques de la collectivité ont été sur le pont pour nettoyer les dégâts subis, notamment sur la place de Jaude. Jusqu'à 9h du matin, ils ont œuvré pour redonner son bel aspect au centre de la capitale auvergnate. « C'est la Métropole qui s'occupe de l'espace public, il ne faut pas l'oublier. J'ai été le premier surpris par rapport à ce qui s'est passé le week-end dernier. Ce qui me gêne le plus, c'est qu'on a les revendications de la jeunesse qui sont certes légitimes, mais il ne s'agit pas d'une jeunesse abandonnée », pointe Hervé Prononce, président de Clermont Auvergne Métropole.

Outre les débris de toutes sortes sur la place ainsi que les tags notamment sur la statue de Vercingétorix, les dégradations ont touché également les transports en commun ainsi que du mobilier urbain. « En parallèle des manifestations, des casseurs se sont introduits en masse et étaient là pour saccager et brûler. Je m'interroge aussi sur les forces de l'ordre qui, semble-t-il, n'ont pas vu arriver toute cette ampleur. Avec les réseaux sociaux notamment, les casseurs sont très bien informés. Ils savent en temps réel où se trouvent les forces de police. On le savait, ils sont très volatiles mais il faut que la Nation s'interroge aujourd'hui pour contrecarrer cela », indique Hervé Prononce.

Depuis jeudi 22 octobre, le tramway circule de nouveau sur toute la ligne A. Pendant cinq jours, il n'a fonctionné qu'en mode dégradé : des Vergnes à Gaillard et de Maison de la Culture à La Pardieu Gare. En cause, les violents débordements du samedi 17 octobre qui ont gravement endommagé les stations Jaude et Bibliothèque de l'Hôtel-Dieu. C'est sur cette dernière que se concentrent les dégâts. Un incendie volontaire a détérioré le quai, la chaussée et la résine entourant les rails. Cela a rendu impossible la circulation dans le sens sud-nord. Aux stations Jaude et Bibliothèque de l'Hôtel-Dieu, des vitres ont été brisées et les abris voyageurs incendiés. Les équipements numériques et systèmes de vidéoprotection ont été détruits.

Le préjudice financier pour la T2C se chiffre à 170 000 €. Le coût des réparations et remplacements est évalué à 140 000 €. À cela, s'ajoute une perte d'exploitation de 30 000 €. La T2C a déposé plainte pour que les auteurs des dégradations soient identifiés et poursuivis.

Ludivine BOURDUGE et Kévin LE GOUGUEC

Débordements - Les banques en soutien des commerçants

Les banques viennent au soutien des commerçants victimes des dégradations survenues lors des récentes manifestations du samedi 17 octobre. Pour aider les professionnels à faire face aux dépenses immédiates et à reprendre leur activité, plusieurs établissements annoncent des dispositifs d'urgence.

Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes et Caisse d'Épargne Auvergne Limousin proposent un prêt express « reprise d'activité » à un taux de 2,5 %, pouvant atteindre 30 000 euros, remboursable sur trois à cinq ans, sans frais de dossier. De son côté, le Crédit Agricole met en place une ligne de crédit d'urgence à 2,5 %, jusqu'à 20 000 euros, déblocables sous 48 heures et remboursables sur deux ans. Les trois établissements prévoient par ailleurs d'étudier le report des échéances de crédit ou de crédit-bail, afin de soulager la trésorerie des entreprises pendant la période de remise en état.

Autre priorité : simplifier les démarches d'assurance pour les professionnels assurés et accélérer leur indemnisation. Banque Populaire et Caisse d'Épargne, avec *BPCE Assurances*, prolongent jusqu'à 30 jours calendaires le délai de déclaration des sinistres. Le Crédit Agricole annonce, lui, un délai prolongé jusqu'à la fin octobre. Les trois banques prévoient également de faciliter le versement d'acomptes pour permettre aux commerçants d'engager rapidement les réparations. Pour permettre aux professionnels de reprendre rapidement les encaissements, Banque Populaire et Caisse d'Épargne proposent le remplacement en urgence des terminaux de paiement détruits. Le Crédit Agricole s'engage à remplacer gratuitement les appareils endommagés ou volés sous 48 heures.

Kévin LE GOUGUEC

Réaction - Les maires puydômois solidaires de la ville de Limoges



À Riom, Pierre Chassaing appelle à « la fermeté et la fidélité aux valeurs républicaines ».

Après l'incendie de la mairie de Limoges, en marge de la manifestation du 17 octobre dernier, les réactions n'ont pas manqué. À l'appel de l'*Association des maires de France* (AMF), divers rassemblements se sont tenus dans plusieurs communes de France pour soutenir la ville de Limoges et dénoncer les violences. Dans le département, de tels rassemblements se sont déroulés dans les sous-préfectures.

À Riom, sous une fine pluie, le maire, Pierre Chassaing, a pris la parole pour dénoncer l'incendie commis contre l'hôtel de ville de Limoges. « Voir une mairie brûler provoque la stupeur. Cela suscite la colère. Et cela doit tous nous alerter. Une mairie n'est pas un bâtiment comme un autre. C'est la maison commune. Lorsque cette maison commune brûle, c'est la France qui est touchée et qui s'embrase », a-t-il déclaré.

À Issoire, le maire Bertrand Barraud a organisé un rassemblement place de la République. Il l'a voulu comme un « instant d'union et d'échange » et un « appel à la fermeté, à l'apaisement et au dialogue ».

À Thiers, la municipalité et les acteurs locaux se sont rassemblés pour exprimer leur soutien à l'ensemble des élus face aux récents actes de violence inacceptables.

Pour le maire Francis Roux, ces débordements nuisent à la lisibilité des revendications et à la lutte contre la vie chère, pourtant pleinement légitimes.

Kévin LE GOUGUEC

AILLEURS DANS LE DÉPARTEMENT
D'autres rassemblements sont à retrouver dans nos pages locales

Clermont - Un rassemblement républicain en signe de solidarité



Un rassemblement citoyen était organisé lundi devant l'hôtel de ville de Clermont.

À l'appel de l'*Association des maires de France* (AMF), des rassemblements citoyens ont été organisés un peu partout dans l'hexagone. L'un d'eux s'est déroulé à 12h devant l'hôtel de ville de Clermont, en présence de nombreux élus et de citoyens. D'autres rassemblements républicains se sont déroulés un peu partout dans le département (voir nos pages locales). « Nous avons souhaité nous mobiliser pour dénoncer et pour condamner unanimement ce déferlement de violence auquel notre pays a été confronté ce week-end et en particulier samedi. Le point d'apogée étant ce que personne ne peut supporter dans une démocratie, l'incendie de la mairie de Limoges qui doit nous faire réagir collectivement sur ce qu'il s'est passé », a rappelé le maire de Clermont Julien Bony lors de son discours.

La préfète du Puy-de-Dôme Anne Frackowiak-Jacobs, s'est dit également choquée face « à une telle haine envers nos institutions et notre police. C'est la première fois que je vois cela ». Le maire de Pontgibaud, Lionel Muller, faisait partie de la cinquantaine de personnes présentes devant l'hôtel de ville clermontois. « Par ces temps troublés, nous devons démontrer que la République fait bloc que nous ne nous laisserons pas intimider par des bandes de jeunes casseurs qui d'ailleurs n'ont aucune revendication sociale. »

Ludivine BOURDUGE

Social - Un village pour préserver les fratries confiées à l'Aide sociale à l'enfance

CHANAT-LA-MOUTEYRE - Vendredi 16 octobre, a été inauguré le site de six pavillons installé au cœur de la commune. Il permet de recueillir les enfants placés sans séparer les frères et soeurs. Visite de ce village conçu sur mesure pour que les enfants s'y sentent comme à la maison.

Plus que de longs discours, mieux vaut entendre les exclamations de joie des enfants. Alors que les officiels se succèdent au pupitre, vendredi 16 octobre, les cris d'amusement et de gaieté des enfants couvrent un peu les prises de parole, à Chanat-la-Mouteyre. « C'est la vie », commente dans un sourire, Antoine Desforges, directeur général de l'association *Alteris*. Ainsi est inauguré le nouveau village d'enfants, sis au cœur du village de 950 âmes. « Dans une carrière professionnelle comme la mienne, il y a quelques projets qui tiennent à cœur », confie, ému, Patrick Da Silva, directeur de territoire chez *Alteris*. Géré par l'association accompagnant les enfants handicapés ou placés à l'Ase, il vise à accueillir les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Surtout, il permet aux frères et sœurs de rester ensemble, lors de leurs placements.

> *« Pour bien accueillir, il faut des murs, des équipements*

Depuis son ouverture en août, ce village d'enfants accueille 12 fratries. « Elles vont de deux enfants à quatre. La particularité est que nous accueillons deux fratries qui ont aménagé deux maisons pleines : six enfants d'un côté et cinq de l'autre », détaille Patrick Da Silva. Au total, cela représente 33 enfants, de 3 à 17 ans. Pour s'en occuper, l'association s'appuie sur 32 postes équivalent temps plein sur le site.

Ce village d'enfants répare ainsi une injustice faite aux enfants placés. Normalement, le maintien des fratries doit être le principe. La loi dispose que l'on ne sépare pas les frères et sœurs sauf si l'intérêt de l'enfant l'exige. Un principe écorné dans la pratique. « Nous avions un vrai manque sur le département du Puy-de-Dôme », avance Patrick Da Silva. « Pour bien accueillir, il faut des murs, des équipements, abonde Lionel Chauvin, président du Département. Quand on a repris le dossier de la protection de l'enfance, en 2021, nous avons souhaité répondre aux besoins. C'était une exigence que l'on se devait pour ces familles puydômoises et ces enfants. » Antoine Desforges renchérit : « Ce sont des enfants déjà coupés de leur famille. C'est dans leur intérêt qu'ils puissent rester avec leurs frères et leurs sœurs pour maintenir le lien et se reconstruire ». C'est ainsi chose faite ! Le village d'enfants de Chanat-la-Mouteyre compte six pavillons. « On est sur une configuration où chaque pavillon correspond à une maison qui ressemble à ce que l'on voit partout », avance Patrick Da Silva. Salon avec TV, canapé et tables basses, cuisine ouverte, chambres privatives à l'étage... on retrouve l'intérieur classique d'une maison. Néanmoins, tout a été fait pour que les enfants considèrent le pavillon comme leur chez eux. « Pour chaque pavillon, on a pris le même plan mais on a inversé pour que ce ne soit pas tout à fait pareil. Il y a aussi un temps pris avec eux pour choisir quel luminaire, quel tapis, quel tableau ou quelle petite lampe de chevet installer », poursuit-il. La chambre de l'accompagnant familial se trouve au rez-de-chaussée.

Des pavillons cocons pour se poser

Ce côté cocon est essentiel pour l'accompagnement des enfants. « C'est un endroit où on peut se poser, réfléchir à son projet, prendre un peu de recul à la problématique qu'on a vécue dans le cadre de la protection de l'enfance », admet le directeur territoire d'*Alteris*. Cet aspect est renforcé par la situation du village d'enfants : au cœur de la nature. Un petit bois borde les pavillons. « Il fallait trouver une commune qui puisse l'accueillir sur la partie foncière et que ses habitants acceptent ces nouvelles familles. Pour ces enfants, c'est une respiration d'être ici », confie Lionel Chauvin. Un village qui n'est pas éloigné des services. « On reste dans l'agglomération de Riom Limagne et Volcans et on est frontalier de la métropole », poursuit le président du Département. En quelques mois de présence, les enfants sont déjà intégrés au tissu local. Des enfants placés se rendent notamment dans les écoles de Chanat, Sayat ou Nohanent. « Les pavillons de Chanat ne sont pas en dehors de la vie, appuie Patrick Da Silva. On a déjà eu une boum d'anniversaire où les enfants ont invité d'autres enfants du village. » C'est ici que la salle commune prend toute son importance. Jeux de société, livres, coloriage, baby-foot... cette vaste salle aménagée non loin des bureaux offre de quoi divertir les enfants. C'est un vrai espace de vie. « Elle a deux fonctions symboliques : dire aux enfants qu'ils ne sont pas isolés dans les pavillons et qu'ils peuvent se retrouver entre enfants de différents pavillons mais aussi avec des enfants qu'on fait venir d'ailleurs », explique-t-il.



Au sein du village d'enfants de Chanat-la-Mouteyre, les enfants se sentent comme chez eux.

Ce village d'enfants a mobilisé une enveloppe de 2,5 millions d'euros. Un investissement fort qu'a porté le Département dans un contexte budgétaire délicat. « On répond à nos obligations mais c'est un choix politique que nous avons souhaité prioritaire sur ce mandat. Nous l'assumons pleinement malgré les difficultés », réagit Lionel Chauvin. La fondation du Crédit Agricole Centre France a contribué à travers sa fondation d'entreprise. Lors de l'inauguration, elle a remis un chèque de 20 000 € à l'association *Alteris*. « Enfin c'est en place », résume Lionel Chauvin. Toutefois, le site de Chanat-la-Mouteyre n'est qu'une première pierre posée dans l'accueil des fratries placées. Un second projet de village d'enfants de 48 places est en cours à Issoire. Son ouverture est prévue entre janvier et juillet 2027. L'investissement total pour ces deux sites est de 5,7 millions d'euros.

Kévin LE GOUGUEC

Complément - Nicolas Bonnet évoque l'avenir des bureaux de poste dans le 63

Notre série « L'œil du député » met en lumière le travail parlementaire et l'actualité de nos cinq élus puydômois au Palais Bourbon. Celle-ci avait débuté le 2 octobre avec Nicolas Bonnet, député de la 3e circonscription. Depuis lors, un sujet important, évoqué en premier lieu par nos confrères de *Médiapart*, n'a pas manqué de faire réagir notamment les élus.

? Dans le département, sept bureaux de Poste sont menacés de fermeture ou de transformation. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Le 23 septembre, nous apprenions les bureaux de poste pour lesquels le groupe La Poste envisage de réduire l'offre de service. Sept sont dans le Puy-de-Dôme, dont un dans ma circonscription à Égliseneuve-d'Entraigues. Le 1er octobre, lors d'un échange entre parlementaires et la PDG du groupe La Poste, elle nous a assuré que l'avenir de ces bureaux de poste serait discuté avec les élus locaux, tout en demandant que l'État finance correctement La Poste pour lui permettre d'assurer ses missions de service public, ceci à hauteur de 1 milliard d'euros par an. Je plaiderai donc pour que le budget 2027 intègre les financements dont La Poste a besoin pour continuer à être présente dans tous nos territoires, et je me tiens à la disposition des élus locaux pour les épauler dans leurs discussions sur les bureaux de poste menacés.

Ludivine BOURDUGE



7 jours en bref

Don du sang

Les collectes de sang du lundi 26 au vendredi 30 octobre :
Lundi 26 : de 16h à 19h30 à Maringues (salle annexe).
Mardi 27 : de 8h30 à 11h30 à Super-Besse (maison du tourisme) et de 16h à 19h à Chapdes-Beaufort (salle Saint-Joseph).
Mercredi 28 : de 8h30 à 12h et de 15h à 19h à Brioude (salle polyvalente).
Jeudi 29 : de 16h à 19h à Gerzat (salle le Galion) et de 8h30 à 12h à Brioude (salle polyvalente).
Vendredi 30 : de 15h30 à 19h à Billom (espace Moulin de l'étang).
La Maison du Don de l'EFS est ouverte aux donneurs sur rendez-vous le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 16h45, le mardi de 8h à 19h15 et le samedi de 8h à 14h30. Renseignements au 04.73.15.20.20.

Flore Thalouarn, nouvelle sous-préfète d'Issoire

Flore Thalouarn est la nouvelle sous-préfète de l'arrondissement d'Issoire. Elle a pris ses fonctions lundi 19 octobre. Elle occupait jusque-là le poste de directrice générale des services de la ville de Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor. Elle succède à Hélène Hargitai qui part rejoindre la direction de l'hôpital de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze. Comme le veut la tradition républicaine, elle a d'abord déposé une gerbe le matin au monument aux morts à Issoire, lors de sa prise de fonction.

Permanence de l'*APSSII*

L'*APSSII* (Association des patients souffrant du syndrome de l'intestin irritable) est la seule en France qui informe sur cette maladie et lutte contre l'isolement des malades.
Elle assurera une permanence d'écoute mardi 27 octobre de 13h à 15h au CHU Estaing (kiosque des usagers) 1, place Lucie-Aubrac, à Clermont-Ferrand. Contact : relais-auvergne-limousin@apssii.org ou 07.67.50.93.56.

La Ceyratoise Marie-Christine Souchal désignée Super Mamie Puy-de-Dôme

Connue sous le pseudonyme « supercarmamie » sur les réseaux sociaux, Marie-Christine Souchal, demeurant à Ceyrat, a remporté la couronne de Super Mamie, dimanche 18 octobre dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville de Clermont-Ferrand. Présidé par Danièle Gilbert, le jury était composé du maire de Clermont-Ferrand, Julien Bony, du vice-président du conseil départemental du Puy-de-Dôme, Fabien Beyssere, du conseiller régional Jean-Pierre Brenas, de Claude Fourvel, Super Mamie France 2003, et d'Aurélie Balouka. La lauréate de 75 ans participera à la finale de Super Mamie France, le 6 décembre à la Maison de la culture de Clermont-Ferrand.

Collectivités - Flavien Neuvy réélu président de l'Association des maires du Puy-de-Dôme

PUY-DE-DÔME - L'AMF63 a renouvelé son bureau suite à son assemblée générale du 26 septembre. Flavien Neuvy a été réélu président à l'unanimité, Betrand Barraud secrétaire général et Anne-Catherine Lafarge trésorière. Ce fut aussi l'occasion pour les maires d'évoquer les difficultés qui vont s'accentuer lors de ce nouveau mandat.

Réuni vendredi 2 octobre, le nouveau conseil d'administration de l'*Association des maires 63* a procédé à l'installation de son bureau, à l'issue de l'assemblée générale élective du 26 septembre dernier. Le conseil d'administration, composé de 48 membres, a élu à l'unanimité à la présidence, pour un second mandat, Flavien Neuvy, maire de Cébazat, conseiller départemental et vice-président à la Métropole. Bertrand Barraud, maire d'Issoire et président de l'agglo Pays d'Issoire, a été élu secrétaire général et Anne-Catherine Lafarge, maire de Marsat, trésorière.

Pouvez-vous rappeler le fonctionnement de l'*AMF63* ?

Nous ne sommes pas une association politique au sens politicien du terme. L'*AMF63* est libre et autonome dans son fonctionnement. On est une association transpartisane d'élus qui défend les communes et les maires, leurs équipes municipales, qui fait la formation, qui se porte partie civile quand on a des maires victimes de violences. Pour que notre association fonctionne bien, il faut qu'elle préserve les équilibres territoriaux, c'est-à-dire que tout le département doit être représenté, et en particulier toutes les communautés de communes. Cela n'était pas le cas sur le précédent mandat, et maintenant ça l'est. Et aussi les bons équilibres politiques, puisqu'il faut quand même qu'on ait une représentativité de la sensibilité politique de nos territoires, dans leur ensemble, et dans toute leur diversité. Je crois pouvoir dire que le nouveau conseil d'administration coche bien ces cases. Notre conseil d'administration est équilibré, politiquement et géographiquement. Nous avons également progressé en termes de parité homme-femme, puisque notre bureau intègre désormais beaucoup plus de femmes à des vice-présidences. J'en suis très content. Je tiens à rappeler que c'est le conseil d'administration qui dirige l'association et que c'est l'association des maires et de personne d'autre.

Qu'est-ce qui se dessine pour le prochain mandat ?

Ce qui se dessine, déjà, c'est un contexte national budgétaire très difficile qui va mettre encore à rude épreuve les finances locales. On voit bien que dans le PLF (Plan de loi de finances), on va avoir de nouvelles ponctions qui vont être annoncées, notamment sur le bloc communal. Comme toujours, pour contribuer au redressement des finances publiques, les collectivités sont excessivement sollicitées. On ponctionne les ressources des collectivités, et en plus, on augmente nos charges. Nous sommes fatigués de cela. Notre début de mandat, au sein de notre association départementale, se fait dans un contexte financier très difficile pour les collectivités territoriales. D'autant plus qu'avec l'élection présidentielle qui se profile, chaque candidat va y aller de sa réforme territoriale : il faut moins de communes, il faut supprimer les départements, etc.



L'AMF63 s'est réunie en assemblée générale le 26 septembre dernier.

Cela nous inquiète, parce que, globalement, on sait qu'à chaque fois, on est un peu mis devant le fait accompli. On travaille tous sur nos maquettes budgétaires et on ne sait pas trop sur quel pied danser.

Ce mandat s'annonce donc plus austère que le précédent ?

Oui, bien sûr. Parce qu'on a 120 % de dettes aujourd'hui, les taux d'intérêt sont en train de s'emballer. On a donc une charge des intérêts de la dette qui explose, et notre pays est en train d'être étouffé financièrement par une dette excessive. La conséquence, c'est qu'on consacre une part de plus en plus importante de notre budget national à payer les intérêts de la dette. On était à peu près à 30 milliards, 35 milliards par an au début des années 2020, et là, pour le PLF 2027, je crois qu'on est à peu près à 75 milliards, et on a déjà plus que doublé. Si l'on se projette à l'horizon 2028-2029, on est proche des 100 milliards. Ces 100 milliards d'intérêts que l'on verse, parce que la dette augmente et parce qu'on ne tient pas nos finances publiques, c'est autant d'argent en moins pour les hôpitaux, pour les communes, pour tout le monde en fait. C'est très grave. Malheureusement, c'est le résultat d'une dérive budgétaire depuis plus de 40 ans. Depuis les années 80, soit près de 50 ans, nous n'avons pas voté un budget à l'équilibre. C'est donc un mandat qui démarre avec beaucoup d'inquiétudes pour le pays en général, mais évidemment aussi pour les répercussions que cela aura sur nos communes.

Propos recueillis par
LUDIVINE BOURDUGE

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



TOUSSAINT

dimanche 1er novembre

LES CHRYSANTHÈMES : les fleurs de la Toussaint par excellence

Vous ne savez pas quelles fleurs choisir pour la Toussaint ? Ne cherchez plus, les chrysanthèmes sont certainement le meilleur choix.

En effet, la période du 1er novembre marque la pleine saison des chrysanthèmes. Aussi appelée **« Fleur d'or »**, cette fleur est particulièrement robuste par temps froid et vous permettra de fleurir la tombe d'un défunt, même à l'approche de l'hiver. Vous aurez d'autant plus le choix avec la multitude d'espèces de chrysanthèmes existantes.

Ainsi, des plus spectaculaires aux plus discrètes, des plus colorées aux plus sobres, des plus majestueuses aux plus petites, le chrysanthème incarne la fleur de la Toussaint par excellence.



MORGE Alexandre

HORTICULTEUR - PÉPINIÉRISTE

CHRYSANTHÈMES - COMPOSITIONS - BRUYÈRES - PENSÉES - ARBRES D'ORNEMENTS ET FRUITIERS - ARBUSTES - VIVACES - SAPINS DE NOËL

OUVERTURE

du mardi au samedi 9h/12h - 14h/18h et dimanche 9h/12h



OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
DIMANCHE 25 ET LUNDI 26 OCTOBRE
DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H

04 73 87 79 98

morge.horticulture@gmail.com

ETS Morge Alexandre
Lieu-dit La Fayolle - 63230 La Goutelle

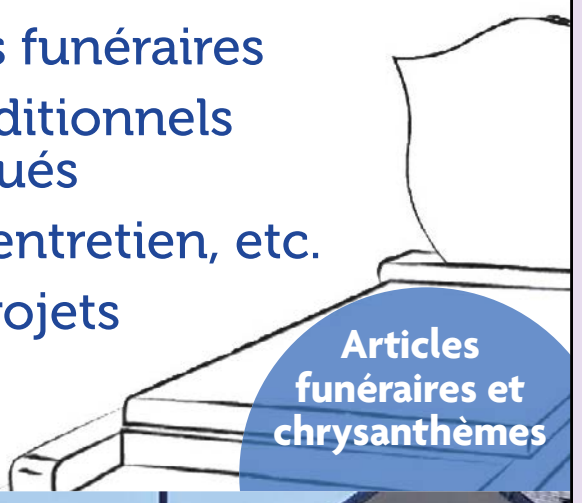
www.morgehorticulture.fr

Marbrerie BORRO

Monuments funéraires

Route de Malauzat - 63119 CHÂTEAUGAY
04 73 87 67 33 - marbrerie.borro@orange.fr

Monuments funéraires
Caveaux traditionnels ou préfabriqués
Rénovation, entretien, etc.
Conseils et projets personnalisés



Articles funéraires et chrysanthèmes

POMPES FUNÈBRES - FUNÉRARIUM
37 av. Voltaire - 63400 CHAMALIÈRES
04 43 55 44 12

Dômes Funéraires



SPÉCIAL TOUSSAINT : NOUVEL ARRIVAGE DE FLEURS - PLAQUES - CHRYSANTHÈMES

Littérature - Un livre retraçant les vies de VGE

CHAMALIÈRES - Le 29 octobre prochain, à la librairie « Les Volcans » à Clermont-Ferrand, Louis Giscard d'Estaing dédicacera le livre qu'il a consacré à son père, Valéry Giscard d'Estaing, et dans lequel il explore toutes les facettes de sa vie.

Auvergnat modernisateur, Européen convaincu, président libéral. Valéry Giscard d'Estaing a été tout cela à la fois. Ces multiples vies sont racontées dans un seul et unique ouvrage : « VGE le visionnaire », publié au printemps dernier, sous l'égide de Louis Giscard d'Estaing.
« C'est un livre qui a comme vocation de mettre en évidence tout son parcours de vie. Beaucoup de jeunes n'ont qu'une idée très imprécise de l'action qu'il a pu mener sur un certain nombre de plans », explique le fils de l'ancien président.
Majorité à 18 ans, interruption volontaire de grossesse, Vulcania... c'est ce que l'on retient de Valéry Giscard d'Estaing. Pourtant, la trace laissée par l'ancien président de la République de 1974 à 1981 ne s'arrête pas là.
« Sur le plan français, il a lancé la construction de toutes les centrales nucléaires civiles à partir de 1974. C'est la construction de la première ligne de TGV Paris-Lyon. C'est le programme spatial avec Ariane Espace. C'est le plan téléphone avec le Minitel », détaille Louis Giscard d'Estaing. Il a aussi laissé des traces à l'échelle internationale.
« Il crée, avec le chancelier allemand Helmut Schmidt, le serpent monétaire européen qui aboutira à l'euro. C'est lui aussi qui crée le G7 avec le président américain Gerald Ford », poursuit-il.

« Personne n'avait posé la question d'où il a appris à jouer de l'accordéon...

Pour s'en rendre compte, l'ouvrage de près de 340 pages suit un plan à la croisée de la chronologie et du classement thématique. Signe que les diverses facettes de l'ancien ministre des Finances du général de Gaulle et de Georges Pompidou s'entremêlent tout au long de sa vie. Son intérêt pour les questions européennes en est un bon exemple. « Il démarre dès le début de son parcours politique avec une rencontre avec Robert Schuman. Puis, il se manifeste à travers toutes les initiatives qu'il prend avec Helmut Schmidt, quand il est président. Ça se termine avec un engagement au Parlement européen en 1989 et comme président de la convention pour une institution européenne en 2004 », décrit Louis Giscard d'Estaing.
Autre aspect transversal : sa préoccupation pour l'Auvergne lorsqu'il est président de la République. « Il a marqué de son rôle d'initiateur le désenclavement autoroutier de l'Auvergne avec l'autoroute Paris-Clermont, décidée en 1975. Comme les sociétés concessionnaires ne souhaitent pas aller au-delà de Clermont, il décide qu'il y aura une autoroute gratuite entre Clermont et Montpellier », raconte le maire de Chamalières.

52 contributeurs pour écrire sur l'ancien président

Derrière ce récit officiel, le livre permet de découvrir des aspects plus intimes de l'ancien président de la région Auvergne. « À 18 ans, en classe préparatoire, Valéry Giscard d'Estaing est missionné par le directeur général de la Croix-Rouge française pour assurer la liaison avec la délégation générale du gouvernement provisoire de la République française », avance Louis Giscard d'Estaing. Autre découverte : l'origine de sa passion pour l'accordéon. « La plupart des ouvrages montrent des photos où on le voit jouer de l'accordéon. Jusqu'à maintenant, personne n'avait posé la question d'où il a appris à jouer de l'accordéon. On apporte la réponse dans ce livre. C'est à la fin de la guerre, quand il était avec son régiment en Autriche, qu'il rencontre un professeur d'accordéon », poursuit-il.
Pour explorer ainsi toutes ces vies, Louis Giscard d'Estaing a réuni un kaléidoscope de 52 contributeurs. « Ce sont des personnes qui ont été des collaborateurs de mon père, des gens l'ayant accompagné dans son parcours politique, des observateurs de la vie politique ou des universitaires... » précise-t-il. Que ce soit la constitutionnaliste Anne Levade, Alain Juppé, Jacques Darmon, ancien directeur de cabinet de Michel d'Ornano, ou Mathias Bernard, chacun apporte sa pièce au puzzle biographique de Valéry Giscard d'Estaing.
Un choix assumé par le directeur de l'ouvrage : « Il ne fallait pas que ça soit une nouvelle biographie qui soit le regard d'une personne, avec les limites que ça comporte en termes de capacités de regards différents sur sa personnalité et sur son action. »
Surtout, le livre accorde une place prépondérante à l'illustration. Photographies, dessins, copies de documents essaiment dans les 340 pages. Un choix assumé par Louis Giscard d'Estaing. « Pour illustrer le propos, rien ne vaut mieux qu'une photo, reconnaît le maire de Chamalières. Une photo ou un fac-similé d'un document apporte une valeur ajoutée. Dans le cas de la construction du Musée d'Orsay, on a une copie de la lettre manuscrite de François Mitterrand qui invite mon père. C'est beaucoup plus parlant. » La recherche iconographique a été menée par les éditions Eyrolles et les Archives nationales.
De tout cela, il ressort une chose. « Ce livre met en évidence une destinée assez exceptionnelle », conclut Louis Giscard d'Estaing.

Kévin LE GOUGUEC

VGE le visionnaire, éditions Eyrolles, 32€



Louis Giscard d'Estaing a dirigé le livre consacré à son père - © K.L.G

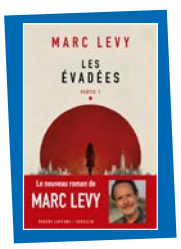
PRATIQUE
Dédicace jeudi 29 octobre de 17h à 19h, à la librairie « Les Volcans », 80 boulevard François-Mitterrand à Clermont-Ferrand.

COUP DE ♥ LIVRES COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



AVANT D'ALLER MOURIR
Steven J.Waston
SONATINE

Après avoir subi une violente agression qui a affecté sa mémoire, Christine Lucas a été victime d'une terrible injustice : l'homme qui a essayé de la détruire a été acquitté en la faisant passer pour une affabulatrice. Sept ans plus tard, elle vit sous une nouvelle identité, isolée dans une maison perdue au coeur de la campagne anglaise. Son traumatisme s'est atténué mais elle connaît ces derniers temps de nouveaux épisodes d'amnésie partielle, de confusion. Seraient-ils liés à la réapparition de son agresseur ? Celui-ci est en effet devenu un personnage public, un documentaire vient de lui être consacré, il est partout sur les réseaux sociaux, se faisant passer pour une victime, réécrivant l'histoire à sa façon : celle d'un homme innocent brisé par les mensonges d'une femme malade et manipulatrice.
Des milliers d'inconnus le croient, le soutiennent, en font un héros. Christine sent la peur revenir, la paranoïa la menacer. Et si le cauchemar recommençait ? Sa meilleure amie, Claire, vient la rejoindre pour l'aider. Mais à qui faire confiance quand on ne peut plus se fier à soi-même ?



LES ÉVADÉES - TOME 1
Marc Levy
ROBERT LAFFONT

Deux sœurs que l'on voudrait ne plus quitter, une seule question : jusqu'où sont-elles prêtes à aller pour défendre la liberté ?
Lyon, Paris, Boston, Singapour. Deux sœurs jumelles que la vie a séparées. Cécile est enquêtrice au sein d'Interpol. Un appel au secours, lancé depuis un village perdu aux confins de l'Asie du Sud-Est, la met sur la piste d'une entreprise criminelle dont elle ne soupçonne pas l'ampleur. À des milliers de kilomètres de là… Olivia, scientifique française rattachée à l'Institut Pasteur, poursuit ses travaux dans un grand centre de recherches de la côte est américaine. Mais alors que le pouvoir politique se radicalise et décide de museler la science, Molly, sa patronne, lui propose de rejoindre un réseau de résistance…
Il existe des liens que ni le temps, ni la peur, ni la distance ne peuvent rompre.
Mordant, intelligent, tendre et débordant d'humour, Les Évadées concilie le souffle du grand roman d'aventures avec la délicatesse des émotions.



Exposition - Serge Raoux, collectionneur passionné d'un Japon artisanal méconnu

CLERMONT-FERRAND - Des sabres du XIIIe siècle aux netsuke sculptés de ses mains, Serge Raoux a transformé sa passion pour l'artisanat nippon en une véritable collection. Le sculpteur clermontois en exposera une partie fin octobre à Polydome pour faire découvrir un autre Japon, à l'occasion de la Japan Event.



Serge Raoux a développé une passion pour l'artisanat japonais.

En entrant chez lui, on a l'impression de débarquer en Asie. Chez Serge Raoux, la culture artisanale nippone décore les murs et remplit les meubles. Ce collectionneur puydômois exposera nombre de ses précieux objets les 31 octobre et 1er novembre prochains à Polydôme, à Clermont-Ferrand, à l'occasion de la Japan Event.
Lorsqu'il évoque sa collection, ses yeux s'emplissent de fierté, d'amour et de passion. Cette passion, justement, débute dans les années 80-90. Des décennies importantes puisque la culture nipponne envahit alors les foyers français, à grands coups d'animes, de cartes Pokémon® et de jeux Nintendo ®. Pourtant, même s'il reconnaît volontiers adorer les mangas ou les films de yakuzas, c'est bien pour l'artisanat que Serge Raoux développe un fort attrait.
Attrait qui lui vient du monde de la coutellerie, où il a fait ses armes - littéralement. « Quand vous rentrez dans le monde du couteau, tôt ou tard, on s'intéresse au tantō ou au katana, armes japonaises par excellence », explique-t-il. « J'ai sculpté des tantō donc forcément, je me suis intéressé à l'art japonais. Petit à petit, j'ai chopé le virus, ni plus ni moins. »

Un sculpteur amoureux de l'artisanat nippon

Le tantō et le katana sont des sabres de combat. « Le fer de lance » de cette culture, selon le Clermontois. L'un est court, l'autre est long. Sur une commode de son salon où cohabitent deux katchū-men (des masques de protection) et d'autres objets traditionnels, prédominent justement trois sabres. Parmi eux, un wakisashi datant du XIIIe siècle. Légèrement plus grand, plus imposant, plus mat que les deux autres. Son importance est grande. Car il s'agit de l'élément le plus précieux aux yeux de celui qui se considère comme un « simple amateur d'art japonais ». Est-ce dû à sa valeur ? Bien sûr. Mais ici, il est moins question d'une valeur financière que sentimentale. « C'est mon plus vieux compagnon », dit-il à son sujet. Un compagnon qu'il a rencontré il y a plus de vingt ans suite à un troc avec une sculpture. « Je l'ai échangé et j'ai même pas calculé sa valeur. Il me plaisait, il était beau. Esthétiquement je le trouvais magnifique », poursuit-il.
Sa passion pour l'art du pays du Soleil levant se retrouve aussi dans la sculpture. Sa spécialité, ce sont les netsuke. Des petits objets vestimentaires de cinq à six centimètres que l'on retrouve traditionnellement accrochés aux kimonos. Ces derniers n'ayant pas de poches, des petites boîtes, les sagemonos, étaient alors utilisées pour transporter des marchandises comme des médicaments ou du tabac. Les netsuke permettaient donc d'en assurer le maintien. Serge Raoux confectionne également des okimonos. Rien à voir avec le vêtement : on parle ici de sculptures de petite dimension dont la fonction est purement décorative. Toutes ses créations d'influence nippone, il les perfectionne depuis une vingtaine d'années, bien qu'il pratique le deuxième art depuis plus de quarante ans. Et à la question « Qu'est-ce qui vous inspire ? », sa réponse est sans appel. « Tout. Tout est inspirant. Surtout si vous vous intéressez à l'art ou à tout un tas de techniques. »

> *« Chez les Japonais, le travail manuel a une dimension spirituelle*

Lors de la Japan Event, Serge Raoux présentera une bonne soixantaine de ses objets. De quoi faire émerger une passion voire une vocation chez plus d'un(e) ? Pourquoi pas, du moment qu'un dialogue s'engage. « C'est bien d'avoir une vitrine mais quand vous posez les questions, la vitrine ne va pas vous répondre », fait-il remarquer non sans un trait d'humour. « Donc c'est bien de pouvoir échanger, voir ce qui intéresse les personnes curieuses et comment les orienter vers des sujets qui pourront peut-être les toucher encore plus. »
Son stand se présentera en deux parties, l'une axée samouraïs, l'autre portée okimonos. L'occasion également de partager des aspects bien moins connus du grand public, mais chers au soixantenaire. « Chez les Japonais, le travail manuel a une dimension spirituelle, intellectuelle. C'est plus poussé, et quelque part, c'est plus vrai que chez nous ! Les mains n'agissent pas seules. Derrière, il y a une pensée, il y a quelque chose. », conclut-il.

Mano DURAND (Stagiaire)

Accessibilité - Vingt structures mobilisées

Aller voir un spectacle à la Comédie ou à l'opéra n'est pas toujours facile quand on est malvoyant, malentendant ou en situation de handicap psychique... Alors, les institutions culturelles de la métropole clermontoise proposent des offres dédiées. Elles se sont regroupées au sein du réseau *Culture accessible* (*). « De sept structures la première année, nous en sommes maintenant à une vingtaine », précise Aurélie Réal, chargée des relations avec les publics à La Comédie.
Chacune des structures a ainsi présenté ce qu'elle fait. « À la Comédie, nous avons des spectacles en audiodescription pour les spectateurs aveugles comme *May B* de Maguy Marin. Pour les personnes sourdes, nous proposons deux spectacles surtitrés et des boucles magnétiques qui permettent d'amplifier le son », détaille-t-elle. Les personnes souffrant d'un handicap mental ou psychique ne sont pas oubliées. « Nous proposons des séances cool avec des casques antibruit et du matériel antistress adapté », poursuit Aurélie Réal.
Cette rencontre permet aussi de voir ce qu'il se fait dans les autres structures. Comme à Clermont Auvergne Opéra. « Ils organisent aussi des visites tactiles des décors et des costumes en amont », indique la chargée des relations avec les publics à La Comédie.

Kévin LE GOUGUEC

(*) Parmi les membres du réseau figurent notamment La Comédie de Clermont-Ferrand, le FRAC Auvergne, Clermont Auvergne Opéra, les musées et médiathèques de la métropole, ainsi que plusieurs structures culturelles et associatives.

Jazz - Kenny Garrett régale Jazz en Tête

Une prestation digne des plus grands par l'un des plus grands. Avec une énergie et une complicité musicale exceptionnelles, Kenny Garrett a enflammé une Maison de la Culture pleine à craquer mardi 20 octobre, à l'occasion de l'ouverture de *Jazz en Tête*. Un festival qu'il connaît bien, puisque le saxophoniste alto faisait l'honneur de sa neuvième participation, dont la première date de… 1990.
66 ans au compteur depuis le 9 octobre dernier, et pourtant, le musicien américain n'a pas donné l'impression de les faire une seule fois, tant sa prestation était constamment énergique, suivant un rythme toujours aussi frénétique. Bien sûr, les quatre autres musiciens que sont Keith Brown (piano, claviers), Eric Wheeler (contrebasse), Ronald Bruner Jr. (batterie) et Rudy Bird (percussions) n'étaient pas en reste. Ils ont tout autant sublimé cette prestation d'une qualité rare.

Encore deux représentations

Car oui, il fallait être là. Il fallait être là, pour entendre l'union parfaite entre les cinq hommes, comme lorsque Kenny Garrett donnait l'impression de parler en musique avec Keith Brown. Ou lorsque Rudy Bird, pourtant dos à ses compères, lançait parfaitement son solo de quelques secondes. Il fallait être là pour voir toute la Maison de la Culture se lever, s'approcher de la scène, et danser lors de ce morceau légendaire. Il fallait être là, pour savourer le saxophoniste donner la réplique à la salle – « Clermont, let's go » – et entendre cette dernière répondre à l'unisson.
Le temps s'est dilaté durant ces plus de deux heures de show, la musique résonnant au plus profond des artistes. Une sensation ressentie chez Kenny Garrett, dont les yeux souvent fermés témoignaient d'une concentration des plus intenses, ou chez Ronald Bruner Jr. et sa prestation à la batterie qui n'a jamais déçu. Il est d'une certitude que cette démonstration restera dans les annales du festival.



Le public était on ne peut plus conquis par la prestation de Kenny Garrett.

L'édition 2026 continue encore vendredi 23 avec le pianiste Danny Grissett et samedi 24, avec la nouvelle étoile du jazz Lucy-Anne Daniels. Ces deux représentations se déroulent à 20h, toujours à la Maison de la Culture.

Mano DURAND (STAGIAIRE)

DÉCÈS

AMBERT

› Patrick Sauvade-Perrier, 74 ans

AUBIÈRE

› Josette Prats, née Volto, 87 ans

AULNAT

› Delfina Ferreira, 77 ans

AYDAT

› Roger Lepetit, 82 ans

BAGNOLS

› Nadine Raynaud, née Chazal

BEAUMONT

› Renée Cairo, née Marquereau, 88 ans

BERTIGNAT

› René Pouget, 96 ans

BILLOM

› Henriette Dubois, dans sa 91e année
› Arlette Chatendeau, née Bougarel, 83 ans

BOUDES

› Annie Blavignac, née Bertin

BRASSAC-LES-MINES

› Daniel Rouchy

BROMONT-LAMOTHE

› Pierre Moutarde

ACCUEIL AUVERGNE
FUNÉRAIRE

24/7 Permanence décès

Beaumont 04 73 27 20 00
Issoire 04 73 55 06 52
Cébazat 04 73 14 16 14

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

CEYRAT

› Alain Herbaud, 81 ans
› Annie Besserre, 97 ans

CEYSSAT

› Christophe Roussel, 58 ans

CHAMALIÈRES

› Huguette Faye, née Alix, dans sa 102e année
› Annie Chabrier, née Bout

CHAMBON-SUR-LAC

› Annie Vannier-Ruhier, 77 ans

CHAMPEIX

› Serge Lebougre

CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES

› Céline Richard, dans sa 34e année

CHÂTEAUGAY

› Yves Bernard, 87 ans

CLERMONT-FERRAND

› Ugo Croce, 32 ans
› Monique Molherat, 70 ans
› Fernand Calès
› Teresa Brown, née Bravo, 77 ans
› Jean Bassot, 79 ans
› Emmanuel Leblond, 55 ans
› Lucette Jammes, née Montagnon, 93 ans
› René Bugeaux
› Marcel Marol
› Madeleine Sauvat, née Sauvant, 86 ans
› Hubert Poinas, 89 ans
› Claude Cladel, 82 ans
› Michelle Ramain née Colombo, 77 ans
› Janine Barbarin née Déjy, 98 ans
› Hortense Paulprey née Giraut, 60 ans
› Odette Sarnecki née Moussière, 95 ans
› Roland Revardeau, 75 ans
› Jeanne Bertrand née Amblard, 76 ans
› Ali Amiri, 84 ans
› Jean-Luc Faure, 66 ans
› Emine Seyhan née Korkmaz, 83 ans
› Ramachandiran Pajanirassa, 55 ans
› Colette Ferrer née Pérez, 93 ans
› Marie Priou née Servol, 102 ans
› Rachid Kander, 64 ans
› Pierrette Santacana, née Guillaume, 91 ans
› Ginette Vital, née Dubost, 86 ans

COMBRONDE

› Stéphane Legay

COURNON-D'AUVERGNE

› Hélène Poinas, née Bernard, 91 ans
› Jean-Michel Poux

COURPIÈRE

› Odette Groisne, 97 ans

DURMIGNAT

› Odette Giollant, née Bellot, 92 ans
› Gilles Buvat

ENVAL

› Pierre Gratzer, 83 ans

ESPINCHAL

› Claudette Chassat, née Reignier

GERZAT

› Geneviève Beneth, née Chartrain
› Guilhermina Fernandes, dans sa 87e année
› Jacqueline Pouget, née Reygner, 93 ans

GIAT

› Jeanne Meunier, née Villedieu, 95 ans
› Maurice Gilbert, 91 ans
› Marie-Thérèse Rauzet, 91 ans

ISSOIRE

› Jeannine Pegeon, 91 ans
› Jacques Lemaire

JOB

› Josiane Combe-Chevaleyre, née Fonlupt, 77 ans
› Jean Chevalier

JOZE

› Josette Guittard, née Francolon, 85 ans

LA BOURBOULE

› Michel Huet, 79 ans

LA GOUTELLE

› Guy Thomas, dans sa 85e année

LEMPDES

› Monique Vercruysse, 79 ans
› Marie Gilbert, née Cellier, 95 ans

LES ANCIZES

› Maria Barros de Carvalho, 84 ans.

MANGLIEU

› Dominique Duvert

MARINGUES

› Gilles Murat, 81 ans
› Philippe Barthelemy, 64 ans

MARSAC-EN-LIVRADOIS

› Raymonde Ducros, née Convers, 95 ans

MARTRES-SUR-MORGE

› Marie-Thérèse Priou, née Servol, 102 ans

MIREMONT

› Daniel Vidal

MONTEL-DE-GELAT

› Marie-Josée Baffou, née Bussière, 81 ans

PESCHADOIRES

› Michel Fradin

PONT-DU-CHÂTEAU

› Michel Claussat, 78 ans.

PULVÉRIÈRES

› Gérard Chaffraix, 79 ans

PUY-SAINT-GALMIER

› André Balage, 86 ans

RENTIÈRES

› Robert Pichon, 88 ans

RIOM

› Jacqueline Cambou, dans sa 90e année
› Gérard Benay

ROMAGNAT

› Denise Géraud, 98 ans

ROYAT

› Michel Eude, 78 ans
› Karine Rochon, 52 ans
› Liliane Picard, née Gras, 88 ans

SAINT-AGATHE

› Jean Doupeux

SAINT-BEAUZIRE

› Huguette Constant, née Marchat, 92 ans
› Bernard Raymond, 83 ans

SAINT-ÉLOY-LES-MINES

› Pierrette Guerret, 86 ans

SAINT-GERMAIN-L'HERM

› Yvette Louiset, 97 ans

SAINT-GERMAIN-LEMBRON

› Jean-Pierre Bauger, 68 ans

SAINT-GEORGES-DE-MONS

› René Bouedec

MAISON DABRIGEON
DEPUIS 1950
POMPES FUNÈBRES
ROUSSET

PONTAUMUR
2, avenue du Marronnier

PONTGIBAUD
Place de la République

24/7 04 73 79 76 46

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

SAINT-JULIEN-DE-COPPEL

› Colette Ferrer, née Perez

SAINT-NECTAIRE

› Guy Cougoul, 79 ans

SAINT-PIERRE-LE-CHASTEL

› Thérèse Bachelard, née Ollier, 88 ans

SAINT-SANDOUX

› Henri Ferreri, dans sa 95e année

SAURET-BESSERVE

› Huguette Thomas, née Nénot, dans sa 89e année

SERMENTIZON

› Ylias Paquet-Novais, 19 ans

THIERS

› Éric Nizon, 66 ans

TRÉZIOUX

› Madeleine Besse, 80 ans

VIC-LE-COMTE

› Bernard Hrycink, 73 ans

SERVICES FUNÉRAIRES DEPUIS 1950
MAISON
DABRIGEON

Beaumont | Clermont-Fd
Cournon-d'Auvergne
Lezoux | Thiers

24/7 04 73 28 84 84

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

pfdabrigeon.com

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
redaction@semeur.com

Vie nocturne - Pacte de la Nuit : Julien Bony acte « un rappel des obligations »

CLERMONT-FERRAND - Un pacte pour encadrer les établissements nocturnes de Clermont-Ferrand, dit Pacte de la Nuit a été signé, jeudi 15 octobre. Entre rappel des obligations et nouvelles contraintes pour les bars, la Ville assure vouloir concilier activité économique et tranquillité publique tandis que la mesure suscite des réactions contrastées chez les commerçants.



Anne Frackowiak-Jacobs signe le Pacte de la nuit aux côtés de Julien Bony, maire de Clermont-Ferrand (à d.) et Éric Serfass, procureur de la République (à g.).

Quelques jours après le pied-à-terre obligatoire dans le centre-ville, une nouvelle décision municipale vient aussi impacter le cœur de Clermont-Ferrand. Le maire Julien Bony a en effet présenté jeudi 15 octobre le Pacte de la Nuit. Cette mesure vise à concilier sécurité des usagers, tranquillité des riverains, et respect de l'espace public, notamment de sa propreté.
Elle concerne tout commerce clermontois ouvert entre 22h et 8h du matin, soit les restaurants, bars, épiceries de nuit, discothèques… Concrètement, ces établissements devront obligatoirement se conformer à des règles, dont certaines déjà mises en place par des arrêtés municipaux et la loi française. « C'est un rappel des obligations des professionnels de la nuit », précise Julien Bony.

Un projet réunissant cinq partenaires

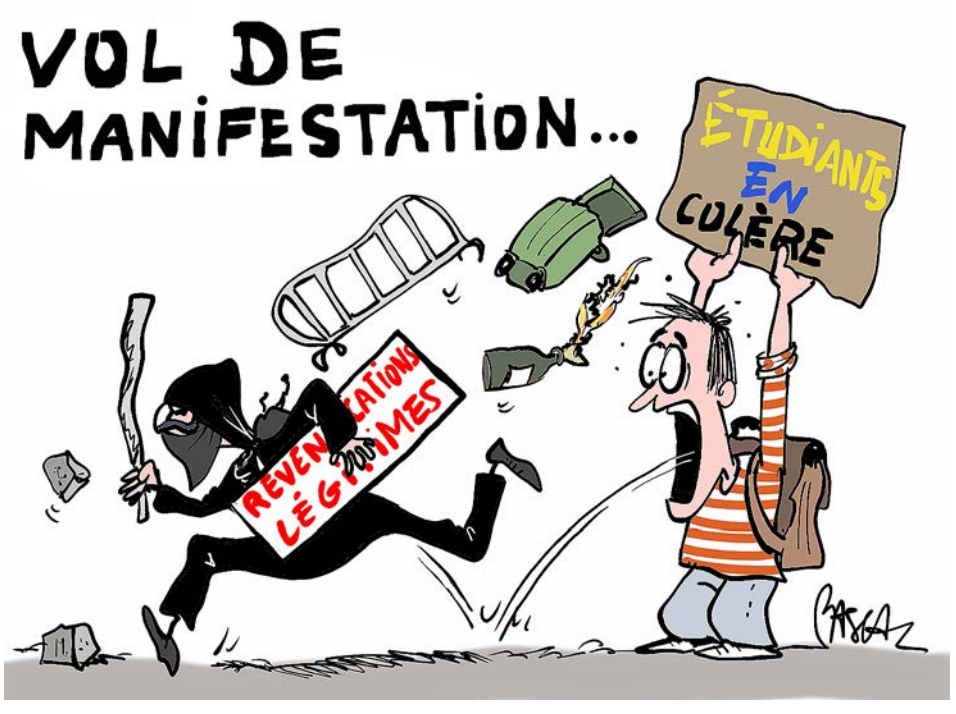
« Ce projet part d'un constat, établi de manière un peu hâtive par le précédent préfet, que l'insécurité dans les rues de Clermont était la continuité des établissements de nuit », raconte Grégory Faverdin, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie du Puy-de-Dôme (Umih 63). « Chose à laquelle nous nous sommes opposés dans cette terminologie. Nous avons pris la trajectoire de co-construire ensemble », continue-t-il. Cette co-construction est menée avec cinq signataires : la Ville donc, la préfecture, le procureur de la République, l'Umih 63, et l'Université Clermont Auvergne (UCA).
Si l'accord prévoit donc des engagements de la part des établissements de nuit, il stipule également des actions venant des signataires. Preuve avec l'UCA qui s'engage à former et sensibiliser les bureaux des étudiants sur les dangers de l'alcool et les violences sexistes et sexuelles. Ce partenariat prend tout son sens quand on sait que 15 % de la population clermontoise est étudiante. La Ville s'emploie, quant à elle, à un accompagnement des structures de nuit, par exemple avec des accueils favorables de dérogations exceptionnelles.

Une semaine après cette annonce, tous les commerçants n'ont pas encore reçu le Pacte. C'est notamment le cas de Valentin Leycuras, gérant du Carmela en centre-ville. « Je ne comprends pas pourquoi le document n'a pas été diffusé pour une concertation. » Une concertation qui aurait d'ailleurs permis de clarifier quelques points, certains ayant prêté à confusion lors de la proclamation du Pacte.
Illustration avec les terrasses : leur exploitation doit cesser au plus tard à 1h du matin, selon le document. Selon des gérants d'établissements, le Pacte entretient un flou, notamment pour ceux continuant de consommer à l'extérieur, comme les fumeurs, alors que l'établissement ferme à 2h du matin.
Aujourd'hui, les commerces de nuit assurent la quiétude de leurs établissements par le biais de sécurités privées ou de limiteurs sonores. Des coûts non négligeables. D'autant qu'un manque à gagner et une baisse de fréquentation peuvent s'installer à cause de l'insécurité. « Ce bouche-à-oreille négatif est prédominant, explique Valentin Leycuras. Quand il est lancé, c'est très difficile de faire marche arrière. Il va falloir des actions concrètes pour le contrer. » Parmi ces actions, on peut citer l'extension des horaires de présence la nuit de la police municipale, comme promise par Julien Bony dans son programme. Valentin Leycuras regrette aussi l'absence d'une ligne directe en cas d'incident.

> *« Nous rentrons, de facto, dans un rapport de confiance*

Pour autant, même s'il se dit « un peu déçu » par le manque de mesures, le gérant du bar mexicain salue la décision municipale. « C'est plutôt positif. La Ville et la préfecture sont conscientes des manquements de sécurité.» De son côté, le maire rappelle qu'il « n'est pas question pour nous de stopper le développement des professionnels de la nuit ». Le premier magistrat poursuit : « Nous rentrons, de facto, dans un rapport de confiance pour faire en sorte qu'ils puissent travailler dans un climat plus apaisé sans porter atteinte à la tranquillité publique et à la sécurité ».
Le Pacte promet ainsi la mise en œuvre d'un comité de suivi chargé de surveiller l'évolution de l'accord, le respect des obligations et les difficultés rencontrées, avec la possibilité d'un ajustement des règles dans le futur. Quant aux sanctions, celles-ci seront graduées, allant du « dialogue » au retrait du droit de terrasse voire, dans les cas les plus importants, à la fermeture administrative.

Mano DURAND (STAGIAIRE)



Métropole en bref

Le marché Saint-Pierre accueille une boucherie

La Maison Cromarias s'installe à la Halle gourmande Saint-Pierre. Historiquement liée à la commune de Montferrand depuis 1955, cette boucherie-charcuterie-traiteur possédait également une boutique rue des Gras depuis quatre ans, désormais fermée. L'arrivée de ce commerce permet ainsi à la Halle de se doter d'un artisan boucher. Le stand de la Maison Cromarias est pour l'instant éphémère, en raison de travaux de ce qui sera bientôt le stand définitif de l'établissement. Un torréfacteur et un spécialiste du pâté en croûte sont également attendus dans les prochains mois. Le marché Saint-Pierre est ouvert du lundi au samedi, de 7h à 19h.

Le dispositif « Ici on sème » est ouvert

Les inscriptions pour le permis de végétaliser « Ici on sème » sont ouvertes depuis le 13 octobre dernier. Elles sont disponibles jusqu'au 31 décembre. Il permet aux habitants d'embellir leurs rues, seuls ou à plusieurs, tout en apportant une réponse aux enjeux énergétiques et écologiques. Ainsi, grâce à des plants fournis par la Métropole, ils peuvent embellir et fleurir l'espace public, que ce soit au pied des arbres, le long des bâtiments, ou bien encore en façade. Le dispositif est présent dans dix-sept communes alentour, dont Chamalières, Lempdes, Pont-du-Château, ou encore Saint-Genès-Champanelle. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site www.clermontmetropole.eu et de compléter le formulaire mis à disposition.

Une pétition contre le pied à terre

Pour s'opposer à l'arrêté municipal sur le pied à terre, *Vélo-Cité 63* a lancé une pétition en ligne le 16 octobre dernier. Cet arrêté oblige tous les usagers de véhicules à roues (vélos, trottinettes, skateboards…) à garder leur véhicule à côté de soi en centre-ville. Les secteurs concernés sont Jaude, la halle Saint-Pierre, le centre historique, la rue Saint-Dominique ainsi que la rue Saint-Esprit. L'idée derrière cette décision est de renforcer la sécurité des piétons, et de redonner de la sérénité au centre-ville. En 72 heures, la pétition de *Vélo-Cité 63* a atteint plus de 4 000 signatures. Un recours juridique ainsi qu'un référé-suspension (engagé le mardi 20 octobre devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand) ont également été lancés par l'association.

Royat - « Siwane », sortie de résidence

Le groupe *Siwane* propose un concert en sortie de résidence le samedi 7 novembre à 20h30 à l'Avan.C. Siwane est un nouveau projet qui fait dialoguer des siècles de tradition musicale avec l'énergie et la curiosité du jazz d'aujourd'hui.
Au cœur du groupe se trouve la chanteuse et autrice Mounia Siwane, à l'initiative du projet, dont la voix apporte chaleur et limpidité à une musique qui n'a rien d'ordinaire.
Les compositions originales du guitariste Stani Jardel s'inspirent des mélodies arabo-andalouses et de leurs modes musicaux, présentées à travers un prisme résolument moderne, se mêlant aux textures, à l'improvisation et au langage rythmique du jazz contemporain. Le répertoire



Le groupe « Siwane » – © CMTRA.

raconte l'histoire d'une musique façonnée par le métissage culturel au fil de son parcours d'Orient à l'Andalousie et jusqu'aux portes de l'Afrique. Rejoints par le bassiste Vincent Domergue et le batteur Vim Zabsonré, ils vont construire ensemble cette musique qui invite au voyage et à la découverte d'un style nouveau qui attise la curiosité et captive l'auditeur.
Infos et billetterie : www.lavanc.fr.

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Horaires des célébrations. Samedi 24 octobre à 10h, baptême de Marguerite à Sainte-Thérèse ; à 11h, baptême de Roman à Chanat ; à 18h30, messe à Chanat. Dimanche 25 à 9h30 à Nohanent et 11h à Sainte-Thérèse.

Informations paroissiales. – Dimanche 25 octobre à 17h à la cathédrale, nous sommes tous invités à prier le Rosaire pour la paix à la demande de notre pape Léon XIV, lors de sa venue en France. Ce temps de prière sera présidé par notre évêque.
– Jeudi 5 novembre de 19h à 22h au CDP, soirée sur le thème de la santé mentale des jeunes avec un psychiatre du CHU, un psychologue et des témoignages d'acteurs locaux.

Chamalières

Agenda. • Vendredi 23 octobre à 15h, remise de chèques du *Rotary* à l'association *Agir ensemble pour l'Ukraine* au Rotary Club.
– Inauguration du transformateur électrique Enedis rue de la Papèterie à 16h.
– Remise de chèques de *La Chamaliéroise* en salle du conseil municipal, à 17h30.
• **Dimanche 25**, après-midi jeu de plateau au Musée de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation, à 14h.

Royat - Distribution de dictionnaires

En ce début d'année scolaire, Hugo Franck, maire, et son équipe municipale sont allés à l'école Jules-Ferry pour remettre, comme le veut la tradition, des dictionnaires aux élèves de CE1 et partager un moment avec eux.
Un outil simple et utile pour accompagner les élèves dans leur apprentissage, développer leur autonomie et donner le goût des mots.
La municipalité s'engage ainsi pleinement aux côtés des jeunes Royadères, de leurs familles et des enseignants, pour soutenir leur réussite.



Hugo Franck avec les élèves dans la cour – © mairie de Royat.

Royat

« La digestion émotionnelle & nutritionnelle ». Jeudi 5 novembre, de 15h à 17h en mairie, le CCAS et le Clic Gérontonomie Clermont Métropole proposent une conférence gratuite : « La digestion émotionnelle & nutritionnelle, même combat selon la médecine chinoise », animée par Chris Vôthien, praticienne en médecine chinoise et nutrition. Infos : 04.73.29.50.83.

Sport Santé. Et si vous preniez soin de vous en bougeant à votre rythme ? Le Roc Basket lance le Basket Santé à Royat : une activité physique accessible, sans compétition, pour entretenir sa forme, améliorer son bien-être et partager un moment convivial.
Séances adaptées, exercices ludiques et encadrement qualifié : chacun progresse à son rythme, dans un cadre bienveillant.
Les jeudis de 10h30 à 11h30 dans la salle du Breuil. Séance découverte gratuite. Renseignements et inscriptions : 07.62.37.93.76.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LE SEMEUR HEBDO



Beaumont - Kid Ramos & Brian Templeton au Tremplin

Kid Ramos, nommé 13 fois aux Blues Music Awards pour sa guitare virtuose, s'associe au chanteur et harmoniciste charismatique Brian Templeton, l'une des voix les plus puissantes du soul-blues. Ensemble, ces deux titans de la scène américaine fusionnent leurs talents pour offrir un blues de haut vol, intense et plein d'âme. Quand de tels géants s'unissent, les étincelles jaillissent !
En première partie, le public retrouvera le local de l'étape Dan-O-Sonic. Adepte de nombreux styles, blues, jazz, rhythm'n'blues, rockabilly, country... l'artiste vous invite à un voyage dans les années 40 à 60. Le crooner rend hommage à Elvis Presley, Chuck Berry, Johnny Cash ou encore Roy Orbison.
Mardi 3 novembre, à 20h30 – tarifs : prévente 25 € ; plein 28 € ; réduit 18 €. Soirée organisée en partenariat avec *Arvern' Blues Concerts*. Réservations : en ligne : www.saisonculturellebeaumont.com. Par téléphone : 04.73.93.93.27. Par mail : billetterie@beaumont63.fr.
Toutes les dates de la saison sont à retrouver sur : saisonculturellebeaumont.com.



Quand de tels géants s'unissent, les étincelles jaillissent !

Saint-Genès-Champanelle

Halloween et les comités des fêtes de village. Plusieurs villages annoncent leur soirée Halloween :
– Beaune-le-Chaud : la forêt d'Halloween, en trois parties, vendredi 30 octobre à partir de 18h30 ; chasse aux bonbons et soupe à la citrouille samedi 31 à 19h, place du Bâtin.
– Berzet : soupe à la citrouille, distribution de bonbons, samedi 31 à partir de 18h place de la Chapelle.
– Theix : soupe de potiron, friandises, jeux, vers le lotissement du Petit Bois, samedi 31 à partir de 18h.

Jeux de société à la Post'Café. Rendez-vous à la Post'Café au bourg de Saint-Genès. Mercredi 28 octobre, à partir de 14h, Annie et les bénévoles accueillent toutes les personnes, joueurs passionnés ou simples curieux, souhaitant passer un agréable après-midi autour de la belote, de jeux de société traditionnels, ou pour découvrir de nouveaux jeux.

Soirée rock'n'roll. La municipalité et la commission animation et attractivité du territoire, organise son annuel évènement à thème, intitulé soirée rock'n'roll, samedi 21 novembre, à partir de 19h, à la maison des associations. Soirée ouverte à tous sur inscription préalable. Elle sera composée d'un repas, de démonstrations, d'initiation, le tout suivi d'une soirée dansante ! Les inscriptions ont lieu, dans la limite des places disponibles, samedi 7 novembre, de 10h à 12h, en mairie.
Menu adulte, 25 € : crème de cèpes et ravioles de volaille, paleron et gratin grand-mère, fromage d'Auvergne, mesclun, moelleux au chocolat.
Menu enfant jusqu'à 12 ans, 15 € : tomates et thon, burger et frites, brownie. Règlement à l'inscription, par chèque uniquement.

Saint-Genès-Champanelle - Les seniors champanellois plus sportifs que jamais !



Les deux équipes de seniors champanellois et sportifs – © Challenge seniors.

Une douzaine de seniors de l'*Office champanellois* ont pris de bon matin, jeudi dernier, la route vers Monistrol-sur-Loire, en Haute-Loire, ville qui s'est portée candidate pour organiser le challenge senior-santé Auvergne-Rhône-Alpes, du comité régional des Offices municipaux du sport, de cette année.
Deux équipes avaient déjà participé en juin, aux épreuves départementales à Pont-du-Château, classées en 3e et 4e positions, et avaient été sélectionnées pour partager une journée sportive à Monistrol-sur-Loire. Le bien-être et le bonheur sportifs au rendez-vous pour les plus de 60 ans !
Après une journée chargée de partage et de rires, d'épreuves sollicitant endurance, mémoire, précision et concentration, les 17 équipes régionales participantes ont assisté, en fin de challenge, à la séquence classement des équipes et remise des prix. Les seniors champanellois ont réussi à se classer 3e et 6e à l'issue des épreuves, ont rapporté une coupe et chacun des 12 participants, un petit cadeau souvenir !
Les Champanellois, Annie, Anne-Marie, Christiane, Colette, Denise, Gilles, Jacqueline, Jacques, Marie-Jo, Maurice, Michel, Yves, ont insisté sur le formidable accueil de la part des organisateurs altiligériens, avec un déjeuner réconfortant et des structures sportives adaptées… la pluie ayant perturbé, quelque peu, le déroulement sur les terrains extérieurs.

Saint-Genès-Champanelle - La furie grimaçante envahit Beaune-le-Chaud



Déco réalisée par le comité des fêtes de Beaune-le-Chaud – © CF Beaune.

Toute une équipe d'artistes amateurs locaux a décidé depuis plusieurs semaines déjà, de transformer le village de Beaune-le-Chaud en antre hanté. Mais toujours avec des couleurs et des idées attirant le regard admiratif et les sourires, laissant l'épouvante et la peur se contenter de quelques grimaces farfelues !
Le comité des fêtes de Beaune-le-Chaud a donc pris l'initiative de décorer le village à l'approche d'Halloween pour le plus grand bonheur des habitants, des passants et des curieux ! Et cela est devenu une tradition ! Chaque évènement important du calendrier réveille les envies de créativité auprès de cette équipe énergique et débordante d'imagination ! Sciage, coloriage, modelage, découpage, grimage, rien n'est négligé pour donner à ce village champanellois un air de fête et du bien-vivre ensemble. Les animations de la fin de ce mois, vendredi 30 et samedi 31 octobre, apporteront leur lot de soupe à la citrouille et de chasse aux bonbons ! Les décorations d'Halloween resteront en place aux différents coins du village courant novembre avant de céder l'espace à celles du monde enchanté de… Noël !

Saint-Genès-Champanelle - Les vieilles forêts dans tous leurs états



Inauguration de l'exposition de photographies, à la mairie – © Béatrice Boudet.

Mardi dernier, avant la réunion du conseil municipal, élus, invités et professionnels de la forêt étaient présents dans la salle des mariages pour parler de bois, de biodiversité, d'éloge de vieilles forêts, avec Christophe Vial, maire, Cécile Birard, adjointe à l'environnement et au développement durable, Stéphane Maneval, conseiller délégué à la forêt et à la voirie sylvo-pastorale, Brice Carnet de Forestry, gestionnaire de forêts privées, et partenaire de Forestivités, Julien Saillard du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, Stephan Oleszczynski, directeur adjoint du CPIE Clermont Dôme.
Dans la salle et le couloir de la mairie, jusqu'au 15 novembre, l'éloge des vieilles forêts s'affiche en clichés, fruits du travail passion et d'un programme environnemental Sylvae avec bénévoles et salariés du CNE Auvergne. Une exposition en avant-première de toute une série d'actions, conférences, visites ouvertes au public afin de mettre en valeur les vieilles forêts.
Cette première aventure de « la forêt qui sort du bois », permet de valoriser l'existant mais aussi d'envisager un avenir lié aux enjeux climatiques.
Cette exposition met ainsi en valeur les forêts puydomoises gérées en grande partie par l'ONF, et des forêts privées. La forêt champanelloise couvre environ 850 ha et comporte un îlot de sénescence qui permet d'observer la « vie de la forêt si on n'y touche pas » et qui a été mis en place en 2017. Cet espace représente une richesse patrimoniale importante d'observation et de conservation des espèces avec de vieux bois, parfois âgés de 150 à 200 ans, mais comportant aussi du jeune bois, qui se régénère à travers les années.
Les vieilles forêts permettent aussi de conserver du vieux bois ouvert sur la richesse en biodiversité, de favoriser la régénération naturelle, d'accueillir une faune diversifiée, d'abriter des cours d'eau.
Il s'agit donc de réfléchir au futur et d'adapter les espèces aux contrecoups climatiques, de mettre en place un plan d'action pour envisager l'avenir, tout en respectant les contraintes Unesco. Et pour cette raison, les structures forestières, la municipalité, le CPIE prévoient des projets d'accompagnement et d'information pour les scolaires.
Important : l'exposition de photographies, présentées sur du papier washi, à partir de fibre de bois, réalisées sur le thème des vieilles forêts, est ouverte au public jusqu'au 15 novembre, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.
À noter (voir les articles précédents), deux conférences à venir et une sortie dans la forêt.

Aubière - Les activités de la pause méridienne

Les temps de pause méridienne sont riches en activités et très colorés. La fabrication de cerfs-volants, la découverte du monde des abeilles, la création de citrouilles ou encore celle des chapeaux de sorcière permettent à chacun de laisser libre cours à sa créativité !

• **Mercredi thématique : focus sur l'espace.** Les enfants sont partis à la découverte de l'infiniment grand… et quel décollage ! Nos astronautes en herbe observent, analysent, recherchent et explorent les confins du cosmos pour tenter d'en comprendre les mystères et le fonctionnement. Car c'est en vulgarisant les sciences et en les rendant accessibles que l'on apprend à mieux comprendre notre environnement, qu'il soit proche… ou situé à des années-lumière !

L'aventure ne s'arrête pas là. Lors de leur prochaine mission, nos jeunes scientifiques mettront leur créativité à profit pour réaliser une fresque géante, véritable empreinte de leur exploration spatiale, afin d'inscrire dans le temps leur curiosité et leur envie de savoir.



Peut-être un futur astronaute ?



À la découverte de l'infini avec le grand oiseau blanc ! – © Vile d'Aubière.

Aubière - Douze nouveaux élus au conseil municipal des enfants



Les jeunes conseillers avec le maire.

Le 15 octobre, les urnes ont parlé ! Près de 120 élèves de CM1 issus des trois écoles élémentaires aubiéroises se sont mobilisés tout au long de la journée pour élire leurs futurs représentants au conseil municipal des enfants (CME) pour le mandat 2026-2028.

Ont été élus : École Beaudonnat : Adèle Caissac, Mohamed Bouzid, Azra Kisabocaz, Rayan Jemaa. École Veringétorix : Lila Janicot-Laplanche, Loan Dias Da Fonseca, Madeleine Moulinou, Julien Cabecas. École Saint-Joseph : Alkcde Gouttebel, Oscar Bussiere Castilla, Justine Fernandes, Ali Ddebbab.

La proclamation des résultats s'est tenue dans une ambiance pleine d'émotion et de fierté ! Douze nouveaux jeunes conseillers intègrent ainsi l'assemblée pour un mandat de deux ans. Ils viendront rejoindre les 12 conseillers élus l'an dernier pour former une équipe au complet de 24 enfants engagés au service de leur commune !

Un grand bravo à tous les candidats pour leur implication et toutes nos félicitations aux nouveaux élus ! Prochaines étapes pour nos jeunes conseillers : 4 novembre : journée d'intégration pour apprendre à travailler ensemble. Début décembre : installation officielle en mairie pour lancer le mandat.



Aubière - Dimanche, jour du grand marché !

Pour vos courses locales, votre marché hebdomadaire vous attend le matin ! Venez faire le plein de fraîcheur et soutenir les producteurs, agriculteurs et artisans locaux en circuit court : fruits et légumes de saison, pains, miels et fromages, viandes et charcuterie, artisanat, vêtements et accessoires...

Au-delà des paniers bien remplis, c'est l'occasion idéale pour échanger, sentir, goûter et partager un moment convivial en cœur de ville. N'oubliez pas vos cabas et bon dimanche à tous. De nombreux commerces de proximité sont également ouverts le dimanche matin. Parkings à proximité : Saint-Verny, Europe, Cosec et Musée de la vigne et du vin.



Aubière - L'Asca labellisée « Vignobles & Découvertes »

La plaque, symbole de l'appartenance au réseau « Vignobles et Découvertes » de l'*Association de sauvegarde des caves d'Aubière* (Asca), a été remise le 7 octobre, avec beaucoup de solennité.

C'est en effet au cours du Sommet de l'élevage, sur le stand du conseil départemental, en présence de nombreux élus et représentants de fédérations et associations amateurs et professionnels œuvrant dans le monde de l'œnotourisme, que la cérémonie était organisée.

Ce label, créé en 2009, est décerné en reconnaissance des travaux de sauvegarde et de mise en valeur d'un site patrimonial, ainsi que pour les nombreuses manifestations et visites qui y sont par les bénévoles, organisées tout au long de l'année.

Cette démarche entamée en 2025 permet une mise en lumière et une promotion de niveau national du patrimoine viticole des caves d'Aubière. Le site et la commune étant déjà reconnus par le label « Pays d'Art et d'Histoire », c'est avec



© Asca

honneur et le sentiment d'une grande fierté que l'association aubièroise, en présence de son président, Thierry Dravers, reçoit aujourd'hui cette nouvelle distinction.

Saint-Genès-Champanelle - Quand Fontfreyde voit la vie en rose, samedi soir

Troisième année consécutive de « Fontfreyde en rose » et troisième action solidaire avec Octobre Rose réussie ! Une grande fierté pour le comité Fêtes et Traditions du village ! Bénévoles très impliqués pour accueillir la foule de visiteurs, pour flécher de rose un chemin de découverte à travers les ruelles, pour décorer avec beaucoup de goût les différents lieux patrimoniaux du village, notamment l'illumination de l'église, lieu emblématique du village, pour proposer une buvette et des objets roses, pour recueillir des dons.

La météo peu favorable n'a pas empêché l'excellent déroulé de la soirée, Fontfreyde en Rose. La magie et l'esprit solidaire des habitants de la commune et même des environs ont comblé cette soirée d'un fort témoignage de générosité, de bonne humeur, du plaisir d'être ensemble.

Cet évènement solidaire a fait suite à la soirée de l'association *Afterwork*, « oktoberfest » de la veille, qui elle aussi, partagera les bénéfices de la manifestation autour de bières allemandes et de bretzels, avec Octobre Rose, afin de soutenir les recherches et la sensibilisation au cancer du sein.



Un groupe de jeunes, en admiration devant l'église de Fontfreyde en rose – © Béatrice Boudet.

Aubière

Halloween autrement. Le samedi 31 octobre, laissez-vous happer par l'atmosphère intrigante et plongez au cœur des sortilèges à Aubière !

La ville vous invite à une veillée exceptionnelle sur les traces de la « sorcière sans nom », avec une déambulation féerique et mystérieuse à travers les rues du centre-bourg (rue de la Treille, place du Roudet, rue de la République, impasse Gambetta).

Une soirée immersive pleine de rires, de surprises et de frissons pour petits et grands avec deux partenaires : l'association *6 trouilles*, qui métamorphosera comme chaque année l'impasse Gambetta en une véritable « effroyable impasse d'un jour » et la FCPE, qui sera présente pour vous réchauffer avec une petite buvette conviviale.

Osez vivre l'expérience… Venez déguisés, en famille ou entre amis !

Pratique : animation samedi 31 octobre, à partir de 18h. Rendez-vous au parc Franck-Bayle. Animation gratuite et ouverte à tous. On vous attend nombreux pour frissonner ensemble !

En préambule des festivités : rendez-vous dimanche 25 octobre, de 10h à 12h, sur le marché pour un avant-goût joyeux ! En présence du CME, venez profiter de : stand maquillage, activités manuelles et création de masques, distribution de bonbons pour les gourmands !

Lempdes - Le sénateur Boyer à l'écoute des maires du Puy-de-Dôme



Près de 120 maires et élus municipaux se sont réunis le 16 octobre à La 2Deuche, à Lempdes, à l'invitation du sénateur Boyer, pour un temps d'échange consacré aux préoccupations des communes.
Sécurité et protection des élus, installations illicites des gens du voyage, financements des projets locaux (DETR et FDVA), loi Montagne, urbanisme, cartes scolaires, eau et assainissement : de nombreux sujets concrets ont été abordés au cours de cette rencontre annuelle.

« Écouter les maires, c'est partir des réalités du terrain pour faire avancer les réponses publiques. » Fidèle à cette démarche de proximité, le sénateur Boyer entend relayer au Sénat les attentes des élus locaux et défendre des solutions adaptées aux besoins des territoires.
Il remercie l'ensemble des participants pour leur présence, la qualité des échanges et leur engagement quotidien au service des communes et habitants du Puy-de-Dôme.

Gerzat - Concert « Sounds of Gospel »

Dans le cadre de la nouvelle saison culturelle, le Théâtre Cornillon, place de Verdun à Gerzat, accueille *Sounds of Gospel*, samedi 24 octobre à 20h30.
Sounds of Gospel est le groupe de Clermont-Ferrand qui insuffle un vent de fraîcheur au gospel. À travers une audacieuse fusion de New Gospel, Funk, Soul et Néo Soul, ce chœur de 40 choristes offre une expérience musicale unique et mémorable. Chaque performance est une invitation à découvrir des rythmes entraînants et des mélodies envoûtantes.
Laissez-vous porter par l'énergie contagieuse de ce spectacle vibrant. Fondé en 2011, le groupe a continué à évoluer et à explorer de nouveaux horizons musicaux, offrant un son unique et frais au gospel traditionnel. Son approche novatrice se reflète dans son répertoire et dans ses concerts.
Sounds of Gospel interprète des chansons originales, spécialement créées pour lui, qui ajoutent une dimension unique et inimitable à son répertoire. Le groupe propose un regard neuf sur le gospel, qui rend hommage aux racines tout en proposant de nouveaux arrangements, styles et sons. Il présente également des réinterprétations de classiques du gospel comme « Oh Happy Day » ou « Climbing higher the mountain », mais aussi de titres plus récents comme ceux de Kirk Franklin ou Emmanuel Djob.
Informations : TP : 15 €, réduit 9 €, moins de 12 ans : 5 €. Réservation en ligne sur https://www.vostickets.net/billet?ID=GERZAT&SPC=34912. Informations par courriel à spectacle@ville-gerzat.fr.



« Sounds of Gospel » – © Ville de Gerzat.

Gerzat

Exposition « Côté – Mairie ». Du 28 octobre au 4 décembre dans le hall de l'hôtel de ville, « Le voyageur du temps » (photographies).
Sillonnant les villes de France et d'Europe, le « voyageur du temps » met en lumière des lieux abandonnés à travers des photographies. Il explore ces maisons, manoirs, châteaux ou véhicules oubliés de tous dans un seul but : sauvegarder la mémoire de ces véritables capsules temporelles et faire revivre la vie qu'il y a pu avoir autrefois entre ces murs. Afin d'immortaliser ces vestiges du passé, le « voyageur du temps » a choisi de mettre en scène les objets trouvés sur place afin de leur redonner une âme et d'observer comment la Nature qui, quoi qu'il advienne, reprendra toujours le dessus.
Exposition ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Entrée libre et gratuit.
Vernissage le mercredi 28 octobre à 18h30 en présence de l'artiste.

Paroisse Saint-Ephrem de la Serre

Messes. Samedi 24 octobre à 18h à La Roche-Blanche. Dimanche 25 à 10h30 à Saint-Amant-Tallende ; à 11h à Saulzet-le-Froid.

Messes de semaine. Mardi 27 à Saint-Amant-Tallende à 18h30. Jeudi 29 à Jussat à 18h30.

Fête de la Toussaint. Samedi 31 à La Roche-Blanche. Dimanche 1er novembre à 10h30 à Saint-Amant-Tallende ; à 11h à Aydat.

Contact. Maison paroissiale, 1, rue des Pénitents à Saint-Amant-Tallende. Rens. 04.73.39.38.03 ou paroisseephrem@gmail.com. Internet : paroisse saintephremdelaserre.fr.

Chanonat - Un notable chanonatois injustement oublié

Ici même, ce journal a relaté, bien souvent, le parcours de personnages illustres ayant grandement contribué à la notoriété de Chanonat.
Il y a peu, l'association *Culture et Patrimoine* a pris une heureuse initiative : celle de rééditer l'ouvrage du Chanonatois François-Régis Planeix, « Notre-Dame de l'Arbre » qui fut publié en 1897. Cet ouvrage est consultable en mairie.
Cet événement est l'occasion d'évoquer brièvement l'itinéraire de cet ecclésiastique, doublé d'un écrivain. Homme de lettres incontestablement, puisque l'abbé Planeix était membre de l'Académie des Sciences, Belles lettres et des Arts de Clermont-Ferrand. Il publia de très nombreux ouvrages, principalement à caractère religieux. Son livre sur Notre-Dame de l'Arbre nous fournit une mine de renseignements sur l'histoire du village. Jusqu'aux années 1960, un important pèlerinage, se déroulant le 4e dimanche de septembre, concomitant avec la fête patronale, honorait Marie, sous le vocable de Notre-Dame de l'Arbre. Les plus anciens en gardent encore un souvenir ému, tout spécialement les anciens enfants de chœur, qui sont nombreux…
François-Régis est né le 11 juin 1864 à Chanonat. Fils de Jean Planeix, agriculteur âgé de 45 ans et de Marie Prondines, 29 ans, le couple habitait très vraisemblablement la rue actuellement nommée rue du Fossé. François-Régis avait un frère, Pierre, né en 1866, lequel demeurait à Chanonat. L'abbé Planeix, curé de Saint-Genès des Carmes, chanoine honoraire, est décédé à Clermont-Ferrand le 16 août 1910. Il repose dans l'ancien cimetière de Chanonat avec ses parents. Son père Jean est décédé le 6 mai 1882 et sa mère Marie le 23 mai 1908.
Élève particulièrement doué au petit séminaire, il fit de brillantes études qui le menèrent jusqu'à l'ordination sacerdotale.
Orateur né, à la prestance naturelle, le prêtre avait un talent évident pour l'éloquence, ce qui en fit un prédicateur recherché au sein du diocèse de Clermont.
Un jour, la commune devrait honorer sa mémoire en lui attribuant un nom de rue. Un hommage mérité pour cet enfant du pays qui valorisa si hautement le village.



L'abbé Planeix repose dans l'ancien cimetière de Chanonat (sépulture située, au centre, adossée au mur ouest).



Route Notre-Dame de l'Arbre, la dernière maison propriétaire de la famille Planeix, laquelle gérait un commerce au Mont-Dore (ex-maison Greffier, aujourd'hui Mestres).

Chanonat

Messe du samedi soir. Le 24 octobre à 18h en l'église Saint-Étienne de Chanonat. On fêtera les Crépin (le patron des cordonniers), Florentine et Magloire.

Vacances de la Toussaint. Elles se terminent le vendredi 30 octobre. La reprise des cours a lieu le lundi 2 novembre dans l'ensemble des académies.

Décès. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 74 ans, de M. André Fayolle. Ses obsèques religieuses ont été célébrées le 9 octobre en l'église de Brousse.
Après avoir habité, avec sa première épouse rue du Soleil-Levant, Dédé, doté d'une très grande amabilité, habitait rue Derrière-les-Murs, soit l'ancienne maison Jaubourg.
Nous assurons son épouse Sabine, ainsi que toute sa famille et ses proches de notre compassion ainsi que de notre prière fervente.

Conseil municipal. Le dernier conseil a eu lieu ce 13 octobre. Parmi les sujets abordés : la reprise de la copie du rafraîchissement de l'école élémentaire. Et tant qu'il en est encore temps… 4 solutions ont été proposées. À l'unanimité c'est la solution 4, PAC air/air, qui a été adoptée. Celle-ci implique une régulation individuelle et une maîtrise de la température par classe, consignée à 26 °C. Ce système est indépendant de la CTA. Avec possibilité de couper le système lors des périodes de canicule afin d'en éviter une utilisation abusive. Il s'agit d'une plus-value estimée à 54 000 € TTC et d'un coût d'entretien annuel de 600 €.
Il a été également acté l'implantation de deux arbres, place Delille. Nous nous en réjouissons grandement.
Les deux derniers conseils municipaux de cette année sont programmés les 3 novembre et 14 décembre.

À la bonne heure. Le passage à l'heure d'hiver est imminent. Dans la nuit de ce samedi 24 à dimanche 25, à 3h du matin, il ne sera en fait que 2h. Ce qui signifie concrètement que nous pourrons bénéficier d'une heure supplémentaire de sommeil afin d'agrémenter notre dimanche automnal. Par conséquent, dès ce samedi soir, on retarde nos pendules… d'une heure.

Une pensée pour la route. « L'univers est plus riche depuis que Mozart y a séjourné ». Antoine Blondin (1922-1991), romancier et journaliste Quat'saisons. 1976.

Cournols

Fêtes de la Toussaint. Dimanche 1er novembre, rendez-vous au cimetière à 12h pour un temps de prière et de bénédiction des tombes.

Mond'Arverne Communauté - Inauguration des nouveaux locaux du CIAS

Le 9 octobre, Antoine Desforges, président de Mond'Arverne Communauté et du CIAS, a inauguré les nouveaux locaux du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) situés sur le site de Montcervier à Vic-le-Comte. Un cap structurant pour la collectivité, qui s'affirme aujourd'hui comme un territoire pionnier dans le Puy-de-Dôme en matière de prise en charge du grand âge et du maintien à domicile.
Réalisé pour un montant de près de 330 000 €, ce nouvel espace de plus de 385 m² marque une étape clé dans le renforcement de l'action sociale de proximité et préfigure le futur Service autonomie aide et soins (SAAS) prévu pour début 2027.
L'événement s'est déroulé en présence de nombreux partenaires institutionnels, notamment Grégory Dole, directeur départemental de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Fabien Besseyre, vice-président du conseil départemental du Puy-de-Dôme en charge des personnes âgées, Jeanne Espinasse, conseillère départementale, Martine Tyssandier, vice-présidente déléguée aux solidarités, ainsi que des maires, élus communaux et professionnels du territoire.



Un outil moderne, fonctionnel et à taille humaine

Pensés pour améliorer à la fois la qualité d'accueil des usagers et les conditions de travail des professionnels, ces 385 m² entièrement réhabilités intègrent : des espaces de transmission et de confidentialité pour les familles ; un bureau dédié à l'équipe pluridisciplinaire et un pôle réservé à l'Équipe spécialisée Alzheimer (ESA) ; des équipements techniques et numériques modernisés pour optimiser la coordination interservices.

Répondre au défi démographique local

Dans un territoire où les plus de 75 ans ont progressé de 32 % en dix ans (contre 12 % au niveau national) et où près d'un habitant sur trois a plus de 65 ans, le CIAS représente un pilier du quotidien : 80 professionnels engagés ; plus de 550 personnes accompagnées au quotidien (aide à domicile, soins, portage de repas, accompagnement du handicap, équipe Alzheimer) ; plus de 335 000 kilomètres parcourus chaque année à travers les 27 communes du territoire.
À l'occasion de l'inauguration, une exposition photographique poignante a mis en lumière ces professionnels du domicile, rappelant la dimension profondément humaine de leurs missions.



Ce nouvel espace de plus de 385 m² marque une étape clé dans le renforcement de l'action sociale de proximité et préfigure le futur Service autonomie aide et soins (SAAS) prévu pour début 2027 – © Mond'Arverne Communauté.

Cap sur 2027 : vers un guichet unique de l'autonomie (SAAS)

Cette inauguration prépare l'échéance du 1er janvier 2027, date à laquelle le *CIAS* portera sur l'ensemble de son territoire un Service autonomie aide et soins (SAAS) intégré, suite à la reprise de l'activité du SSIAD de l'Ehpad Le Montel. L'ambition : décloisonner l'aide et le soin pour proposer aux habitants et à leurs proches aidants un guichet unique, sans rupture dans leur parcours de vie. « Notre responsabilité n'est pas de construire une réponse unique ou uniforme, mais d'offrir un véritable parcours. Permettre à chacun d'avancer en âge sereinement, en restant acteur de sa vie : voilà le sens de notre engagement public », a notamment souligné Antoine Desforges, président de Mond'Arverne Communauté et du CIAS.

Aydat - La commune accueille une nouvelle maire !



Les jeunes élus aydatois, accompagnés de M. le Maire – © mairie d'Aydat.

Ce samedi 17 octobre, la commune a installé son tout premier conseil municipal des jeunes. Quatre candidats se présentaient au poste de jeune maire.
À l'issue du second tour de scrutin, Aëla Taconnais a été élue jeune maire d'Aydat. Elle pourra désormais s'investir dans la vie locale et porter la voix de ses jeunes camarades et amis. En France, un conseil municipal des jeunes est une instance de participation que la commune crée librement pour garantir l'écoute de ses jeunes administrés. Ces jeunes, mineurs et élus pour un à deux ans, sont régulièrement mobilisés pour former des avis, faire des propositions et mener des projets : équipements sportifs ou écoliers, environnement, solidarité, animations. Campagne, vote, débat, travail en commission : c'est une première école de la citoyenneté, en total écho avec le contexte actuel de mobilisation et de demande d'écoute de la jeunesse.
Avec une fierté non feinte, l'équipe municipale d'Aydat a, pour la première fois, déposé des écharpes bleu, blanc, rouge à l'épaule de jeunes citoyens. Les nouveaux élus se sont d'ores et déjà illustrés par leur enthousiasme dans l'implication communale, et l'entrain qu'ils ont fourni à leur candidature laisse à présager de grandes choses. Reste à découvrir les premiers projets de la jeune maire et de son équipe !

Enzo WALRAND

Aydat

Après-midi Halloween à l'espace loisirs. Le 28 octobre de 16h à 18h, l'espace loisirs d'Aydat (3 chemin des Cratères-Égueulés) tiendra une animation sur le thème d'Halloween pour les enfants. Au programme : cocktails, ambiance musicale et confection de masques d'Halloween ! Petits monstres, venez habillés de vos plus effrayants déguisements, et accompagnés d'un parent, pour passer un après-midi à frissonner ! Animation gratuite, inscription recommandée pour l'animation masques (04.73.79.36.59).

Vic-le-Comte - les humains font partie de la biodiversité !

Christian Amblard, directeur de recherche honoraire du Cnrs et docteur d'État en sciences naturelles, membre de nombreuses associations tournées vers l'environnement, était invité par l'*Advep*, pour une conférence au Couvent des Dames intitulée « L'effondrement du vivant : un défi planétaire et local pour la biodiversité ».
En introduction, il a donné des généralités sur la biodiversité notamment sa définition : diversité des êtres vivants dont les êtres humains font partie. La biodiversité évolue dans le temps et dans l'espace où les espèces apparaissent, se développent et disparaissent. Beaucoup d'espèces, même si deux millions sont décrites à ce jour, sont encore méconnues en particulier celles des êtres microscopiques.
Cinq grandes crises d'extinction des espèces ont déjà eu lieu et la sixième se déroule actuellement : elle est très rapide et le taux d'extinction est élevé. On a perdu 78 % de l'effectif des espèces de vertébrés sauvages en 50 ans, 78 % de l'effectif des insectes volants en 30 ans, et 400 millions d'oiseaux en Europe en 30 ans. Le constat est accablant pour la biodiversité agricole avec la perte de 75 % de la diversité des cultures et 30 % des races de bétail au bord de l'extinction. Les causes de destruction sont multiples : destruction des habitats, pollutions, surexploitation des écosystèmes, destruction directe, changements climatiques, invasions biologiques, effet cascade (une extinction en entraîne d'autres). Mais les mesures de protection peuvent être efficaces comme on l'a vu pour la loutre ou les rapaces. En Auvergne, région à la biodiversité riche, beaucoup d'espèces sont cependant menacées comme 369 espèces de plantes, 89 espèces de vertébrés, et les deux tiers des oiseaux nicheurs.
Il a rappelé que la biodiversité est le support indispensable au développement de toutes les sociétés humaines, que l'urgence d'agir est absolue, que les connaissances scientifiques humaines peuvent rendre la transition écologique possible et qu'il faut concilier urgence environnementale et équité sociale. Christian Amblard a donné quelques pistes de changements à opérer : abandonner la différence entre espèces utiles et espèces nuisibles, aller vers l'agroécologie et régénérer les sols, réorienter les modalités de rémunération des agriculteurs…
En conclusion, pour lui, la vraie insécurité est l'insécurité environnementale : la pollution de l'eau tue 9 millions d'enfants chaque année dans le monde !
Parmi la soixantaine de personnes présentes, certaines ont pu poser des questions autour du manger bio, des Amap, de la déforestation, du monde agricole, de la reconnection à la nature… Catherine Fromage, conseillère communautaire de Mond'Arverne Communauté, a annoncé la création d'un atlas de la biodiversité intercommunale après celui fait à Vic-le-Comte pour répertorier les espèces présentes sur le territoire.



Christian Amblard a répondu aux questions après la conférence – © Régine Marliac.

Vic-le-Comte

Concours de belote des Aînés Vicomtois. Dimanche 25 octobre, salle Paulet, à 14h30. Inscription : 10 € par personne. Un lot à chaque participant. Tombola, buvette, pâtisseries.

Théâtre au Trampoline. L'un des principaux objectifs que s'est fixée l'association *Les Amis de la Comté Républicaine* est de promouvoir le travail des auteurs, aussi bien en littérature que dans d'autres domaines artistiques comme le théâtre. C'est pourquoi elle s'est alliée avec l'association *Matières d'Art* pour inviter à Vic-le-Comte une jeune compagnie clermontoise. Marie-Anne Denis, autrice, comédienne et metteure en scène, crée le Navta Théâtre en 2019, écrit et met en scène « Les Instantanés » à partir de témoignages, recueillis essentiellement auprès de mamans à la sortie de l'école, s'écrivent des histoires de vie dans des quartiers et des lieux non dédiés comme une laverie, un appartement, un jardin. La création de l'ensemble des épisodes est prévue pour octobre 2027. Dimanche 25 octobre au Trampoline à 17h, lecture théâtrale du premier épisode des « Instantanés » qui se passe dans une laverie, intitulé « Amicalement vôtre » avec Anne Gaydier et Marielle Coubaillon, 35 minutes, participation libre. Réservation au 06.52.93.48. Contact : marieclaire.ricard@yahoo.fr.

Festiv'Halloween. Samedi 31 octobre, organisée par la municipalité, une soirée d'Halloween endiablée ! Une distribution géante de bonbons pour régaler les mini-sorcières et petits vampires dès 18h sur le parvis de la Mairie. Le Chai se transforme en salle de bal à faire peur... Dragon, potions, grimoires et autres bestioles vous donneront tout de suite le ton de la soirée... Entrez si vous osez à partir de 18h30 avec DJ pour faire danser les petits et grands monstres. Buvette des sorciers et petite restauration monstrueuse, snacks gourmands et potions pour reprendre des forces entre deux danses proposés par *Vic'Initiatives*.

Saint-Maurice-ès-Allier - Les vétérans sur le terrain



L'équipe des vétérans.

Depuis septembre, les vétérans de l'ASSM Saint-Maurice ont rechaussé les crampons pour se retrouver tous les week-ends lors de matchs amicaux. Plus ou moins de réussite dans les rencontres toujours disputées dans un bon état d'esprit.

L'essentiel est de partager un moment de convivialité et de se maintenir en forme pour prendre du plaisir lorsqu'ils jouent.
Retrouvez-les les vendredis soir pour les entraînements et venez encourager l'équipe locale le dimanche matin au stade de Sainte-Marguerite.

Saint-Maurice - L'alambic revient !

Les *Amis du Four* renouent avec la journée alambic et marché de producteurs, artisans et créateurs locaux, le 11 novembre à l'Espace des Chanvres. Au programme, à partir de 9h, ouverture du marché au pied de l'alambic avec animation musicale, tombola et buvette ; à 12h30, repas servi en salle avec soupe aux choux, saucisson, jarret de porc et pommes de terre (avec sauce accompagnante) cuit à l'alambic, fromage, brownie sur crème anglaise et café pour 20 €, 10 € pour les moins de 12 ans. Possibilité de réserver des saucissons de 500 g pour 8 €. Réservation et inscription avant le 8 novembre au 04.73.62.13.73.



© Josiane Pellizzaro

Saint-Maurice-ès-Allier - Une exposition de qualité et de découvertes



La maire se réjouit de l'ouverture sur l'art – © Josiane Pellizzaro.

Ce 17 octobre, l'art s'est installé à la salle du bourg de la commune, dans le cadre de l'exposition présentée par l'Oracle* en partenariat avec la municipalité.
Julien Brunhes, maire de Chanonat et vice-président à la culture, au tourisme et à l'archéologie à Mond'Arverne, Sébastien Chelouche, maire de Pignols, Éric Faye, élu de Mirefleurs, et Martine Varache, première adjointe à La Sauvetat, ont répondu à l'invitation au vernissage pour soutenir la culture de proximité.
Neuf artistes exposant 25 œuvres : Brigitte Vennat galets (oiseaux d'Auvergne rencontrés au cours de randonnée pris en photo et retranscris) ; Jacques Durand aquarelle ; Béatrice Brun aquarelle yupo ; Régine Heinrich ; Françoise Ulrich stylo bille et crayon ; Patricia Durand huile amatrice depuis 5 ans souvenirs d'enfance ; Muriel Salvan-Brugière pastel et acrylique (félicitations du jury pour Soleil Matin d'hiver) ; Claude-Marie Fournier aquarelle : Aurélie Pineau acrylique sur meuble.
Cécile Gilbertas, maire, présente l'exposition de qualité, en lien avec l'Oracle depuis plusieurs années. L'Oracle propose la culture de proximité et la rencontre entre les artistes et les habitants. Et remerciera les élus des communes voisines pour leur présence au vernissage, ainsi que Julien Brunhes pour son investissement à Mond'Arverne Communauté, sans oublier les élus qui l'entourent investis pour cet évènement.
Élodie Pays, adjointe à la culture, remerciera aussi l'Office, les artistes, les élus. Une exposition qui lui tient à cœur, une découverte que l'on n'aurait peut-être pas sans ce procédé… en précisant que l'exposition se tiendra jusqu'au 30 octobre.
À son tour, Bernard Bruneaud, trésorier, présente les artistes et leur travail, explique que l'exposition principale « Regards d'artistes sur l'Auvergne » (existe depuis 26 ans) – « en ce moment, elle est répartie sur 7 communes. Sur 300 œuvres présentées aux sélections, 150 sont retenues, de 50 artistes, dont une partie est à découvrir à Saint-Maurice, qui offre toujours un beau cadre ».
Julien Brunhes salue le travail de l'Oracle depuis 30 ans et son rayonnement sur le territoire… Des amateurs qui peuvent accéder au professionnalisme. Ce moment de culture, de découverte s'est clôturé par le verre de l'amitié.
Exposition salle du bourg. Entrée libre et gratuite, de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Oracle (Office régional d'action culturelle de liaison et d'echanges) propose quatre expositions sur l'année.



Peinture sur galets.



Acrylique sur meuble.

Saint-Dier-d'Auvergne

Comité des fêtes. Le comité des fêtes organise son assemblée générale le vendredi 23 octobre à 20h à la mairie. À l'ordre du jour : rapport moral et financier, projets d'animations, élection du nouveau bureau et questions diverses.

L'association lance également un appel à candidatures pour renouveler les postes suivants : à la présidence, un poste de président(e) et un poste de vice-président(e) ; au secrétariat, un poste de secrétaire et un poste de vice-secrétaire ; à la trésorerie, un poste de trésorier(e) et un poste de vice-trésorier(e). Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée. Contact au 06.87.60.42.66.

Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier

Accueil. À la maison paroissiale Chiara-Luce, 32, rue de Veyre aux Martres-de-Veyre les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h. Tél.04.73.39.91.60. Pour les obsèques, tél. 07.49.45.48.88. Site internet : paroissestromain.fr. E-mail : secretariatsaintromain@orange.fr.

Messes. Samedi 24 octobre, messe de la Saint-Hubert à 16h à l'abbatiale de Manglieu, messe à 18h aux Martres-de-Veyre. Dimanche 25 à 10h30 à Vic-le-Comte.

Toussaint. Messe le samedi 31 octobre à 18h aux Martres-de-Veyre et dimanche 1er novembre à 10h30 à Vic-le-Comte.

Billom Communauté

« L'Exprimante », dispositif de presse à l'ancienne. Dans le cadre de l'exposition « Le Curieux Bureau de Blaise Pascal et son portrait mystérieux », le Pays d'art et d'histoire s'associe au réseau de lecture publique, à la médiathèque de Billom et à *Livre et Lecture* pour vous présenter « L'Exprimante » ! Allez découvrir ce dispositif de presse à l'ancienne à la médiathèque de Billom (gratuit, selon horaires d'ouverture) et obtenez une pensée de Blaise Pascal...
Contact : Billom Communauté, 35 avenue de la Gare 63160 Billom, tél. 04.73.73.43.24 – contact@billomcommunaute.fr.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Habitat - RLV et la Fondation du patrimoine, alliés pour rénover le patrimoine privé

RIOM - Depuis 2024, Riom Limagne et Volcans, avec la Fondation du patrimoine, soutient les propriétaires privés dans la rénovation de leur bâti ayant du cachet patrimonial, comme celui du XVIe siècle situé rue Caisse-d'Epargne. L'occasion, pour tous les acteurs, d'en dresser un bilan satisfaisant.

Valoriser un centre-bourg est un chantier d'envergure. Les propriétaires privés peuvent apporter leur pierre à cet édifice en rénovant leurs immeubles recelant un cachet patrimonial. Riom Limagne et Volcans et la *Fondation du patrimoine* ont conclu un partenariat pour les soutenir dans leurs travaux. Depuis 2024, RLV met à disposition de la fondation une enveloppe financière destinée aux projets de rénovation portés par ces propriétaires privés. Deux ans après sa mise en œuvre, ce sont en tout neuf propriétaires, dont six à Riom, qui ont été ainsi accompagnés dans leurs travaux. « Le bilan est plutôt satisfaisant sachant que l'on a communiqué qu'à partir de début 2025. Le bouche-à-oreille a fonctionné au niveau des propriétaires », analyse Géraldine Dumas, cheffe du projet « Petites villes de demain » à RLV. Concrètement, cet accompagnement consiste en une subvention de 20 % du montant des travaux, avec un plafond à 4 000 €. Elle finance les travaux pour des bâtiments ayant un intérêt patrimonial. « Il s'agit de bâtiments construits avec des matériaux typiques de l'époque de construction et n'ayant pas subi de transformation moderne, comme l'installation de volets roulants ou de menuiserie en PVC », précise-t-elle. Autre condition : les travaux ne doivent porter que sur les parties extérieures visibles de la rue, comme un remplacement des huisseries ou un ravalement de façade.



RLV et la Fondation du patrimoine ont remis le chèque à Sylvie et David O'Connell comme coup de pouce pour le ravalement de la façade de leur immeuble du XVIe siècle.

Une restauration entre passion et challenge

C'est le cas de Sylvie et David O'Connell. Le couple propriétaire d'un bâtiment du XVIe siècle dans le centre riomois a bénéficié de ce coup de pouce financier. « C'était un immeuble qui prenait l'eau à tous les étages, depuis plusieurs décennies. Il a fallu restaurer la façade et refaire intégralement la toiture », se remémore Sylvie O'Connell. C'est par passion que tous les deux se sont aventurés dans cette réhabilitation, après avoir acheté l'immeuble en 2025. « Restaurer un bien historique du XVIe siècle est une belle aventure. Durant les travaux, nous avons découvert une partie de son histoire. Cette demeure a pris une place particulière dans nos vies », poursuit-elle. Une passion qui constitue un vrai défi. « Après le dépôt du permis de construire, l'architecte des bâtiments de France nous a listé toutes les prescriptions que nous devions respecter pour sa restauration, tous les éléments du passé qui devaient être préservés. Ça a été un vrai challenge », raconte la propriétaire. Mercredi 14 octobre, le couple a par ailleurs reçu le chèque de 4 000 € et le label de la *Fondation du patrimoine*.

Un partenariat renouvelé ?

Derrière l'embellissement de ce seul immeuble, c'est tout un quartier qui est ainsi mis en valeur. « L'objectif est d'avoir cet accompagnement de la *Fondation du patrimoine* pour valoriser le patrimoine bâti privé et investir dans les centres-villes de façon un peu ambitieuse et impliquée », commente Géraldine Dumas. Ce dispositif en complète d'autres portés par l'intercommunalité pour soutenir la réhabilitation d'habitats et de logements. « Ça fait partie intégrante du programme local de l'habitat », confirme Stéphane Poncé, vice-président délégué à l'Habitat. « Il va ouvrir sur des projets immobiliers très larges où on touche à la fois à l'environnement, l'économie... » Après deux ans d'existence, ce partenariat touche à sa fin. La question de sa prolongation reste ouverte. « S'il y a une validation politique de poursuivre ce partenariat, on n'a pas d'inquiétude sur le fait qu'il y aura d'autres projets qui seront accompagnés », admet Géraldine Dumas. La balle est dans le camp des élus communautaires. « On va en discuter mais nous avons la volonté de continuer dans cette démarche. Il y a eu plusieurs dossiers qui ont été accompagnés et on pense qu'il y a possibilité de faire plus encore », avance Stéphane Poncé.

Kévin LE GOUGUEC

Paroisse Notre-Dame des Sources au Pays riomois

Horaire des messes. Samedi 24 octobre à 18h30 à Yssac. Dimanche 25 à 9h30 à Volvic et à 11h à Riom Saint-Amable.

Fête de la Toussaint. Samedi 31 à 18h30 à Mozac (fête de tous les saints). **Dimanche 1er novembre** à 9h30 à Volvic et Châtel et à 11h à Riom Notre-Dame du Marthuret. Commémoration des fidèles défunts **lundi 2** à 18h à Riom N.-D. du Marthuret.

Messes en semaine. Vendredi 23 à 17h30 à Châtel. Lundi 26 à 18h à Riom – oratoire (M. P). Mardi 27 à 9h à Mozac (saint Namace, évêque de Clermont). Mercredi 28 à 9h à Riom (saint Simon et saint Jude). Jeudi 29 à 9h à Volvic (saint Genès, martyr). Vendredi 30 à 17h30 à Châtel.

Chapelet. À Châtel-Guyon, tous les vendredis à 16h45 à l'église Sainte-Anne et groupe « la France prie » tous les mercredis à 18h au calvaire. Riom - chapelle du Pré-Bas : tous les lundis à 15h30. Volvic : tous les mercredis à 18h.

Confessions. Chaque vendredi de 16h45 à 17h15 à l'église de Châtel ; chaque samedi de 9h30 à 11h à l'église Notre-Dame du Marthuret à Riom ou sur rendez-vous.

Accueil à la maison paroissiale. Pendant les vacances scolaires, de 9h45 à 11h45, mardi 27, les samedis 24 et 31 octobre, 15, boulevard Desaix à Riom, tél. 04.73.67.10.23 – 06.09.37.55.63. Mail : coordination@ndsources.fr. Site Internet : www.notredamedessources.com. Restons connectés : www.notredamedessources.com. Retrouvez tous les horaires et infos sur le calendrier disponible sur le site de la paroisse et l'appli O Clocher !

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

Riom en bref

Agenda

- **Dimanche 25** à 13h30 et 15h30 au stade Émile-Pons à la Varenne : match Rugby Club Riomois/Clichy organisé par le *Rugby Club Riomois*.
- **Mardi 27** à 15h, Centre historique de Riom : « Riom à travers les âges : balade historique » ; classé secteur sauvegardé en 1967, le centre historique de Riom est aujourd'hui site patrimonial remarquable. Des origines médiévales aux embellissements du XVIIIe siècle, en passant par le faste des apanages, toute l'histoire de la capitale de l'ancienne Auvergne est contée. Tarifs : 6 €, 5 € ou Passeport Patrimoine. Rens. 04.73.38.99.94 ou www.rlv.eu.
- **Mardi 27** à 12h30 : les dessous du patrimoine, 1 route d'Ennezat : « Les anciens abattoirs » : après une découverte de la longue histoire de la boucherie à Riom et l'évocation des différents lieux où elle s'est exercée, suivra une visite des anciens abattoirs remaniés dans les années 1930 et désormais voués à la culture. Tarifs : 4 €, 3 € ou Passeport Patrimoine. Rens. 04.73.38.99.94 ou www.rlv.eu.
- **Vendredi 30** de 15h à 15h45 au Musée Mandet : « Des bonbons ou un sort », visite atelier en famille à partir de 4 ans sur inscription. À l'approche d'Halloween, les fantômes du musée se réveillent. Seras-tu assez courageux pour leur lancer la fameuse question : « Des bonbons ou un sort ! » Tarifs : 6 € pour les adultes, 3 € pour les moins de 18 ans et les étudiants de moins de 25 ans.
- **Vendredi 30 et samedi 31** à 18h, place des Martyrs de la Résistance : « Halloween à la maison d'arrêt » : une visite pour frissonner à la lueur des lampes torches. Tarifs : 4 €, 3 € ou Passeport Patrimoine. Rens. 04.73.38.99.94 ou www.rlv.eu.

Au cinéma Arcadia cette semaine

« Chien bleu » (33 min), « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h30), « Heart of the beast » (1h41), « Le fantôme de l'opéra » (2h14), « Digger » (vo et vf – 2h09), « Garance » (1h55), « La maison de nos rêves » (1h29), « Le roi du game » (1h28), « Les Misérables » (2h56), « Mochy » (1h24), « Ni vue, ni connue » (1h55), « Shaun le mouton : La bêêête d'Halloween » (1h21), « L'île des souvenirs » (1h49), « Moulin » (2h10), « Notre salut » (2h39). Les horaires sont disponibles sur Allociné et sur le site https://www.cinearcadia.fr/.

Chanat-la-Mouteyre

Village d'enfants de La Mouteyre. Le 16 octobre a eu lieu l'inauguration du village d'enfants de La Mouteyre géré par l'association *Alteris*, inauguration à laquelle étaient invités les habitants de La Mouteyre. Un article complet écrit par la rédaction du *Semeur* se trouve en pages 7 Jours.

Aigueperse

Permanence des élus. Samedi 24 octobre, Georges Louzada, deuxième adjoint (en charge du cadre de vie, environnement, écologie, communication et nouvelles technologies), en mairie de 10h à 12h.

Pharmacie de garde. Dimanche 25 octobre, pharmacie Martin à Combronde. Tél. 04.73.97.10.30 de 9h à 19h ; après ces horaires, contacter la Pharmacie Ducher, 1 place Delille à Clermont-Ferrand au 04.73.91.31.77.

Aigueperse - Une nouvelle expo de Jae-Bum Myoung

Depuis le 12 octobre, les œuvres de Jae-Bum Myoung sont accrochées aux cimaises de la salle des Clarisses. Artiste pluri-artistique, son exposition « Points… » explore la ligne comme frontière mouvante entre deux mondes : ligne d'eau, ligne de terre, ligne de respiration. L'artiste déchire le papier aquarelle, le coud, le laisse



L'une des œuvres exposée salle des Clarisses - © Jae-Bum Myoung.

se recomposer dans de nouvelles géographies.
Enfant du Pays du matin calme, Jae-Bum Myoung a grandi à Séoul, entouré de ses parents et de ses sœurs musiciennes. Il a quitté la Corée du sud en 1998 après avoir terminé des études d'art et afin de rencontrer d'autres artistes il pose ses valises en France. Il a appris à parler le français à Vichy, en côtoyant des punks avec leurs chiens, puis à Lyon.
Diplômé de l'École d'art de Grenoble, Jae-Bum a expérimenté plusieurs résidences d'artistes avant de partir en Corée avec sa femme qu'il a rencontrée en 2001 à Grenoble. Désirant aider de jeunes artistes coréens, ils y ont créé une galerie d'art expérimentale à Séoul, puis sont revenus vivre en France dans la famille de son épouse à Servant, dans les Combrailles.
Entre le plaisir de voir grandir et s'occuper de sa fille, ce papa poule est un artiste peintre passionné et talentueux. Il joue avec les matières, compose avec leurs formes et leurs couleurs des méandres artistiques afin de titiller la sensibilité de son public.
Depuis plusieurs années à présent, son talent a séduit bon nombre de ses admirateurs, soit lors d'expositions ou d'installation in-situ, composant ici avec la paille, le sable, la terre, créant là, comme lors de son exposition « Zones » avec des matériaux naturels soulignant un travail basé sur l'ombre recréée, alors que son nom coréen signifie lumière.
« J'essaie d'attraper l'ombre et la lumière. Je suis un chasseur tendu entre deux objets que je ne peux pas prendre. Comme je cherche l'impossible dans le monde réel, je construis des espaces parallèles. J'investis des lieux avec des installations qui fabriquent des mondes oniriques où il est possible de toucher l'intouchable. J'accompagne ces espaces avec des histoires et des contes. Ces textes fabriquent du sens à mes œuvres, ils ouvrent des portes au public pour qu'il puisse rentrer dans les mondes que je construis... », dévoile l'artiste.
Cette fois-ci, « le point », répété et transformé, devient racine, pluie, relief ou constellation. Entre couture et dessin, chaque œuvre tient de la peau et du paysage. L'installation, les grands formats en suspension, le souffle donné aux papiers créent un univers mouvant, presque méditatif. L'exposition interroge ce qui relie et ce qui sépare. Simplement composées de papier



Une de ses installations artistiques - © Jae-Bum Myoung.

aquarelle, de fil et de son imagination débordante offrent des œuvres oniriques qui attire et interpelle. Il sera possible de rencontrer Jae-Bum Myoung à l'occasion du vernissage de cette exposition jeudi 22 octobre à 8h30, salle des Clarisses à la Maison Nord Limagne.
Infos au 04.73.86.89.80.

Maïté MICHEL (CLP)

Thuret - Rassemblement républicain



Les habitants de Thuret et de Sardon autour de leurs élus - © municipalité de Thuret.

Face aux violences et aux dégradations qui ont récemment touché des communes et des institutions, la municipalité de Thuret a souhaité exprimer son attachement aux valeurs de la République et à la préservation de nos services publics.
Les mairies sont des lieux de proximité, d'échange et de service à tous les habitants. Elles doivent pouvoir continuer à remplir leur mission dans le respect et la sérénité.
Dans un esprit de solidarité et d'unité, un rassemblement républicain s'est constitué à Thuret ce lundi 19 octobre à 18h devant la mairie de la commune. Une cinquantaine d'habitants de Thuret et de Sardon, les 1er et 3e adjointes ont lu le texte de l'AMF, avant un temps d'échange ouvert entre les participants. Cette présence collective témoigne d'un attachement fort à nos communes, à celles et à ceux qui les font vivre et aux lieux publics qui appartiennent à tous.
Pour le maire et ses adjoints, une mairie doit rester un lieu de service, de dialogue et de proximité. La préserver, c'est aussi préserver ce qui les lie. Remerciements aux habitantes et habitants de Thuret et de Sardon qui ont répondu présents.

Maïté MICHEL (CLP)

Thuret - Un beau dimanche placé sous le signe du partage

Le dimanche 11 octobre, les aînés ont été invités par la municipalité à se retrouver autour d'un repas convivial, dans une ambiance chaleureuse, ponctuée de sourires, de discussions et de beaux moments partagés.
Pour les élus, ces rendez-vous sont précieux : ils permettent de se retrouver, de prendre le temps d'échanger, de raviver des souvenirs et de profiter tout simplement du plaisir d'être ensemble.
L'équipe municipale adresse un immense merci à toutes les personnes présentes pour leur bonne humeur et leur participation, ainsi qu'à tous les organisateurs et bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette journée une réussite. Grâce à eux, ce repas a été bien plus qu'un simple moment autour d'une table : une belle parenthèse de convivialité



Un très bon moment convivial - © municipalité de Thuret.

et de lien entre les habitants de la commune, un de ces beaux moments qui font battre le cœur de Thuret.

Effiat - Dix-huit classards ont fêté leurs 80 ans



Ce sont dix-huit classards avec leurs conjoints qui ont fêté leurs 80 ans au restaurant Le Relais Fleuri, samedi 10 octobre. Nous leur souhaitons la santé et beaucoup de bonheur.

Thuret

Vente de sapins de Noël. L'APE *Les Petits Écureuils de Thuret* organise sa vente de sapins de Noël, en partenariat avec un fournisseur local. Des sapins Nordmann de différentes tailles sont proposés pour embellir les fêtes. Les commandes sont à retourner avant le 6 novembre et les retraits s'effectueront le 4 décembre à partir de 16h30, au marché de Noël de Thuret. Les bénéfices de cette vente contribueront au financement des projets pédagogiques de l'école. Les bons de commande peuvent être obtenus sur demande par mail à asso.ecureuils@gmail.com ou directement via Messenger sur la page Facebook de l'APE *Les Petits Écureuils de Thuret*.

Réunion associative. Dans le cadre de la constitution de l'association *Femmes d'Honneur d'Auvergne*, le public est cordialement invité à la réunion associative le mercredi 28 octobre à 17h30 dans la salle des Forges, au 1er étage de la mairie. Cette réunion aura pour but la constitution de l'association *Femmes d'honneur d'Auvergne* et l'adoption du projet commémoratif en la mémoire de la comtesse Madeleine de Chazelles. L'association aura pour vocation de rendre hommage à toutes les femmes mortes pour la France ou pour le service de la Nation à travers toutes les guerres dans les communes d'Auvergne. Toutes les personnes intéressées par ce projet sont cordialement invitées à venir grossir les rangs des membres de l'association. Infos complémentaires au 07.61.11.99.75.

Thuret lance son forum de covoiturage. La mairie de Thuret encourage le covoiturage, permettant de diminuer la circulation, les émissions polluantes, et de faire économiser du carburant et des frais de déplacement à chacun. Pour cela, les élus ont mis en place un forum, un outil d'échange simple et accessible sur le site Internet de la commune, sur mobile/tablette et ordinateur. Les élus encouragent leurs administrés à ne pas hésiter à échanger entre eux sur ce nouvel outil pour optimiser leurs trajets et faire un geste pour la planète et leur portefeuille.

Secrétariat de mairie. Jusqu'au 16 novembre, la permanence du lundi a exceptionnellement lieu de 8h30 à 11h30 au lieu de l'après-midi. Les horaires des autres jours de la semaine restent inchangés (mardi et mercredi de 8h30 à 11h30 et jeudi de 13h30 à 17h) et sur rendez-vous en dehors de ces permanences.

Le marché de Noël recherche ses exposants. L'APE *Les Petits Écureuils de Thuret* est à la recherche de créateurs, artisans, producteurs et exposants pour participer à la 3e édition de son marché de Noël qui se déroulera le vendredi 4 décembre de 16h30 à 22h. Emplacement extérieur et gratuit.
Les exposants intéressés peuvent contacter l'association organisatrice par mail à asso.ecureuils@gmail.com.

Aigueperse - L'ACAE en visite dans la baronnie de Mercœur



Le groupe de l'ACAE devant la fontaine de La Godivelle.

Le 11 octobre, une soixantaine d'adhérents de l'*Association culturelle d'Aigueperse et ses environs* ont participé à la sortie d'automne dans la baronnie de Mercœur. S'étendant d'Ardes-sur-Couze jusqu'au Gévaudan, ce territoire dépendait des Bourbon-Montpensier au xv[e] siècle.
Le premier arrêt fut pour l'église de Saint-Gervazy et sa Vierge noire. Volée en 1983 avant de réapparaître dans une vente aux enchères 20 ans plus tard, elle a retrouvé son église depuis 2005. Peu éloigné, les visiteurs ont rejoint l'allée couverte d'Unsac. Ce dolmen, appelé également l'Usteau du Loup est daté de l'âge du bronze et constitue un rare témoignage architectural en Auvergne de cette époque.
L'ACAE a ensuite été accueillie par la première adjointe d'Ardes-sur-Couze, Christine Labeille, chargée de mission des inventaires du patrimoine mobilier du diocèse, dans l'église Saint-Dizaint, pour découvrir tous ses trésors, comme une Pieta du xv[e] siècle, une Charité de saint Martin, une représentation de saint Hubert en bois polychrome et son autel composé d'un tabernacle en bois doré, un retable et une toile peinte devant. Le groupe s'est ensuite dirigé vers la chapelle de la Recluse où est conservé du mobilier provenant de l'ancien couvent des Recollets. De la ville d'Ardes les visiteurs ont pu apercevoir le « Doigt de Mercœur », le reste du château féodal qui domine la ville. La journée s'est poursuivie après le déjeuner avec la découverte des églises de Rentières, située sur un promontoire rocheux et entièrement peinte de décor fleuri, et de La Godivelle, célèbre pour ses représentations des sept péchés capitaux à l'extérieur de son chevet. Lors de cette dernière visite, ils ont pu admirer à l'extérieur la plus grande fontaine du Puy-de-Dôme, qui servait à abreuver les bovins en hiver. Les Aiguepersois ont terminé leur périple d'une journée à Brion, lieu célèbre de la foire aux bestiaux du même nom d'où ils ont pu apercevoir le puy de Sancy !

Aigueperse - Rassemblement citoyen à Gannat pour les élus aiguepersois



Luc Chaput aux côtés de Véronique Pouzadoux - © Vanessa Rollet.

Ce lundi 19 octobre, le maire Luc Chaput entouré d'élus a rejoint la première magistrate de la Ville de Gannat, Véronique Pouzadoux. Aux côtés des élus du territoire, cette dernière a rappelé son soutien aux communes et aux habitants touchés, ainsi qu'aux élus, aux commerçants, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers et aux agents publics. Des agents publics et habitants se sont réunis nombreux sous la pluie, devant l'hôtel de ville de Gannat à l'appel de l'*Association des Maires de France*, pour réaffirmer leur attachement aux valeurs de la République.

Maïté MICHEL (CLP)

CSM - Rénovation de l'habitat : des aides et des permanences gratuites

La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge accompagne les projets de rénovation grâce à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) multisites 2025-2027. Ce dispositif vise à accompagner les propriétaires souhaitant réaliser des travaux dans les centres-bourgs de cinq communes : Blot-l'Église, Combronde, Les Ancizes-Comps, Manzat et Saint-Georges-de-Mons.
Plusieurs types de travaux peuvent être aidés : rénovation globale du logement (toiture, réseaux, sanitaires…), rénovation énergétique (isolation, chauffage, menuiseries…), ravalement de façades ou encore adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap.
Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources fixées par l'Anah, peuvent en bénéficier pour leur résidence principale. Les propriétaires bailleurs sont également éligibles, à condition de louer leur logement comme résidence principale pendant au moins six ans.
Pour informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, le cabinet Urbanis, mandaté par la communauté de communes, tient des permanences gratuites et sans rendez-vous.
Prochaines dates : Combronde (château des Capponi) mardi 3 novembre ; Saint-Georges-de-Mons (mairie) jeudi 19 ; Blot-l'Église (mairie) mardi 1er décembre ; Les Ancizes-Comps (mairie) jeudi 17.
Permanences de 9h30 à 12h. Rens. Urbanis, tél. 04.73.90.00.08 – habitat.csm@urbanis.fr.

Montpensier - 800e anniversaire de la mort du roi Louis VIII

Il y aura bientôt 800 ans, le roi Louis VIII dit Le Lion mourait au château situé sur la butte de Montpensier au retour d'une croisade contre les Albigeois. En partenariat avec l'*Association culturelle d'Aigueperse et de ses environs*, la municipalité de Montpensier avait la volonté de se remémorer ce passage de l'histoire de France en organisant une journée consacrée à Louis VIII.
La journée du dimanche 8 novembre sera donc rythmée à Montpensier par divers temps forts rappelant à notre mémoire le roi, père de Saint Louis, ainsi que l'époque médiévale des chevaliers et châteaux forts. À cette occasion, la commune de Montpensier aura l'honneur de recevoir le comte de Paris, Jean d'Orléans, descendant du roi.
Le programme de la journée est le suivant : 9h, accueil à la mairie avec distribution d'un programme ; 10h, messe à l'église Notre-Dame de Septembre en mémoire de Louis VIII ; 11h, dévoilement d'une stèle à la butte en mémoire du roi ; 12h, apéritif offert par la commune ; 12h30, repas médiéval organisé par le comité des fêtes – inscriptions en mairie par mail (mairie.montpensier@wanadoo.fr) ou au 04.73.63.69.83 (en laissant un message si on ne vous répond pas) – tarifs : habitants de Montpensier 8 €, enfant



4 €, bouteille de vin 5 € ; habitants extérieurs à Montpensier : 12 €, enfant 6 €, bouteille de vin 5 €. À 15h, conférence à l'église par Marie-Adélaïde Nielen, conservatrice en chef aux Archives nationales ; 16h, chants par les enfants de l'école ; 17h, retraite aux flambeaux jusqu'à la butte avec récit théâtralisé de la mort du roi. Toute la journée : animations par Marie de Berry ; expositions à l'église et à l'école

Nadine SCATTOLINI (CLP)

Ennezat - Rassemblement ce lundi midi devant la mairie



Rassemblement devant la mairie – © Maurice Rabourdin.

Ce lundi midi, de nombreux Nazadaires se sont retrouvés devant la mairie. Fabrice Magnet, maire, a pris la parole : « Nous nous rassemblons à la suite des incendies de mairies et de bâtiments publics, ainsi que des pillages de commerces survenus ces derniers jours dans plusieurs communes. Nous voulons exprimer notre solidarité aux maires, aux équipes municipales, aux habitants et aux commerçants touchés. S'attaquer à une mairie, c'est s'en prendre à un lieu qui appartient à tous. C'est s'attaquer au service public, à nos institutions démocratiques et, au-delà, aux libertés de chacun. La liberté de manifester est un droit essentiel. Mais elle ne peut justifier les violences, les dégradations ou les pillages. Ces actes sont inacceptables et doivent être condamnés avec la plus grande fermeté. Je veux également saluer l'engagement des forces de l'ordre, des pompiers et de tous les personnels mobilisés pour protéger la population et faire face à ces événements. Aujourd'hui, notre présence exprime une volonté simple : défendre le respect, le dialogue et les valeurs républicaines. Face aux violences, restons unis et faisons entendre notre attachement à nos communes et à celles et ceux qui les font vivre. Merci à toutes celles et ceux qui étaient présents pour défendre le respect, le dialogue et nos services publics. Merci également aux forces de l'ordre, aux pompiers et aux personnes mobilisés. Restons unis face aux violences ».



Fabrice Magnet, maire, lors de son intervention.

Paroisse Saint-Michel en Limagne

Messes. Samedi 24 octobre à 18h30 à Yssac-la-Tourette. Dimanche 25 à 10h30 à Saint-Beauzire pour Anne-Marie Desseux, Bernard Clément (3e anniversaire), Hélène et Fernand Guilleman et les familles Beyssac-Martin, et à 18h à Thuret.

Prière. Vendredis 23 et 30 octobre à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire, chapelet médité.

Lectures. Mardi 27 à 18h30 à la maison paroissiale, découverte des lectures dominicales.

Informations. La maison paroissiale vous accueille, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h (sauf le 28) et les vendredis de 15h à 18h ou sur rendez-vous. Maison paroissiale, 2 rue des Bordets, 63720 à Ennezat. Tél. 04.73.63.80.30. Mail : secretariatstm@diocese63.fr. Site : https://paroissesaintmichelenlimagnenoire.fr.

Randan

Permanence assistante sociale. La permanence assistante sociale prévue le jeudi 22 octobre est décalée au mercredi 28 à la salle Antonin-Chataing, sise au n° 2 passage ancienne gendarmerie à Randan.

Coupure d'eau. Une coupure d'eau effectuée par la Semerap est prévue le mercredi 28 octobre de 7h30 à 19h dans les hameaux et lieux-dits : Jussat, Les Carteaux, Les Gagnevins.

Maisons MonSenior. MonSenior invite tous les habitants de Randan et des alentours à une journée portes ouvertes le mardi 27 octobre, de 10h à 18h au 29 rue des Varennes à Randan.

Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Messes. Samedi 24 octobre à 18h à Joze. Dimanche 25 à 10h30 à Randan. Lundi 26 à 10h à Maringues.

Mois du Rosaire. Mercredi 28 à 17h, prière du chapelet à Saint-Priest-Bramefant, Vinzelles et Lachaux.

Permanence d'accueil. Les lundi de 10h30 à 12h et samedi de 10h à 12h au presbytère de Maringues, 24 boulevard du Chéry. Site Internet : www.saintnicolasdoreallier.fr. E-mail : paroisse-saint-nicolas@orange.fr. Tél. 04.73.68.71.33.

Ennezat - Le Micro du Collectif : le podcast des jeunes



Pierre-Antoine Rigaud et tous les jeunes du collectif – © Sullivan Moisson.

Un podcast imaginé et réalisé avec les jeunes pour tous les Nazadaires.
* Origine : un projet porté par le Collectif Jeunes d'Ennezat, qui permet aux jeunes de la commune de s'exprimer, de partager leurs idées, leurs centres d'intérêt et de faire découvrir leur territoire.
* Objectif : donner la parole aux jeunes, leur permettre de participer à un projet collectif et de développer leur créativité, leur expression orale et leur implication dans la vie locale.
* Contenu : le podcast propose des rubriques variées mêlant interviews, actualités du collectif et de la commune, micro-trottoirs, humour, horoscope, anecdotes insolites, découverte des animaux et échanges entre générations.
* Fonctionnement : les jeunes participent à la préparation et à l'enregistrement des différentes rubriques, accompagnés dans la réalisation du projet.
* Public : le projet s'adresse aux jeunes d'Ennezat, avec l'envie de faire entendre leur voix et de créer un lien avec les habitants.
* Diffusion : le podcast est destiné à être accessible sur Spotify, afin que les habitants et toute personne intéressée puissent découvrir les réalisations des jeunes.
* L'idée centrale : un podcast imaginé et réalisé avec les jeunes, pour les jeunes, mais aussi pour les habitants d'Ennezat, afin de faire vivre la parole des jeunes et de valoriser leurs initiatives.

Écoutez dès maintenant le premier épisode sur Spotify : https://open.spotify.com/episode/1k2MJT3SQbmIUCCOhoFfOQ?si=jSf1UHSlREmHqhKpyIwTBA.



Interview de Pierre-Antoine Rigaud – © Sullivan Moisson.

Randan - À la recherche du poème perdu

Si à l'automne les feuilles mortes se ramassent à la pelle, pour les bénévoles adhérents des Plumes Gauloises Éditions, les idées n'attendront pas le printemps pour germer. Aimant les traditions bien de chez nous, ils ont soumis à leur première magistrate de la ville leur projet d'organiser à l'occasion des vacances de Toussaint un rallye poétique, une chasse aux rimes tout en s'associant à l'esprit d'Halloween qui souffle désormais sur le côteau randannais.

Une quête intergénérationnelle et ludique

La maire Sandrine Chaneboux-Ferrandon et son conseil municipal l'ayant validé, ils ont, après avoir réfléchi à des supports en rapport, disséminés dans la ville des chauves-souris porteuses d'indices pour retrouver les citrouilles derrière lesquelles sont inscrits des morceaux de rimes d'une strophe d'un poème célèbre.
La mission des petits chasseurs, si ils l'acceptent, sera d'aller à la recherche de ces bribes de vers et de les remettre dans l'ordre afin de reconstituer la strophe et ainsi pouvoir retrouver le nom du poème perdu et celui de son auteur.
« C'est un jeu inter-générationnel, où les parents et les enfants pourront s'associer pour résoudre les énigmes. De plus ludique, il fera découvrir ou redécouvrir les trésors du patrimoine randannais. Grâce à la complicité et à la générosité des bénévoles de l'*Association des parents d'élèves loisirs et culture* qui veulent bien nous accueillir à l'occasion de leur journée d'Halloween qu'ils orchestreront à la salle de l'Ancien Marché le 31 octobre, le temps d'une remise des récompenses à 18h30 que nous offriront aux enfants ayant participé », précise Maïté Michel, la présidente.



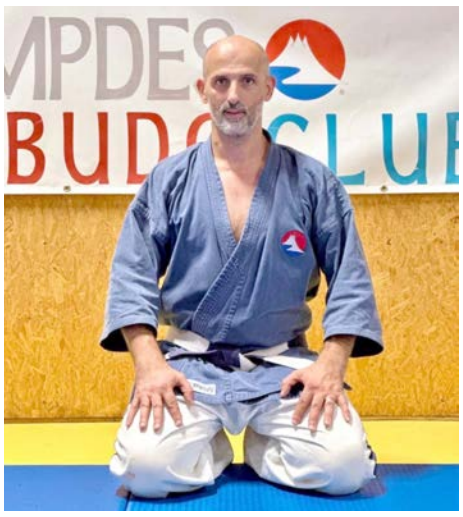
Charlie et Émilie Bontemps ont retrouvé l'une des citrouilles et sa chauve-souris.

Comment participer

Pour participer, il suffit d'inscrire son ou ses enfants par sms au 07.61.11.99.75, en précisant leurs nom et prénom. Si jamais le vent qui est un mécréant jouait un de ses mauvais tours, et emportait des citrouilles ou des chauves-souris, même pas peur, pas de panique le jeu continuera. Chaque participant inscrit par ses parents par sms recevra par messages des charades à résoudre pour avoir les fragments des vers devant composer les rimes et la strophe du poème à retrouver. Bonbons et autres friandises à chacun des participants.

Randan - Après-midi costumée pour les petits et stage de cardio Yoseikan

Mercredi 28 octobre, de 15h à 18h, les animatrices de l'association du *Danza-Club* accueilleront petits monstres adhérents et non adhérents de l'association à la salle des sports. Au programme destiné aux enfants à partir de 5 ans, concours de déguisements et élection du meilleur, danse, jeux divers puis goûter d'Halloween. Tarif : 10 € pour les adhérents, 15 € pour les non-adhérenst. Inscriptions obligatoires au 06.47.38.06.65.
En soirée à 19h pour les adultes, stage de cardio Yoseikan cardio animé par le coach Alberto Lopes. Le cardio Yoseikan est une méthode de remise en forme dynamique issue du Yoseikan Budo, un art martial fondé par Maître Hiroo Mochizuki. C'est une entraînement cardio musculaire en musique qui enchaîne des techniques pieds-poings (mouvements martiaux exécutés dans le vide ou sur cibles) couplées à des exercices de renforcement musculaire au poids du corps (gainage, squats...).
Bon pour la condition physique car cette discipline améliore le système cardio-vasculaire et respiratoire. Il apporte tonicité et affine la silhouette grâce au renforcement musculaire global et le travail du gainage. Mais, il apporte également équilibre et réflexes grâce à une meilleure stimulation de la coordination et de l'agilité. Anti-stress, c'est une excellente activité de défoulement, le tout durant 1h à 1h30, dans cette ambiance conviviale si chère aux membres du *Danza Club*.



Alberto Lopes - © Danza Club.

Maïté MICHEL (CLP)

Tarif : 5 € le cours, ouvert à tous et à toutes, adhérents et non-adhérents du Danza Club. Inscriptions obligatoires au 06.47.38.06.65.

Chavaroux

Nos peines. Le 16 octobre ont eu lieu, en l'église de Chavaroux, les obsèques de Marie-Jeanne Beuf, décédée à l'âge de 75 ans.
Elle était l'aînée des quatre enfants Mouret, avant Christian, Josiane et Alain. Elle vécut son enfance et son adolescence à Chavaroux, au sein d'une famille d'agriculteurs. Après sa scolarité, elle fréquenta l'école ménagère puis travailla en usine pendant quelque temps. Elle rencontra Jean Beuf qui devint son mari et ils fondèrent une belle famille de six enfants. Malheureusement, ils perdirent leur petite Stéphanie dans la première année de sa jeune vie. Plus tard, ils s'installèrent à Égliseneuve-près-Billom, mais demeurent très attachés à Chavaroux. Ils eurent la grande joie d'accueillir neuf petits-enfants, puis trois arrière-petits-enfants. Après le décès de Jean, en 2020, Marie-Jeanne perdit une partie de sa joie de vivre, mais l'amour de sa famille l'aida à surmonter son deuil. En cours d'année, elle fut atteinte par une grave maladie, puis elle termina son parcours terrestre à l'Ehpad de Pionsat.
Une nombreuse assistance avait tenu à lui dire adieu et un bel hommage lui a été rendu par une de ses petites-filles. Elle repose désormais au cimetière de Chavaroux, auprès de son époux et sa petite Stéphanie, pas très loin de ses parents Anatole et Élise. À toute sa famille très éprouvée, dont ses enfants Thierry, Frédéric, David, Jérôme, Florence et leurs conjoints, ses petits-enfants Antoine, Noémie, Audrey, Corentin, Maxime, Mélissa, Léa, Thomas, Benjamin et leurs conjoints, ses trois arrière-petits-enfants, et tous ses proches, nous adressons nos sincères condoléances et nos témoignages de sympathie.

Saint-Priest-Bramefant

Vente de sapins et de chocolats. Comme les années précédentes, l'école publique propose une vente de sapins et de chocolats de Noël Jeff de Bruges pour financer les projets de l'année. Les personnes intéressées pour la vente de sapins pourront téléphoner au : 04.70.59.12.94. Quelques catalogues sont disponibles en mairie pour la commande de chocolats.

Saint-Sylvestre-Pragoulin

Concours de belote. Les adhérents du *Saint-Sylvestre Club* convient les passionnés de belote à leur concours de belote, le samedi 31 octobre à 14h30, à la salle des sports. Inscriptions à partir de 13h30. Les plus chanceux pourront y remporter jambons, épaules, filets mignons, bouteilles de vin pour les derniers. Tarif : 8 € par joueur. Buvette et gourmandises maison sur place. Rens. 06.62.69.60.85, 07.52.63.50.77 ou 06.86.97.16.83.

Saint-Clément-de-Régnat - Un rassemblement citoyen en signe de soutien



Devant la mairie – © municipalité de Saint-Clément-de-Régnat.

À la suite de l'appel de l'*Association des Maires de France* qui proposait aux élus et citoyens qui le souhaitaient de se rassembler afin de protester contre les violences et les dégradations qui ont récemment touché des communes et des institutions, le maire, ses adjointes et conseillers municipaux se sont réunis devant la mairie ce lundi 19 octobre à 12h.
Ce rassemblement était l'occasion d'exprimer leur solidarité envers les communes, les habitants, les commerçants et les agents publics touchés par ces actes, ainsi que leur soutien aux forces de l'ordre et aux services de secours. Face aux violences et aux atteintes aux biens publics, le respect, la solidarité et le vivre-ensemble doivent rester des valeurs communes.

Maïté MICHEL (CLP)

Luzillat - Plusieurs élus présents au rassemblement citoyen

À la demande du président de la communauté de communes et maire de Luzillat Claude Reynaud, plusieurs élus se sont retrouvés autour de la première magistrate de Randan Sandrine Chaneboux-Ferrandon à l'occasion du rassemblement républicain et solidaire en présence du sénateur Éric Gold. Ainsi ce lundi 19 octobre, les maires, élus et représentants des communes de Luzillat, Maringues, Saint-Denis Combarnazat, Saint-André-le-Coq, Bussières-et-Pruns, Saint-Priest-Bramefant, Villeneuve-les-Cerfs, Mons, Bas-et-Lezat et Saint-Sylvestre-Pragoulin se sont joints aux élus et aux Randanais présents venus marquer leur attachement au vivre-ensemble, au respect et à la paix publique.
« Face aux dégradations et aux violences survenues ce week-end, notamment l'incendie de l'hôtel de ville de Limoges, notre communauté



Les élus à Randan – © municipalité de Randan.

s'est rassemblée pour défendre nos mairies, véritables "maisons communes", ainsi que les valeurs de la République.
La municipalité de Randan tient à vous adresser ses plus sincères remerciements. Ensemble, restons unis et solidaires », a déclaré Sandrine Chaneboux-Ferrandon.

M. M. (CLP)

Bas-et-Lezat

Fermeture de la mairie. La mairie sera fermée le jeudi 29 octobre.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram @LESEMEURHEBDO

St-Sylvestre-Pragoulin - 180 gourmands ont découvert saveurs et paysages

Malgré la météo chagrine et les averses, 180 personnes ont participé à la « Marche des Chouettes », ce dimanche 18 octobre.
Dans le cadre de la 20e édition de « Manger bio et local, c'est l'idéal », l'association l'*Atelier*, adhérente à Bio 63 et organisatrice de l'événement, souhaitait faire de cette journée une sortie nature et gourmande. Pari réussi.
Au départ du stade de Saint-Sylvestre-Pragoulin, au total 180 participants ont pu choisir entre quatre parcours de 7, 15, 28 et 35 km. Les ravitaillements gourmands sur tous les parcours ont ravi petits gourmands et grands gourmets.
Un joli succès malgré la pluie persistante pour cette randonnée innovante.



Marcheurs et vététistes fidèles au rendez-vous - © Maïté Michel.

Saint-Clément-de-Régnat

Fermeture de la mairie. La mairie sera fermée au public pour congés du vendredi 23 octobre 14h au dimanche 1er novembre inclus. Réouverture lundi 2 novembre. En cas d'urgence les administrés pourront appeler le : 06.73.83.03.98.

Séances de remobilisation physique. Elles se déroulent tous les jeudis soirs de 17h à 18h à la salle des fêtes de la commune. Animées par Catherine Ussel-Lievain, référente en prévention santé et rééducatrice cognitive, ces séances s'adressent à toutes personnes désireuses de maintenir son autonomie physique. Cette technique permet de remobiliser l'ensemble du corps en prenant soin des articulations, des tendons, des muscles. Elle aborde l'équilibre, la coordination et la dissociation motrice, l'attention et la concentration et bien sûr la mémoire. Chaque séance se termine par une relaxation qui permet d'aborder le « lâcher prise », le calme, la détente physique et psychique. Toutes personnes intéressées sont cordialement invitées à venir découvrir la « remo » à l'occasion d'une séance découverte gratuite jeudi 25 octobre à partir de 17h à la salle des fêtes. Informations auprès de Catherine Ussel-Lievain au 06.83.48.62.07 ou de Colette Dion au 06.44.78.37.69.

Menat - Les « Petits Cœurs menatois » à fond la forme

Toujours avec le même engagement qui est celui d'apporter de l'espoir, du bonheur et du réconfort aux enfants malades ou en situation de handicap, l'association des Petits Cœurs se met en quatre pour collecter des fonds qui leur viendront en aide. Cette première quinzaine d'octobre a été l'occasion pour l'association de participer à deux marchés à Saint-Éloy-les-Mines et un en nocturne à Randan. Leur action a consisté à vendre des enveloppes-surprises à petit prix qui sont toutes gagnantes aussi bien pour l'acheteur que pour les enfants qui vont pouvoir être ainsi aidés.
Une collecte importante a pu être réalisée et va se traduire immédiatement en achat de matériels ou d'installations utiles au réconfort d'un ou plusieurs enfants actuellement en souffrance.
Pour preuve de l'efficacité de la démarche, la petite Luna a reçu son pasd'chichi. Il s'agit d'une prothèse capillaire réalisée par une entreprise vendéenne, Les Pasd'chichi. Cette prothèse est conçue à partir des propres cheveux de la petite Luna et lui permettra, au-delà de l'apparence, de conserver ses habitudes, se laver les cheveux avec son shampoing habituel, les coiffer, les lisser, et donc changer de style à son gré et finalement se sentir bien dans sa peau par des gestes classiques et, finalement, oublier la maladie. Un bel élan de générosité et de solidarité des donateurs que tient à saluer la présidente Monique Palmier, et également le travail sur mesure de l'entreprise Les Pasd'chichi qui a contribué au bonheur de Luna.



Côté pratique : page Facebook : les petits cœurs menatois. Sites Internet : https://lespasdchichi.fr/, https://lespetitscoeursmenatois.jimdofree.com.

Servant - La commune solidaire et unie pour la République



Le rassemblement devant la mairie.

Ce lundi 19 octobre, l'ambiance était empreinte de gravité et de solidarité devant notre mairie. Alors que notre commune de 572 habitants jouit d'un cadre de vie paisible où il fait bon vivre, l'équipe municipale, les membres du conseil municipal des jeunes (CMJ) et près de 70 habitants venus spontanément se sont rassemblés à 18h pour répondre à l'appel national du président de l'*Association des maires de France* (AMF). Face aux violences extrêmes survenues ce week-end dans plusieurs villes de France – marquant les esprits par des attaques directes contre des édifices républicains –, notre village a tenu à faire entendre sa voix et à affirmer son soutien aux élus et citoyens touchés.

Un acte symbolique et intergénérationnel

La présence conjointe des élus, des jeunes conseillers municipaux et de ce formidable élan populaire – rassemblant plus de 10 % de la population du village – a donné un sens tout particulier à cet événement. Dans une petite commune, la mairie est avant tout la maison commune, le lieu du lien social, du civisme et de la proximité. En associant le conseil des jeunes et l'ensemble de la population à cette démarche, la commune réaffirme sa volonté de transmettre les valeurs républicaines et le sens de l'engagement citoyen aux futures générations.
En fin d'intervention, dans un véritable esprit d'ouverture et d'écoute, le maire a invité les habitants présents à prendre librement et paisiblement la parole pour s'exprimer sur le sujet, permettant un moment d'échange sincère et constructif au sein de notre communauté.

Une communauté vivante et unie

À travers ce rassemblement, notre commune a démontré la force de son esprit villageois : un lieu où le respect, la sérénité et le vivre-ensemble ne sont pas de vains mots, mais une réalité partagée au quotidien. Un grand merci à toutes et tous, petits et grands, pour cette belle démonstration de fraternité et d'attachement à notre commune !

Montaigut-en-Combraille - Julien Perrin en concert

Un voyage musical au cœur des émotions ! Julien Perrin vous donne rendez-vous pour un concert au cornet à pistons, dans le cadre exceptionnel de l'église de Montaigut-en-Combraille. Au profit du *Souvenir Français*.
Le *Souvenir Français*, comité des Combrailles, en partenariat avec la mairie de Montaigut-en-Combraille, propose un après-midi musical placé sous le signe du partage et de la découverte.
À travers son instrument, Julien Perrin invite le public à parcourir un répertoire musical riche en émotions. Le cornet à pistons, avec sa sonorité chaleureuse et expressive, sera au cœur de cette représentation. Ce rendez-vous sera également l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'église de Montaigut-en-Combraille, qui accueillera le concert dans un cadre propice à l'écoute et à la contemplation.
La participation est libre et les dons seront reversés au *Souvenir Français*, association engagée dans la préservation de la mémoire et du patrimoine liés aux combattants et aux morts pour la France. Concert le dimanche 1er novembre à 16h à l'église de Montaigut-en-Combraille. Entrée libre au profit du *Souvenir Français*.



Julien Perrin.

Sictom des Combrailles - Suivre le trajet des emballages après le geste de tri



Élus et agents autour du président du Sictom des Combrailles Bernard Bouleau, découvrent les coulisses du centre de tri Trivalo et du pôle de valorisation Vernéa.

Jeudi dernier, élus et agents du Sictom des Combrailles ont pu visiter les deux installations de traitement des déchets du Puy-de-Dôme, le centre de tri Paprec - Trivalo et le pôle multi-filières de valorisation Vernéa à Clermont-Ferrand.
L'objectif de cette journée était de sensibiliser les nouveaux élus du territoire en suivant le parcours des déchets et découvrir le fonctionnement des chaînes de tri et des installations de traitement pour mieux comprendre le « process » du site.
Le parcours pédagogique permet de découvrir de façon ludique et interactive le traitement et la valorisation des déchets.
Une visite enrichissante qui a permis de repartir avec de précieux conseils pour adopter de bonnes pratiques à la maison et réduire son impact sur l'environnement. Les deux installations de traitement ouvrent régulièrement leurs portes à différents publics (scolaires, entreprises, particuliers).
Plus d'infos sur le site https://www.visites-valtom.fr/.

Pays de Saint-Éloy - Le bus France Services bientôt sur les routes



Lors de l'inauguration le 9 octobre.

Plutôt que de demander aux habitants de se déplacer, le service public viendra désormais à leur rencontre. La communauté de communes du Pays de Saint-Éloy a inauguré, le 9 octobre à Pionsat, son bus itinérant France Services, un dispositif innovant destiné à rapprocher les services administratifs des habitants, notamment dans les communes les plus éloignées des structures existantes. « Nous ne voulons pas que la distance ou le numérique empêche les habitants d'accéder à leurs droits et aux services dont ils ont besoin », a souligné Jérôme Gaumet, le président de la communauté de communes, lors de son discours.
Le territoire dispose déjà de deux espaces France Services, à Saint-Éloy-les-Mines et Saint-Gervais-d'Auvergne, gérés respectivement par le conseil départemental et la mairie de Saint-Gervais. Mais ces structures ne sont pas toujours facilement accessibles à tous. Difficultés de déplacement, éloignement géographique ou maîtrise insuffisante des outils numériques peuvent compliquer certaines démarches du quotidien.

Un projet porté sur plusieurs années

L'idée de ce bureau mobile a émergé en 2022, dans la continuité du déploiement des conseillers numériques engagé en 2021 avec l'appui de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Sylvain Durin, vice-président à la culture lors du précédent mandat, a porté le projet, initié sous la présidence de Laurent Dumas. À ses côtés, Clara, conseillère numérique, a largement contribué à son lancement, notamment en participant au montage des dossiers de subvention nécessaires à son financement. Inscrit au Contrat territorial de développement durable en 2024, puis validé en 2025, le projet a mûri sur plusieurs années et traversé le renouvellement de l'exécutif communautaire en avril dernier.
L'acquisition et l'aménagement du bus représentent un investissement de 129 600 €.

Un investissement de près de 130 000 €

Le projet bénéficie de plusieurs soutiens financiers : 35 916 € sont apportés par le programme européen Leader pour l'aménagement du véhicule, tandis que le Contrat territorial de développement durable contribue à hauteur de 50 483 € pour l'achat et une partie de l'aménagement. La communauté de communes du Pays de Saint-Éloy finance les 43 200 € restants sur ses fonds propres. Le fonctionnement du service bénéficie également d'une subvention annuelle de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Sept communes concernées dans un premier temps

À partir du 1er décembre, le bus France Services assurera des permanences itinérantes du lundi au vendredi, avec une organisation destinée à couvrir progressivement les différents secteurs du territoire. Parmi les premières communes qui l'accueilleront figurent Charensat, Saint-Priest-des-Champs, Servant, Lapeyrouse, Saint-Maurice-près-Pionsat, Menat et Montaigut-en-Combraille. Pionsat bénéficiera d'une permanence régulière le vendredi matin.
À bord, les habitants pourront être accueillis, renseignés et accompagnés dans leurs démarches administratives ou leurs usages du numérique. Retraite, assurance maladie, prestations familiales, impôts ou titres administratifs : le dispositif doit permettre d'obtenir une première aide et d'être orienté vers le bon interlocuteur.L'objectif est de compléter les services déjà présents sur le territoire en proposant un accompagnement de proximité, accessible notamment aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer ou effectuer leurs démarches en ligne.
Pour connaître les dates des différentes permanences, nous vous invitons à vous rapprocher des mairies des communes concernées.

Paroisse Sainte-Marie en Combrailles

Horaire des messes et événements. Vendredi 23 octobre à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 18h, pas de messe. **Samedi 24** à 11h, baptême de Tiago Philippe à Biollet ; à 18h30, messe à Saint-Maurice. **Dimanche 25** à 9h à Menat et 11h à Saint-Gervais. À noter : après les fêtes de Toussaint, les messes anticipées du samedi seront à 17h30 jusqu'à Pâques (horaire d'hiver). **Mardi 27** à 17h15, bénédiction au cimetière de Durmignat (PV) ; à 18h, messe à Durmignat. **Mercredi 28** à 17h15, bénédiction au cimetière de Teilhet (PV) ; à 18h, messe à Teilhet. **Jeudi 29** à 15h30, bénédiction du cimetière de Gouttières (XD) ; à 16h30, bénédiction du cimetière de Saint-Julien (XD) ; à 17h30, bénédiction du cimetière d'Espinasse (XD) ; à 18h30, messe à Espinasse. **Vendredi 30** à 17h15, bénédiction du cimetière de Virlet (PV) ; à 18h, messe à Virlet. **Samedi 31** à 11h, bénédiction du cimetière du Quartier. (PV) ; à 12h, bénédiction du cimetière de Sauret-Besserve (PV) ; à 14h30, bénédiction du cimetière de Neuf-Église. (PV) ; à 15h, bénédiction du cimetière de Menat (PV) et du cimetière de La Cellette (JMG) ; à 16h, messe de Toussaint à Pionsat ; à 17h15, bénédiction du cimetière de Pionsat (JMG) ; à 17h30, bénédiction du cimetière de Saint-Éloy (RO) ; à 18h30, messe à Saint-Éloy-les-Mines. **Dimanche 1er novembre** à 9h à Saint-Gervais-d'Auvergne ; à 10h, bénédiction du cimetière de Roche-d'Agoux (MD) ; à 10h30, bénédiction du cimetière de Saint-Gervais (RO) ; à 11h, messe à Servant ; à 12h15 ; Bénédiction du cimetière de Servant (PV) ; à 14h30, bénédiction du cimetière de La Crouzille (RO) ; à 15h, messe à Charensat et bénédiction du cimetière de Saint-Maigner (JMG) ; à 15h30, bénédiction du cimetière d'Ars-les-Favets (RO) ; à 16h15, bénédiction du cimetière de Charensat (PV) ; à 16h30, bénédiction du cimetière de Buxiéres-sous-Montaigut (RO). **Lundi 2** à 10h30, messe à Montaigut ; à 11h30, bénédiction du cimetière de Montaigut (PV) ; à 15h, bénédiction du cimetière de Saint-Hilaire (MD) ; à 15h30, bénédiction du cimetière de Saint-Maurice (PV) ; à 16h30, messe à Saint-Maurice. **Mardi 3** à 16h30, bénédiction du cimetière de Youx (RO) ; à 18h, messe à Montjoie. (Sous réserve de modification).

Pionsat - Catherine Bourdier quitte la mairie après 43 ans au secrétariat

Une cérémonie était organisée dernièrement à la salle l'Arobase en l'honneur de Catherine Bourdier, qui a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 43 années au secrétariat de mairie. Embauchée le 1er janvier 1983, Catherine Bourdier aura travaillé au service de la population et des associations avec trois maires successifs jusqu'au 30 septembre dernier.
Dans son discours, Jérôme Gaumet, maire de Pionsat, a retracé la carrière de Catherine et rappelé quelques souvenirs et anecdotes qui ont jalonné quatre décennies au secrétariat.
Après la remise de quelques cadeaux, offerts par la municipalité, ses collègues, anciens collègues et élus, la cérémonie s'est poursuivie autour d'un buffet préparé par les élus. Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.



Saint-Priest-des-Champs - Précieux succès pour l'équipe première

Après avoir fait jeu égal avec Pontgibaud/Saint-Ours pendant 40 minutes, l'équipe réserve de la JSSP s'incline lourdement 5 à 1, Raphaël Gourdy sauvant l'honneur pour Saint-Priest sur une frappe de la tête. Ensuite c'est l'équipe première qui affronte Le Cendre B. Pourtant privés de nombreux titulaires, les joueurs du coach Simon Gillig dominent sans partage les débats pendant la première période de jeu ; et c'est ainsi qu'à la 38e minute Baptiste Machado inscrit le premier but de la partie sur coup de pied arrêté. Le retour des vestiaires voit Le Cendre réduire la marque sur un penalty peu évident.
Ensuite le jeu de Saint-Priest se délite, ce qui permet au Cendre de reprendre du poil de la bête. Mais peu à peu, les joueurs de la JSSP retrouvent leurs automatismes de début de match, et Baptiste Machado double la mise à la 53e minute, suivi par Léo Mourlon, entré en jeu en seconde période. Avec se succès 3 à 1, Saint-Priest se retrouve dans la première partie de tableau de sa poule.



L'équipe victorieuse du Cendre.

L'équipe féminine ramène un bon match nul 2 à 2 de Villossanges contre Charmonvillo.
Agenda : samedi 24 octobre, l'équipe 1 jouera à Cébazat à 20h, et dimanche 25 la réserve ira à Cisternes à 15h. Les féminines joueront le 8 novembre à 15h à Cisternes également.

Gouttières - Une messe en l'honneur de Notre-Dame des Blés

Comme le veut la tradition, Notre-Dame des Blés à Montagard (Gouttières) est honorée en octobre. C'est le 11, 67 ans après l'inauguration de la chapelle, que les fidèles se sont réunis à l'église, car la météo ne permettait pas la célébration au pied de la chapelle.
Le Père Vallent a officié et la messe a été animée par la chorale dans une église remplie pour honorer sa sainte patronne. À cette occasion, l'association *Les Amis de la chapelle de Montagard* a adressé un grand Merci à l'*Assoc'Pikante*, ancien club des jeunes de Gouttières, pour son généreux don à la chapelle, à l'occasion de sa dissolution. « Nous les remercions sincèrement pour cette belle pensée et pour avoir choisi de soutenir ce lieu propice à la méditation et au ressourcement personnel : à ce havre de paix, patrimoine de leur commune. »
Grâce à la protection de Notre-Dame des Blés sur les récoltes et en lien avec le blé, la farine, le pain, à l'issue de la messe, l'association *Les Chats Co'pains* a distribué du pain cuit au feu de bois.
La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié avec un timide rayon de soleil.



Charensat

Messe de la Toussaint. Elle aura lieu le dimanche 1er novembre à 15h (jour de la Toussaint). Vous pouvez signaler vos intentions de messe à Laetitia Blondel au 07.84.18.97.19.

Marche des sorcières - 10e édition. L'association *Animations aux Mésanges Bleues* organise sa traditionnelle marche des sorcières le samedi 31 octobre. Départ à la maison de retraite, et retour à la salle des fêtes pour la collation. Inscriptions et départ de 17h à 19h30 (limitées à 800 personnes). Tarifs : 5 € (3 € pour les moins de 12 ans). Circuit de 6 km environ, buvette à mi-parcours. Prévoir gilet jaune, lampe (et bottes selon le temps). Annulation possible selon la météo (voir page Facebook).

Noël se prépare à Charensat. À Charensat, les habitants sont invités à se mobiliser pour préparer les décorations qui viendront embellir le village à l'approche des fêtes de fin d'année. Dans un esprit de partage et de bonne humeur, des ateliers créatifs sont proposés à toutes les personnes souhaitant donner un peu de leur temps et participer à cette initiative collective. Après la confection des décors d'Halloween pour la marche des sorcières, qui a connu un vif succès, un grand merci aux participants, place à la magie de Noël ! Les ateliers se poursuivent les 2, 12, 20 et 23 novembre, de 18h à 20h, dans la salle de réunion située à l'étage de la salle des fêtes. Ces rendez-vous permettront de réaliser ensemble des décorations afin de donner au bourg une belle ambiance de Noël. Aucune compétence particulière n'est nécessaire : seule compte l'envie de participer et de partager un moment convivial. Chacun est invité à apporter son petit matériel, comme des pinceaux, de la peinture, des ciseaux ou de la colle. Les bonnes volontés seront également les bienvenues les 28 et 29 novembre, de 14h à 17h, pour participer à l'installation des décorations dans le village.
Pour donner vie à ces projets, *Le Panier Charensatois* lance un appel à la solidarité et à la récupération. Les organisateurs recherchent notamment des palettes, des pots de fleurs, des boules et des guirlandes de Noël, du papier d'emballage cadeaux brillant ainsi que toutes les décorations de Noël dont les particuliers n'ont plus l'utilité. Chaque don, chaque idée et chaque coup de main pourront contribuer à la réussite de cette belle initiative.
Les dons peuvent être déposés au marché de Charensat, le samedi matin. Grâce à l'implication de chacun, le village pourra se parer de ses plus belles couleurs pour les fêtes. Une belle occasion de se retrouver, de créer ensemble et de faire vivre l'esprit de Noël à Charensat.
Habitants de Charensat et des alentours, n'hésitez pas à rejoindre cette belle initiative : chaque coup de main compte !

Pionsat

École primaire. Le 13 octobre, les élèves de la petite section au CM2 se sont mobilisés au profit de l'association ELA à l'occasion d'une course solidaire. L'association ELA accompagne les familles d'enfants atteints de leucodystrophies, notamment en soutenant la recherche médicale et en finançant des actions destinées à améliorer le quotidien des malades.
Le principe était simple : chaque tour effectué par les élèves contribuait à récolter des dons pour l'association. Les familles étaient également invitées à participer, et les plus courageux ont bravé la pluie pour courir aux côtés de leurs enfants ! Au-delà de l'effort sportif, cette initiative a permis d'aborder en classe les thèmes du handicap et de la solidarité, et de sensibiliser les élèves à l'importance de l'engagement collectif.
Grâce à la mobilisation des enfants et à la générosité de leurs parrains et marraines, 3 265 € de promesses de dons ont été recueillis au profit de l'association !
Un grand bravo à tous les élèves pour leur engagement et un immense merci aux familles et aux donateurs pour leur participation à cette belle action solidaire !

Châteauneuf-les-Bains

Décès. C'est avec une profonde émotion que nous rendons hommage à Bernard Leyrit, né le 30 août 1957 au Teilhot à Châteauneuf-les-Bains et élevé au sein d'une grande famille de 11 enfants.
Homme vaillant et attaché au travail bien fait, il a débuté sa vie active par un apprentissage en menuiserie chez Dostrevie avant d'accomplir toute sa carrière à la fonderie d'Aubert et Duval aux Ancizes. Passionné par sa terre et la nature, il menait en parallèle son exploitation agricole avec un soin constant pour ses vaches, sa chienne Lisa, son potager et ses cultures.
Bernard incarnait également la convivialité et le sens du partage, aimant rassembler ses proches et sa famille autour du four à pain qu'il avait lui-même rénové. Son départ soudain laisse un profond chagrin, mais la chaleur de sa mémoire demeurera toujours vivante.
Nos condoléances à sa famille et ses proches.

Pfar des Combrailles - Journée nationale des aidants : les 10 ans de la plateforme



De g. à d. Grégory Dolé, directeur de la délégation départementale de l'ARS, Boris Souchal, président du Smad des Combrailles, Didier Manuby, maire des Ancizes-Comps, Anne-Sophie Sibille, assistante de soins en gérontologie de la Pfar, Marie-Ange Nénot, coordinatrice de la Pfar.

La Plateforme d'accompagnement et de répit des Combrailles, service du Smad des Combrailles, avait choisi la date du 6 octobre, Journée nationale des aidants, pour célébrer les 10 ans du service. En effet, depuis 2016, ce service innovant sillonne l'ensemble du territoire des Combrailles pour répondre aux besoins de soutien et de répit des proches aidants qui accompagnent à domicile une personne en situation de troubles cognitifs ou de maladie neurodégénérative. Ce sont ainsi plus de 500 aidants qui ont été accompagnés durant cette décennie. Une implantation locale forte avec des valeurs de solidarité et d'humanité, portée par un fonctionnement de proximité, d'itinérance, de personnalisation et d'adaptation. Un service public sur mesure qui reconnaît et valorise l'utilité sociale primordiale des proches aidants, piliers du maintien à domicile.
Le service met en œuvre de nombreux dispositifs d'accompagnement et de répit : répit à domicile pour l'aidant, organisation d'ateliers d'activités adaptées pour les personnes malades, actions spécifiques pour les aidants (soutien psychologique, formation, bien-être, informations et orientation vers les services adaptés) ; ainsi que différentes formules de socialisation et d'entraide (séjours, sorties mensuelles, etc.).
Depuis 10 ans, la même équipe anime et fait vivre le service : Marie-Ange Nénot, coordinatrice, et Anne-Sophie Sibille, assistante de soins en gérontologie. Les missions peuvent être assurées grâce à un poste partiel de psychologue avec Emma Cros ; une secrétaire, Caroline Silber ; un chef de pôle, Éric Gaumeton, et un directeur, Christian Villatte.
Une vidéo de témoignages d'aidants et de personnes malades a été réalisée, dans laquelle la parole des proches s'est exprimée, permettant de mesurer l'utilité du service en termes de soutien, de répit ; l'importance de la proximité et de l'aller-vers sur ce territoire rural et dispersé.
Lors des discours inauguraux, après l'accueil de Didier Manuby, maire de la commune, Boris Souchal, président du Smadc, a souligné l'importance de la solidarité territoriale, et la solidité des liens créés. Grégory Dolé, directeur de la délégation départementale de l'*ARS*, a rappelé l'intervention de l'ARS dans le financement de ce type de service.
Marie-Ange Nénot, coordinatrice de la Plateforme, a tenu à rappeler « l'enjeu de santé publique majeur qu'est le soutien aux aidants, ces derniers représentant le socle premier de la réussite du maintien à domicile des personnes malades, un maintien à domicile généralement plébiscité par les bénéficiaires, financièrement préférable, et garant de l'équilibre du système de santé national ».
Anne-Sophie Sibille, assistante de soins en gérontologie, a quant à elle souligné « la bienveillance nécessaire à la bonne prise en charge du binôme aidant-aidé ; la patience et le respect du cheminement de l'aidant, et la souplesse nécessaire pour ajuster au mieux les dispositifs aux besoins ».
En chiffres : 500 aidants accompagnés issus de 84 communes des Combrailles ; 727 ateliers destinés aux personnes malades ; 120 sorties aidants-aidés ; 108 activités aidants ; 6 séjours de répit ; 474 massages-détente à domicile ; 23 419 heures de répit ; 233 216 kilomètres parcourus ; 2 agents à 90 %.

Contact : Marie-Ange Nénot – 07.50.65.60.72, repit@combrailles.com, www.combrailles.com. Facebook : Plateforme itinérante d'accompagnement et de répit des Combrailles.

Pontgibaud

Pharmacies de garde. Samedi 24 octobre toute la journée et lundi 26 de 9h à 19h, Pharmacie des Dômes, tél. 04.73.88.70.20. Dimanche 25 et les nuits du 23 au 30 octobre, pharmacie Thomas à Saint-Georges-de-Mons, tél. 04.73.86.70.28.

« Gibalgym » fête ses 30 ans. Une association qui a fait ses preuves, puisque pour fêter sa belle longévité, le club vous convie à son repas d'anniversaire le samedi 7 novembre à midi salle Henri-Vidal. Inscrivez-vous au plus vite. Le coût du repas est de 30 €. L'apéritif et les bulles sont offerts par le club ! Anciens adhérents, conjoints et amis sont les bienvenus. Ne tardez pas : le menu est alléchant et la bonne ambiance assurée ! Rens. Monique Blosse au 06.82.90.60.43.

Soirée théâtre. Samedi 24 octobre à 20h30 à l'espace Henri-Vidal, organisée par le comité des fêtes, « Pas de panique », une comédie absurde sur le pire kidnapping de l'Histoire, par le *Théâtre Ceyssat - Les Vijaneux*. Entrée : 8 €, gratuite pour les moins de 10 ans.

Commerce. Perce-Neige, notre fleuriste, déménage et s'agrandit, et s'installe 14 place de la République. À découvrir depuis le 15 octobre. Venez découvrir l'espace floral mais aussi un espace décoration/cocooning.

Événement. L'association des parents d'élèves de Pontgibaud organise sa traditionnelle bourse aux vêtements-jouets-articles de puériculture le 11 novembre de 9h à 17h au gymnase. Réservez vite votre place : elles sont limitées ! Tables et chaises non fournies – 5,50 € les 2 mètres. Réservation : www.helloasso.com. Infos : lesgamins delasioule@gmail.com ou 06.16.71.21.09. Buvette, restauration et tombola prévues.

« Pétanque des Cheires ». Elle vous convie à son assemblée générale le vendredi 30 octobre à 19h, salle bleue (annexe de la mairie). À l'ordre du jour : renouvellement du bureau, licences 2027, questions diverses. Venez nombreux !

Les Ancizes-Comps - La Résistance des Combrailles racontée aux élèves de 3e



Cette conférence s'inscrit dans le programme mémoriel et civique, proposé par Julien Perrin avec son association.

Julien Perrin, ancien maire de Saint-Georges-de-Mons et vice-président du comité des Combrailles du *Souvenir Français*, est intervenu au collège des Ancizes auprès de deux classes de troisième réunissant plus de 50 élèves, aux côtés d'Annie Peronny-Le Deit, fille du résistant Norbert Peronny.

Cette rencontre a permis d'évoquer la Seconde Guerre mondiale et la Résistance locale, à travers notamment le parcours de Norbert Peronny, né à Manzat en 1921 et ayant grandi à Saint-Georges-de-Mons. Ouvrier qualifié à l'Aciérie des Ancizes, passionné de mécanique, il refuse le Service du travail obligatoire (STO) qui devait l'envoyer en Allemagne. Entré dans la clandestinité, il rejoint la Résistance et prend, sous le nom de code « Clovis », la responsabilité du groupe sédentaire FTPF de Saint-Georges-de-Mons.

Ses compétences techniques sont précieuses pour les résistants. Son groupe participe à des sabotages industriels et ferroviaires, à la récupération d'armes et de ravitaillement, ainsi qu'à plusieurs opérations contre l'occupant allemand. Le 13 août 1944, Norbert Peronny prend part à la libération de la maison d'arrêt de Riom. À la tête de son groupe, il contribue à neutraliser les miradors et le poste de garde. Cette opération audacieuse permet de sauver une centaine de prisonniers, dont 30 condamnés à mort. Il participe également à la libération de Clermont-Ferrand, le 28 août 1944, avant de s'engager dans l'armée régulière.

À travers le témoignage émouvant de sa fille, les élèves ont ainsi découvert l'engagement d'un homme du territoire qui a risqué sa vie pour la liberté.

Cette conférence s'inscrit dans le programme mémoriel et civique proposé par Julien Perrin avec son association. Durant l'année scolaire, les jeunes visiteront la maison d'arrêt de Riom et se rendront au Mont Mouchet, haut lieu de la Résistance en Auvergne, avec une participation financière du *Souvenir Français*.

Par ailleurs, le 1er novembre, plusieurs élèves participeront à la quête annuelle du *Souvenir Français* aux abords des cimetières de Saint-Georges-de-Mons, des Ancizes-Comps et de Chapdes-Beaufort, contribuant ainsi à la transmission de la mémoire aux générations futures.

Pontgibaud - Des nouvelles des collégiens



Les collégiens à Londres.

Un début d'année scolaire riche et dynamique ! En effet, les élèves de 6e sont allés en Dordogne pour une journée intense. Ils ont pu découvrir Lascaux 4 et la grotte de Roufignac et participer à des ateliers passionnants ayant bien sûr trait à la Préhistoire. Quant aux élèves de 3e option LCE, ils sont allés à Londres et ont entre autres assisté à la relève de la Garde, visité le Muséum d'histoire naturelle, les studios Warner (spécial Harry Potter !) et même, pique-niqué sur les pelouses de Hyde Park. Tout ce petit monde est revenu épuisé mais content de son périple !

Puis, ce mercredi 14, malgré la brume et le terrain boueux, les élèves se sont vaillamment élancés pour le traditionnel cross. Une course pour les filles, une autre pour les garçons, élèves de 6e et 5e pour le premier groupe, 4e et 3e pour le second, les professeurs faisant fonction de « lièvre » et de « voiture-balai ». Quelques menus bobos en cours d'épreuve et vite réconfortés par le soleil qui a fini par se montrer, et un petit en-cas à l'arrivée. Une matinée sportive et pleine d'entrain et nous félicitons nos valeureux collégiens !



Atelier fouilles en Dordogne.



Le cross.

Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule

Messes. Samedi 24 octobre à Pouzol à 18h pour Joseph Gravier. **Dimanche 25** à Saint-Georges-de-Mons à 10h30 pour Bernard Rougier et son épouse Solange et son fils Guy ; Gaspar Rosa Cerqueira ; Antoinette Rouganne et les membres de sa famille ; Angélique Beauzac, décédée en juillet 2026 et pour son papa Jeannot Beauzac ; 1er anniversaire de Jean Rougier, de Queuille ; Lucie et Robert Petitjean, Herta et Herbert Rohde, vivants et défunts des familles ; José Alves et les défunts de la famille ; José de Miranda et Jean de Miranda et les défunts de la famille ; pour les défunts des familles Mioche-Meilhaud ; Thérèse et René Lesme et les familles Lesme-Morge ; pour l'abbé Garet-Fleury ; Françoise Robert dont les obsèques ont été célébrées le 7 octobre aux Ancizes.

Permanences. Le Père Marcin sera présent à la permanence le jeudi 29 octobre, de 10h à 11h. Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le prêtre à domicile (confession, communion, sacrement des malades), appelez directement le Père Marcin au 06.52.60.44.85.

Prières à Marie. Mardi 27 octobre à 14h30 à l'église de Manzat.

Toussaint. Samedi 31, messe anticipée de la fête de la Toussaint célébrée à Saint-Pardoux à 18h. **Dimanche 1er novembre** à Manzat à 10h30. **Lundi 2**, commémoration de tous les fidèles défunts à Charbonnières-les-Vieilles à 10h30.

Intentions de messe. La prochaine lettre paroissiale sera éditée pour le week-end de la Toussaint : vous pouvez demander une intention de messe pour les 1er et 2 novembre au plus tard le jeudi 29 octobre auprès de l'accueil de la maison paroissiale.

Prière du chapelet. Lundi 26 octobre à 18h15, et le mardi 27 à 18h15 à l'église de Saint-Georges-de-Mons.

Agenda. Jeudi 29, messe à l'Ehpad de Loubeyrat à 15h. Lundi 2 novembre, rencontre des membres du mouvement des chrétiens retraités à Manzat à 14h30.

Une heure pour comprendre. Réunion chaque 3e vendredi du mois au foyer Saint-Bruno à Saint-Georges-de-Mons à 18h30 (de septembre à juin).

Feuille paroissiale. Une seule lettre paroissiale sera éditée le dimanche 1er novembre durant les vacances de la Toussaint. Vous pouvez donc l'utiliser deux fois ou la remettre au fond de l'église pour qu'elle soit réutilisée dimanche prochain.

Accueil paroissial. Mardi et vendredi de 16h à 18h30 et jeudi de 9h à 11h au 10 bis, rue des Tilleuls, 63780 Saint-Georges-de-Mons. Tél. 04.73.86.70.48. Mail : paroissesaintbruno63@gmail.com. Site : paroisse-saintbruno-bds.fr.

Paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans

Messes et célébrations. Vendredi 23 octobre à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 24** à 18h, messe à Pontaumur. **Mardi 27** à 16h à l'Ehpad de Giat. **Vendredi 30** à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 31** à 17h, messe à Giat, 19h à Gelles. **Dimanche 1er novembre** (Toussaint) à 10h30 à Pontaumur et Pontgibaud, 15h à Bromont-Lamothe. **Lundi 2** (défunts) à 15h à La Goutelle.

Ce week-end, nous prierons plus particulièrement pour :

– samedi 24 à 18h à Pontaumur : Pierre et Madeleine Barreau et tous les défunts de la famille ; 1er anniversaire de Danielle Fournier, une pensée pour ses parents Huguette et Louis ; 20e anniversaire de Jeannine Monneyron, pour son mari Michel, Eugène Monneyron et les défunts Monneyron, Rodert ; 9e anniversaire de Lucie Prugne de Villossanges et tous les défunts et vivants de la famille.

Baptême. Samedi 24 octobre à Pontaumur à 10h30 de Léonard Trochessec.

Permanences au presbytère de Pontgibaud. Les 1er, 2e et 3e samedis du mois, présence physique et téléphonique (04.73.88.70.71) : n'hésitez pas à appeler ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention de messe ou autre demande. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées ou envoyer un mail à paroissesaintbenoit@orange.fr et l'on vous contactera. Vous pouvez aussi consulter le site Internet de la paroisse : https://paroissesaintbenoitsursiouletvolcans.fr.

Pontgibaud - Opération « village propre »

Malgré une météo peu engageante, le samedi 10 octobre, le conseil municipal a rejoint les agents du Sydem, Lukas et Nathalie, pour une matinée citoyenne. Enrichies d'une dizaine d'habitants, deux équipes se sont partagé la tâche, une dans





le bourg, la deuxième au lotissement. La récole a – malheureusement – été fructueuse… La matinée s'est terminée par une formation très intéressante sur le tri, qui aura permis aux participants d'apprendre les bons gestes et de les relayer. Afin que ce jour ne reste pas une exception, chacun doit prendre conscience de l'impact des déchets sur la nature et du bien-être collectif que procure un village débarrassé des canettes, mégots, emballages et autres qui défigurent le paysage.

Pontgibaud - Ambiance 100 % auvergnate à l'Ehpad !

Ce mercredi 14, le groupe folklorique issoirien a ravi nos aînés ! Bien accompagnés par leurs musiciens, les danseurs ont exécuté bourrées et danses traditionnelles à la perfection. Ce groupe qui existe depuis 1964 réunit des passionnés très souriants, incollables sur la culture du terroir et très… doués ! Nous avons pu admirer leur adresse, car ils dansent chaussés de vrais sabots de bois, avec des bâtons ou encore avec une bouteille en équilibre sur la tête ! Même Mme Brigitte Thomas, directrice, s'est prise au jeu et a rejoint danseurs, résidents et bénévoles pour un brise-pieds endiablé ! Le Relais de vie qui avait convié cet ensemble, a une fois de plus permis aux résidents de s'évader le temps d'un après-midi, et nombre d'entre eux ont repris en



chœur, et en patois, des chansons apprises il y a bien longtemps. En somme, une bien belle après-midi.

Bromont-Lamothe - Succès du banquet intergénérationnel



Le 10 octobre dernier, la salle Jacques-Gripel a accueilli une journée et une soirée placées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Ce repas intergénérationnel a réuni toutes les générations, de 0 à 80 ans ! Un réel plaisir de voir les plus jeunes et les plus anciens partager un moment si chaleureux ensemble.
Au programme de cette belle journée : un apéritif dans une ambiance festive, un excellent repas préparé par le traiteur Jean-François Solignat et, en soirée, la diffusion du match de l'ASM, un buffet et de la musique.
Un grand merci à toutes les personnes présentes pour leur sourire, leur énergie et leur bonne humeur qui ont fait de cet événement un souvenir inoubliable et de ce repas intergénérationnel une véritable réussite.



Ce repas intergénérationnel a réuni toutes les générations, de 0 à 80 ans !

Football - L'Entente Saint-Ours/ Pontgibaud poursuit son ascension !



Saint-Priest (en blanc) JS2 et Saint-Ours-Pontgibaud (rouge et noir).

En déplacement à Saint-Priest-des-Champs, l'Entente entre rapidement dans la rencontre avec détermination. Dès la 18e minute, Gabin Bardoux, parfaitement servi par Gaël Thiriet, ouvre le score. Mais la réaction des locaux ne se fait pas attendre : sur un coup franc consécutif à un tacle jugé irrégulier, un joueur saint-priestois égalise de la tête. Sans se laisser déstabiliser, l'Entente reprend progressivement l'initiative. À la 38e minute, sur un corner tiré par Gabin Bardoux, Yohann Pinto surgit pour redonner l'avantage aux visiteurs, qui rejoignent les vestiaires avec une courte mais précieuse avance (1-2).
En seconde période, les visiteurs affichent leurs ambitions. Nolan Jovin sert idéalement Rémi Vernadat, qui inscrit le troisième but et donne un peu d'air à son équipe. Dès l'engagement, Johan Gouay intercepte le ballon au milieu du terrain et s'offre une magnifique échappée solitaire, conclue avec sang-froid face au portier adverse. Désormais maîtres du jeu, les joueurs de l'Entente poursuivent leurs offensives. Mathéo Jovin, fauché dans la surface de réparation, obtient un penalty qu'il se charge lui-même de transformer, scellant une éclatante victoire sur le score de 5-1.
Samedi 24 octobre, à 20h, au stade de Saint-Ours, l'Entente recevra Clermont Toutes Nationalités, actuel leader de la poule.



Johan Gouay au terme de son échappée.

Bromont-Lamothe - Le club « Lo Broumoneires » a fait le point

C'est avec une grande satisfaction que s'est déroulée l'assemblée générale du club du 3e âge *Lo Broumoneires*, avec une participation de plus de 70 % des adhérents. Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que la venue de nouveaux membres au conseil d'administration.
Le bureau est composé de la façon suivante : présidente d'honneur : Paulette Nouvel, présidente : Danielle Mazal, trésorière : Cécile Laplace, trésorière adjointe : Solange Peyrard, secrétaire : Marie Thérèse Serre. Membres du conseil d'administration : Éric Cohadon, Simone Delzade, Marie Line Idmont, Lucienne Jeannot, Arlette Laurenson, Christiane Martinez, Jean-Claude Martinez, Henri Mazal, Marie Ruiz.
Après les explications précises de la présidente, l'après-midi s'est déroulé autour d'un goûter traditionnel.
Rappel des manifestations de la commune : 24 octobre : théâtre salle-Jacques Gripel (amicale laïque), 7 novembre : repas CCAS salle Jacques-Gripel, 28 novembre : repas d'automne du club salle Jacques-Gripel, 11 décembre : marché de Noël salle Jacques-Gripel, 15 décembre : bûche de Noël du club salle Jacques-Gripel.



L'AG s'est déroulée avec une participation de plus de 70 % des adhérents.

St-Pierre-le-Chastel - Entrée en chrétienté

Yan et Jessica Chebance ont présenté Lucas aux fonts baptismaux en présence de José notre diacre, pour qu'il soit baptisé de ses mains en l'église de Saint-Ours, en présence de son parrain Simon Chebance son cousin, et sa marraine Dominique Buisson sa tante.
Bienvenue à Lucas au sein de la famille des baptisés, félicitations aux parents, parrain et marraine et un petit coucou et vœux de santé aux grands-parents paternels Lucienne et Jeannot.



Saint-Pierre-le-Chastel

Messe. Samedi 24 octobre à 17h aura lieu une messe en l'église de Saint-Pierre-le-Chastel, célébrée par un prêtre dans une famille, en balade dans la région. Cette messe est ouverte à tous ! Qu'on se le dise.

Toussaint. La bénédiction du cimetière le 1er novembre, aura lieu après la messe de 10h30 à Pontgibaud, soit à 12h à Saint-Pierre. Rassemblement au pied de la croix si la météo le permet, sinon dans l'église.

Saint-Ours-les-Roches - Week-end réussi pour les anciens conscrits



Huit conscrits prêts pour l'aventure canoë-kayak.

Le temps d'un week-end automnal, mais aux températures estivales, huit jeunes Ursiniens, anciens conscrits de la classe 2004-2005, se sont accordé un moment de répit, soit après leurs cours d'études pour certains, ou après le boulot pour d'autres, à La Chaze-de-Peyre (Peyre en Aubrac – Lozère). Du vendredi soir au dimanche après-midi, Anaïs, Léa, Axelle, Lina, Louna, Mélissa, « Babut » et Dylan, ont profité de bons moments de partage rythmés entre canoë, apéros, restos, et de franches parties de rigolade ; leur créant ainsi de jolis souvenirs. Cette carte postale est un remerciement à tous les Ursiniens, pour l'accueil et les dons reçus lors du traditionnel passage des « brioches », à l'approche des fêtes patronales.

Saint-Ours - L'Amap des Volcans en place pour une nouvelle saison

Le 19 septembre, encore aux couleurs de l'été, l'*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne* des Volcans a ouvert sa distribution hebdomadaire à l'ensemble des habitants des environs, tout comme elle l'avait fait lors de sa présence au forum des associations, de début de mois.
L'évènement, qui a attiré curieux et gourmands, avait pour but de sensibiliser le public au bien-manger et de valoriser le travail des divers producteurs locaux. Les visiteurs, venus découvrir une alternative durable aux circuits de distribution traditionnels, ont ainsi pu rencontrer des agriculteurs responsables, engagés au quotidien pour une exploitation respectueuse de l'environnement et de la biodiversité.
Au panier de ce jour : pâtes et parmesan de Saveurs d'Italie (Romagnat), farines et huiles de chez Olivier Richard (Saint-Jacques-d'Ambur), volailles de la ferme du Bourgnon (Charbonnières-les-Varennes), fromages de chèvre et brebis de la ferme Chez Babiau (Les Ancizes), fromages de vaches de Gaec de Voissieux (Saint-Bonnet-près-Orcival), les légumes des Jardins de la Picotte (Cisternes), sans oublier les miels de la Ruche des Puys, hôte des distributions.
À ceux-ci, en plus de produits saisonniers tels ques bières, escargots, petits fruits, viande de bœuf et de porc, etc., l'Amap propose des commandes groupées d'agrumes (oranges, citrons, avocats en provenance de vergers bio espagnols) et de légumes secs.
L'Amap des Volcans, est une association qui vient de souffler ses 5 ans et compte environ une centaine d'adhérents. Les distributions des commandes ont lieu le samedi de 10h30 à 11h30 dans les locaux de la Ruche des Puys (au lieu-dit Beauloup) en présence des producteurs, et toujours dans une ambiance conviviale. Inscriptions et commandes sur https://www.local.direct/amap-des-volcans.
Contact : Facebook ou courriel : amapdesvolcans@posteo.net.



Quelques-uns des producteurs locaux.

Pontaumur - L'Ehpad reçu au centre de loisirs



Une belle rencontre intergénérationnelle dans le parc.

Pour clore la Semaine Bleue, dédiée aux retraités et aux personnes âgées, l'accueil de loisirs de Pontaumur a accueilli une dizaine de résidents de l'Ehpad de Pontaumur dans les nouveaux locaux du Pôle enfance jeunesse pour un après-midi placé sous le signe du partage, du jeu et de la convivialité. Petits et grands se sont ainsi retrouvés autour de différents jeux, offrant à chacun l'occasion d'échanger, de rire et de partager un moment chaleureux. Au-delà du plaisir de jouer ensemble, cette initiative a favorisé les échanges, la transmission et la découverte de l'autre, rappelant combien les rencontres entre générations sont précieuses. Cet après-midi a également été l'occasion pour les résidents de découvrir les nouveaux locaux du Pôle enfance jeunesse ; ils ont ainsi pu visiter les espaces aménagés pour accueillir les enfants et découvrir un équipement pensé pour favoriser l'accueil de tous les publics. Les locaux sont désormais pleinement adaptés à l'accueil des résidents, qu'ils soient valides ou en situation de handicap, afin de leur permettre de participer aux activités dans les meilleures conditions. Cette rencontre illustre pleinement les valeurs portées par la Semaine Bleue : la solidarité, l'inclusion et le maintien du lien social entre les générations. Une belle initiative qui témoigne de la volonté de faire du Pôle enfance jeunesse un lieu ouvert, accessible et propice aux échanges où chacun, quel que soit son âge ou ses capacités, peut trouver sa place.

Saint-Ours - Repas des aînés organisé par le CCAS

Le 10 octobre, les nouveaux membres du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Ours ont organisé le traditionnel repas des aînés. À cette occasion, près de 120 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour partager une journée placée sous le signe de la convivialité, du plaisir et de la bonne humeur.
Pour régaler les convives, le traiteur Rochette, de Riom, avait préparé un repas apprécié de tous, offrant à chacun le plaisir de se retrouver autour d'une belle table et d'échanger dans une ambiance chaleureuse.
La journée a également été rythmée par un spectacle de la *Cie Corps d'elles* se situant à Cournon, en trois parties sur le thème du French Cancan et du cabaret. Entre plumes, élégance et esprit festif, cette animation a apporté une touche de fantaisie et de gaieté à cette rencontre, pour le plus grand plaisir des participants.
Ce rendez-vous, très apprécié, a rencontré un franc succès. Il a permis aux aînés de la commune de partager un agréable moment ensemble et de profiter d'une parenthèse festive dans leur quotidien.
Les nouveaux membres du CCAS peuvent se réjouir de la réussite de cette journée, qui illustre l'importance de ces moments de rencontre et de partage, essentiels pour faire vivre le lien social au sein de la commune de Saint-Ours.



Saint-Jacques-d'Ambur

Repas du CCAS. Le repas annuel du CCAS aura lieu le dimanche 31 janvier ! Une journée placée sous le signe de la gourmandise, de la bonne humeur, de la danse et du partage, pour se retrouver, échanger et profiter ensemble d'un agréable moment de convivialité.
Attention, il ne reste que quelques jours pour vous inscrire !
Les personnes concernées ont reçu un courrier les invitant à participer à ce rendez-vous festif. Si vous n'avez pas encore retourné votre inscription, ne tardez plus ! Il est encore temps de confirmer votre présence, dans le délai indiqué sur le courrier.
Ce repas est destiné aux personnes âgées de 66 ans et plus, ayant leur résidence principale sur la commune.
Vous êtes attendus nombreux pour partager cette belle journée, savourer un bon repas, esquisser quelques pas de danse et surtout profiter du plaisir d'être ensemble. De la gourmandise, des sourires, de la musique et de beaux moments à partager : tous les ingrédients seront réunis pour une journée réussie !
Le CCAS compte sur vous pour faire de ce rendez-vous un beau moment de fête et de convivialité.

Saint-Ours-les-Roches

Loto d'Halloween. samedi 31 octobre dès 19h, venez déguisés retrouver les membres du comité des fêtes à la salle polyvalente pour un loto aussi festif qu'effrayant. Aurez-vous l'audace d'affronter les fantômes, sorcières et clowns démoniaques pour tenter de gagner de super lots ? Vous êts attendus avec impatience !
Ouverture des portes dès 18h pour l'atelier maquillage seulement. Les enfants seront accueillis par des animations spéciales et réservés à leur intention une carte offerte à tous les enfants déguisés et accueillis au stand de maquillage.
Défile avec ton déguisement préféré et participe au tirage au sort du super costume. Gros lots et de nombreux cadeaux attendent les plus chanceux. Sans oublier la buvette et une petite resto rapide sur place.

En paroisse. Dimanche 1er novembre, messe à 10h30 à Pontgibaud, 15h à Bromont.
Bénédiction aux cimetières dimanche 1er novembre à 9h30 aux Roches, 11h45 à Saint-Ours.

Collecte de sang total. Mardi 27 octobre salle Champagnol à Chapdes-Beaufort, collecte de sang total de 16h à 19h. Les malades vous remercient pour votre geste de solidarité car les poches seront les bienvenues.

Combrailles

Toussaint. Une prière aura lieu au cimetière le dimanche 1er novembre à 15h.



Giat - Mgr Kalist inaugure sa visite pastorale

Depuis 10 ans que Mgr François Kalist est à la tête du diocèse de Clermont, c'est la première fois qu'il a célébré une messe en l'église Saint-Barthélemy ce samedi 17 octobre. L'office habituel revêtait un caractère particulier avec la présence de l'archevêque, accompagné d'un prêtre béninois, le Père Godefroy Acakpo pour l'assister, entourés du prêtre de la paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans, le père Jean-Luc Varnas et du diacre José Alvès. Cette venue et cette cérémonie religieuse se plaçaient sous le signe de l'ouverture d'une visite pastorale décidée par le prélat. Dans son homélie, celui-ci a rappelé et expliqué la définition et l'organisation de cette mission dévolue à l'évêque. Étymologiquement, la racine de pastorale est pasteur, celui qui conduit le troupeau, et plus religieusement, cela ramène à Jésus-Christ qui guide le peuple chrétien, l'évêque étant son délégué auprès des hommes d'un territoire.

Une visite pour rencontrer et échanger avec les élus et les habitants

Mgr Kalist a, avec une pointe d'ironie, indiqué que cette visite n'était pas une visite de contrôle comme celle obligatoire pour les véhicules. Le but est de venir au contact des paroissiens, des responsables des relais paroissiaux selon leurs compétences et fonctions pour évoquer l'organisation de la paroisse. Mais François Kalist a pris soin de préciser que cela allait bien au-delà et qu'il allait rencontrer aussi ceux qui sont en



L'archevêque de Clermont, le prêtre de la paroisse et leurs assistants ont lancé la visite pastorale – © Rémi Pruny.

dehors de l'Église : les élus locaux, qui assurent notamment l'entretien du patrimoine religieux de leurs communes, et d'autres personnes impliquées dans la vie locale et civile dont les engagements concernent toute la population.
Après l'office, un premier temps d'échanges s'est déroulé en bonnes relations avec le maire de la commune, les membres du relais local, et quelques personnes présentes à la messe parmi lesquelles on remarquait beaucoup d'anonymes investis dans les mises en place des cérémonies et le maintien en état d'usage des sites de prières, des petites mains discrètes mais indispensables. Ainsi l'archevêque reviendra en divers lieux de cette paroisse riche de 37 églises et 7 chapelles pour en effectuer le tour et en prendre le pouls, une sorte d'état des lieux.

Giat - Le plaisir de la terre qui colle aux doigts

L'année dernière, Barbara Artero achète une maison rue de la Clinique pour débuter une nouvelle phase de sa vie personnelle et professionnelle. Barbara porte bien son nom qui lui sied comme sa passion de l'art et de la terre : elle est céramiste et fabrique des poteries. Elle a installé son atelier dans sa demeure giatoise, et aussi une boutique et un lieu d'accueil pour partager son métier et diriger des séances de découverte, d'initiation et de formation pour les amateurs de ce loisir manuel. C'est à 14 ans, après un stage de poterie au collège de Billom, que Barbara tombe littéralement amoureuse de ce métier qui fait appel à l'imagination, à la dextérité et à la sensibilité des doigts, au contact avec le minéral.

Un stage au collège déclenche une passion

Logiquement, elle suit un parcours scolaire qui va dans ce sens et passe un CAP de céramiste après des études dans un lycée professionnel de Dijon. Depuis, un atelier de poterie est présent dans un coin de son logement jusqu'à sa maison giatoise où il a pris plus de place. Après un temps à jongler entre sa passion et des jobs alimentaires, Barbara ouvre une première boutique, rue Blatin, à Clermont-Ferrand en 2019 et la crise sanitaire de l'année suivante avec le Covid coupe court à cette première installation. Deux ans plus tard, elle pose ses valises à Pontaumur, une région qu'elle connaît bien par sa famille originaire de la Combraille. Atelier de fabrication, boutique, animations et stages



Barbara mêle sa passion avec son travail et s'épanouit dans sa nouvelle vie giatoise – © Rémi Pruny.

rythment sa vie professionnelle qu'elle va transférer à Giat avec l'acquisition d'une maison. Désormais, sous l'enseigne *Bol de t'Air*, Barbara travaille pour alimenter sa boutique d'une multitude de poteries en tous genres, décoratives et utilitaires, qu'elle présente aussi sur les marchés artisanaux et saisonniers de Noël. Ses créations sont aussi vendues dans des boutiques de décorations à Pontaumur, Saint-Éloy et au Mont-Dore. Elle organise encore des séances de tournage, modelage et décor, déclinées sous forme occasionnelle de petit-déjeuner le dimanche ou de goûter le mercredi, une manière conviviale de faire découvrir sa passion. Le développement de ces ateliers est un objectif auquel elle tient particulièrement. Prochain stage : le 28 octobre. Contact : 06.63.59.41.78, ou sur les réseaux sociaux : Art Terre Eau Créations.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

Giat - Grande figure giatoise, Jeanne Meunier nous a quittés

L'annonce du décès de Jeanne Meunier a entraîné une certaine émotion parmi les Giatois pour qui c'était une grande dame qui a marqué son empreinte sur la vie locale. Née en 1931, fille d'aubergiste et de boucher, Jeanne a été bousculée dans son adolescence par la guerre. Son père, Jean Villedieu, était responsable à l'échelle locale des réseaux de résistants. Sa fille a participé à la lutte : elle transmettait des messages ou même apportait à manger à des pilotes anglais cachés dans un hameau de la commune. Cadette de la Résistance, cet engagement initial a marqué sa vie militante. Professionnellement, elle s'épanouit aux fourneaux, apportant la renommée à l'Hôtel du Commerce où elle a servi des personnalités de premier plan, des vedettes, des gens connus ou inconnus qui ont savouré une cuisine généreuse et sublime.

Résistante, cheffe et Giatoise enracinée

À condition de ne pas contrarier « la Jeannette » dont le caractère bien trempé, aussi réputé que sa cuisine, n'a pas laissé indifférent ceux qui avaient osé demander autre chose que le menu proposé. Son talent culinaire et son implication dans la vie locale lui offriront une reconnaissance officielle avec la médaille du Mérite national et l'invitation à cuisiner au Ritz avec son ami Guy Legay. Côté familial, elle épouse Alfred Meunier, boucher de métier qui reprendra la boucherie Villedieu, une autre bonne adresse pour les gastronomes. Trois enfants naîtront de cette union : Jean qui travaillera dans le monde de la viande bouchère, Marie-Claire, kinésithérapeute et Barthélemy. Ce dernier qui a succédé à son père à la boucherie perdra la vie accidentellement : ce drame bouleversera la retraite de ses parents qui assureront la suite du commerce avant sa cession. Plus tard, avec cette farouche volonté de garder son autonomie et son lien inextinguible avec Giat, elle reste seule dans sa maison, recevant de nombreuses visites, en lien permanent avec ses enfants, soucieuse de ses petits-enfants, toujours curieuse de la vie locale à laquelle elle était très attentive. Partageant les souvenirs d'une vie intense, où la demi-mesure n'avait pas sa place, entre joies et drames, Jeanne Meunier restera la dernière figure giatoise de la grande époque. À sa famille et sa descendance, le journal présente ses sincères condoléances.



Jeanne Meunier (1931-2026).

Giat - Un site incontournable pour aimer les arbres

En prélude des visites proposées pendant les Forestivités, le festival départemental autour de la forêt, l'arboretum de Haute-Combraille accueillait un important groupe de touristes orcinois le 17 octobre dernier. Dans une version automnale, y compris du côté de la météo, la quarantaine de visiteurs, souvent néophytes en matière de sylviculture, a découvert un univers original. Les membres d'*Orcines Rétromobile* sont certainement plus curieux des arbres à cames cachés sous les capots de vieilles voitures que de ceux, plus naturels, qu'ils ont vus ce jour-là. Tant d'arbres différents et variés sur un aussi petit espace ! Le propriétaire, Gérard Goulay, a commenté la visite autrement qu'il l'aurait fait avec des gens passionnés comme lui par le sujet. Ici, l'exotisme de certaines variétés inconnues sous nos latitudes ; là, toute une série d'érables aux couleurs vives ; plus loin, des arbres ressemblant à d'autres mais pas de la même famille, ou encore quelques spécimens rares de toute beauté ou extraordinaires comme les séquoias ou l'araucaria central. Ce type de visites témoigne de l'intérêt touristique de l'arboretum qui tient une bonne place dans les sites remarquables du pays des Combrailles, tant par la richesse des collections que par la passion d'un guide qui fait filer le temps sans qu'on ne s'ennuie une seconde. Les couleurs d'automne vont s'estomper dans les prochaines semaines, et au printemps, un nouveau cycle débutera, mais la sécheresse et la canicule de cet été risquent d'avoir créé des blessures, et peut-être des pertes, dans ce beau tableau naturel.



L'araucaria majestueux de l'arboretum a impressionné ces visiteurs – © Rémi Pruny.

Giat

Pharmacie de garde (24 et 25 octobre). Pharmacie de Pontaumur, tél. 04.73.79.90.31.

En paroisse. Pas de messe en l'église de Giat.

Loto. L'amicale laïque des parents d'élèves organise son traditionnel loto d'Halloween le samedi 24 octobre à la salle des fêtes à partir de 19h30. Les personnes déguisées seront les bienvenues.

Cinéma. Séance de cinéma pendant les vacances d'automne à la salle des fêtes de Giat le jeudi 29 octobre à 20h30 avec la projection de la comédie réalisée par Mohamed Hamidi : « Tombé du ciel », avec Ilyes Djadel, Josiane Balasko, Fred Testot. Durée : 1h30. Entrée : 5,50 €, 4 € pour les moins de 13 ans.

Halloween. L'amicale laïque des parents d'élèves invite les enfants à défiler dans les rues du bourg à l'occasion d'une marche d'Halloween organisée le samedi 31 octobre à 10h30. Départ depuis la salle des fêtes ; les enfants, sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs, seront déguisés. La collecte de bonbons et friandises sera partagée au retour entre tous les jeunes participants dans un temps gourmand et convivial. Gratuit.

Tralaigues - Un chèque de 13 150 € pour la Ligue



De g. à d. Gilles Besançon, Élise Laroche, Jean-Luc Le Chapelain et Hervé Dub.

L'antenne locale de lutte contre le cancer en Haute Combraille avait organisé sa journée annuelle le dimanche 6 septembre dans la petite commune de Tralaigues, cette année, sous un magnifique soleil. Vendredi 16 octobre, Jean-Luc Le Chapelain, président, avait à ses côtés Gilles Besançon, maire de la commune, pour remettre un chèque de 13 150 € à Hervé Dub, président du comité départemental de la *Ligue contre le cancer*, entouré d'élus, de nombreux bénévoles et d'intervenants qui ont permis la réussite de cette belle journée. Il a salué la présence de Catherine Foulhy, chargée de prévention du comité 63, d'Alain Fauverteix, président de l'association des donneurs de sang bénévole, partenaire de cette mobilisation, des associations de Tralaigues et d'ailleurs pour leur participation active, car organiser une telle manifestation, c'est préparer les circuits, le repas, le montage des barnums et bien d'autres actions.
À Tralaigues, ce fut 303 marcheurs, 308 repas servis et des dons de très nombreux partenaires ; et l'intervention du pôle Santé, des infirmières, des nutritionnistes pour des conseils auprès de la population. Le bilan de cette journée est excellent : la marche 1 504 €, les repas 5 578 €, la buvette 1 287 €, le don des Dames de Villossanges 1 000 €, les dons 5 874 €, ce qui a permis de remettre 13 150 € à la Ligue. En aparté, il a rappelé les dons de manifestations extérieures d'autres communes qui lui remettent des dons tout au long de l'année. Hervé Dub a rappelé les missions de la Ligue : la recherche, les taux de guérison, la prévention et l'aide aux malades, et a souligné qu'il y a beaucoup de raisons d'espérer. Il a salué Élise Laroche qui a dirigé cette association durant de nombreuses années. Gilles Besançon a souligné le travail des bénévoles et du président local capable de porter cette grande cause avec dynamisme et intégrité.

Tralaigues

Prière au cimetière. Dimanche 1er novembre, vous êtes invités à vous réunir à 9h30 au cimetière pour une prière et bénédiction des tombes.



Giat - Plus qu'une discipline, un état d'esprit avec le taï-chi-chuan

Depuis la rentrée, le Foyer rural a étoffé son offre d'activités sportives en intégrant des séances de taï-chi-chuan dans sa programmation en plus de la gymnastique, du Pilates, du tennis de table et badminton, du yoga et de la musculation.
En partenariat avec l'association *Racines et souffle*, Odile Seyler, enseignante formée à l'école Wang Wei Guo, permet au participant de découvrir une discipline liée à l'équilibre en mouvement qui fait du bien au corps. Dérivé des arts martiaux, le tai-chi est une discipline corporelle, une gymnastique énergétique globale qui consiste à réaliser un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli. En tai-chi, il est primordial d'apprendre à ralentir. En effet, c'est l'extrême lenteur d'exécution qui permet de déceler les blocages et de sentir le courant énergétique. Cette pratique met l'accent sur la respiration qui doit être lente, profonde et régulière. Au fur et à mesure de la pratique, l'individu devra coordonner sa respiration avec l'exécution des mouvements. Au final, le taï-chi est source d'une multitude de bienfaits.
Après la coupure des vacances, les cours reprendront le lundi 2 novembre à 19h à la salle des fêtes. Pour venir découvrir ou tester cette pratique, contactez le 06.23.09.91.06.



Avec des gestes lents et une concentration profonde, les éléments du corps se reconnectent pour faire du bien – © Rémi Pruny.

Landogne - Une joyeuse soirée sur des chansons pas tristes

C'est une chorale originale qui met en joie son public à chaque concert : les chanteurs des *Cravates en bois* étaient sur la scène samedi pour présenter une suite de chansons placée sous le signe de la bonne humeur. Reprenant des titres du répertoire de vedettes qui ont écrit parfois des textes moins sérieux comme plusieurs chansons d'Odelaf notamment, mais aussi Bénabar ou d'autres, les choristes ont aussi interprété des reprises de chants parodiés par *Les Goguettes*, *Les Coquettes* et les *Chanson plus bifluorée*, comme des versions arrangées bien loufoques de « Elle est d'ailleurs » de Pierre Bachelet, ou « Je fais la vaisselle » qui est initialement « J'ai encore rêvé d'elle » du groupe *Il était une fois*. Sous la direction d'une cheffe de chœur remarquable, Caroline Saint-Martin, la vingtaine de chanteurs donnait de la voix dans une présentation ponctuée d'annonces riches en jeux de mots et de mises en scène recherchées et costumées.
Une belle soirée proposée par *Campagne Fleurie* qui s'est écartée un peu de ses objectifs paysagers pour introduire une parenthèse culturelle dans son programme qui se poursuivra en décembre avec un atelier décoration de Noël aux Vialles de Cisternes le 7 et un atelier pliage à Combrailles le 14.



Même pendant l'entracte, les choristes se mettent en scène pour ne pas trop couper l'ambiance burlesque de la soirée – © Rémi Pruny.

Villossanges

Belote. Le comité des fêtes organise un concours de belote le vendredi 23 octobre à la salle des fêtes à partir de 19h. Engagement : 12 € par équipe.

Villossanges - La commune solidaire des villes impactées par les violences



La commune, aussi petite soit-elle, reste le fondement de la République – © commune de Villossanges.

La maire, Annie Mourton, a relayé le message de l'*Association des Maires de France* sur les réseaux de communication de la commune pour un rassemblement en soutien et attachement aux valeurs républicaines. Plus d'une vingtaine de personnes ont participé à ce temps citoyen, parmi lesquelles les employés communaux, des élus et l'ancien maire, des habitants qui se sentent concernés par les conséquences des mouvements sociaux qui ont dégénéré lors du week-end, notamment avec l'incendie de l'hôtel de ville de Limoges.

St-Hilaire-les-Monges - Bienvenue à Hugo dans la famille des baptisés

Le 10 octobre, a eu lieu le baptême de Hugo Maxime Fargeix à Saint-Hilaire-les-Monges. Ses parents, Justine et Alexandre Fargeix, ont choisi l'église de ce village natal de sa maman pour célébrer cette belle cérémonie, présidée par le diacre José Alves.
Son parrain est Fabien Bousset, sa marraine Manon Porte. Les grands-parents Chantal et Didier Morel de Fargoulas, Bernard et Danièle Fargeix, de la Ribière de Bourg-Lastic, et l'arrière-grand-mère Marie-Rose Perol étaient aussi heureux de l'entrée de Hugo dans la grande famille de l'Église. Félicitations et longue et heureuse vie à Hugo !



Félicitations et longue et heureuse vie à Hugo !

Saint-Hilaire-les-Monges

Toussaint. Le 1er novembre, jour de la Toussaint, un rassemblement est prévu au cimetière à 15h. Un temps de recueillement sera observé dans le souvenir des disparus. Le même jour, la messe sera célébrée à Pontaumur à 10h30 aux intentions suivantes : 1er anniversaire de Jean Bacconnet et prières pour les défunts de sa famille ; pour Edmond et Josette Berouard et leur fille Martine.

Landogne

Soirée karaoké. Samedi 24 octobre à 20h, soirée karaoké à la salle polyvalente de Landogne organisée par l'association *LAC*. Entrée gratuite. Buvette et planches. Venez chanter, danser, passer une bonne soirée.

Saint-Sulpice - Les Forestivités se penchent sur l'histoire des forêts

Dans le cadre du festival gratuit et itinérant « Les Forestivités » dédié à la forêt et à la filière bois, une conférence intitulée « La forêt puydômoise d'hier, d'aujourd'hui et de demain » est proposée par le service territorial forestier de la Direction agriculture, sylviculture et alimentation du conseil départemental vendredi 30 octobre sur la commune de Saint-Sulpice.
Antoine Gourdy, animateur territorial forestier, livrera des chiffres clés et les spécificités de la forêt du département. À cette occasion, il partagera ses connaissances sur la forêt tout en livrant des chiffres relatifs avec sa surface, le résultat de l'étude des essences majeures, de sa sylviculture, ainsi que le profil de ses propriétaires et les différents débouchés locaux de la filière bois que l'on peut répertorier ici. Enfin, fort de son expérience et de son expertise technique, il donnera des pistes pour accompagner l'adaptation des forêts puydômoises au changement climatique.
Le rendez-vous est fixé à 14h30 pour deux heures de découvertes. Pour s'y rendre, il faut quitter la D2089 comme pour se rendre au village de Ribière et, après avoir roulé environ 300 m, s'arrêter au premier carrefour, à proximité du premier bâtiment agricole sur la gauche. Les coordonnées GPS sont : 45°39'14.5" 2°36'42.6"E. Prendre une tenue et des chaussures adaptées pour déambuler dans la forêt, ainsi qu'une bouteille d'eau.

Condat-en-Combraille - Réparer pour prolonger la vie des appareils

Parmi les actions du Sydem (Syndicat intercommunal de collecte des déchets ménagers) Dômes Combrailles, les « repair'café » sont organisés plusieurs fois par an en divers points de la zone couverte par la collectivité.
Le dernier de l'année s'est déroulé à la salle des fêtes de Condat avec l'intervention du partenaire habituel, l'Atelier de Malauzat, pour accompagner les participants à la réparation de leurs appareils de petit électro-ménager ou informatiques.
Le club cycliste *Condat 63* avait été invité à se joindre à la manifestation pour un atelier de réparation de vélo qui n'a pas eu de visites, mais les deux représentants ont profité du moment pour revoir la mécanique d'un de leurs VTT qui servira peut-être pour le cyclo-cross organisé le 25 octobre.
Des cafetières, un sèche-cheveu, une centrale vapeur, un appareil de sonorisation ont été diagnostiqués par les techniciens bénévoles de Malauzat pour ensuite être réparés si cela était possible, car tout n'est pas éternel faute de pièces détachées compatibles. L'agent du Sydem s'évertuait à transmettre les informations et les conseils pour réduire la production de déchets avec des modes de consommation plus sobres et durables.



Les réparations sont réalisées par les participants, avec les conseils d'intervenants connaisseurs et adroits - © Rémi Pruny.



Les cyclistes savent prendre soin de leurs montures.

Condat-en-Combraille

Cyclo-cross. Le *Club cycliste Condat 63* organise un cyclo-cross le dimanche 25 octobre sur le site de Puy-Maury à partir de 14h.

Saint-Étienne-des-Champs - Une belle réussite pour le 1er loto du comité des fêtes



La salle polyvalente était bien animée de joueurs prêts à remporter le lot, quelquefois à un chiffre manquant, mais c'est le jeu ! Nous retrouverons cette équipe dynamique le 5 décembre pour le marché de Noël, si des exposants sont intéressés veuillez contacter Yvelaine au 06.75.66.25.56.

Bourg-Lastic - Les Amismaux de la forêt enchantée fêtent Halloween

La ferme pédagogique *Les Amismaux de la forêt enchantée* accueillent les visiteurs du mardi au dimanche, de 10h à 18h jusqu'au dimanche 1er novembre, date de la fermeture hivernale.
Deux spécimens d'une espèce originaire d'Asie du sud et dont le cri s'appelle le braillement ou encore le criaillement, un cri rauque et perçant qui ressemble phonétiquement à l'onomatopée « Léon » ou « Léééoooon » sauront émerveiller les visiteurs… Vous avez deviné de quels volatiles il s'agit ? De paons, bien évidemment.
L'occasion sera également donnée de découvrir des alpagas, des moutons du Cameroun, les chiens Volt et Orca, une colonie de cochons d'Inde, des cochons laineux, et tant d'autres… tous dotés de sympathiques prénoms comme Minnie, Abricot, Désirée, Berthie, Jacob, Brumes et Beauty, Happy et Chipie, Boréal… Venez donc les rencontrés.
En prévision de la visite, les enfants peuvent peindre un galet et l'emmener afin qu'il soit déposé par Christine dans le Jardins des fées. Et n'oubliez pas de découvrir la dernière nouveauté proposée : le village des mille rêves.
Attention, du mardi 27 octobre au dimanche 1er novembre, des animations d'Halloween sont prévues par vos hôtes. Rendez-vous à la gare de Bourg-Lastic/Messeix, 197 impasse des Rocs 63760 Bourg-Lastic. Rens. 06.68.87.84.29.



Le duo Léon et Raymond vous attend – © Christine David.

Messeix

En paroisse. Dimanche 1er novembre, la messe de la fête de Toussaint sera célébrée en l'église Saint-Pierre à 11h. Claudette Grégoire recueille vos intentions de prière au 07.57.63.01.42.

Don du sang. Une collecte de sang aura lieu vendredi 23 octobre, de 16h à 19h. Il est inutile d'être à jeun, mais il faut être muni d'une pièce d'identité. Pour ceux qui le peuvent, il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/167796/sang?ville=messeix.

Soirée choucroute. L'association des artisans-producteurs et commerçants organise une soirée choucroute samedi 7 novembre, à partir de 19h30 dans la salle socio-culturelle. Au menu : choucroute, fromage et dessert. Participation : 20 € et 10 € pour les enfants de moins de 10 ans. Les réservations sont prises jusqu'au samedi 31 octobre au 06.33.34.75.95 ou bien au 06.81.54.70.50 (si c'est le répondeur, veuillez laisser vos coordonnées pour être rappelés et recevoir une confirmation).

Musée de l'école rurale. Il est ouvert tous les jours jusqu'au vendredi 30 octobre de 14h à 18h avec un départ de la 1re visite à 14h30 et un départ de la 2e visite à 16h30.

Lastic

Nos peines. Mercredi 14 octobre, ont eu lieu en notre église les obsèques de Mme Claude Maillot, née Goyer. Cette dernière, domiciliée à Beaumont, a quitté les siens à l'âge de 84 ans. Sincères condoléances à sa famille.

Tortebesse

Toussaint. Bénédiction des tombes au cimetière dimanche 1er novembre à 11h.

Verneugheol

Belote. Le *Club des Vergnes* organise un concours de belote le dimanche 25 octobre à la salle des fêtes à 13h30. Engagement : 18 € par équipe.

Toussaint. Selon la tradition, à l'occasion du recueillement sur les tombes des familles, une séance de prière est organisée au cimetière le jour de Toussaint, dimanche 1er novembre, à 14h.

Bourg-Lastic

En paroisse. Vendredi 23 octobre à 18h, prière du chapelet en l'église Saint-Fargheon. Puis, à 19h30, les paroissiens sont invités à venir partager la veillée de prières organisée par la famille d'Albane et Hugo qui s'uniront le lendemain.
Lundi 26, en l'église de Saint-Julien, les jeunes mariés convient à nouveau les paroissiens pour une messe d'action de grâce.
Samedi 31 à 15h30, la population est invitée à la bénédiction de la croix de Chazoule qui a été restaurée par les habitants du village. Une petite collation de l'amitié sera proposée à l'issue de la cérémonie. Puis, à 18h, la messe anticipée de la fête de la Toussaint sera célébrée en l'église Saint-Fargheon. En prévision de cette célébration, Paulette Magnol recueille vos intentions de prière au 06.74.34.15.36.

Amicale laïque. Elle organise une bourse aux vêtements (enfants et adultes), livres, jouets et articles de puériculture, samedi 7 novembre, de 10h à 17h au gymnase. Tarifs des tables : 4 € pour 1,80 m, 6 € pour 3 m. Réservation et renseignements au 06.18.27.48.72, à amicale63760@gmail.com ou par Messenger via la page Facebook de l'amicale.

Atelier d'éveil musical. Le RPE AmstramRam propose un atelier intitulé « Grandir en musique : comment l'éveil musical peut aider les tout-petits à s'épanouir ? » dans les locaux du Pôle enfance jeunesse, samedi 7 novembre de 10h à 11h. Il s'adresse aux parents d'enfant de moins de 3 ans. L'objectif est de découvrir et pratiquer la musique en famille sans avoir besoin de connaissances musicales, pour partager un moment de complicité. Atelier gratuit, mais sur inscription et la priorité sera donnée aux parents ayant participé à la soirée d'information qui a eu lieu le 30 septembre. Pour tout renseignement, s'adresser à la com-com CCV au 04.73.79.70.70 (choix n° 2) ou par courriel à rpe@ccvcommunaute.fr.

Bala'Bulles. Porté par l'*Association des collectifs enfants parents professionnels* (ACEPP), le café itinérant parents-enfants dédié aux parents et à leurs enfants de 0 à 4 ans sera à Bourg-Lastic mardi 10 novembre, de 9h30 à 11h30. L'accueil est bienveillant, libre et gratuit. Rendez-vous au Relais Petite Enfance, 7 rue des Dillures.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Caritatif - Issoire la généreuse

ISSOIRE - « Ils étaient des milliers ! » Certes pas « des » milliers, « seulement » 3,5... Cette édition des 10 ans d'Issoir'Ose a cassé le plafond de verre que les organisateurs avaient évalué à 3 200 teeshirts imprimés pour l'occasion. Et oui, il n'y en pas eu assez.

Une fois n'est pas coutume, votre correspondant local veut rendre compte non pas d'événements à venir, mais d'événements vécus. Bénévole engagé sur de nombreux fronts associatifs, j'étais au cœur de ce rendez-vous. Fidèle, depuis l'origine, aux actions caritatives de ma cité, je prends grand plaisir à mettre mes compétences au service de ces nobles causes. Et force est de constater, à Issoire, année après année, que pour chaque grand moment d'appel à solidarité, le public s'engage de plus en plus nombreux. Et 2026 confirme cet état de fait.



Le trophée des 10 ans d'Issoir'Ose – © Ville d'Issoire.

Année de tous les records

8h30, le stade du Bout du Monde est en ébullition. D'un côté les bénévoles signaleurs se regroupent autour de Nicole Bœuf et les animateurs de l'*Amicale des Médaillés du Pays d'Issoire*. Du côté de l'arrivée, la tente des bénévoles de la *Ligue contre le cancer* est encombrée des cartons des tee-shirts de cette 10e édition. 3 200 avaient été commandés. Un gros tiers avait déjà été donnés lors des permanences pré-événement. Le temps est bouché et la veille la pluie et le froid avaient pris le relais des beaux jours sur la cité de saint Austremoine. Aussi planait dans les esprits de nombreuses interrogations sur le succès de cet Issoir'Ose 2026. Allons-nous avoir du monde ? Les doigts fourmillaient un peu et néanmoins les mises en place menaient grand train. Il fallait être en place quel que soit le nombre de participants. Pour cela, les services de la Ville terminaient le montage des arches de départ et d'arrivée, la sonorisation laissait quelques notes de musique voguer dans l'atmosphère de ce « Bout du Monde », nouveau terrain de jeu des maillots roses pour ces 10 ans. Jean Pierre Joumard pour les chansons et moi-même pour les encouragements à venir, aiguisions nos voix complices en scrutant les horizons pour essayer de voir les premières arrivées de participants. Pas très évidentes ces arrivées, plutôt des petits groupes... au compte-gouttes dirait-on.

Et la vague rose envahit le paysage

9h30. Nous ne sommes plus du tout seuls... Arrivant du centre-ville pour ceux qui étaient restés sur la place de la République comme point de rendez-vous, et de l'autre côté pour ceux qui étaient venus se stationner vers le gymnase des Prés, des colonnes de groupes en rose convergeaient, sourires aux lèvres, bonnets et écharpes vissés sur la tête pour certains, short de rigueur pour d'autres, la marée rose prenait place devant le podium pour l'échauffement en musique. Et à 10h45 ce ne sont pas moins de 2 000 personnes qui ont dérouillé leur corps sur les mesures dynamiques de l'échauffement. Les autres, plutôt venus pour marcher, étaient contemplatifs de leurs vitalités matinales. Au total, les 3 200 teeshirts imprimés ont trouvé preneur, et environ 300 personnes supplémentaires n'ont eu que bandana ou nœuds roses à acheter sur place et à mettre sur eux pour montrer leur engagement. Alors sur les 3 200 personnes qui ont acheté un tee-shirt anniversaire, tous n'étaient pas présents. Les achats solidaires faisant partie des générosités caritatives. Mais en scrutant la foule il y avait aussi des maillots roses des anciens Issoir'Ose. Et à 10h plus de 3 500 personnes se sont élancées pour cette belle édition 2026, 300 de plus que la précédente édition.



Les cinq trophées souvenirs de cette 10e édition ont été offerts aux « gagnants » de chaque catégorie, confortant le bonheur de participer à ces grands rendez-vous caritatifs issoiriens – © Ville d'Issoire.

Un podium symbolique

Au retour, les organisateurs, en plus du ravitaillement traditionnel, avaient proposé une buvette de partenaires, bien sollicitée pour ses boissons chaudes, et permettant d'attendre la remise des trophées des 10 ans, pour les deux premiers coureurs jeunes, fille et garçon, les deux premiers performeurs, homme et femme, et l'équipe la plus importante en l'occurrence celle de Constellium qui a réuni sous sa bannière quasiment 450 personnes à eux seuls.... Merci au temps qui lui aussi a été solidaire en restant au sec, voire en distillant quelques petits rayons de soleil et merci Issoire pour votre générosité, cela fait plaisir de vous accompagner en bénévole, et rendez-vous pour les prochaines...

Christian DE LA BROSSE (CLP)



Merci à tous les bénévoles des Médaillés, fidèles aux manifestations sportives, mais aussi grand merci à ceux de la Ligue qui ont eu beaucoup à faire encore cette année... – © Ville d'Issoire.

Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire

Messes. Vendredi 23 octobre à 16h à la Providence. Samedi 24 à 18h30 à Sauxillanges. Dimanche 25 à 9h30 à Saint-Germain-l'Herm, 9h30 à Coudes, 11h à Issoire au cours de laquelle Eliott vivra sa première communion. Attention, avec le passage à l'heure d'hiver, les messes aussi prennent leurs horaires d'hiver ! À compter du dimanche 25 octobre : messes à 9h30 à Coudes, 11h à Issoire, 17h30 à Sauxillanges.

Toussaint. Dimanche 1er novembre, temps de prière pour nos défunts, en particulier ceux des 12 derniers mois, dans les églises de Saint-Étienne-sur-Usson, Aulhat, Fayet-Ronaye, Issoire. Messes de la Toussaint samedi 31 octobre à 17h30 à Sauxillanges, dimanche 1er novembre à 9h30 à Saint-Germain-l'Herm et Coudes, 11h à Issoire. Messes pour les défunts lundi 2 à 12h à Issoire.

Temps de prière. – Adoration. En l'église de Saint-Germain-l'Herm, tous les vendredis de 18h à 19h. À l'abbatiale d'Issoire le 1er vendredi de chaque mois de 17h30 à 19h (crypte). – Chapelet en l'église d'Aix-la-Fayette tous les jeudis de 18h à 19h ; à l'abbatiale d'Issoire le vendredi à 18h (sauf les jours d'adoration).

Information. Une enveloppe et un livre d'or sont à votre disposition à l'accueil de la MP pour participer au cadeau du Père Bernard Rosnet qui lui sera remis lors de la messe du 22 novembre, en remerciement de ses années au service de la paroisse Saint-Austremoine.

Conférence. « Rester humains à l'heure de l'IA. Quelle parole d'Église sur les technologies émergentes ? » par le Père Dominique Greiner, le 13 novembre à 20h au CDP (entrée : 5 €) – covoiturage à la MP à 19h10. Ensuite, sera organisé, un atelier de lecture de l'encyclique du pape Léon XIV Magnifica humanitas, en visio à la maison paroissiale d'Issoire de 18h30 à 20h les 24 novembre, 8 décembre, 13 et 19 janvier et 2 février. Si possible s'inscrire à la MP.

Contact de la paroisse. Maison paroissiale d'Issoire (MP), 18 rue du Mas, Issoire, tél. 04.73.89.18.53. Adresse mail : st.austremoine@gmail.com. Site : http://paroissesaintaustremoine aupaysdissoire.fr, facebook.com/paroissesaintaustremoine.

Issoire en bref

Au cinéma Le Modern cette semaine
« Digger » (2h09), « Garance » (1h55), « La maison de nos rêves » (1h29), « Le roi du game » (1h28), « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h30), « Heart of the beast » (1h41), « Le fantôme de l'opéra » (2h14), « Les Misérables » (2h56), « L'île des souvenirs » (1h49), « Shaun le mouton : La bêêête d'Halloween » (1h21), « Notre salut » (2h39).
▪ Cinéma Le Modern, 2 place du Postillon 63500 Issoire. Infos et horaires à l'adresse : www.cinemodern-issoire.fr.

Saint-Nectaire

Toussaint. Samedi 31, célébration de la Toussaint. Sébastien, notre diacre, propose un temps de prière à 11h au cimetière de Saint-Nectaire-le-Haut (à l'église en cas de mauvais temps).

Concert. Samedi 31, au casino, dîner-concert avec le duo *Pyrock*. Repas à 19h, concert gratuit à 20h. Réservation au 04.73.79.66.18.

Champeix - Une page se tourne, une autre s'ouvre… cap sur l'océan !

Il est des moments dans la vie où il faut savoir refermer un chapitre pour en commencer un nouveau. Aujourd'hui, c'est avec un peu d'émotion, beaucoup de gratitude et quelques souvenirs plein la tête que je vous annonce la fin de mon activité de correspondante de presse la semaine prochaine, puisque je m'apprête à prendre un nouveau départ et à poser mes valises au bord de l'océan.

Cette aventure journalistique de proximité m'aura permis de faire de très belles rencontres, de découvrir des parcours de vie passionnants, des engagements remarquables et des histoires parfois simples, mais toujours riches d'humanité, puis de mettre en lumière les initiatives locales, les associations, les événements et tous ces petits et grands moments qui font la richesse de notre territoire.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'ont accueillie, renseignée, sollicitée et accordé leur confiance. Merci à Roger Jean Méallet, maire de Champeix et conseiller régional, à son équipe et aux agents municipaux, aux associations, aux bénévoles, aux élus des communes avoisinantes, aux commerçants, aux organisateurs d'événements et à toutes les personnes qui ont accepté de partager avec moi un petit morceau de leur histoire. Sans vous, ces articles n'auraient pas eu la même saveur.

Je souhaite également adresser un merci tout particulier à l'ensemble de l'équipe de mon hebdomadaire. Merci pour votre confiance, votre collaboration, votre disponibilité et les échanges qui ont accompagné cette aventure professionnelle. Faire partie de cette équipe a été une expérience enrichissante que je garderai précieusement parmi mes bons souvenirs.

Et puis, il y a vous, chers lecteurs. Ceux qui ont découvert mes articles au détour d'une page, ceux qui les ont lus avec intérêt. Votre fidélité et vos encouragements ont donné tout son sens à mon engagement. Pour cela, je vous remercie du fond du cœur. Aujourd'hui, le temps est venu pour moi de tourner cette page. Un petit pincement au cœur accompagne forcément ce départ, car on ne quitte pas sans émotion une activité qui a fait partie de sa vie pendant quelques années. Mais la vie est aussi faite de nouveaux horizons, de rêves que l'on décide enfin de suivre et de chemins que l'on choisit d'emprunter. Le mien me conduit désormais vers l'océan.

À vous tous, je souhaite de continuer à faire vivre notre belle actualité locale, à soutenir les initiatives qui nous rassemblent et à découvrir, semaine après semaine, de nouvelles histoires passionnantes. Que les pages de votre hebdomadaire continuent de vous informer, de vous surprendre, de vous émouvoir et de vous donner envie de découvrir toujours davantage celles et ceux qui font la richesse de notre territoire. Merci à toutes et tous pour ces belles années de partage.

Avec toute ma gratitude et ma reconnaissance.

Annick D'HIER (CLP)

Merci Annick ! *Toute l'équipe du « Semeur Hebdo » se joint à la rédaction pour te remercier – sans oublier Michel – pour toutes ces années passées à nos côtés afin de relancer et développer la chronique locale de Champeix et Royat. Merci pour vos connaissances, votre dynamisme, votre générosité et votre envie de partage avec les lecteurs… Bon vent et bonne continuation !*

Champeix

Stage de peinture Pop Art. Un stage de peinture consacré au Pop Art sera proposé par l'association *Couleur et Création* sous l'égide de Llucie Llong le dimanche 22 novembre de 10h à 16h. Ouvert aux débutants et aux artistes confirmés à partir de 14 ans.

Les participants découvriront l'univers coloré et dynamique de ce mouvement artistique à travers l'acrylique et les techniques mixtes. Une journée placée sous le signe de la créativité, de la couleur et de l'expression personnelle.

Tarif : 50 €. Lieu : salle des associations. Info & inscription : https://www.couleuretcreation.fr/ et couleuretcreation63@gmail.com.

Nouvelles rencontres créatives. Comme le dernier jeudi de chaque mois, l'*Université Populaire Champeix les Couzes* vous propose des rencontres créatives. Le 29 octobre, venez découvrir les cartes pop-up et le 26 novembre les boules de Noël. Lieu : l'ancien périscolaire, derrière la poste, de 18h30 à 20h30.

Petits et grands héros du Moyen Âge. L'*Université Populaire Champeix les Couzes* vous invite le mardi 27 octobre à 18h30 dans la salle polyvalente à une soirée ludique et culturelle autour d'une question existentielle : qui des enfants ou des chevaliers sont les plus grands héros du Moyen Âge ? Cette soirée sera animée par les *Écuyers du Marchidial*. Entrée libre.

Les bons chauffage 2026 sont disponibles. Le CCAS de Champeix informe les habitants que les dossiers de demande du bon chauffage 2026 sont disponibles en mairie. Les dossiers sont à retirer du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 20 novembre. Rens. mairie de Champeix.

Besse-et-Saint-Anastaise

Halloween à Besse les 30 et 31 octobre. Fête organisée par l'*Association des artisans et commerçants de Besse et Super-Besse* avec un programme très chargé pour tous, des attractions foraines les deux jours place Alfred-Pipet.

Vendredi à 15h, concours de pâtisserie place de la Pairie (inscription sur place), à 15h30 atelier citrouilles place de la Gayme, les enfants seront accompagnés par les restaurateurs pour gérer une cinquantaine de citrouilles, à 16h30 résultats du concours de pâtisserie à la salle des fêtes, à 19h « After'Ween » à la salle des fêtes, avec ambiance musicale, à 22h au cinéma de Besse est proposé un film d'horreur pour adultes (séance payante) : « Resident Evil », film de 2026 de Zach Cregger (durée 1h37). Samedi à midi « Ciné-Pique-Nique », tout public, séance gratuite (moment en famille avec son propre pique-nique), sur l'écran un dessin animé de 2012 de Tim Burton : « Frankenweenie », à 14h, toujours au cinéma de Besse (séance payante) « Shaun le mouton », dessin animé de 2026 de Steve Cox et Matthew Walker : « La Bêêête d'Halloween », à partir de 15h distribution de bonbons partout chez les commerçants, à 16h atelier de maquillage place de la Mairie, à 18h concours de déguisement rue du Marché, à 19h résultats du concours, à 20h30 concert avec les *Blacksmith* (rock) à la salle des fêtes et à 23h bal d'Halloween organisé par le comité des jeunes à la salle polyvalente avec le Podium Disco Mobile Adrénaline (entrée : 5 €).

Besse-et-Saint-Anastaise - La Bavajade a fait le bonheur de tous



À la salle polyvalente de Besse, le dimanche 11 octobre, le fameux grand repas convivial avec les seniors – © Marie Broc.

La Bavajade (fête qu'on ne présente plus) a fait le bonheur de tous, encore une fois cette année, en commençant par l'après-midi du vendredi 9 octobre, réservé aux seniors, organisé par le CIAS du Massif du Sancy, afin d'assister à la pièce de théâtre au cinéma de Besse ou au cabaret à la salle des fêtes.

À l'issue du spectacle, ils ont été invités à partager une collation et à profiter du thé dansant.

La résidence La Couze Pavin a célébré également la Bavajade en musique et en danse. Les résidents ont participé à plusieurs rendez-vous festifs : ils ont confectionné des chapeaux pour les enfants par exemple. Pour clore ce week-end festif, le groupe *La Bourrée du Pavin* est venu à la résidence présenter ses danses et ses musiques traditionnelles auvergnates, offrant ainsi un beau moment de convivialité et de partage. Marine Bagay, l'animatrice, se félicite de voir la joie sur tous les visages des résidents.

La classe 82 se réunit bientôt. Tradition toujours vivace à Besse, cette fois, la classe 82 donne rendez-vous à tous ceux qui sont nés en 1962 à Besse et dans les alentours, ils se reconnaîtront… Repas à l'Auberge du Taraffet à Picherande le 11 novembre ; les inscriptions sont impératives avant le 8 novembre auprès de Patrice au 06.50.39.60.46.

Exposition de toiles. Elles sont exposées à la salle d'exposition place Dr-Alfred-Pipet ; des œuvres de Philippe Laurent, du 23 au 29 octobre, tous les jours entre 14h30 et 18h30.

Besse - La Bavajade, c'est aussi les enfants du judo-club qui se costument



L'équipe des jeunes judokas prête pour le défilé d'ouverture de la Bavajade le 10 octobre – © Marie Broc.

Les enfants du judo-club bessard et leurs parents ont fait « leur cirque » également, pour la Bavajade de cette année qui a mis le cirque à l'honneur, et les judokas ont défilé en kimono avec tous les accessoires « clowns ».

Besse - La Bavajade aussi pour le club « Vivre et Vieillir »



Tous les membres du Club Vivre et Vieillir réunis pour un déjeuner le samedi de La Bavajade afin de fignoler les prestations de « leur cirque » – © M. B.

Le club « Vivre et Vieillir » a tenu largement sa place pour La Bavajade 2026. Il a organisé tout d'abord un déjeuner au restaurant du centre-ville où l'ensemble des membres étaient présents sous l'œil ravi de la présidente. Puis, il a assuré la belle prestation des membres courageux qui avaient longuement « répété » leur travail d'équilibriste : marcher sur un fil ou bien devenir jongleur. Cette fête rassemble vraiment toute la population, vivement dans deux ans !

La Tour - Passation de commandement à la tête du centre d'incendie et de secours

Cette cérémonie a eu lieu le 16 octobre près de l'hôtel de ville de La Tour. Yannick Tournadre, maire, par le choix de ce lieu hautement symbolique, souhaitait ainsi souligner les liens étroits entre la mairie et les pompiers qui, au fil des années, œuvrent main dans la main. Il souhaitait également mettre en valeur ce modèle de sécurité civile sur lequel repose cette force collective, appuyée sur une collaboration entre l'État, le département, le Sdis et les communes. Notre devise républicaine : Liberté-Égalité-Fraternité, prend tout son sens aux côtés de celle des sapeurs-pompiers : Courage et Dévouement.



Drapeau et porte-drapeaux du Sdis Christian Andraud et Christian Monteix à la cérémonie de passation – © Josette Rodde.

Citant Ernest Renan, philosophe français du xix[e] siècle, qui disait : « Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé », le maire a d'abord salué les anciens sapeurs-pompiers, les anciens chefs de corps, ainsi que les anciens maires qui ont accompagné les pompiers de La Tour et ceux des communes voisines. Il a ensuite ajouté que pour un maire, pouvoir compter sur ses pompiers est essentiel, en soulignant l'importance du volontariat dans nos territoires ruraux. Puis il a tenu à les assurer de son entière confiance, connaissant leurs compétences, leur sérieux et leur disponibilité.

Un engagement exemplaire

Aujourd'hui, Christian Andraud descend de sa charge de commandant du centre de secours de La Tour-d'Auvergne. Marié, père de trois enfants et grand-père de deux petits-enfants, Christian a rejoint les pompiers à l'occasion de la Sainte Barbe de 1990, son engagement officiel prenant effet en janvier 1991. Fils, frère, père et, actuellement, grand-oncle de pompiers, sur cette caserne de La Tour, Christian, très tôt, a eu l'envie et le besoin de servir et s'est engagé avec régularité, sérieux et mérite, jusqu'à gravir tous les échelons.



Le groupe de sapeurs-pompiers – © Julien Dimenet.

En 2013, il succède à son frère Jean-Pierre comme adjoint au chef de centre. Le 1er janvier 2021, il prend la tête de la caserne. Parmi tout le travail accompli, il s'investit dans la vie de la section Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) et dans la formation de ses collègues, avec force et énergie. Beaucoup de JSP sont aujourd'hui engagés, opérationnels et prêts à prendre leurs responsabilités. Avoir formé cette relève est un bel héritage, mais aussi la pérennisation d'une sécurité renforcée pour les habitants de notre secteur !

Une page se tourne

Une page se tourne, mais Christian ne sera jamais très loin : il rejoint le « Conseil des Sages » chargé de porter les souvenirs et de donner quelques conseils qui seront les bienvenus... Des anciens que l'on est heureux de retrouver dans les moments fraternels et sur lesquels on peut compter dans les moments difficiles.

Yannick Tournadre, au nom de la commune et de ses habitants, adresse à Christian Andraud sa gratitude et un grand merci pour le temps donné, pour les responsabilités assumées et pour tout ce qu'il a transmis.

Christian Monteix prend la tête du centre

Dans le même temps, Christian Monteix monte en charge et reçoit le flambeau de chef de centre. C'est une responsabilité exigeante : il faut organiser, décider, écouter, rassembler et surtout veiller à la cohésion de l'équipe.

Le lieutenant Christian Monteix, sapeur-pompier volontaire depuis 1995, a, lui aussi, gravi tous les échelons avec assiduité, force et détermination. Il prend désormais la tête d'une caserne qui compte 31 sapeurs-pompiers et 29 jeunes sapeurs-pompiers. Il accepte cette mission avec Jérôme Grégoire comme adjoint de centre. Souhaitons-leur une pleine réussite à la tête du CIS 54.

Cette cérémonie s'est déroulée sous la présidence de Corinne Mielvaque, vice-présidente du conseil d'administration du Sdis 63, de Lionel Gay, conseiller départemental, de Yannick Tournadre, maire de La Tour et membre du conseil d'administration du Sdis, du contrôleur général Christophe Glasian, directeur départemental du Sdis 63, de nombreux élus et de très nombreux habitants de La Tour.

La Tour-d'Auvergne - Retour sur la foire primée d'automne

Le 10 octobre dernier s'est tenue la foire primée d'automne à La Tour-d'Auvergne. De très nombreux animaux avaient pris possession du foirail pour l'occasion. Le temps peu clément n'avait pas empêché les éleveurs de la région de se rendre à ce rendez-vous annuel. Les marchands ambulants étaient eux aussi présents à cette dernière foire de l'année. La journée pluvieuse s'est terminée par un repas convivial préparé par l'*association des commerçants*. Merci à tous pour votre fidélité et à l'année prochaine !



Palmarès

Prix d'ensemble allaitant : 1er Célia Arfeuil ; 2e GAEC Marion ; 3e Arnaud Estrade ; 4e Élevage Pradat.
Prix d'ensemble laitier : 1er GAEC Chez Picou ; 2e GAEC de La Fage ; 3e EARL de Chaussidoux ; 4e GAEC Mabru ; 5e GAEC de La Fage.
Prix de la plus belle femelle : 1er Arnaud Estrade ; 2e Philippe Brugière ; 3e GAEC Marion.
Prix du plus beau mâle : 1er Sylvain Plane ; 2e David Sauvat ; 3e Franck Buranfosse ; 4e Arnaud Estrade ; 5e GAEC de La Fage.
Prix des génisses laitières : 1er GAEC Mabru.
Prix des génisses allaitantes : 1er GAEC de La Morangie ; 2e Élevage Pradat ; 3e Célia Arfeuil.
Prix des jeunes mâles : 1er Franck Buranfosse ; 2e Élevage Pradat ; 3e Célia Arfeuil.
Prix du plus gros lot de bêtes : GAEC de La Fage.
Présentation lapins, poules, cailles : Mabru Johana, Lola, Léna.

St-Donat - Travaux importants à l'église



Échafaudage pour la réfection des joints extérieurs.

La restauration de l'église vient de débuter. Compte tenu de l'importance de ces travaux, elle sera fermée jusqu'aux environs du 15 novembre.

Budget : dépenses 489 370 €, subvention Drac (État) 152 342 €, Région AuRA 117 448 €, Département du Puy-de-Dôme 152 340 €.

Chastreix - Exposition « L'Auvergne par l'affiche »

Cette exposition a été très appréciée par les locaux ou gens de passage venus aussi profiter de cette belle fête de la citrouille.





Saint-Donat

Message de votre correspondant. « Suite à des problèmes de santé, j'ai arrêté provisoirement les publications sur votre hebdomadaire *Le Semeur hebdo*. Aujourd'hui je suis en mesure de reprendre cette activité. Vous pouvez m'adresser vos publications par mail : marionfrancois@wanadoo.fr. Téléphone portable : 06.85.66.05.48. » François Marion.

Chastreix

Palmarès. Au Sommet de l'élevage à Cournon, Ondine et Biscotte au GAEC du Buisson ont remporté le 1er prix dans la section des vaches âgées. À la foire de La Tour, le GAEC de La Morangie remporte le 1er prix pour la section « génisses allaitantes ». Et Sylvain Plane a eu le 1er prix du plus beau mâle. Félicitations à nos agriculteurs.

Messe. Une messe sera célébrée le dimanche 8 novembre à 11h en notre église. Pour vos intentions, s'adresser à Paulette Serre au 04.73.21.52.36 ou Nadine Faugère au 04.73.21.56.22.

Changement d'heure. Ce dimanche 25 octobre... Pensez à retarder vos montres et pendules, on passe à l'heure d'hiver !

Picherande - Une soirée caritative pour les enfants malades



Les élèves apportent, eux aussi, leur soutien à leurs camarades hospitalisés, avec un atelier dessin et peinture.

L'association *Picherande d'hier et aujourd'hui* organise, le samedi 31 octobre, avec fidélité depuis de nombreuses années, une soirée afin de récolter des dons pour l'association *Acte Auvergne*.
Grâce à ces dons, cette dernière finance du matériel ou des animations afin d'aider les enfants malades d'un cancer hospitalisés au CHU Estaing de Clermont-Ferrand.
La soirée débutera à 19h30 à la salle socioculturelle. Animations folkloriques avec *La Bourrée du Pavin*, danses de salon avec l'ACTVV, danses country avec *Country Danse Saignes Condat*. Participation des enfants de l'école. Collation avec les soupes de PHA (5 € à volonté) et tout ce que chacun apportera (charcuterie, fromage, dessert...). Tombola et buvette. Présence de Jacques Meunier, président d'*Acte Auvergne*.
La participation est libre. Une urne sera mise à disposition. La recette sera intégralement reversée à *Acte Auvergne*.



Trémouille-Saint-Loup

Comité des fêtes. Son assemblée générale se tiendra vendredi 30 octobre à 20h salle Henri-Boyer. Ordre du jour : bilan moral et financier, nouveaux adhérents et départs au sein du comité des fêtes, élections du bureau, règlement des cotisations et questions diverses. Toutes les personnes intéressées par ses activités sont les bienvenues.

Randonnée. L'association *Site et patrimoine d'antan* vous attend nombreux pour marcher ensemble pour soutenir les actions de l'association Acte (*Aide aux enfants en traitement contre le cancer*) samedi 7 novembre à 9h à la salle des associations de Trémouille-Saint-Loup où un pot d'accueil sera offert. 9h45 départ pour une randonnée de 7,2 km. Retour vers 12h où un verre de l'amitié sera également offert. Participation libre. Inscrivez-vous avant le 30 octobre au 06.98.48.52.46 ou au 06.34.48.52.43. Possibilité de se restaurer au retour avec réservation avant le 4 novembre au 04.73.22.25.12 La Panouille.

Prochaines messes. Dimanche 25 octobre à 10h30 à Champs-sur-Tarentaine, 11h à Bort-les-Orgues. Samedi 31 à 10h30 à Labessette, 16h à Ydes. Dimanche 1er novembre à 15h à Trémouille-Saint-Loup. (Intentions de messe auprès de Joëlle au 04.73.84.83.63 ou 06.98.48.52.46 avant le samedi 31 novembre au soir).

Cros-la-Tartière

Secrétariat de mairie. Il sera fermé les 23 et 24 octobre. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

Concours de belote. L'association *Anims Artense* organise un concours de belote le samedi 31 octobre. les amateurs du tapis vert sont invités à se retrouver à la salle des fêtes à partir de 20h – début de l'épreuve à 21h. Valeur des lots 120 €, 100 €, 80 € ; un lot à chaque participant. Les bénéfices des inscriptions seront reversés à la *Ligue contre le cancer* à l'occasion d'Octobre Rose. Rens. 06.59.23.16.10.

Saint-Genès-Champespe

Récompenses. Le saint-nectaire AOP de la famille Guittard de Lavergne a décroché le 2e prix au Championnat de France des fromages au lait cru. Il s'agit d'une belle récompense et d'une reconnaissance pour ce savoir-faire. Félicitations.

Saint-Sauves-d'Auvergne

La Saint-Sauvienne – 1re édition. La commune organise la première Saint-Sauvienne, une course ou une marche solidaire organisée le dimanche 8 novembre au profit de la *Ligue contre le cancer* – comité du Puy-de-Dôme.
Infos pratiques : rendez-vous dimanche 8 novembre place du Portique. Inscriptions à partir de 9h30. Échauffement de 10h à 10h30. Départ de la course ou de la marche : 10h30. Distance : 4 km.
Tarif d'inscription : 10 €.
En participant à la Saint-Sauvienne, chacun contribue à faire avancer la lutte contre le cancer. Les bénéfices seront reversée à la *Ligue contre le cancer* – comité du Puy-de-Dôme.
La *Ligue contre le cancer* remercie chaleureusement les organisateurs, les partenaires et l'ensemble des participants pour leur engagement et leur mobilisation. Ensemble, marchons ou courons contre le cancer !
Rens. https:www.ligue-cancer.net/63-puyde dome/agenda/la-saintsauvienne-1ere-edition.

Avèze - Un franc succès pour l'atelier « Chouchous » du « Club des Gorges »

Le 14 octobre, la salle des fêtes a résonné d'une effervescence gourmande et chaleureuse à l'occasion de l'atelier « Chouchous », organisé par le *Club des Gorges*.
Aux fourneaux pour animer cette séance culinaire hors du commun, Norbert et Édith, son épouse et assistante d'un jour, ont partagé leur savoir-faire légendaire. Devant une grande bassine à confiture en cuivre et un réchaud soigneusement installé, le tandem a dévoilé tous les secrets de fabrication de ces célèbres arachides pralinées et caramélisées qui font le régal des petits comme des grands.
Afin d'offrir une expérience pédagogique complète et moderne, Norbert avait même pris le soin de concocter un tutoriel sur mesure, projeté sur grand écran depuis son ordinateur portable. Un support visuel très apprécié qui a permis d'illustrer pas à pas les étapes cruciales du « caramélusage ».
Installés avec attention, les membres du club et « élèves » d'un jour se sont appliqués avec enthousiasme et rigueur à imiter les gestes précis du maître pâtissier et d'Édith. Entre conseils avisés, tours de main experts et parfums sucrés enivrants qui ont rapidement embaumé la salle, la bonne humeur était au rendez-vous.



Norbert et Édith, prêts à dévoiler les secrets des chouchous.

L'après-midi s'est déroulé dans un esprit de convivialité exemplaire où le plaisir d'apprendre s'est naturellement mêlé à celui d'échanger. La rencontre s'est conclue de la plus savoureuse des manières par une dégustation partagée : tout le monde s'est aussi bien amusé qu'il s'est régalé.
Une bien belle réussite pour le *Club des Gorges* d'Avèze, qui prouve une fois de plus la vitalité de la vie associative locale et le bonheur simple de se retrouver autour de traditions gourmandes !

Labessette - L'association Adel a fait le point

L'assemblée générale de l'association Adel (*Association de défense de l'environnement, protection des rives et paysages de Labessette*) s'est déroulée le samedi 3 octobre dans la salle des fêtes de Labessette.
Le président Claude Cousserand a rappelé que « l'association existe depuis 12 années, la vallée de la Dordogne est classée depuis 2011 par l'Unesco Réserve mondiale de la biosphère, et Adel sera toujours très attentive aux différents projets qui pourraient dénaturer les rives du barrage. La surveillance et la préservation de l'environnement général de Labessette restent la priorité. Notre rôle est de protéger la nature mais aussi les habitants de la commune ainsi que les touristes ».
L'association reste active avec plusieurs actions : une exposition photo des « villages engloutis » à Saint-Sauves du 1er juillet au 10 août 2026, une exposition très appréciée des visiteurs, promue par l'application Intramuros et Facebook ; l'entretien continuel du chemin de la Vierge à la Grange Haute. Le rapport financier a été présenté par Dominique Barlet : « Si l'exercice de cette année se révèle négatif, en raison notamment de l'achat de 12 tables pliantes (et les plexiglas associés) nécessaires aux expositions photo de l'association, nous terminons malgré tout avec un solde positif ». La cotisation reste inchangée pour 2027. Tous les membres du bureau sont reconduits : président Claude Cousserand, vice-président Thierry Barlet, trésorière Dominique Barlet, secrétaire Fanny Cousserand, secrétaire adjoint Thierry Grégoire.
Les projets et perspectives pour la fin d'année et l'année à venir : exposition photo des « villages engloutis » à Ussel, salle Jean-Ferrat tout le mois de novembre ; entretien du chemin de la Vierge à la Grange Haute prévu le 14 novembre avec évacuation des troncs d'arbre, suppression de quelques noisetiers et révision de l'alimentation en eau du bac ; contacts avec les municipalités de La Bourboule, de Monestier-Port-Dieu (Chapelle) et Clermont-Ferrand (chapelle des Cordeliers) pour présentation de notre exposition des villages engloutis ; photos des moulins de la vallée à récupérer, projet de chemin d'observation des oiseaux à la Grange Haute (surveillance).
L'assemblée générale fut suivie d'un moment convivial entre les adhérents présents.
L'association Adel remercie la mairie de Labessette pour le prêt gracieux des locaux.



Larodde

Halloween. Samedi 31 octobre à partir de 15h (à l'auberge), atelier pour les enfants + goûter offert par le comité des fêtes. Maquillage, grande chasse aux bonbons suivie du bal des petits monstres à la salle des fêtes. Dès 19h, buvette à la salle des fêtes. À partir de 20h, repas (sous barnum chauffé), suivi d'une soirée dansante (gratuit) à la salle des fêtes avec DJ Zombie (*Laroddanse*). Menu adulte – 19 € (boissons non comprises) : soupe ensorcelée de potimarron, coq au vin des sorcières et pommes de terre boulangères, fromage hanté, fondant au chocolat d'Halloween et crème anglaise. Menu enfant de moins de 12 ans : 10 € : spaghetti à la bolognaise ensanglantée et fondant au chocolat + sirop à l'eau + bonbons à volonté (menu gratuit pour les moins de 4 ans).
Une seule règle : venez déguisés ! (Mais pas de panique... tout le monde sera le bienvenu, même sans costume !). Places limitées – réservations avant le 27 octobre au 06.84.20.00.50.

Saint-Sauves - Une mobilisation collective en signe de solidarité



Les élus du territoire solidaires des victimes des violences - © JMP.

Ce lundi 19 octobre à midi, à l'invitation de Pierre Blanchet, maire de Saint-Sauves-d'Auvergne, et d'Alain Mercier, président de la communauté de communes, les maires de la com-com Dômes Sancy Artense se sont réunis devant la mairie.
Les maires du Mont-Dore, de La Bourboule et de Murat-le-Quaire avaient également été invités à se joindre à ce rassemblement ainsi que Jean-Marc Boyer, sénateur, et Martine Bony, conseillère départementale.
Cette mobilisation répond à l'appel national de l'Association des Maires de France (AMF), à la suite des violences survenues samedi 17 octobre dans plusieurs villes françaises. Une mairie est la maison commune de tous les citoyens, un symbole de proximité, de démocratie et de République. Par leur présence, les élus ont souhaité témoigner leur solidarité envers les communes touchées par les violences et les dégradations, apporter leur soutien aux maires, aux agents municipaux, aux habitants et aux commerçants concernés, mais aussi réaffirmer leur attachement aux institutions démocratiques, au respect des libertés publiques et aux valeurs républicaines. À Saint-Sauves-d'Auvergne, les élus du territoire ont ainsi porté ensemble un message de solidarité et d'unité.

Rochefort-Montagne - 5 000 € récoltés pour « Solidarité Lien Auvergne »



Grâce à la mobilisation des participants, des bénévoles, des partenaires et des sponsors, les Foulées des 2 Roches ont une nouvelle fois montré qu'au-delà des kilomètres parcourus et des défis relevés, le sport peut aussi être un formidable moyen de soutenir une cause qui leur tient à cœur. À l'issue de la manifestation, l'équipe des Foulées des 2 Roches a eu l'honneur de remettre un chèque de 5 000 € à l'association SLA (*Solidarité Lien Auvergne*) de Clermont-Ferrand qui accompagne les personnes atteintes de la sclérose latérale amyotrophique ainsi que leurs proches et aidants en présence des membres de l'association.
Cette remise de don vient donner tout son sens à l'engagement porté par les Foulées des 2 Roches : rassembler autour du sport, du partage et de la solidarité.
Lien de l'association SLA : assoSLA63@protonmail.com.

Saint-Sauves - Un vent de nouveautés littéraires a soufflé sur la médiathèque

Samedi 17 octobre, la médiathèque de Saint-Sauves-d'Auvergne s'est mise à l'heure de la rentrée littéraire en accueillant la compagnie *Lecture à la carte,* l'établissement a offert à son public un moment privilégié d'échanges autour de dix romans.



Les deux comédiennes ont subjugué le public.

À l'invitation de l'équipe de bénévoles et du réseau lecture Dômes-Sancy-Artense, les amoureux des mots s'étaient donnés rendez-vous pour assister à la performance désormais très attendue de la compagnie *Lecture à la carte*.
Pour cette 18e édition de leur tournée, les deux comédiennes-lectrices Monique Jouvancy et Anne Gaydier ont partagé avec générosité leurs coups de cœur pour des premiers romans ou de petites maisons d'édition. Le public s'est laissé porter par ce concept original et intimiste : une lecture à deux voix. La prestation consistait à esquisser le portrait des dix auteurs, à situer le contexte de chaque œuvre, mais surtout à donner vie aux textes en lisant des extraits choisis.
À l'issue des lectures, les discussions se sont prolongées autour d'un verre de l'amitié.

La médiathèque de Saint-Sauves est ouverte les mercredis de 15h à 17h30 et les samedis de 10h à 12h.

Rochefort-Montagne - La façade de la médiathèque fait peau neuve !

Les travaux sont désormais terminés. Au printemps, un bardage en zinc a été posé sur la partie haute de la façade afin de protéger durablement ce bâtiment. Ces travaux ont par la suite permis à Mickaël Martin, alias Iggy, de réaliser une fresque et d'apporter une belle touche artistique à ce nouvel aménagement.
Jeudi soir, en présence de l'artiste, a eu lieu l'inauguration ce bel ensemble. Une réalisation qui vient embellir le bourg de la commune.



St-Sauves - Veillées de la Maison Garenne



Les artistes devant « La Nappe » - © Corinne Longuet.

Les artistes Camille Orlandini et Corentin Massaux vous convient les 4, 11, 18 et 25 novembre de 15h à 21h aux veillées de la Maison Garenne. Des moments de convivialité autour du projet la Nappe : travail du fil, du bois et expérimentations culinaires.
Vous pouvez apporter des choses à grignoter et à partager en lien avec le territoire.
Entrée libre et gratuite. Plus d'infos : lanappe-projet@gmail.com.
Ce projet est soutenu par la communauté de communes Dômes Sancy Artense, la commune et la Maison Garenne.

Le Mont-Dore

Cinéma Olympic. - « Justin le Juste » (1h50) vendredi 23 à 17h et samedi 24 à 20h30.
- « Garance » (1h55) vendredi 23 à 20h30 et dimanche 25 à 17h.
- « Digger » (2h09) samedi 24, mercredi 28 et samedi 31 à 17h, mardi 27 et jeudi 29 à 20h30.
- « Heart of the beast » (1h41) mardi 27 et jeudi 29 à 17h, samedi 31 à 20h30.
- « Le cygne et l'enfant » mercredi 28 à 14h30.
- « La maison de nos rêves » mercredi 28 à 20h30, vendredi 30 et dimanche 1er novembre à 17h.
- « Obssession » (1h49) vendredi 30 à 20h30.
Contact : 04.73.65.02.88. Facebook : Cinéma Olympic.

Ceyssat

Randonnée gourmande des fours. Organisée par *Un sourire pour la vie* dimanche 15 novembre dans le cadre de « Movember », une randonnée de 12 km autour des fours d'Allagnat, Montmeyre et Ceyssat vous est proposée sur inscription jusqu'au 10 novembre auprès de la boulangerie d'Olby. Tarifs : adulte 15 €, enfant et adhérent de l'association 10 €.

Ceyssat - En souvenir de Christophe

C'est avec stupeur et consternation que nous avons appris, lundi dernier, le dramatique accident dans l'exercice de ses fonctions qui a coûté la vie à Christophe Roussel à l'âge de 58 ans.
Artisan menuisier, Christophe était occupé à rénover une toiture agricole lorsqu'il a chuté. Malgré les secours immédiats il n'a pu être réanimé.
Ce drame a plongé notre commune dans une infinie tristesse. Christophe, très investi en milieu associatif, comptait de nombreux amis. Tous louaient sa bienveillance, son esprit de service, sa disponibilité au sein du comité des fêtes dont il était un membre actif.
Domicilié à Chez-Pierre en notre commune avec Laurence sa compagne, il était aussi très proche de sa maman Renée à qui il rendait visite chaque jour.
Une foule innombrable d'amis était présente pour un dernier adieu en l'église d'Olby. Tous garderont de Christophe un souvenir ému.



À sa chère maman à qui il va beaucoup manquer, à Laurence et tous ses proches nous présentons, nos sincères condoléances.

Gelles - Au Sommet de l'élevage, les éleveurs gellois et la MFR à l'honneur

Des concours aux métiers de l'élevage, les représentants de Gelles ont pleinement participé à cette édition 2026 du Sommet de l'élevage, à Cournon-d'Auvergne.
Le Sommet de l'élevage vient de refermer ses portes après plusieurs journées consacrées à l'agriculture, à l'élevage et aux savoir-faire des professionnels du monde rural. Parmi les participants, les Gellois étaient présents aussi bien dans les concours d'animaux que dans les actions de formation et de découverte des métiers.

Des élevages gellois dans les concours

Du côté des bovins laitiers, le GAEC Mélodie, conduit par Fabrice et Maxime Faure, à La Vergne, présentait deux vaches de race Prim'Holstein. Une participation qui permettait de mettre en valeur le travail de sélection et les compétences des éleveurs.
Les chevaux lourds étaient également représentés par deux élevages de la commune : celui de Vincent Pérol, installé à La Croix, et celui de Vanessa Cohade-Combeau, au Montel.
Cette dernière a particulièrement brillé avec sa jument Flamme du Carloz, qui a remporté un magnifique prix de championnat en étant distinguée comme meilleure reproductrice comtoise 2026. Elle était accompagnée de son poulain, Quersia des Geais. Une belle récompense qui vient saluer le travail mené au quotidien dans cet élevage.

La MFR, un lieu d'échanges et de rencontres

La Maison familiale et rurale de Gelles avait, elle aussi, pris place au cœur du Sommet avec un stand permettant de présenter les formations proposées par l'établissement et de renseigner les personnes intéressées par les parcours de formation.



L'élevage de Vanessa Cohade-Combeau, au Montel, était également présent.



Les élèves de première année de CAP étaient mobilisés sur la régie de traite du Sommet de l'élevage.

Au-delà de cette mission d'information, le stand a constitué un véritable point de rencontre pour les maîtres de stage, les parents et les anciens élèves. Ces échanges contribuent à entretenir les liens entre l'établissement, les familles et les professionnels qui participent à la formation des jeunes.

Les élèves de CAP au cœur de la régie de traite

La participation de la MFR ne se limitait pas à la présence de son stand. Les élèves de première année de CAP étaient également mobilisés sur la régie de traite du Sommet de l'élevage.
Cette expérience leur a permis de découvrir concrètement les exigences d'une organisation de grande ampleur. Environ 450 vaches laitières se succédaient à la traite, quasiment en continu, à l'exception des périodes consacrées au lavage de l'installation.
Au contact des équipements et des professionnels, les jeunes ont ainsi pu mieux comprendre la complexité technique et humaine nécessaire au bon déroulement des opérations : organisation des passages, surveillance du matériel, respect des consignes et coordination des interventions.
Leur présence a été particulièrement appréciée pour leurs compétences, leur sérieux et leur rigueur. Une expérience formatrice qui donne tout son sens à l'enseignement dispensé à la MFR, en associant les connaissances acquises en formation à la réalité du terrain.
Entre les distinctions obtenues par les éleveurs, les rencontres sur le stand de la MFR et l'engagement des jeunes sur la régie de traite, les représentants de Gelles peuvent se réjouir de cette participation au Sommet de l'élevage 2026. Tous se donnent désormais rendez-vous pour la prochaine édition, en 2027.

Gelles - On va se creuser les méninges avec Laurent Boucry !

La commune de Gelles s'apprête à vivre une première avec l'accueil d'une émission publique de la radio Ici Pays d'Auvergne. Jeudi 29 octobre, de 17h à 19h, la salle du Temps Libre se transformera en studio radiophonique pour recevoir Laurent Boucry et son jeu « Méningez-vous ! », un rendez-vous qui associe avec bonheur humour, connaissances et convivialité.
Animateur bien connu des auditeurs, Laurent Boucry propose un jeu qui invite à faire travailler ses méninges tout en passant un bon moment. Questions, réflexion et bonne humeur sont au programme de cette émission où la culture générale se décline sans se prendre au sérieux. Un savant mélange qui fait la part belle à la curiosité, à l'échange et au plaisir de jouer ensemble.





Pour Gelles, cette venue constitue une belle occasion de découvrir les coulisses d'une émission de radio et de partager une expérience peu ordinaire. Habituellement à l'écoute de leur poste, les auditeurs pourront cette fois assister à l'enregistrement en public et vivre l'ambiance du jeu au plus près de l'animateur.
Cette initiative permettra également de mettre la commune à l'honneur à travers les ondes d'Ici Pays d'Auvergne et de proposer aux habitants, comme à ceux des villages voisins, une animation originale et accessible à tous.
Entrée libre et gratuite, sans réservation, dans la limite des places disponibles. Venez nombreux pour jouer, réfléchir et surtout partager un agréable moment autour de Laurent Boucry !

Gelles - « La Balle au Bond », une équipe féminine où le plaisir de jouer prime

Créée en juin 2002, l'équipe féminine de *La Balle au Bond* a rejoint le championnat Ufolep en 2017-2018, après plusieurs années en championnat départemental.
Cette formule, avec un match par mois et sans rencontres retour, permet aux joueuses de pratiquer le basket dans un esprit convivial, sans pression excessive. Pour la saison en cours, elles retrouveront sept équipes adverses, parmi lesquelles Vic-le-Comte, Pont-du-Château, Thiers et Limagne Basket. Le groupe compte actuellement huit licenciées en compétition et une en loisir. Les entraînements se déroulent le samedi, de 18h à 20h, avec des ateliers physiques et ludiques animés par une joueuse, dans l'attente de trouver un entraîneur. Les résultats sont encourageants, avec sept victoires en sept matchs en 2023-2024, puis cinq victoires sur sept lors des deux saisons suivantes.
À *La Balle au Bond*, l'essentiel reste le plaisir de se retrouver, de jouer ensemble et de partager de bons moments autour du basket. Le club est ouvert aux nouvelles joueuses. La licence coûte 60 € en compétition et 30 € en loisirs.



Gelles - Le don du sang, une tradition de solidarité bien ancrée

À Gelles, la solidarité n'est pas un vain mot. La collecte de sang organisée en ce début de mois à la Maison du Temps Libre en a une nouvelle fois apporté la preuve, avec la participation de 47 donneurs bénévoles. Une mobilisation encourageante qui témoigne de l'attachement des habitants à ce geste généreux et indispensable.
Donner son sang, c'est offrir un peu de soi pour aider les autres. Derrière chaque prélèvement, il y a la possibilité de contribuer à sauver une vie, d'accompagner un malade dans son combat ou d'aider une personne victime d'un accident. Les besoins sont permanents : les produits sanguins sont notamment utilisés lors d'opérations chirurgicales, dans le traitement de maladies graves et pour les situations d'urgence.
Cet élan de générosité repose entièrement sur le bénévolat. Les donneurs prennent de leur temps, se déplacent et acceptent un prélèvement sans aucune contrepartie. Leur démarche est d'autant plus remarquable qu'ils ne connaissent généralement pas les personnes qui bénéficieront de leur don. C'est là toute la force de ce geste : une solidarité discrète, anonyme et désintéressée, qui relie des personnes parfois très éloignées les unes des autres.
Après le prélèvement, la traditionnelle collation a permis aux participants de reprendre des forces dans une ambiance conviviale.
Au-delà du moment partagé, cette collecte rappelle combien l'engagement de chacun compte pour maintenir les réserves de sang à un niveau suffisant.
Avec 47 donneurs présents, Gelles perpétue ainsi une tradition précieuse. Une mobilisation locale qui rappelle qu'un geste individuel peut avoir des conséquences considérables pour d'autres et que la générosité des donneurs reste irremplaçable.

Saint-Pierre-Roche

Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques. Elle tiendra son assemblée générale le samedi 14 novembre à 09h30, à l'ancienne école d'Allagnat. Cette AG sera élective avec renouvellement du conseil d'administration puis élection du nouveau bureau. La présence des titulaires d'une carte de l'AAPPMA est fortement souhaitée. Comme de tradition un repas clôturera cette assemblée. Les nouvelles candidatures pour intégrer le conseil d'administration ainsi que les inscriptions pour le repas se feront dernier délai le vendredi 6 novembre auprès de : Noël Zaugg au 06.86.64.06.04, Pascal Queyriaux au 06.80.47.88.10 ou Joël Agelou au 06.30.56.67.68. À l'ordre du jour : compte-rendu assemblée générale d'automne Fédération 63 ; bilan d'activités ; bilan financier, explication du nouveau mode de reversement ; intégration Nébouzat au sein de l'AAPPMA ; interventions garde-pêche ; questions diverses ; élections. Halieutiquement vôtre.

Saint-Julien-Puy-Lavèze - Belle ambiance au thé dansant !



L'organisation du thé dansant tient à adresser ses plus chaleureux remerciements à toutes les personnes venues partager ce beau moment, au son de l'orchestre Christophe Andrieux.
Ce fut un bel après-midi, placé sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et du plaisir de se retrouver.
Les danseurs ont investi la piste avec enthousiasme, au rythme des mélodies entraînantes de l'orchestre, tandis que les gourmands ont pu apprécier de délicieuses pâtisseries.
Sourires, musique, danse et échanges chaleureux étaient au rendez-vous, faisant de cette journée une belle réussite.
Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver très prochainement pour de nouveaux moments de partage et de fête.



Laqueuille - Ils ont participé au 13e concours de dictée

Un concours de dictée est organisé chaque année par l'Union Régionale Auvergne de Générations Mouvement. Celui-ci se déroule dans chacun des quatre départements d'Auvergne, le même jour et à date fixe : le premier jeudi d'octobre. À l'occasion de cette 13e édition, la fédération départementale du Puy-de-Dôme a proposé cinq lieux où les associations locales ont reçu les participants à cet exercice.
Cinq membres du club *Le Temps qui Passe* se sont rendus à Gelles où ils ont découvert « Le paradis des couturières »… Ceci est le titre de la dictée !
Et dans ce domaine de la couture, certains participants ont découvert des noms de plusieurs tissus et ont dû aussi faire face à de nombreuses questions : mise en place de tirets dans ce texte, présence du pluriel dans les adjectifs qualifiant des couleurs…
Voici le texte proposé : « Ce marché Saint-Pierre était au diable Vauvert mais, enfin, j'y étais ! À l'entrée des vichys bleu marine ou bordeaux côtoyaient des cotonnades gaufrées à rayures jaunes et orange : un avant-goût de l'été. J'avançai un peu. Un tulle noir brodé d'abeilles dorées posait en vedette sur des satins chamarrés. Plus loin, l'œil était attiré par un splendide tissu damassé orné d'éléphants affrontés que concurrençaient les guirlandes de fleurs bleu-mauve d'un taffetas blanc cassé. Ailleurs c'était des batiks aux couleurs éclatantes, des lins rebrodés de motifs asymétriques chocolat, des mousselines vaporeuses et des merveilles de douceurs garanties tout soie. Il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Puis-je avoir de ce chintz à ramages mordorés pour faire des doubles-rideaux. – Comptez une fois et demie la largeur de la fenêtre. – Je rêve d'un dessus-de-lit molletonné, il me faudrait un joli tissu dans les teintes orange, roses et lie-de-vin. La vendeuse eut l'air ravi du pêcheur qui vient de ferrer le poisson. Une sorte de psyché moderne placée sur mon chemin, me rappela opportunément que mon embonpoint récent m'imposait un détour par le rayon mercerie : je devais faire l'acquisition de fermetures Éclair, agrafes et boutons-pression en remplacement de ceux qui avaient lâché. Je quittai à contre-cœur cette féérie de couleurs et de matières. Au moins, tout cela ne me coûterait pas des mille et des cents ! »
À nos lecteurs qui viennent de découvrir ce texte, nous demandons s'ils auraient trouvé cette dictée plutôt facile, difficile ou moyennement difficile avec un certain nombre de pièges…
Qui, par exemple, a déjà utilisé le terme de fermeture éclair sans savoir qu'à l'origine, il s'agit d'une marque déposée en France en 1924 par la société Éclair ? Et dans ce contexte, qui aurait pensé à écrire ce nom, qui est maintenant un nom commun, avec une lettre majuscule ? Notre belle langue française réserve toujours des surprises…
Nous adressons nos remerciements aux organisateurs de cette journée et, en particulier, à Marie-Jo qui a dû dicter ce texte à une assemblée par moments un peu dissipée.
Nous présentons nos sincères félicitations à toutes les personnes qui, cette année encore, ont répondu à l'invitation et ont participé à ce bel exercice.

SMCTOM Haute Dordogne - Rappel des bonnes consignes de tri

Des erreurs de tri sont présentes mais nous faisons face à de l'incivisme. Ces dépôts ont un coût pour la collectivité : 250 000 € pour l'année passée (tri des déchets, transport vers l'usine de traitement et incinération). Une part est supportée par le syndicat mais l'autre partie a été répercutée directement par l'usager sur la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.
Deux camions de collecte ont été équipés de caméra afin d'identifier les « erreurs de tri » et surtout les lieux. Pauline et Guillaume ont été engagés pour 2 ans afin de sensibiliser la population aux gestes de tri et à sa qualité. Ils ont commencé par un audit des bacs plus tôt dans l'année et viendront rencontrer les usagers du Mont-Dore en porte-à-porte à partir du 19 octobre. Ils sont à votre écoute, merci de leur réserver un bon accueil.
Les erreurs de tri les plus remarquées sont les sacs fermés : les emballages recyclables doivent être déposés en vrac pour être triés, les emballages imbriqués, autres objets en plastique, métal, vêtements, verre, encombrants.
Les consignes sont simples : tous les emballages en plastique, métal, papier et cartonnette. Suivez l'autocollant sur le bac.



Deux agents sont venus rencontrer le maire Pascal Michaud.

Vernines - Insolite : un potiron géant de 53 kilos affole les compteurs !



C'est la star incontestée de l'automne. Dans le potager d'un jardinier passionné, un potiron hors norme vient d'atteindre le poids record de 53 kilos. Une performance horticole qui suscite autant l'admiration des voisins que la curiosité des passants, à quelques semaines des festivités d'Halloween.
Avec ses 53 kilos sur la balance, ce légume géant pose désormais un véritable défi : comment le cuisiner ?

Heume-l'Église

Toussaint. Recueillement au cimetière samedi 31 octobre à 15h.

Saint-Julien-Puy-Lavèze

« Club de l'Amitié ». il vous convie à son traditionnel repas de la poule au pot, le dimanche 8 novembre à 12h, à la salle Daniel-Bellaigue.
Le menu, préparé par Baptiste et Virginie, comprendra : kir, mise en bouche, vermicelle, poule au pot et ses légumes, riz, fromages, pompes aux pommes, café et vins compris. L'orchestre Alain Robert animera la journée.
Tarif : 25 €, enfants de moins de 12 ans : 15 €.
Réservation avant le 16 novembre au 07.87.61.06.97 (Élisabeth Chanseaume) ou au 06.81.09.03.61 (Isabelle Souchal).

Paroisse Sainte-Bernadette des Dores

Messes. Vendredi 23 octobre à 18h au Mont-Dore. **Samedi 24** à 15 h 30 : Messe à Saint-Julien-Puy-Lavèze. **Dimanche 25** à 11h à La Bourboule, 18h au Mont Dore. **Samedi 31** à 15h, messe anticipée de la Toussaint à Bagnols, 18h à Bourg-Lastic. **Dimanche 1er novembre** (Toussaint) à 11h, messe à La Bourboule et Messeix, 15h à Laqueuille.

Informations diverses. – Prière des mères lundi 26 de 10h à 11h à La Bourboule.
– Prière du chapelet mercredi 28 à 17h à La Bourboule.
– Adoration eucharistique mercredi 28 à La Bourboule, de 18h à 21h, suivie de l'office des complies à 21h.
– Adoration eucharistique jeudi 29 à Saint-Julien-Puy-Lavèze, de 15h à 17h.
– Prière du chapelet vendredi 30 à 18h à Bourg-Lastic.

Heume-l'Église - Festival d'automne

À Heume-l'Église, les jeunes du comité des fêtes font vivre leur village. Dans une petite commune comme Heume-l'Église, le dynamisme de la vie locale repose souvent sur l'engagement de bénévoles passionnés. Le comité des fêtes en est une belle illustration. Avec une équipe jeune, pleine d'idées et de créativité, il renouvelle les animations et propose des rendez-vous qui contribuent à faire vivre le village et à rassembler les habitants comme les visiteurs. Le samedi 24 octobre, le comité invite le public à venir célébrer l'automne autour de l'église, à l'occasion d'un festival placé sous le signe de la convivialité et du divertissement. Dès 14h, un marché de producteurs et d'artisans permettra de découvrir des savoir-faire et des produits locaux. De nombreuses animations viendront compléter l'après-midi : escape game en extérieur, maquillage pour les enfants et balades à poneys. Une buvette sera ouverte tout au long de la journée afin de prolonger les moments d'échange et de partage.
Pour la restauration, le food-truck « La Mélodie qui voyage » proposera des burgers et des pizzas en soirée. Mais le rendez-vous ne s'arrêtera pas là. À 21h, place à l'humour avec Cédric Loumbrozo et son spectacle « Si… si ! Il se soigne ! ». L'entrée est fixée à 8 € par personne et sera gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.
À travers cette manifestation, les jeunes bénévoles démontrent qu'une petite commune peut elle aussi faire preuve d'une belle énergie et d'une grande inventivité. Imaginer des animations variées, réunir des artisans et des producteurs, proposer des activités aux enfants et programmer un spectacle en soirée demande du temps, de l'organisation et surtout une réelle envie de faire plaisir.
Ce festival est ainsi bien plus qu'une simple journée d'animations : il témoigne de l'importance du bénévolat et de la capacité d'une équipe motivée à faire vivre son territoire. À Heume-l'Église, la jeunesse associative apporte sa contribution à la vie du village et prouve que la convivialité n'est pas une question de taille de commune, mais avant tout une affaire d'engagement et d'enthousiasme.

Notre-Dame d'Orcival - Visite pastorale

La paroisse Notre-Dame d'Orcival était heureuse de recevoir Mgr Kalist, notre archevêque, qui a présidé la messe en l'honneur de sa prochaine visite pastorale au mois de novembre. Les nombreuses rencontres et les dates nous seront données quand le programme complet et définitif sera établi. Il se fait une joie de rencontrer la communauté et toutes ses forces vives, ainsi que les acteurs et les responsables de la société civile, car il y a de nombreuses interactions entre le propriétaire de l'église, la commune, et l'affectataire le ministre du culte, le prêtre. La paroisse ayant plusieurs clochers, il y a plusieurs propriétaires…



Mgr Kalist à la sortie de la messe.



Mgr Kalist rencontre les paroissiens.

Le partage du verre de l'amitié après la messe a permis à Mgr Kalist de rencontrer et d'échanger dans la simplicité avec les paroissiens.

Paroisse Notre-Dame d'Orcival

Messes et célébrations. Dimanche 25 octobre à 11h, messe à la basilique – nous prierons aux intentions suivantes : anniversaire d'Élise Arnaud et Jean-Marie ; anniversaire de Robert Gendreaud et Marie-Thérèse ; Yves Gaufier et défunts de sa famille ; quarantaine de Jérôme Arnaud et défunts de la famille ; anniversaire d'Yvette Chevalier et défunts de sa famille. À 12h, baptême de Linéa Rovro. **Mercredi 28** à 10h45, prière du chapelet suivie de la messe à la basilique. À Lourdes, le pape Léon XIV a demandé en ce mois d'octobre, particulièrement dédié à Notre-Dame du Rosaire, de prier le chapelet tous les jours ; la paroisse propose un temps de prière du chapelet pour la paix et la conversion des pécheurs, le mercredi 28 octobre, à la basilique, qui sera suivie de la messe. **Lundi 26, mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30** à 11h30, messe à la basilique. **Samedi 31** à 14h30, mariage de Jeanne Peron et Tom Dutilleul à la basilique ; à 14h, répétition de la chorale au presbytère ; à 17h, messe à Giat ; à 19h, messe à Gelles. **Lundi 2** à 11h, messe de tous les défunts (en particulier tous ceux de la paroisse décédés dans l'année), à la basilique – nous prierons aux intentions suivantes : défunts du village de Ribeyre ; Jacqueline Ballot et les défunts Gratadeix. **Mardi 3** à 14h30, messe à l'Ehpad de Rochefort-Montagne.

Toussaint. Dimanche 1er novembre (Toussaint) à 10h30, messe à Pontaumur et Pontgibaud ; à 11h, messe à la basilique – nous prierons aux intentions suivantes : Guy Fournier, Thérèse et Marius Ollier ; Cohade Monique et sa famille ; Jean Andant, famille Andant Beaudonnat Bony ; Joseph Bouscaud, Robert Valleix et toute la famille ; Jeanne et Marcel Servier et les défunts de la famille ; Roger Constantin et défunts de la famille, Albert et Bernard ; Raymonde, Paul, Denis Bousset et défunts de la famille ; André Gourdon et défunts Gourdon Boucheix Roche ; Jacqueline Ballot et famille Gratadeix Ballot ; Yvonne Vergne et Alexandre Ollier et leurs fils Michel, Jean, Joseph, Paul et André ; familles Ollier Vergne Millet Bascoulergue, vivants, défunts et malades ; Marcel Cavagna ; Anna et François Boucheix et défunts de la famille ; Michel Gleyvod et défunts de la famille ; Josette Bordel et défunts de la famille ; André Mallet et défunts de la famille ; Joseph Batissard et défunts de la famille ; Albert et Daniel Del Medico et les défunts Chazot Sembel ; Irène et François Bonnabry, Paul Bonnabry, Paul Scholet, Sylvain Plane, Léa et Jean Feydit ; Paulette Ollier et défunts de la famille ; André et Micheline Monier ; Jean Marie Lucette Gratadeix et défunts Gratadeix Hebrard ; Joseph Bouscot, Robert Valleix et toute la famille ; Angèle Marcel Devernois et les défunts de la famille ; Jeanne Albert et Jean Megemont ; Odette Jallat, Henri et Gerard ; Renée Bony et défunts Bony Faugeras ; Fournier Antoine et défunts de la famille ; Jean-Claude Barraduc, Odette et Joseph Bouscaud et défunts de la famille ; Jean Andan, Michel Tourreix et défunts Tourreix Andan Bony ; Lassalas Mado ; Gauffier Bernard et toute la famille ; Antonin et Jeanne Boucheix et défunts de la famille ; vivants et défunts Monnet Durand ; vivants et défunts Gomez Monnet ; vivants et défunts Javion Monnet ; vivants et défunts Vallier.

Prières pour Toussaint. Les prières dans les églises et au cimetière sont organisées pour le jour de la Toussaint, se référer aux affiches dans les églises ou l'annonce sur le Semeur de chaque clocher.

Information. Les messes en semaine sont sous réserve de la disponibilité du prêtre.

Pèlerinage national des agriculteurs et acteurs en milieu rural 2026 à Lourdes. Du 27 au 29 novembre. Inscriptions : 04.77.59.30.10, pelerinages@diocese-saintetienne.fr.

Permanence. Elle est assurée au presbytère d'Orcival le vendredi de 14h30 à 17h. Rens. 04.73.65.81.49 ou paroisse-notredame-orcival@orange.fr. Les feuilles de messe sont en ligne sur le site https://paroisse-notre-dame-orcival.catholique.fr/.

Orcival - Un repas gaulois

Comme annoncé, les membres du club *La Vallée Fleurie* se sont retrouvés à la salle du préau à Orcival, pour fêter un anniversaire autour d'un bon repas convivial avec une animation musicale qui a ravi tout le monde.
Au menu sur le thème de la chasse bien de saison, une terrine suivie d'une daube de sanglier cuisinées par la famille Cournol, généreusement offert par les chasseurs. Grand merci à eux de permettre aux aînés de stimuler leurs papilles gustatives.
Le prochain repas du club sera le 19 novembre au Garden Palace Cabaret, commune du Crest. Départ du car à 10h, réservation au 06.20.28.67.64, ne tardez pas, et merci à tous !



Saulzet-le-Froid - Ça se prépare au village… Les rumeurs étaient donc vraies !

Après plus de 5 ans de silence… La Saulz'qui pique fait son grand retour ! Ce samedi 24 octobre avec son apéro-concert, Saul'en Zik.
Début de soirée à partir de 19h30 avec une animation musicale, suivie d'une fanfare avec *Ktipietok Orkestra*, puis de reprises du groupe *Téléphone* avec *Tel & Fun*. S'ensuivra une soirée dansante.
Entrée gratuite. Buvette, planche auvergnate et bonne ambiance toute la soirée.
On vous attend nombreux !



Olby

Décès. – C'était une journée de tristesse pour les Olbygeois endeuillés une nouvelle fois en ce mardi 13 octobre. Pour les obsèques, le matin, de Monique Julien née Monier, habitant Eygurande (Corrèze), mais originaire du bourg d'Olby où elle avait souhaité une cérémonie religieuse en notre église et l'inhumation au cimetière de son village natal. Monique était née le 23 septembre 1941 et était la troisième enfant d'une famille d'agriculteurs modestes.
Après son mariage avec René Julien, elle quitte Olby et le couple s'établit à Messeix où René travaille dans le matériel agricole. De leur union naquirent Jean-Claude, parti très tôt, puis Michel. Elle s'occupe au mieux de son foyer, puis, avec le temps, sa maman ayant perdu son autonomie, elle la prend à son domicile pour la couvrir de soins et d'affection jusqu'à ses derniers jours. À distance, elle apporte aussi son aide à son frère Lucien, de 19 ans son aîné.
Le couple s'installe ensuite sur la commune d'Eygurande (Corrèze). Curieuse et cultivée, Monique occupe ses loisirs par la lecture d'ouvrages d'histoire et surtout elle a la passion de son potager et en fait profiter sa famille et ses amis. Malgré ses soucis de santé, dans la difficulté, elle continue d'avancer avec courage. Monique était une mère aimante pour son fils et une épouse dévouée à son conjoint. Puis, un jour, elle dut quitter son domicile pour un établissement en Ehpad et c'est à l'hôpital d'Ussel, munie des sacrements de l'Église, qu'elle s'est endormie pour l'éternité. En cette douloureuse circonstance, nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille.
– Ce mardi après-midi 13 octobre, le glas retentissait à nouveau pour les obsèques religieuses de Chantal Coudert née Gaurel de Bravant, décédée à l'âge de 69 ans. Chantal était née le 22 janvier 1957 et a toujours vécu dans son village natal. C'est le 27 septembre 1975 qu'elle épouse Jean-Claude et ensuite ils ont eu la joie d'avoir trois filles, Virginie, Laetitia et Vanessa, qui à leur tour ont agrandi la famille avec six petits-enfants. Maman, puis mamie, Chantal a donné sans compter, elle était présente, attentive, généreuse avec un grand cœur, où sa famille avait une place très importante. Elle a occupé différents emplois au cours de sa vie : aide à domicile auprès d'une personne handicapée, aide ménagère, vendeuse en boulangerie, serveuse et a terminé sa carrière comme maîtresse de maison et cuisinière à la maison familiale de Vernines. Elle aimait prendre soin des autres, aider, donner, partager.
Malheureusement, la maladie l'a obligée à arrêter ses activités. Elle n'aura pas la chance de profiter de sa retraite avec des épreuves qui se sont succédé. Celle de la maladie avec des moments de séparation, de deuils d'êtres chers comme sa marraine, son parrain, son papa, sa sœur et, il y a quelques mois, sa maman. Malgré tout, Chantal a été très courageuse et a toujours fait preuve d'une grande force intérieure pour traverser ces épisodes douloureux, mais toujours entourée de l'amour de ses proches. En cette douloureuse circonstance, nous adressons nos sincères condoléances à Jean-Claude Coudert, son époux, Virginie, Laetitia et Vanessa, ses filles, José Moreira et Antoine Bernard, ses gendres, Enzo, Lili, Noah, Lola, Timéo et Nolan, ses petits-enfants et toute la famille.

Course à pied. Dimanche 11 octobre, les 8es Foulées de la Sioule ont connu un beau succès. Bien organisées par l'association *Olby Multisport*, les deux parcours proposés ont satisfait les concurrents, hommes et femmes, dont des Olbygeois bien classés qui pouvaient longer la Sioule avec, sur les hauteurs, une vue imprenable sur nos volcans. Le classement des podiums : 26 km : 1er Oscar Courageot, 2e Christophe Dupuy, 3e Benoit Lebobinnec-Labruyère ; féminin : 1re Élodie Bourachot, 2e Léa Veissiaire, 3e Karine Tinet.
13 km : 1er Mateo Delamare, 2e Julien Magnin, 3e Jean-Baptiste Landry ; féminin : 1re Johanna Batifoy, 2e Delphine Allemand, 3e Juliane Besalduch.

En Église. Dimanche 25 octobre sera célébrée en l'église d'Olby une messe dominicale à 12h, à l'initiative d'un groupe de pèlerins qui font une étape spirituelle à Olby. Deux prêtres accompagnant ce groupe nous invitent à y assister.

Départ du convoi 2026 pour la Casamance. Ce sera le départ de la 16e Route de la Solidarité et de l'Amitié vers la Casamance (sud Sénégal). Les véhicules issus de dons (entreprises, collectivités, particuliers…) sont préparés par les bénévoles de l'association et des établissements de formation aux métiers de l'automobile. Convoyés par la route à travers Espagne, Maroc, Mauritanie, et Sénégal, ils seront donnés à des dispensaires éloignés des hopitaux. Le voyage de 6 000 km durera 3 semaines.
Cérémonie de départ à Olby, vendredi 30 octobre à 17h. Les 27 véhicules du convoi s'aligneront dans la rue principale. Les participants se rassembleront avec leurs amis et leurs invités sur la place de la mairie.
Animation : présentation de l'action, messages amicaux, parade.
L'association *Les Anciens et les Amis de la Casamance* invite les habitants d'Olby et des communes voisines, ainsi que les autres associations à se joindre à elle pour ce moment de convivialité qui s'achèvera par un pot de l'amitié vers 18h30.
Un repas collectif sera organisé dans la salle des fêtes, à 19h : 15 € sur inscription.

Orcival

Chantier participatif au cimetière. La municipalité d'Orcival organise un chantier participatif au cimetière communal le jeudi 29 octobre afin de réaliser différents travaux de nettoyage. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Le rendez-vous est fixé à 9h sur place autour d'un café, avant de débuter les travaux. Pour celles et ceux qui le peuvent, pensez à apporter des gants et petits outils de jardinage. La municipalité vous attend nombreux pour ce moment à la fois utile et convivial.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Rassemblement républicain - Soutien face aux récents actes de violence



Les élus ont voulu montrer leur solidarité - © Tristan Garnero.

En réponse à l'appel de l'*Association des Maires de France*, la municipalité de Thiers et les acteurs locaux se sont rassemblés pour exprimer leur soutien à l'ensemble des élus face aux récents actes de violence inacceptables.
À cette occasion, le maire Francis Roux, a tenu à rappeler que ces débordements viennent nuire à la lisibilité des revendications lycéennes et collégiennes, ainsi que la lutte contre la vie chère pourtant pleinement légitimes : « Ces agissements éteignent et diluent les demandes légitimes de nos jeunes, notamment concernant le besoin de rénovation de nos équipements sportifs et municipaux, auxquels la collectivité peine parfois à répondre ». Le premier édile a toutefois souligné le déroulement exemplaire des rassemblements au niveau local. « À Thiers, la situation s'est très bien passée. Je tiens à saluer l'exemplarité de nos jeunes ainsi que le travail remarquable des équipes de la gendarmerie. Les forces de l'ordre ont pleinement joué leur rôle de gardiens de la paix en accompagnant le cortège vers le lycée Jean-Zay dans un climat d'écoute et de dialogue constructif. »
La municipalité remercie l'ensemble des personnes présentes, notamment les représentants des parents d'élèves, pour leur engagement et leur esprit de responsabilité.

Thiers en bref

Au cinéma Le Monaco
« Digger » (vo et vf – 2h09), « La maison de nos rêves » (1h30), « The social reckoning » (vo et vf – 1h52), « Ni vue, ni connue » (1h55), « Fausse note » (1h30), « Notre salut » (2h39), « Garance » (1h45), « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (dès 6 ans – 1h29), « Le Corset » (dès 6 ans – 1h30), « Mary et la fleur de la sorcière » (dès 8 ans – 1h43 – avec atelier attrape-rêves – séance unique samedi 24 à 10h).
Plus d'infos sur le site www.thierscinema.fr.

Ateliers au Musée de la coutellerie
Cet automne encore, le Musée de la coutellerie propose, sur site, deux ateliers pour le jeune public. – Mercredi 28 octobre à 14h30 : « Mon premier couteau » – tarif : 25 € par enfant. Accompagné(e) par un coutelier du musée, monte ton premier couteau de poche entièrement en bois. Découvre le mécanisme pour ouvrir et fermer la lame, assemble les différentes parties qui le composent. Atelier à destination des 6-8 ans.
– Jeudi 29 à 14h30 : « Je monte mon couteau » – tarif : 25 € par personne. Accompagné(e) par un coutelier du musée, monte un couteau fixe lame acier et manche en bois, réalise les finitions et confectionne son étui en cuir. Atelier à destination des 9-15 ans.
Réservation : les ateliers étant limités en nombre de places, il est vivement conseillé de réserver sa place auprès du Musée : 04.73.80.58.86 – musee-coutellerie@thiers.fr.

Football - L'AS Escoutoux battue de justesse à domicile

Le 18 octobre, l'équipe seniors de l'AS Escoutoux recevait Veyre-Monton au stade du bourg. À égalité au classement, les deux formations avaient à cœur de prendre rapidement l'ascendant. Les locaux se montraient dangereux dès la 3e minute, mais leur tentative passait juste au-dessus de la barre transversale. Une occasion manquée qui allait peser sur la suite du match.
Les deux équipes se neutralisaient ensuite au cours d'une première période fermée, avec peu d'occasions franches. Juste avant la pause, les visiteurs obtenaient un penalty et prenaient l'avantage. Malgré plusieurs offensives en seconde période, les Escoutois ne parvenaient pas à revenir au score, Veyre-Monton conservant son avantage jusqu'au coup de sifflet final.
Cette courte défaite fait reculer l'AS Escoutoux à la sixième place du classement. Les seniors



Match AS Escoutoux contre Veyre-Monton – © AS Escoutoux.

auront l'occasion de réagir dès dimanche 25 octobre, à 15h, avec la réception de Thiers (3). Un rendez-vous important pour rester au contact des équipes de tête.
Chez les jeunes, le plateau des U8-U9 organisé à Chabreloche la semaine dernière s'est bien déroulé. Place désormais à la trêve des vacances de la Toussaint, avant une reprise le samedi 31 octobre à 10h au stade d'Escoutoux.

Anne-Marie JAVELLE

Courpière

Au cinéma Le Rex. « La vie en relief – Jacques-Henri Lartigue » vendredi 23 octobre à 20h30, « Garance » samedi 24 et lundi 26 à 20h30, « Histoires de la nuit » dimanche 25 à 17h30, « Le Cygne et l'enfant » samedi 24 à 15h, « Un amour d'épouvantail » dimanche 25 à 11h, « Digger » mercredi 28 à 18h30.

Une nouvelle « Soirée du rire ». L'ACP renoue avec ses « soirées du rire » le samedi 24 octobre à 20h30 à l'espace de Coubertin, en accueillant Marie-Chantal.
Lassée d'être employée de banque, Florence Feydel est devenue il y a un quart de siècle le personnage décoiffant de Marie-Chantal, humoriste. C'était un pari risqué, devenu très vite une réussite exemplaire. Depuis, Marie-Chantal a présenté en Auvergne mais aussi partout en France, notamment à Pigalle et au Festival d'Avignon, une bonne dizaine de spectacles différents de café-théâtre. Vingt-cinq ans de carrière, ça se fête ! Avec des sketches inédits et d'autres collectors, sans poussière ni cafards, elle régale de ses aventures théâtrales en déclinant sa vie de femme sur le mode désopilant, abordant avec truculence sous l'angle de la dérision tous les thèmes de la société.
Vive, pétillante, drôle, débordant d'une énergie communicative, cette éternelle optimiste voit dans la vie de multiples occasions de rire de tout et nous conte ses aventures rocambolesques qui déchaînent l'hilarité d'un public parfois mis à contribution. Bonne humeur garantie !
Pas de réservations. Placement libre.

Le 55e rallye national des Monts Dôme. L'écurie Chignore Courpière et l'ASA Dôme Forez organisent les 23 et 24 octobre, le 55e rallye national des Monts Dôme, coupe de France des rallyes. Samedi 24 octobre : départ à 7h30 et arrivée à 17h18 au pré de la Foire à Thiers. ES 1-4-7 : Champs Élysées – Olmet (8h45/12h15/15h45). ES 2-5-8 : Chassonerie – Mondiot (9h20/12h50/16h20). ES 3-6-9 : La Chaize – Membrun (9h43/13h13/16h43).
Respectez les zones publiques (obligatoires pour les spectateurs). Vérifications, assistance, regroupement des véhicules de course et restauration au pré de la Foire à Thiers.

Tennis-Club courpiérois. – Équipe féminine + de 35 ans : victoire contre Aspect Lempdes (3/1). Victoire en simple et double de Nathalie Serindat et Laurence Redon.
– Équipe + 35 ans masculin : match nul à Veauche (2/2). Victoires d'Alex Machet et Lionel Colin.
– Équipe + 45 ans : match nul contre Verghongeon. Victoire de Christophe Dessite et en double avec Stéphane Lyonnet.
– Équipe B + 45 ans exempte ce week-end.

Sensibilisation sur les violences en monde rural. Le 24 octobre à 13h30 à la salle d'animation, place de la Victoire, Le Modef Puy-de-Dôme, syndicat agricole, évoquera les violences en milieu agricole, notamment sur les femmes (toutes les violences, et envers tout le monde, pourront également être abordées), avec un film, en guise de support. Tables rondes avec Olivier Damaisin, du ministère de l'Agriculture, Julien Brugerolles, et des professionnels (santé, prévention mal-être...). Participation libre.

Paroisse Saint-Roch en Durolle

Messes. Vendredi 23 octobre à 18h à Escoutoux. Samedi 24 à 18h à Arconsat. Dimanche 25 à 10h30 à Thiers le Moutier.

Sauviat - Dégustation de châtaignes



Un temps de convivialité grandement apprécié.

Le jeudi 8 octobre, l'association *Bougeons Ensemble* a eu le plaisir de réunir ses adhérents pour la traditionnelle dégustation des châtaignes.
Les personnes présentes étaient contentes d'échanger des nouvelles tout en savourant châtaignes et pâtisseries, cidres et jus de fruits. Un temps de convivialité grandement apprécié.
Prochain rendez-vous le 15 novembre de 9h à 17h pour le marché de Noël.

Châteldon - Fête des vignerons

L'édition 2026 a donné un beau corso qui heureusement n'a pas connu la pluie mais une température oscillant entre 7 et 10 °C. Tous les chars ont pu rejoindre leur lieu de création sans avoir été abîmés par la pluie, ce fut un bon point pour le comité des fêtes. Ce lundi 20 octobre, il faisait 5 °C, le 9, certains lieux ont connu la gelée blanche… Franchement nous préférons le réchauffement, de plus qu'octobre est bien heureusement arrosé. Septembre 2026 avec 15 mm de précipitations fut bien sec, cela arrive parfois…, les mois précédents furent bien arrosés.



Un autre char coloré arrivant place Jean-Jaurès, le temps frais et gris n'a pas permis une forte affluence...



Dracaufeu le célèbre ami de Pikachu devant le beffroi avec ses deux jeunes compagnons bien protégés du froid.

Châteldon

Pharmacie de garde. Samedi 24 et dimanche 25 octobre, Pharmacie du Centre, 38 Grand Rue 63350 Maringues. Tél. 04.73.68.70.48.

Puy-Guillaume - 200 marcheurs pour Octobre Rose

On est venu de toutes les communes voisines, afin de découvrir sous la houlette des *PP* les deux parcours 6 et 12 km, proposés à l'occasion de la troisième marche d'Octobre Rose.
Pour cette édition encore, bon nombre d'associations puyguillaumoises avaient joué la solidarité et les *PP* étaient ravis d'apporter leurs pas au chemin du don. Au-delà des 1 500 euros récoltés et reversés à cette occasion, c'était également un véritable don de soi que les bénévoles ont partagé avec fierté avec tous les participants. Une offrande de personnes valides pour des personnes atteintes de ce mal qui est malheureusement toujours d'actualité.



Les PP toujours prets à faire le pas de la solidarité à Octobre Rose - © Ghislaine Delage.

Saint-Joseph de la Dore

Horaire des messes. Samedi 24 octobre à 18h à Augerolles. **Dimanche 25** à 10h30 à Courpière. Toussaint : **samedi 31** à 18h à Tours-sur-Meymont. **Dimanche 1er novembre** à 10h30 à Courpière et 15h à la Chabasse (Olliergues). Messe des défunts **lundi 2 novembre** à 10h à Sermentizon.

Messes en semaine. Messe à Courpière à 10h le mardi, suivie d'une heure d'adoration eucharistique.

Confessions. Le premier samedi du mois de 10h à 11h30 au Moutier à Thiers et le deuxième samedi de 10h à 11h30 à Lezoux. À la demande : consulter les prêtres.

Octobre, le mois du Rosaire. Courpière : chapelet chaque mercredi à 15h. Néronde-sur-Dore : chapelet chaque mercredi à 18h. Vollore-Ville : chapelet chaque vendredi à 14h30.

Informations. Si vous souhaitez faire publier une information concernant la vie de votre clocher appartenant à la paroisse, merci de la transmettre à paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr ou au 04.73.53.04.28 (publication après l'aval des responsables de la paroisse).

Catéchisme-aumônerie. Pour l'inscription, appeler ou venir à la permanence de la maison paroissiale le mardi de 10h à 12h et le vendredi de 17h à 18h. Pour la confirmation des jeunes et le baptême des adultes, inscription au 06.72.56.42.58.

Permanence. À la maison paroissiale (presbytère) de Courpière, le mardi de 10h à 12h, le vendredi de 17h à 18h et le samedi matin sur rendez-vous.

Contact. 17 place de la Cité-Administrative 63120 Courpière, tél. 04.73.53.04.28. Mail : paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr. www.paroissesaintjosephdeladore.fr.

Aubusson-d'Auvergne

Une balade entre musique et poésie au bord du lac. Dans le cadre des Traversées d'automne, le festival de la randonnée du Puy-de-Dôme, une animation originale est proposée vendredi 23 octobre, de 14h à 16h, au lac d'Aubusson.
Intitulée « Musique en chemin... au fil de l'eau », cette balade invite les participants à découvrir le site naturel sous un angle différent, en associant observation de la nature, musique et poésie. Accompagnés par Jean-Philippe Barbarin, musicien et naturaliste, les promeneurs seront invités à prendre le temps d'écouter, d'observer et de solliciter leurs sens au fil du parcours. Une approche sensible de l'environnement, accessible aux petits comme aux grands, pour redécouvrir les paysages du lac et les couleurs de l'automne.
Le rendez-vous est fixé sous le kiosque en bois, au lac. Participation : 7 € par personne.
Renseignements et réservations : https://www.puydedome-tourisme.com/fr/fiche/fete-et-manifestation/musique-en-chemin-au-fil-de-l-eau-au-lac-d-aubusson-aubusson-d-auvergne_TF07997687/.

Puy-Guillaume - Le critérium fédéral de tennis de table



Les pongistes se sont affrontés durant deux jours - © Tennis de table Puy-Guillaume.

Compétition phare du tennis de table français, articulée autour de plusieurs rendez-vous tout au long de la saison, le premier tour du critérium fédéral s'est déroulé à Puy- Guillaume. Le club de tennis de table de table de la cité verrière a reçu l'élite des joueurs du département ce premier week-end d'octobre.
Ouvert à tous les niveaux et à toutes les catégories d'âge, ce challenge offre à chaque joueur l'opportunité de progresser, de se confronter à de nouveaux adversaires et de gravir les échelons vers le haut niveau. Pas moins de 48 joueurs et joueuses se sont affrontés tout au long de ces deux journées. Tout d'abord samedi la catégorie jeunes de moins de 18 ans et le dimanche leurs aînés. En D1, la première place revient à Hugo Baillot du stade clermontois et en D2 la première place à Vincent Bounhoure de l'Asttre de Riom.
Après le joli palmarès des résultats de la deuxième journée du championnat, les joueurs puyguillaumois avaient une fois de plus toutes les chances de faire briller les couleurs de leur club. Déjà, les deux équipes qui se sont déplacées au Stade Clermontois ont ramené deux victoires : 10/4 pour l'équipe 1 et 12/2 pour l'équipe 2. À domicile, l'équipe 3 s'est imposée 12/2 face à Courpière, et l'équipe 5 a battu Billom 9/5, enfin l'équipe 4 en déplacement à St-Éloy-les-Mines a ramené également la victoire avec un score de 11/3.
Ce dimanche 16 octobre à l'occasion de la troisième journée de championnat, ils n'ont pas déçu leurs supporters. À domicile, l'équipe ATTPG Puy-Guillaume 1 a remporté la victoire contre Romagnat 11/3, l'équipe ATTPG Puy-Guillaume 2 s'est imposée face au Stade Clermontois 10/4. L'équipe ATTPG Puy-Guillaume 6 a enfoncé le clou en remportant son match face à l'équipe des Martres-de-Veyre 10/4.
À l'extérieur, seule l'équipe ATTPG Puy-Guillaume 5 a été victorieuse contre Ambert 10/4. Sur sept équipes engagées, seules trois se sont inclinées, le club peut être fier de ses joueurs.

Maïté MICHEL (CLP)



Un des nombreux concurrents - © Tennis de table Puy-Guillaume.

Ris - Une journée de fête sans pépins

Star inconditionnelle de notre région, la pomme sera dans tous ses états à Ris, ce dimanche 25 octobre, car une chose est sûre, les Rissois lui feront sa fête. Pour cette quatrième édition des Pommes pleines d'histoires, qu'elles soient : Reine des reinettes, Golden, Canada, Pink Lady, Grany Smith ou encore Red Delicious, ces belles aux joues rebondies auront revêtu leurs plus belles robes pour titiller la gourmandise des visiteurs.
Le coup d'envoi de cette journée qui s'annonce festive et conviviale à souhait, sera donné le dimanche 25 octobre à partir de 10h30. Les choses sérieuses se dérouleront sur la place de la salle des fêtes jusqu'à 18h où le public pourra découvrir les œuvres des artisans locaux sur le marché artisanal et les gourmets déguster les gourmandises proposées par les producteurs.
Reine de la fête oblige, pressage des pommes et vente de jus de pommes sur place. Vers midi, on passe à table : les gourmands seront attendus avec au menu : pâté en croûte, boudin aux pommes, purée, tarte aux pommes, un verre de vin et café aux tarifs tout doux de 19 € pour les adultes et 10 € pour les enfants de moins de 12 ans. Il reste quelques places, réservations au 06.86.81.09.35 ou au 06.78.52.57.47.
Afin de corser un peu les choses, le comité d'animation organisateur des festivités a préparé une sympathique surprise en plus de sa traditionnelle tombola. Ses bénévoles ont réservé aux convives et au public une nouvelle animation qui promet de mettre l'ambiance. Au programme : karaoké, quiz, jeux en bois et plein d'autres surprises, le tout animé par Karao Quiz avec Lionel et Mag.
L'an passé, il avait été broyé plus d'une tonne de trois variétés de pommes ramassées préalablement à Juillac, en Corrèze, et dans les vergers des Rissois, Éliane et Jean-Claude Prodel. Les 250 litres de jus extraits ont été immédiatement mis en bouteille et tout aussi vite vendus à un prix défiant toute concurrence. Une bien belle façon de croquer son territoire, gageons que les gourmands seront nombreux au rendez-vous.



Le pressoir, l'invité indispensable de la fête – © comité d'animation de Ris.

Puy-Guillaume - Rassemblement républicain



Des élus réunis autour d'Alexandra Virlogeux - © municipalité de Puy-Guillaume.

La maire Alexandra Virlogeux a remercié tous les particpants, élus des communes voisines (Limons et Dorat), la sous-préfète de Thiers, pompiers et forces de l'ordre, agents, membres d'associations, habitants du territoire, commerçants, d'être venus témoigner leur attachement aux valeurs républicaines et à la démocratie. « Face à l'inacceptable, à l'intolérable, nous devons rester unis et solidaire », a déclaré la première magistrate.

Maïté MICHEL (CLP)

Puy-Guillaume - Les bénévoles d'Anim'PG solidaires d'Octobre Rose



Remise du chèque par les associations puyguillaumoises - © Michel Moureau.

Après la belle affluence à la soirée dansante du samedi 10 octobre, organisée conjointement par le CCAS de Ville de Puy-Guillaume, la société musicale « Les Enfants de la Dore » et au bénéfice de l'opération Octobre Rose, *Anim'PG* et ses bénévoles ont fait un don de 600 euros.
Et cela grâce à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés comme signaleurs Bike pour l'encadrement de la course cycliste de l'Iron man 2026 qui a traversé la commune dimanche 23 août dernier.
En effet, leurs ardeurs récompensées d'un don financier, les généreux bénévoles l'ont offert au profit de la recherche contre le cancer.

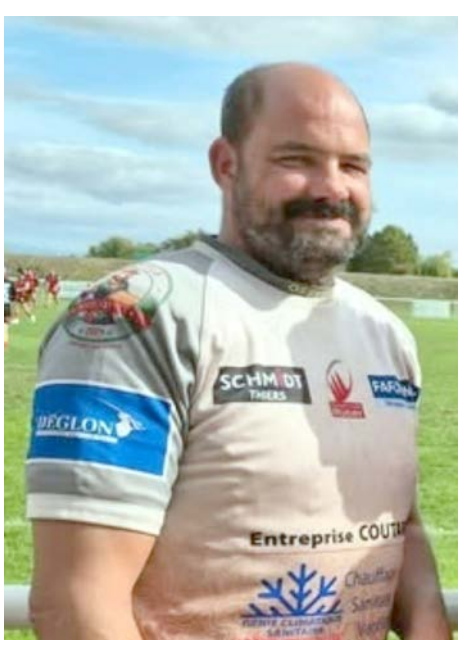
M. M. (CLP)

Puy-Guillaume - Les Rats se sont inclinés à domicile



L'équipe des Rats – © CSPG Rugby Puy-Guillaume.

Après deux dimanches sans jouer, les Cœurs Vaillants de l'équipe Senior ont enfin retrouvé la compétition à domicile, mais sans la victoire cette fois-ci. Malgré leur vaillance et leur envie d'en découdre, les Cœurs Vaillants de la cité verrière ont subi le jeu offensif du RC Beaumontois-Plauzat qui leur a imposé son rythme. Une première mi-temps particulièrement éprouvante pour les Rouge et Blanc qui encaissent trois essais de leurs adversaires, mais aussi pour leurs fidèles supporters. Mais l'espoir est au bout des crampons d'Alex Paget qui trouve enfin une ouverture et va aplatir au paradis, essai transformé peu de temps après par Théo Bernard, réduisant le score à la fin de la première mi-temps de 7 pour les locaux à 22 pour les visiteurs.
En seconde période de jeu, les Rats sont enfin sortis de leur léthargie et cette fois-ci ce sont eux qui ont mené la danse, offrant une fois de plus du beau jeu à leur public. Sur les actions de Clément Bouchet, puis d'Adrien Muller, les Rats montraient les dents et remontaient au score, 21 à 22. La victoire était de nouveau à leur portée et leurs fans pouvaient de nouveau y croire. Mais piqués au vif, les visiteurs retrouvaient leur dynamique et inscrivaient un nouvel essai à la 55e minute. Malgré leurs efforts et le bel essai marqué de nouveau par Clément Bouchet et transformé par Théo Bernard, les Rats Cœurs Vaillants se sont inclinés de peu face à l'équipe de Beaumont-Plauzat (28 à 32).
Une défaite au goût amer de regrets. Capables de revenir à un point après avoir été largement menés, les Cœurs Vaillants ont démontré qu'ils avaient les ressources pour remporter la partie. Il leur faudra apprendre de cette rencontre pour retrouver davantage de régularité et d'efficacité sur l'ensemble d'un match.
Prochain rendez-vous le dimanche 25 octobre, avec un déplacement sur le terrain de Chauffailles-Charlieu, gageons que les Rouge et Blanc auront retrouvé le chemin de la victoire.



Alex Paget, l'un des hommes du match.

M. M. (CLP)

Puy-Guillaume - Le Ping Santé, une autre facette du tennis de table

Depuis quelques années déjà, des activités sportives et détonnantes sont proposées aux séniors pour leur permettre de pratiquer une activité physique adaptée. Cette fois-ci, ce sont les adhérents du club de tennis de table qui proposent pour la toute première fois à Puy Guillaume du Ping Santé. La toute première séance se déroulera samedi 7 novembre de 10h à 11h30 au gymnase Marcel-Robin à Puy-Guillaume et aura lieu tous les samedis au même horaire, même lieu. Cette nouvelle discipline sportive s'adresse à toutes les personnes, y compris les seniors, qui souhaitent découvrir ou pratiquer une activité physique. Ces séances sont dispensées par un éducateur diplômé de le Fédération française de tennis de table (FFTT) en sport bien-être et sport sur ordonnance.
Les séances débutent par un échauffement adapté, suivi de situations de jeu et d'ateliers ludiques. Outre le plaisir de jouer, cette activité permet de pratiquer une activité physique légère, régulière et de partager un moment convivial. Elle permet également d'entretenir ses capacités physiques et cognitives, stimule le corps et l'esprit, l'équilibre, la coordination et la concentration.
Pour plus de renseignements, il suffit de contacter le club ou de venir à la salle de tennis de table le samedi matin. Contact : 06.17.73.28.13, 06.80.30.08.04 ou tennisdetablepuyguillaume@gmail.com.



Les bénévoles du tennis de table lors du forum des associations - © Tennis de table Puy-Guillaume.

M. M. (CLP)

Entre Dore et Allier - Participez à la campagne de mesure du radon

Tout au long du mois de novembre, les habitants du Puy-de-Dôme pourront retirer gratuitement un kit de mesure du radon, un gaz qui peut comporter des risques pour la santé.
Cette campagne de mesure et de prévention est portée par Rénov'actions63 en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement AuRA, l'Agence régionale de santé et l'Agence départementale pour l'information sur le logement.

Comment participer ?

Les kits de mesure (dosimètres) sont mis à disposition des particuliers gratuitement.
• Période de retrait : à partir du 9 novembre.
• Modalité : retrait sur rendez-vous auprès des services de Rénov'actions63 (qui, sur notre territoire, assure ses permanences à l'Espace France Services Entre Dore et Allier à Lezoux).

Le fonctionnement est simple : le dosimètre est posé dans une pièce de vie principale durant l'hiver (période de chauffe où l'on aère moins) pour une durée de 2 mois minimum. Il est ensuite renvoyé par voie postale pour analyse en laboratoire. Chaque participant recevra ses résultats ainsi que des préconisations adaptées si des actions correctives simples (aération, calfeutrement, ventilation) sont nécessaires.
Porté par le département du Puy-de-Dôme et les intercommunalités, Rénov'actions63 est un service public gratuit et indépendant qui accompagne les propriétaires dans tous leurs projets de rénovation de l'habitat. L'Espace France Services Entre Dore et Allier, situé à Lezoux, accueille régulièrement les permanences d'un conseiller de Rénov'actions63.

Prise de rendez-vous : 04.73.42.30.72 ; en ligne : www.renovactions63.fr/

Lezoux - Rassemblement républicain contre les émeutes



Jérôme Bouffange a rappelé les valeurs de la République lors de son allocution.

Lundi matin, l'*Association des Maires de France*, AMF, appelait à un rassemblement républicain et apolitique devant toutes les mairies du pays afin de condamner les pillages et le vandalisme lors des manifestations du 17 octobre dernier.
Jérôme Bouffange, maire de Lezoux et nouvellement élu au conseil d'administration de l'AMF 63 a invité les élus du canton et les citoyens à participer à une prise de parole devant la mairie. Une quarantaine de citoyens et plusieurs élus sont venus marquer leur solidarité avec les institutions attaquées, mairies et bâtiments publics, et également avec les commerçants touchés par les émeutes urbaines. Lors de son allocution, le maire a insisté sur plusieurs points, « aucune colère, aucune revendication, aucune conviction politique ne peut justifier de tels actes. Mais notre démocratie est aussi celle de la liberté d'expression, du droit de manifester et de contester. Je pense notamment à ces milliers de lycéens et d'étudiants dont les revendications légitimes méritent d'être entendues et dont la parole a malheureusement été rendue inaudible par la violence ». L'édile a ensuite tenu a exprimer sa reconnaissance aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers et à tous ceux qui œuvrent pour notre sécurité. Des échanges avec le public ont eu lieu à l'issue dans une salle de la mairie lors d'un moment de convivialité.

Lezoux

Vide-dressing. L'association *Citoyens pour Lezoux* organise un vide-dressing dimanche 25 octobre salle du Lido de 10h à 17h. Buvette et crêpes sur place. Une centaine d'exposants attendus. Inscriptions avant le 20 octobre : citoyenspourlezoux@gmail.com.

Lezoux - Un vent de réparation souffle sur le pôle de valorisation

Face au gaspillage électronique et à l'accumulation des déchets, le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA), la médiathèque intercommunale et le *Secours Catholique* ont organisé, samedi matin, une session du Repair Café. Une initiative citoyenne et conviviale qui redonne vie aux objets du quotidien.
Le constat à l'échelle nationale est alarmant : chaque année en France, sur 28 millions d'appareils qui tombent en panne, seuls 5 millions finissent entre les mains d'un réparateur, pro ou amateur. Résultat, près de 920 000 tonnes de déchets électroniques s'accumulent. Consciente de cet enjeu majeur, l'équipe du SBA a décidé de prendre le problème à bras-le-corps en faisant appel aux bénévoles experts du Repair Café, un rendez-vous coconstruit avec la médiathèque intercommunale et le *Secours Catholique*.



Grosse effervescence autour des tables de réparation.

Cafetières, vélos et machines à coudre à la fête

Pour cette grande première lézovienne, les locaux de la *Tik'bou* avaient été privatisés pour l'occasion. Dès samedi matin, une dizaine d'habitants est venue à la rencontre des bénévoles, les bras chargés d'appareils en détresse : grill, lecteur CD, machine à coudre, vélo ou l'incontournable cafetière.
Sur place, autour d'un café chaud et dans un esprit de partage, le diagnostic est souvent rapide. Bien souvent, les pannes s'avèrent bénignes, un simple fil coupé ou une petite soudure défectueuse. Fidèle à sa réputation, l'atelier affiche un joli taux de réussite, permettant à la grande majorité des usagers de repartir avec leurs équipements en parfait état de marche.
« Le Repair d'aujourd'hui est une première sur le site de Lezoux, après deux éditions organisées à Combronde. Toute l'année, le Syndicat intervient auprès des scolaires sur le tri, le gaspillage alimentaire et le compostage ; la réparation, elle, s'adresse cette fois directement à leurs parents ! » Solène Arseguel, animatrice du SBA (qui a également profité de la matinée pour distribuer quatre composteurs).

Prochain Repair Café samedi 21 novembre à 10h. Médiathèque intercommunale. Gratuit et ouvert à tous

Lezoux - Les élèves aux urnes pour le nouveau CMJ

Les écoliers ont pris leur rôle de citoyens très au sérieux. Le conseil municipal des jeunes (CMJ) vient d'être renouvelé suite aux élections organisées pour les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école publique du Potier-Marcus et de l'école privée du Sacré-Cœur.
Pour l'école privée du Sacré-Cœur, la salle polyvalente de l'établissement s'est métamorphosée en un véritable bureau de vote, respectant scrupuleusement les règles du code électoral. Isoloirs, cartes d'électeur, bulletins nominatifs des 12 candidats et liste d'émargement : tout était en place pour plonger les enfants en immersion totale. Après un passage obligatoire par l'isoloir, chaque élève a vu sa carte contrôlée par l'un des trois jeunes assesseurs avant de recevoir le précieux « peut voter ». Un geste civique conclu, comme pour les grands, par le traditionnel dépôt du bulletin dans l'urne officielle et la signature du registre.
Le maire, Jérôme Bouffange, a tenu à souligner la portée de cet événement, rappelant l'importance de ce premier contact concret avec la démocratie locale. Il a également précisé que cette nouvelle équipe travaillera tout au long de son mandat « au plus près des conseillers adultes ».



Jérôme Bouffange a rappelé le rôle du futur CMJ devant un auditoire impressionné.



Le maire vérifie la liste pendant que Romain Ferrier et Anaïs Bouchardy, élus municipaux, surveillent le vote.

À l'issue d'un dépouillement rigoureux, les résultats ont désigné les nouveaux représentants de la jeunesse :
• École du Sacré-Cœur : classe de CM1/CM2 Liam Correge, Noelie Bouffange et Zara-Cruz Guillemin.
• École du Potier-Marcus (sur 76 votants) : Albin Chéron, Alix Chambriard, Chloé Lachaux, Jeanne Bardoux-Lepage, Coline Pelletier, Lola Faure et Inès Perrochon.

Les premiers rendez-vous officiels

L'agenda du nouveau CMJ est déjà bien rempli. La cérémonie d'accueil officielle des nouveaux élus se tiendra le samedi 7 novembre à 10h, salle du Lido.
Dans la foulée, le maire a convié l'ensemble du conseil à participer à sa première commémoration officielle lors de la cérémonie de l'Armistice de 1918, le 11 novembre prochain. Un beau mandat qui commence sous le signe de l'engagement et du devoir de mémoire.

Lezoux - Un rendez-vous hebdomadaire pour garder la forme

Chaque jeudi matin, l'antenne locale de l'association *Siel Bleu*, en partenariat avec le CCAS de la mairie de Lezoux, propose une marche adaptée aux seniors. Une belle occasion de pratiquer une activité physique douce tout en tissant des liens.
Prendre soin de sa santé tout en partageant un moment agréable, c'est tout l'objectif des promenades hebdomadaires organisées à Lezoux. Tous les jeudis, de 10h à 11h, les participants s'élancent pour un parcours accessible d'environ quatre kilomètres autour de la commune.
Le départ est donné devant la salle Capetta, où le petit groupe prend plaisir à se retrouver. Actuellement composé de cinq marcheurs particulièrement motivés, ce rendez-vous privilégie la convivialité, l'échange et la création de lien social, luttant ainsi contre l'isolement.



Nul besoin d'être sur-entraîné pour rejoindre l'équipe de marcheurs du « Siel Bleu » – © « Siel Bleu ».

Une approche globale de la prévention et de la santé

Association nationale à but non lucratif, *Siel Bleu* œuvre pour permettre à chacun, quels que soient son âge, ses capacités physiques, sa situation financière ou son lieu de vie, d'améliorer sa santé et son bien-être au quotidien.
Pour concrétiser cet engagement, l'association s'appuie sur plusieurs piliers fondamentaux : l'activité physique adaptée, véritable moteur de prévention et de maintien de l'autonomie ; la sensibilisation à une meilleure alimentation, pour adopter les bons réflexes au quotidien ; l'incitation aux comportements écoresponsables, favorisant le bien-être individuel et collectif.
Grâce au soutien du CCAS de Lezoux, cette initiative permet à chacun de pratiquer une activité à son rythme, selon ses envies et ses besoins personnels.

Pratique : tous les jeudis, de 10h à 11h. Devant la salle Capetta. Environ 4 km (durée : 1h). Public : ouvert à tous les seniors.

Entre Dore et Allier - Formation au baby-sitting

Le service Jeunesse de la communauté de communes Entre Dore et Allier, avec le soutien de la CAF du Puy-de-Dôme, organise une formation baby-sitting destinée aux jeunes de 15 à 25 ans.
La formation se déroule en deux temps, attention les deux sessions sont obligatoires pour valider cette formation.
Samedi 14 novembre, de 14h à 17h30, il sera question de connaissance de l'enfant de 0 à 5 ans et des jeux et activités adaptés.
La deuxième session samedi 21 novembre, de 14h à 17h30, abordera la prévention des accidents domestiques, les gestes de premiers secours et divers points concernant la réglementation.
Cette formation se déroulera au Pôle Enfance Jeunesse à Lezoux, entrée rue Pasteur.

Renseignements et inscriptions, Cynthia Sahuc au 07.68.97.80.47.

Orléat - Un hôtel hanté, juste pour rire



Le Syndicat d'initiatives a visé juste en choisissant cette comédie – © SI Orléat.

Samedi 3 octobre, la troupe *Les Tréteaux de Beauvallon* a « enc'hanté » tous les participants grâce à une représentation burlesque de la pièce d'Olivier Tourancheau « À l'Hôtel Enc'hanté », avec pour thème une terrible tempête de neige, un hôtel totalement coupé du monde… et un mystérieux fantôme qui sème la panique ! Pour résoudre cette énigme, un détective (très) maladroit entre en scène… La bonne humeur et les rires émanant de la salle des fêtes d'Orléat bien comble, ont été la garantie d'une soirée réussie avec cette comédie de boulevard.

Saint-Jean-d'Heurs - Une nouvelle association autour du cochonnet



Malgré la météo capricieuse, les joueurs étaient au rendez-vous.

La pétanque Ufolep, *Union française des œuvres laïques d'éducation physique*, propose une pratique de la pétanque axée sur la convivialité, l'accessibilité et le sport pour tous, encadrée par les comités départementaux de la fédération. C'est dans ce cadre que la toute nouvelle association *Saint-Jean-d'Heurs Ufolep Pétanque* vient d'organiser sa première rencontre.
Samedi 17 octobre, une centaine de joueurs, dont quelques féminines, ont bravé la bruine automnale pour se confronter. Par équipe de six, diverses rencontres (tête-à-tête, doublette et triplette) auront permis aux participants d'accumuler des points qui leur permettront, peut-être, de participer au critérium national.
Les 44 licenciés de l'association sont issus de différents lieux géographiques du territoire, mais tous unis par la même passion du jeu de boules. L'association annonce les deux nouvelles dates des futures rencontres, les 20 mars et 10 avril.

Le bureau : président David Thévenet, vice-président Philippe Noalhat, trésorière Cathy Duzelier, secrétaire Rodolf Chastel. Contact : 06.08.02.07.50.

Paroisse Saint-Gabriel-Taurin Dufresse des Limagnes aux Varennes

Messes et événements. Samedi 24 octobre à 11h, baptême à Moissat-Haut d'Ilyana Batista, à Culhat de Marlone Horn. Dimanche 25, messe à Lezoux à 10h30. Mercredi 28 à Moissat-Haut à 9h ; chapelet à Crevant-Laveine à 16h.

Toussaint. Samedi 31, messe anticipée de Toussaint à Bulhon à 18h. Dimanche 1er novembre, messe à Lezoux à 10h30. Lundi 2, messe des défunts à Culhat à 10h30.

Accueil. Le samedi de 9h à 12h à la maison paroissiale, 8 rue Jean-Dessalles à Lezoux. Rens. 04.73.73.10.79 ou à lezoux.accueil@gmail.com. Site : https://stgabrieltaurin63.fr. Facebook. Pour les funérailles : 07.82.68.32.65.

Joze

Nos peines. C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition d'une figure connue, de notre commune, en la personne de M. Jean-Pierre Grouffal. Ses obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-Pierre de Joze, le 16 octobre, suivies de son inhumation au cimetière de Pont-du-Château.
En cette douloureuse circonstance, nous souhaitons prendre part à la peine des siens : son épouse Martine Grouffal ; Jean-Christophe, Éric et Nicolas, ses enfants, et leurs conjointes ; Catherine Gaillard-Grouffal, sa sœur et son beau-frère ; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que toute la famille. Nous les assurons de notre amitié, de notre sympathie, jointes à nos bien sincères condoléances.

St-Victor-Montvianeix - Que s'est-il passé au camp des Estivaux en 1944/1945 ?

Avec l'afflux des réfractaires au STO (Service du travail obligatoire) vers les maquis en 1943, la répression nazie et milicienne devient active, brutale et efficace en Montagne thiernoise. Dans ce secteur, 90 % des arrestations ont lieu en 1944, et plus de 60 % durant la période de mai et juin 1944.
C'est à l'issue d'une grande rafle des Allemands et de leurs collaborateurs au 20 avril 1944 visant le démantèlement du groupe de résistance Combat du canton de Châteldon que le maquis des Estivaux prit naissance. Le maire et le garde-champêtre de Lachaux sont alors arrêtés. D'autres arrestations ont lieu le même jour à la scierie de Ris proche de la gare de Ris où travaillaient des réfractaires au STO et des membres de groupes de Résistance. La plupart se retrouveront dans le tristement célèbre « train de la mort » du 2 juillet en direction de Dachau.
La Gestapo a bien tenté d'arrêter Lucien Gouillardon alias « Sergent », chef du réseau Combat sous les ordres du chef de trentaine, Albert Cognet, maire de Lachaux. Mais il parvient à s'enfuir avec son jeune fils ; et, aidé par le maire de Saint-Victor-Montvianeix, il crée l'embryon du maquis refuge des Estivaux, avec Francis Dassaud, alias Baltazar, Jean Gilbert, alias Paslières, et quelques autres recherchés. Grâce au bouche à oreilles et aux filières de cache des jeunes déserteurs des chantiers de jeunesse et des réfractaires au STO, ce maquis prend rapidement de l'importance, malgré les inévitables problèmes d'intendance que cela pose.

Le commandant Victoire, un héros simplement fantasque ?

Le 10 août, le camp des Estivaux prend une toute autre dimension en devenant le QG d'un maquis des MUR, placé sous l'autorité du commandant Serge Renaudin, alias Victoire. Incroyable trajectoire de ce personnage qui va avec ses troupes attaquer le château de Pierre Laval à Châteldon et être au cœur d'une possible reddition de Pétain à la Résistance !
S'il participe effectivement aux négociations amenant à la reddition des Allemands au soir du 25 août à Thiers, certains lui reprocheront d'avoir préalablement ce même jour volontairement et momentanément stoppé ses troupes qui venaient en secours aux FTP (mouvement de résistance des communistes que n'appréciait guère Renaudin) ainsi que son entrée triomphale à Thiers dans la voiture prise à Pierre Laval. Aurait-il aussi profité financièrement de sa position pour s'enrichir ? Sa conduite après-guerre interroge également.
Faut-il croire les graves accusations de mars 1947, d'un hebdomadaire d'extrême-droite, titrant « Le camp de la mort » et dénonçant de graves tortures et des exécutions sommaires qui auraient été perpétrées au camp des Estivaux ?
Pour en savoir beaucoup plus sur la brève histoire ce maquis et tous ces personnages, rendez-vous à 15h samedi 24 octobre à la Grange de Saint-Victor-Montvianeix pour assister à la conférence des Amis des Bois Noirs : « 1944, maquis des Estivaux, de Lachaux à Thiers ».



À droite, le commandant Victoire avec son béret, entouré du commandant FTP Pigeon et du maire de Thiers.

Viscomtat

US Pertuis. Défaite en déplacement : Augerolles (3) – US Pertuis (1). But : Jean-Baptiste Guette. Avec ce derby et ce court déplacement, Pertuis rencontrait Augerolles. Tout avait bien commencé puisque les visiteurs ouvraient le score sur coup franc. Les locaux plus volontaires et plus mobiles ont réussi à égaliser, puis Augerolles a dominé et pris l'avantage pour finalement remporter la victoire sur le score de trois buts à un. Cette défaite nous fait descendre au classement, dommage, la volonté était là, mais pas le résultat. Dommage. Convocation sportive : dimanche 25 octobre (attention au changement d'heure !) à 15h au stade municipal de Vollore-Montagne, US Pertuis contre Puy-Guillaume.

Chabreloche - Élection du conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants est une instance locale qui permet aux enfants et aux adolescents de participer à la vie de leur commune. Sept élèves des classes CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école publique Jules-Ferry de Chabreloche ont ainsi été élus par leurs camarades.
On découvre sur la photo au 1er rang Mia Treille (CE2) et Rafaël Courbot (CE2) ; au 2e rang Aaron Danjour (CM2), Timéo Meunier (CM2), Enis Demir (CM1) et Meïssa Soubhi (CM1) ; enfin 3e rang, Noëlynn Blary (CM2). Ils tiennent en main un bulletin officiel de nomination et une pochette offerte par la mairie.
Ces jeunes élus vont pouvoir donner des avis, faire des propositions et concevoir des projets qui seront ensuite présentés au maire et au conseil municipal des adultes. Ils bénéficieront ainsi d'une belle expérience pour s'initier aux valeurs de la citoyenneté, au fonctionnement de la démocratie locale, au débat et au vote.



Les sept heureux élus et le maire, Jean-Pierre Dubost.

Ravel

Bal d'automne. Le club *Vivre et Sourire* de Ravel vous invite à son traditionnel bal d'automne dimanche 25 octobre, salle Matraud à 14h30. Animé par l'orchestre *Musicalement Vôtre*, ambiance assurée. Réservations : 04.73.36.51.24, 04.73.68.48.59, 04.73.68.90.34.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Loisirs - Le Jardin pour la Terre a fermé définitivement ses portes

ARLANC - Un lieu de culture sous toutes ses formes disparaît. Comme un sinistre présage pour notre planète, la dernière sécheresse a eu raison de l'attraction phare d'Arlanc.

Le Jardin pour la Terre était un havre, un refuge, crée à la manière des jardins des plantes du XIXe siècle pour donner à voir les merveilles du monde végétal. Il proposait également de nombreux évènements, exposition, spectacles, projections, conférences et ateliers créatifs, toujours orientés vers la nature. Sa dernière attraction, le week-end des 17 et 18 octobre, aura été la braderie de sa pépinière. « À prix cassés », comme l'annonçait l'affiche. Jamais il n'aura vu autant de monde à la fois.
Le Jardin pour la Terre est mort à l'âge de 29 ans. Né en 1997 à l'instigation de Laurence Médioni, il s'étend sur plus de 6 hectares où les espaces végétaux sont dessinés en forme de continents. Les pelouses dessinent les mers et océans. Vu du belvédère le jardin forme un planisphère géant offrant au visiteur le monde à ses pieds. C'était une création unique en Europe. L'objectif du Jardin pour la Terre était de recréer une passerelle entre l'Homme et le monde végétal. De l'Amérique à l'Océanie, en passant par l'Afrique, ce planisphère naturel mettait en évidence plus de 700 espèces et 2 000 variétés de légumes, de fleurs, d'arbres et d'épices replacés dans leur continent d'origine. C'est fini.

Une histoire qui se termine, une autre qui se profile

Pendant tout le week-end, les visiteurs sont repartis les bras chargés de plantes en pots de toutes sortes. Quand, le pot était trop gros, il fallait le porter à deux. Les acquéreurs se sont suivis en une procession étrange.
C'est lors du conseil municipal du 7 octobre que la proposition de fermer a été votée à l'unanimité. La sécheresse alliée à la canicule ont eu la peau du Jardin pour la Terre, 40 % des plantations avaient péri, et les perspectives climatiques n'annoncent pas d'amélioration d'année en année. À l'heure ou la commune d'Arlanc devait acheter de l'eau et la faire venir par camion, les restrictions sur la consommation du précieux liquide devaient s'appliquer à tous.
Le fil de vie a été coupé par une double lame. Outre le manque d'eau, le Jardin pour la Terre était déficitaire malgré le succès de ses animations. Christophe Delayre le regrette : « La municipalité le finançait seule. La communauté de communes, au moment de sa formation n'a pas voulu s'associer. Les billets d'entrée étaient trop peu nombreux pour équilibrer les comptes. Le déficit s'accumulait d'année en année et il est devenu trop lourd à supporter ».
Le Jardin pour la Terre a subi comme beaucoup de lieux touristiques la baisse de fréquentation liée à l'inflation, en particulier sur les carburants. Fréquentation en baisse et charges en augmentation, l'équation ne pouvait se résoudre autrement.
Mais, Christophe Delayre se veut optimiste : « La page se tourne, mais l'histoire du site est loin d'être terminée. Le conseil municipal a d'ores et déjà engagé une réflexion sur la reconversion de ce lieu, avec l'objectif de lui donner une nouvelle vie et de construire un projet durable pour l'avenir ».
L'intention est de continuer à faire vivre le site l'été prochain avec des animations, des apéros-concerts par exemple. Des pistes sont explorées activement pour une profonde reconversion, mais il est trop tôt pour en parler.
La fermeture du Jardin pour la Terre provoque un deuil écologique sur le Livradois-Forez. Il y en aura d'autres, nécessitant reconversions et adaptations face à la hausse des températures. Les municipalités, les communautés de communes et les organismes comme l'ONF (Office national des forêts) y travaillent.

Éric BLONDEAU (CLP)



Jean-Paul repart du Jardin pour la Terre avec des souvenirs vivants.

Solidarité - Ambert en rose en dépit du temps gris



Un grand moment de convivialité à la Scierie.

La bruine n'a pas altéré le succès du week-end avec une fréquentation record. Samedi 17 et dimanche 18 ont vu Ambert et ses alentours s'animer dans le monochrome d'Octobre Rose. La fête multiforme est un prétexte pour collecter de l'argent afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein. Les comptes seront faits à la fin du mois et on peut parier sur une coquette somme au vu de la fréquentation.
Le film « Coutures », avec Angelina Jolie, a ouvert Ambert en Rose en début de mois, au cinéma La Façade. Et la matinée spéciale à la piscine a clos les festivités dimanche 18 octobre. Entre les deux évènements les animations ont attiré les foules, spectateurs comme participants.
La partie sportive offrait une large palette, depuis la randonnée de 5 km jusqu'au trail de 9 km sans oublier le parcours vélo, route et VTT. Tout aussi solidaire que les autres activités, la rando a attiré tous ceux qui s'intéressaient plus à la convivialité qu'à la performance, comme le confirme Géraldine, une participante : « J'ai passé tout le parcours à papoter avec ma copine Claire ».
Les animations n'ont pas été en reste avec des jauges remplies pour la démonstration de roller derby, avec les *Bat'Trackeuses* et la danse, avec *Yaka Danser*. Le village associatif a pris vie avec stands, buvette et brasero. La fièvre du samedi soir n'a pas été oubliée non plus avec un apéro disco endiablé.
La solidarité qui anime les participants est également l'occasion de se retrouver et de faire des rencontres dans un esprit de partage. L'engagement des bénévoles par la coopération des associations d'Ambert a encore une fois impressionné, de la sécurisation des parcours jusqu'à la gestion de l'évènement. Le rendez-vous est donné à l'année prochaine pour une septième édition d'Ambert en Rose.

Semaine du goût - La Maison de la Fourme a régalé l'école Saint-Joseph

La semaine dernière, la Maison de la Fourme a accueilli les élèves de CE1 à l'occasion de la Semaine du goût. Françoise les a accueillis pour leur faire découvrir « la grande dame au cœur tendre », mais pas seulement.
André Fougère, instituteur à la retraite, s'est retrouvé dans son élément avec les enfants. Il leur a présenté avec un enthousiasme gourmand et fait goûter les fromages d'Auvergne. Certains élèves sont revenus sur leur préféré avec assiduité. André a testé leurs connaissances toutes fraîches dans la foulée : « Quelles sont les cinq Appellations d'Origine Contrôlées en Auvergne ? ». Les petites mains se sont levées tout autour de lui et aussitôt le saint-nectaire, le bleu d'Auvergne, le Salers, le Cantal et la fourme d'Ambert ont été mentionnés : aucun n'a été oublié. « Je n'ai pas fait goûter le Salers car il est parfois un peu trop typé pour des jeunes enfants », précise André en aparté.
La visite de la cave a permis d'expliquer en situation la maturation des fromages. Remontés à l'étage, les élèves ont complété leur culture avec la projection d'une vidéo sur le processus de fabrication de la fourme. Ils ont pu percer le secret du bleu qui se trouve à l'intérieur. Pour finir la visite, ils se sont initiés à la traite… sur une fausse vache qui les attendait.
Sylvine Meunier, leur professeure, souligne : « Certains élèves ont des fermiers dans leur famille, d'autres sont loin de ce milieu. L'accueil et l'animation proposés par Françoise et André sont parfaitement adaptés aux enfants et ont permis de garder l'attention de tous ».
Toutes les classes de CE1 se sont succédées avec la même gourmandise, de quoi clore en beauté une bonne saison 2026, malgré la baisse générale du tourisme. La Maison de la Fourme fermera à la fin des vacances de la Toussaint et rouvrira pour les vacances de février.



André Fougère a assuré la dégustation de main de maître.

Paroisse Saint-Jean-François Régis en Livradois-Forez

Messes. Samedi 24 octobre à 17h au Monestier, 18h à Bertignat. Dimanche 25 à 9h à Marsac et Églisolles, 11h à Arlanc et Ambert.

Ambert en bref

Miss Pin-Up France
Samedi 24 octobre à partir de 19h à Ambert en Scène (10 rue Blaise-Pascal). Entrée : 29 €.

Pharmacies de garde
Du vendredi 23 au dimanche 25 octobre : pharmacie du Parc à Ambert. Du lundi 26 octobre au dimanche 1er novembre : pharmacie de Viverols.

Salon du livre
Dimanche 25 octobre au moulin Richard-de-Bas de 9h à 18h avec en invités André Chassaigne pour son livre « Cheminent d'un communiste en terre chrétienne », et la chanteuse Stone pour son premier roman « Gay mélodie » parmi une quinzaine d'auteurs présents. Entrée gratuite.

Programme du cinéma la Façade
« La maison de mes rêves » (1h30) samedi 24 et lundi 26 octobre à 20h30 ; dimanche 25 à 15h et 17h. « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h29) vendredi 23 et lundi 26 à 20h30, samedi 24 et dimanche 26 à 15h, 17h et 20h30. « Notre salut » (2h39) vendredi 23 et dimanche 25 à 20h30, samedi 24 à 15h.

Initiation au Yako
Danse, Pilates, yoga, étirements, vendredi 23 octobre à 18h. L'Orange Bleue, 458 route du Puy.

Thiolières

Randonnée. Le comité des fêtes de Thiolières organise sa traditionnelle randonnée pédestre « Là où j'irai tous mes potes iront » samedi 24 octobre. Inscriptions et départs à partir de 13h de la salle des fêtes : trois parcours d'environ 8, 12 et 18 km. Ravitaillements sur les parcours. Collation d'automne à l'arrivée.

Saint-Martin-des-Olmes

Concerts de 7 lieux. Vendredi 23 octobre, 19h30, à l'église, la mairie organise, en collaboration avec l'association *La Bascule*, un concert sur le thème « Les Musiques d'Europe de l'Est » interprété par le groupe *Receanu Quintette*. Participation libre, accueil à partir de 19h.

La Forie

Boom déguisée d'Halloween. Le vendredi 30 octobre de 16h à 19h, salle des fêtes. Animations pour les enfants. Vente de soupe de courge + gâteau aux pommes pour 8 € à précommander avant le 25 octobre au 06.64.12.53.77.

Marsac-en-Livradois

Messe. Dimanche 25 octobre, messe à 9h pour de nombreuses intentions (attention au changement d'heure). Dimanche 1er novembre, il n'y aura pas de messe à Marsac, mais un temps de prière à 10h45 au cimetière avec bénédiction des tombes.

Arlanc - Loto de la « Bonne Humeur »



Vif succès du loto du « Club de la Bonne Humeur » le 18 octobre avec une salle pleine et la vente de tous les cartons proposés.

Arlanc - Invitation à l'ombre et au calme sous la nouvelle corolle du collège

Après les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (dont un ascenseur) et après avoir décroûter le mur donnant sur la route Nationale, le collège Jean-Auguste-Senèze s'offre un coin calme et végétalisé dans sa cour de récréation.
En effet, une corolle, de 3 m de haut et d'une ombre théorique de 20 m², a été installée, la première en France dont la base est imprimée en 3D. Elle sera accompagnée de la mise en place de sept nouveaux bancs. Ceci en attendant, sous peu, l'arrivée d'un mûrier platane stérile complétant l'offre végétale du collège.
Fraîcheur et lieu apaisé favorisent ainsi un climat scolaire propice à se focaliser sur la pédagogie et l'innovation.



Beurières - Une belle journée de convivialité autour de la pomme

Le 17 octobre, au matin, le temps était plutôt incertain : après les fortes chaleurs des jours précédents, le ciel était bien gris et le thermomètre avait perdu de nombreux degrés. Mais les bénévoles étaient là dès 8h pour préparer les premières pressées et le repas prévu pour midi. Et finalement, le ciel s'est retenu et les températures, certes automnales, ont été tout à fait correctes.
La journée s'annonçait prometteuse grâce à un programme varié et à l'engouement des équipes organisatrices. Dès 10h, le premier jus de pomme coulait et fleurait bon, au plus grand plaisir des premiers goûteurs. Les pommes, en partie cueillies dans la commune, étaient préparées et pressées et le jus de fruit proposé à de nombreux amateurs. Sur la place de la mairie, plusieurs exposants avaient répondu à l'invitation des organisateurs : pépiniériste, apiculteur, producteur de lentilles, boulangère, brasseur, créatrice de bijoux et herboriste ont pu expliquer leur façon artisanale de travailler et satisfaire les nombreux visiteurs. Certains ont parcouru les expositions présentées : pommes bien sûr, photos anciennes sur Beurières au XXe siècle et pastoralisme avec le berger des Hautes Chaumes.



Une grande et belle tablée.



Trier et couper les pommes avant de les presser.

Vers 12h, le moment de l'apéritif a été l'occasion pour Laurence Finand George, maire de la commune, de remercier tous les participants et surtout celles et ceux qui se sont investis pour assurer le succès de cette manifestation. Le repas « tout pomme », concocté par Éric, chef cuisinier et aidé de nombreuses petites mains, a fait le plaisir de plus de 140 participants qui ont tous apprécié la qualité du menu et l'ambiance sympathique de ce moment, l'occasion pour beaucoup de se retrouver pour cette belle occasion.
Vers 15h30, c'est la troupe *Méli Mélo*, un octuor local qui à l'église a offert un concert éclectique et très dynamique.
Cette nouvelle édition de la fête de la pomme a été un grand succès et un bel encouragement pour les trois associations organisatrices : *Beurières Horizon*, *Choup'populaire* et le groupe *Verger de Beurières-Marsac*. La prochaine manifestation sera destinée aux loupiots et aura lieu le 31 octobre pour fêter Halloween.

Arlanc - Une nouvelle mission pour l'association « Cannelle »

Afin de préparer au mieux ses interventions humanitaires dans la province de Dong Thap, située dans le delta du Mékong, au sud du Vietnam, l'association organise sa réunion annuelle le vendredi 23 octobre à 17h dans la salle des fêtes. *Cannelle* soutient les enfants des familles démunies, sous forme de bourses d'études et de fournitures scolaires. Une vidéo permettra de retracer les opérations réalisées en 2026 et d'échanger sur les orientations de 2027. Tous les donateurs mais aussi toute personne souhaitant découvrir l'association sont cordialement invités.



Les heureux bénéficiaires.



Beurières - Angèle et Pierre sont entrés dans la communauté chrétienne

Le 10 octobre, en l'église de Beurières, il régnait une belle animation pour le baptême de deux enfants, Angèle et Pierre. Les deux mamans, Nathalie et Céline, sont sœurs, originaires du village de Chatoux où l'une est aussi domiciliée et exerce le métier d'agricultrice.
La cérémonie a été célébrée par le Père Isaïas et animée par Pierre, séminariste. Et durant toute la célébration, les deux petits ont semblé ravis de recevoir le sacrement du baptême, entourés de leurs familles.
Angèle a reçu pour parrain Éric Chevaleyre et pour marraine Céline Dupin. Quant à Pierre, son parrain est Aurélien Veyrière et sa marraine Nathalie Dupin.
Nous adressons à ces deux petits baptisés tous nos vœux pour un beau et long chemin de bonheur dans la foi.



Ceilloux - Cinquante-six marcheurs ont arpenté les chemins



La prochaine marche sera le mercredi 28 octobre à Aix-la-Fayette, départ de l'église à 14h.

Le mercredi 14 octobre à Ceilloux, ils étaient 56 marcheurs des *Hautes terres 63* à participer à des randonnées organisées par Colette et Monique, sur des distances de 8 et 10 km. Elles passaient par les lieux-dits suivants : le Breuil, Boscène, la Vaissière, le Petit Verdier, l'Alleyras-Basse, Chalus, Fayet, Doubias, la Cissartie, le Mas. Monique, Chantal et Thierry ont offert le pot de l'amitié avec des gâteaux maison, qui ont été très appréciés.

Le Brugeron

Deuil. Le 19 octobre ont eu lieu les obsèques de Jeannine Pegeon, décédée à Issoire à l'âge de 91 ans. Jeannine repose auprès de ses parents dans le cimetière communal. Elle était native du hameau du Bien où son père était bacholier. Nous adressons nos sincères condoléances à ses deux nièces Évelyne et Véronique et à ses cousins et cousines.

Club « Les Bruyères ». Il organise un repas choucroute à L'Eden du Forez le samedi 7 novembre à 12h. Ce repas est ouvert à tous sous réservation au 04.73.72.60.49 jusqu'au 30 octobre. Réunion mensuelle du club le 12 novembre à 14h salle polyvalente dite réunion « gaufres ». Gourmands, n'oubliez pas cette date !

Circulation restreinte sur la route de la Faye. La circulation sera interdite le samedi 24 octobre de 7h30 à 21h30 en raison du passage du rallye Domes-Forez. Elle sera interdite du lundi 26 octobre au 18 décembre en raison des travaux menés par le SIAEP de la Faye.

Fermeture temporaire de l'église. L'église est fermée jusqu'au 31 décembre pour travaux.

Vertolaye

Les rendez-vous de *Ciné-Parc* **(horaire d'hiver).**
– Vendredi 30 octobre, ciné-goûter 14h30 salle Marius-Ferrier : projection du film « Les contes du pommier », durée : 1h17, public : à partir de 6 ans. Synopsis : « Lors d'un séjour chez leur grand-père, Suzanne (8 ans) s'improvise conteuse pour illuminer la maison d'histoires imaginaires et merveilleuses qu'elle raconte à ses deux frères, Tom et Derek, afin de combler l'absence de leur grand-mère. D'abord réticent, le grand-père finit par s'associer à leurs jeux et, par un tour de passe-passe, fait de leur week-end un moment de partage et de joyeux souvenirs ». Rens. 04.73.95.58.00 ou c.boutet@parc-livradois-forez.org.
– À 20h salle Marius-Ferrier, projection du film « Garance », France, genre : drame, durée : 1h56, tout public. Festival de Cannes 2026. Synopsis : « Une actrice alcoolique. Huit ans d'un parcours fait de déménagements, de travail, de rencontres, de fêtes et d'angoisses, de joies et de coups durs... Mais aussi une révolution intime, amicale et sexuelle, un chaos aux allures de "grande récré" où se mêlent autant d'amour que de destruction ».
– Samedi 31 à 20h salle Marius-Ferrier, projection du film : « La famille Addams » 1992, durée : 1h40, genre : fantastique/comédie, États-Unis, public : famille. Synopsis : « Rififi chez les Addams, célèbre famille macabre qui vit dans un manoir hanté, lorsque débarque l'oncle Fétide, sosie d'un des membres de la famille disparu 25 ans plus tôt... Ne serait-il pas un usurpateur qui cherche à les doubler pour faire main basse sur leur trésor caché ? ». Tarifs : 5,50 €, réduit : 3,50 €, 10 cartes d'abonnement : 45 €.

Halloween. On fête Halloween, samedi 31 octobre salle Marius-Ferrier. Au programme : 16h, atelier bricolage et cuisine gratuit ; à 18h, chasse aux bonbons dans le bourg (avec votre panier) ; à 19h, petite restauration sur place ; à 20h, projection du film par Ciné-Parc : « La famille Addams ». Organisation : CACTLV.

Saint-Romain

Concert. Le *Duo Mii* sera en concert en l'église de Saint-Romain ce samedi 24 octobre à 20h. Né en 2023 d'une belle rencontre humaine et musicale entre Julie Carles (basson) et Aurélie Chenille (violon), le duo propose un répertoire original et éclectique. Nourries de leur parcours classique enrichi par leur goût immodéré d'emprunter des chemins de travers aux influences diverses (musiques traditionnelles, pédagogie, théâtre, ateliers sonores, spectacles jeunes publics...), Julie et Aurélie se retrouvent dans l'arrangement d'un répertoire varié d'ici et d'ailleurs, traversant les époques et les couleurs.
Leur objectif : explorer et transmettre leur espièglerie dans un sourire musical, partager la vibration du basson et du violon auprès d'un public de proximité. Une belle soirée musicale au cœur de cet automne !

La Chaulme

Soirée culturelle. L'association *Les Amis de La Chaulme* présente le spectacle « La tête dans le cube : volet n° 1 Incubation », samedi 24 octobre à 20h (ouverture des portes à 19h30), salle de La Mariche, 3 route de Saillant. Un survivaliste et une grande bourgeoise cohabitent dans un bunker ! Huis clos frontal, satirique et absurde ! Tarif adulte : 10 €, enfant (- 12 ans) : 5 €. Réservation possible au 06.08.07.18.03 par SMS.
Buvette et crêpes. Une soirée organisée par *Les Amis de La Chaulme*, avec le soutien de la mairie et du Département.

SAMEDI



Star Academy, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
100 % LOGIQUE
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À HONFLEUR
Avec Hélène Seuzaret
22.35 Meurtres à l'Île d'Yeu, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOULON / PAU
Top 14. 7e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 La cité interdite, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
AMÉRIQUE : LA NOUVELLE HISTOIRE DES PREMIERS HOMMES
22.25 L'Amérique lui doit son nom : Amerigo Vespucci, doc.

DIMANCHE



Les enquêtes de Vera, France 3

TF1
21.10 FILM
DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS
23.25 Creed III, film
FRANCE 2
21.10 FILM
LA TRESSE
23.10 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA 10
22.40 Les enquêtes de Vera
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : LA ROCHELLE / BORDEAUX-BÈGLES
Top 14 - 7e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Nuremberg, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
ISRAËL, UNE DÉMOCRATIE EN PÉRIL
22.10 C politique spécial Élections israéliennes, , débat
22.45 Kibboutz Revadim, l'utopie des pionniers, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES
22.50 Couples mythiques du cinéma, doc.

LUNDI



La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES 10
23.25 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
22.55 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 FILM
MÉLODIE
Avec Jean Gabin, Alain Delon
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Spinners, Saison 2 - Épisode 1, série
22.45 La maison des femmes, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
L'HOMME DE L'OUEST
Avec Gary Cooper
22.35 Irrésistible Gary Cooper, doc.

MARDI



9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.10 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
SOMMES-NOUS TOUS ACCROS AUX ÉCRANS ?
22.50 Lâche ton tel, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES FAROUCHES
Avec Barbara Schulz
22.40 Poulets grillés, téléfilm
CANAL+
21.10 FILM
LES RAYONS ET LES OMBRES
Avec Jean Dujardin
00.25 Super plan, , mag.
00.50 Furcy, né libre, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE LUXE : UN POUVOIR FRANÇAIS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LA BATAILLE DE HARVARD
3 épisodes
22.30 Trump contre la Californie, doc.

MERCREDI



Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
AU SEIN DES AUTRES
Avec Sofia Essaïdi
22.40 Ce qui nous tient debout, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 La France en beau, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION 10
Avec Paul Mirabel
22.35 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
THE GAME
Avec Michael Douglas
23.05 Ring, film

JEUDI



Un jour on fera l'amour, Arte

TF1
21.10 FILM
S.O.S. FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE
23.10 S.O.S. Fantômes : L'héritage, film
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES AU MONT-SAINT-MICHEL
Avec Anthony Delon
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION 10
Avec Jérémy Ferrari
22.20 Voyage en Autistan
FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
CHAUVET, VOYAGE AUX ORIGINES
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.10 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
UN JOUR ON FERA L'AMOUR
Avec Marc Citti
22.25 Un jour on fera l'amour

VENDREDI



Scream 7, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
DOUBLE JEU
Présenté par Jarry
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Taratata 100 % live
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Invités : Charlotte de Turckheim, Jeff Panacloc et Ambre
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SCREAM 7
Avec Neve Campbell
23.00 Retour à Silent Hill, film
FRANCE 5
21.05 FILM
PRIMARY COLORS
Avec John Travolta
22.40 She said, film
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.10 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW
Avec Tim Curry
22.35 "The Rocky Horror Show" : éternel, culte et transgressif, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

AGRICULTURE

Vend Pomme de Terre conso, Manon, Rosabelle sacs 25+10kg sans traitement Tél : 06 30 85 21 01 H repas

Vends bois de chauffage Frêne sec, en 1m de préférence Tél. 06.78.27.12.88

MATÉRIELS AGRICOLE

Vd tracteur Someca 415, avec godet+grande benne arrière, tronçonneuse Husquvarna-55 refaite à neuf facture 0782455414

VD remorque fourragère, châssis métallique bon état pour tract. 30-50CV 350x180. 0672119287 - 0555943576

Vends epandeur à fumier, Girax 6T monocoque plus mélangeuse type bol bul 10M3 Tél. 06.32.52.23.75

Vends suçeuse d'atelier KONGSILDE MTD 20, fonctionne sur 380 bon état 180 € Tél. 06.71.21.91.87

RENCONTRES

Homme 73 ans, attentionné, fiable désire rencontrer une femme bienveillante, de confiance et sincère pour partager des sorties, des moments de complicité et de joie. Tél : 06 24 57 43 40

JF 55 ans, agréable, de la campagne, travaille secteur médical, rech H. sympathique 55/62 ans bon vivant pour vie à deux annonce sérieuse Écrire au journal 632104

ANIMAUX

VDS TAUREAU NORMAND, pure race Tél. 06.01.74.99.19

BONNES AFFAIRES

Cherche fauteuil roulant electrique, faire offre au Tél. 06.26.72.27.77

ASSEMBLIA VEND à CLERMONT-FERRAND (63)

✓ Résidence SAINT-JACQUES IV (secteur CHU Gabriel-Montpied)
Bien situé dans une copropriété composée de 733 lots. Le mode de chauffage est de type collectif. Il n'y a pas de procédure d'alerte.
26 rue Daguerre

T3 Bis de 80 m² - 4e - (avec ascenseur), avec cave et parking en sous-sol. Lot N°226 - DPE C. **Prix : 124 000 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 2 640 €.

✓ Résidence NIEPCE (secteur Saint-Jacques)
Bien situé dans une copropriété composée de 30 lots. Le mode de chauffage est de type individuel gaz. Il n'y a pas de procédure d'alerte.
44 rue Niepce

T2 de 54,97 m² - 2e étage - (sans ascenseur), avec place de stationnement aérienne. Lot N°10 - DPE C. **Prix : 96 000 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 950 €.

✓ Résidence LES JARDINS DE LA RODADE (secteur Montferrand)
Bien situé dans une copropriété composée de 200 lots. Le mode de chauffage est de type individuel gaz. Il n'y a pas de procédure d'alerte.
23 rue de la Grolière

T3 de 69 m² - 2e - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°223 - DPE C. Prix : **116 000 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 440 €.
25 rue de la Grolière

T2 de 51 m² - 3e - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°331 - DPE C. Prix : **94 500 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 080 €.

T3 de 69 m² - 1er - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°313 - DPE C. Prix : **114 000 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 440 €.

T2 de 51 m² - 1er - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°311 - DPE C. Prix : **89 900 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 080 €.
27 rue de la Grolière

T2 de 51 m² - 2e - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°421 - DPE C. **Prix : 96 500 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 080 €.

T3 de 69 m² - 1er - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°413 - DPE C. Prix : **115 000 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 440 €.
2 allée des Platanes

T5 de 92 m² - RDC - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°702 - DPE C. Prix : **162 000 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 900 €.

T3 de 67 m² - 1er - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°714 - DPE C. Prix : **113 000 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 440 €.

T3 de 67 m² - RDC - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°703 - DPE C. Prix : **110 000 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 440 €.
4 allée des Platanes

T3 de 67 m² - 2e - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°624 - DPE C. Prix : **117 500 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 440 €.

T4 de 82 m² - 1er - (sans ascenseur), avec parking. Apt N°612 - DPE C. Prix : **134 900 €** (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 640 €.

✓ Résidence LE CLEMENCEAU (secteur JAUDE)
Bien situé dans une copropriété composée de 171 lots, avec ascenseur. Le mode de chauffage est de type individuel gaz. Il n'y a pas de procédure d'alerte.
30 rue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

T4 de 80 m² - 1er étage - avec cave et parking en sous-sol. Lot N°67 - DPE D. Prix : 153 000 € (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 500 €.

✓ Résidence VAUCANSON (proche av. de la République)
Bien situé dans une copropriété composée de 262 lots. Le mode de chauffage est de type individuel gaz. Il n'y a pas de procédure d'alerte.
14 rue Vaucanson

T4 de 78.6 m² - 4e étage (avec ascenseur) – avec cave et parking aérien. Lot N°144 – DPE C. Prix : 118 000 € (hors frais notariés). Charges annuelles prévisionnelles : 1 450 €.

Vous souhaitez être mis en relation avec un conseiller Domia pour une visite ? Contactez-nous au 04 73 98 78 63.

Pour toute offre d'achat concernant un des biens ci-dessus, merci de l'adresser par courrier à l'adresse suivante : Domia - 13 boulevard Léon-Jouhaux - 63100 Clermont-Ferrand ou par e-mail à devenir.proprietaire@domia63.com. Conformément aux dispositions de l'article R. 443-12 CCH relatif aux ventes de logements sociaux, durant le délai d'un mois à compter de la présente publication, les locataires du parc social du Puy-de-Dôme sont prioritaires pour acquérir un des logements mentionnés précédemment.

Hebdo le semeur
Journal d'informations locales et départementales

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES CONTACTEZ LE

05 56 44 72 24

OFFRE DÉCOUVERTE

VOTRE SEMEUR HEBDO 100 % NUMÉRIQUE

1€ le 1er mois

puis 4 € par mois sans engagement

Cette offre comprend :
> Le journal numérique **dès 7h le vendredi** dans votre espace Abonné
> Les articles en illimité sur **semeur.com**

PROFITEZ-EN

Hebdo le semeur
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 60 09 35 55**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,50 €	☐ + 3,50 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@semeur.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE SEMEUR HEBDO
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **LE SEMEUR HEBDO**.

Renseignements :
05 56 44 72 24

Hebdo le semeur Journal d'informations locales et départementales — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Hebdo le semeur
Journal d'informations locales et départementales

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Plan de redressement

En date du 15 octobre 2026

SARL CONSTRUCTIONS ROLLERY
16 Rue des Granges, 63370 Lempdes.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 504 713 041.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

SAS HOLDING PIEROTTI
3 Rue Jacques Mailhot, Zac des Gravanches, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Services administratifs combinés de bureau. RCS Greffe de Clermont -Ferrand 889 521 233.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

SAS REPARATION SOUDURE TRAVAUX PUBLICS (R S T P)
3 Rue Jacques Mailhot, Zac des Gravanches, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Réparation d'ouvrages en métaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 419 273 453.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

Interdiction de gérer

En date du 17 septembre 2026

SARL 312AGENCY
15 Rue Jean Claret, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Programmation informatique. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 523 539 245.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M MOREAU Baptiste pour une durée de 4 ans et à l'encontre de Madame MOREAU CONSTANT Carole pour une durée de 4 ans.

SAS HORIZON CONNECT
110 Boulevard Gustave Flaubert, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux d'installation électrique dans tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 952 211 159.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Mme Rahamna Boudjemaa pour une durée de 8 ans et à l'encontre de Monsieur EL SADI Chouraik pour une durée de 8 ans.

SARL CARROSSERIE AUTO RIOM
4 Rue Isaac Newton, 63200 Riom.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 920 397 411.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Mahiddine El Houari pour une durée de 10 ans et à l'encontre de Monsieur BOUTESILA Ahmed pour une durée de 10 ans.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 15 octobre 2026

SARL MULTIDEP 63
1 Route du Cratère, 63530 Sayat.
Activité : Réparation d'autres biens personnels et domestiques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 911 301 802.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Janvier 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS LES POTIVATEURS
1 Rue du Sureau, 63130 Royat.
Activité : Autres enseignements. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 932 802 028.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 Août 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL AEP LA PLAINE
49 Rue de Tournoel, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Autres activités de poste et de courrier. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 821 648 011.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL OUVRAGE METAL ALU (O M A)
Rue, ZA de l'Artiere-10 Rue des Pales, 63540 Romagnat.
Activité : Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 420 804 692.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

CHEVALLIER Christophe
22 avenue Condorcet, 63260 Aiguesperse.
Activité : .
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Avril 2025, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL ROPARS ART FONCTIONNEL
17 Rue de la Baronne, 63190 Lezoux.
Activité : Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 920 825 429.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 Septembre 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS FABA KHEIR
18 Impasse du Moulin, 63920 Peschadoires.
Activité : Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 911 912 285.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL JEMAC
1 Rue Chateaubriand, 63000 Clermont -Ferrand.
Activité : Activités des sièges sociaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 920 471 323.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Avril 2025, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS MLDESIGN (MLD)
6 Place Saint-Pierre, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Fabrication d'autres vêtements et accessoires. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 921 584 926.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Septembre 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL LE CASSE CROUTE ALI MISSAOUI
5 Rue Saint-Pierre, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 391 724 762.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Décembre 2025, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 08 octobre 2026

GALTIER Typhaine, Alexandrine
20 Rue du Palais, 63500 Issoire.
Activité : Autres intermédiaires du commerce en produits divers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 931 807 234.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Janvier 2026, désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

En date du 15 octobre 2026

SAS Click2Cell
43 Avenue de la Margeride, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Conseil en systèmes et logiciels informatiques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 502 629 850.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Décembre 2025, désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL INSIDE
15 Rue Massillon, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 432 775 153.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Octobre 2025, désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS LE AND CO
Rue Albert de Dion, 63500 Issoire.
Activité : Programmation informatique. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 805 207 248.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Octobre 2026, désignant administrateur SELAS MINERVA AJ représentée par Maître Virginie DESFORGES 26, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 15 octobre 2026

SARL LES 3 GARCINS EVENEMENT PASSION TRAITEUR
40 Boulevard Albert Buisson, 63500 Issoire.
Activité : Services des traiteurs. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 841 889 108.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SAS ML BEAUTE
10 Avenue de l Allier, 63370 Lempdes.
Activité : Soins de beauté. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 878 444 363.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

SAS JG MAÇONNERIE
139 Route de Pompignat, Zac les Graviers II, 63119 Châteaugay.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 887 881 894.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

CONSTITUTIONS

A2627**981**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Billom du 14 Octobre 2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : VOLCANIQUE MANUTENTION,
Siège social : 52, impasse Bourchany 63160 BILLOM,
Objet social : Commerce de gros et négoce interentreprises de matériels de levage et de manutention (chariots élévateurs, transpalettes, tables élévatrices et accessoires), prestations de réparation, de maintenance, de location, ainsi que le contrôle de sécurité, Vérifications Générales Périodiques (VGP) desdits matériels,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 5 000 euros,
Gérance : Mr Alexandre ORTEGA, demeurant 52, impasse Bourchany 63160 BILLOM,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Clermont-Ferrand.

Pour Avis,
La Gérance

A2627**555**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 12/10/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MASMA ETANCHE

Objet social : Étanchéité, couverture, charpente métallique, bardage, isolation, travaux d'intérieur, placo, cloison.

Siège social : 25 Rue de Pourliat, 63110 BEAUMONT

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND

Président : M. FAIK Hicham 25 Rue de Pourliat 63110 BEAUMONT

Admission aux assemblées et droits de votes :Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix

Clause d'agrément : Toute cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

A2628**043**

Par acte SSP du 15/10/2026 il a été constitué une **SAS** dénommée:

TST FINANCE

Siège social: 8 allée du gros chêne 63910 VERTAIZON

Capital: 10.000 €

Objet: La prise de participations dans toutes entreprises. La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer. Toutes opérations financières. La gestion et la centralisation de la trésorerie du groupe. La prestation de services, le conseil et l'assistance auprès de toutes entreprises et plus particulièrement, la réalisation de prestations de services de direction générale ou à caractère administratif et financier pour le compte des filiales et sous-filiales.

Président: M. LEVET Alexandre 8 allée du gros chêne 63910 VERTAIZON

Directeur Général: Mme MIODET Nadège 8 allée du gros chêne 63910 VERTAIZON

Transmission des actions: Agrément dans tous les cas.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND

A2627**935**

AVIS DE CONSTITUTION RGC IMMO

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 13 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : RGC IMMO
Siège : 20 Rue de Fontimbert, 63122 CEYRAT
Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet L'activité de marchand de biens, consistant notamment en l'acquisition, directement ou indirectement, de tous biens et droits immobiliers, terrains, immeubles bâtis ou non bâtis, fonds de commerce, droits au bail, parts ou actions de sociétés à prépondérance immobilière, en vue de leur revente, en l'état ou après réalisation de tous travaux de rénovation, réhabilitation, amélioration, transformation, division, aménagement ou construction ; la réalisation de toutes opérations de lotissement, de division foncière ou immobilière, de remembrement, de viabilisation et d'aménagement, l'administration, la gestion, l'entretien, la mise en valeur et, à titre accessoire et temporaire dans l'attente de leur revente, la location de tous biens et droits immobiliers appartenant à la Société ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La société RG INVEST, SARL au capital de 120 000 euros, dont le siège social est 20 Rue de Fontimbert, 63122 CEYRAT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 108 291 881 représentée par Monsieur Guillaume RAZET, Gérant.
Directeur général : Madame Claire FAUCHER, demeurant 20 Rue de Fontimbert 63122 CEYRAT
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND

POUR AVIS
Le Président

A2628**051**

Cabinet JEAN MARIE LAROCHE
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
20, Avenue de l'Agriculture
63100 Clermont-Ferrand
04 73 19 05 55
contact@cabinetlaroche.fr

MONTAIGUT

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social: 250 Boulevard Etienne Clémentel
63100 CLERMONT-FERRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Clermont-Ferrand du 15 Octobre 2026, il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : MONTAIGUT

CAPITAL : 1 000 Euros

SIEGE SOCIAL : 250 Boulevard Etienne Clémentel 63100 CLERMONT-FERRAND

OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la vente, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, ou autrement de tous biens et droits immobiliers.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand

GERANT : Monsieur Fréderik ETHEVE demeurant 15, Rue des Prés Moura 63460 JOZERAND, est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant.

Pour avis et mention
La gérance

A2627**960**

Par acte SSP du 05/10/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

AM CAPITAL

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'exercice d'une activité d'apporteur d'affaires, de mise en relation et d'intermédiation commerciale, consistant exclusivement à identifier et à présenter des prospects ou clients à des partenaires professionnels, notamment des courtiers en opérations de banque et en services de paiement, des établissements de crédit, des intermédiaires en assurance, des professionnels de l'immobilier, des sociétés de gestion locative, des prestataires de travaux et, plus généralement, tout prestataire de services. La conclusion de tous contrats et conventions d'apport d'affaires, de partenariat commercial ou de prestations de services, organisant la rémunération de cette activité de mise en relation sous forme de commissions, rétrocessions ou toute autre forme de rémunération convenue. Accessoirement, toutes prestations de nature administrative, commerciale ou marketing directement liées à cette activité d'apport d'affaires, à l'exclusion de toute activité réglementée nécessitant la détention d'une carte professionnelle, d'un agrément, d'une inscription ou d'une habilitation spécifique, sauf à ce que la société remplisse les conditions légales et réglementaires requises et les obtienne préalablement. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptibles d'en favoriser le développement, à condition qu'elles conservent un caractère strictement accessoire par rapport à l'activité principale d'apport d'affaires.
Siège social :
138 Rue de la Fraternité 63300 Thiers.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : M. CHALA Mehdi, demeurant 11 rue louis Vernay 69390 Vourles
Directeurs Généraux : M. MANHES Sébastien, demeurant 140 rue de la Fraternité 63300 Thiers
Immatriculation au RCS de Clermont-Ferrand

A2627**785**

FIDAL
AVOCATS

Société d'avocats
8 avenue du Général de Gaulle
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une E.U.R.L immatriculée au R.C.S. de CLERMONT-FERRAND dénommée **ST2P HOLDING** au capital de 5.000 € ayant pour objet l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères dont le siège social est 21, Chamberolle 63700 ARS LES FAVETS et dont le gérant est M. Thierry PRUNCK demeurant 21, Chamberolle 63700 ARS LES FAVETS.

Pour avis,

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2628**382**

AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LABIDOIRE, Notaire à THIERS (63) 24 Rue du Forez - Matussière, CRPCEN 63102, le 19 octobre 2026, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial entre :
Marc François Edouard **MADEORE**, retraité, et Mme Nicole Marie Jeanne **ROUDIER**, retraitée, demeurant ensemble à MOISSAT (63190) 31 rue de la Croix Blanche .
M. est né à CLERMONT-FERRAND (63000) le 22 avril 1950 et Mme est née à THIERS (63300) le 30 novembre 1950.
Mariés à la mairie de PONT-DU-CHATEAU (63430) le 6 décembre 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
M. MADEORE déclare apporter à la communauté le bien ci-après désigné :
A MOISSAT (63190) 31 rue de la Croix Blanche, une maison d'habitation cadastrée section AB n°148 pour 24a60ca.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

TESTAMENT

A2628**448**

SARL NOT'AUVERGNE
6 route de Riom
63260 AIGUEPERSE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 mai 2026, Monsieur Christian Jean GARDARIN, en son vivant retraité, demeurant à AIGUEPERSE (63260) 1 route de Bens, né à CLERMONT-FERRAND (63000) le 30 mai 1958, divorcé de Madame Laurence Cécile MILIS et non remarié, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à CLERMONT-FERRAND (63000), le 21 septembre 2026. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Floriane MONTEILLET, Notaire de la société à responsabilité limitée dénommée «NOT'AUVERGNE», titulaire d'un Office Notarial à AIGUEPERSE, 6, route de Riom, le 16 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Floriane MONTEILLET, Notaire à AIGUEPERSE, référence CRPCEN : 63079, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CLERMONT-FERRAND de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2628**405**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 novembre 2008,
Madame Daniele Marie Anne **ROLLIN**, en son vivant retraitée, demeurant à LEZOUX (63190)2 rue de l'Horloge.
Née à BRIENNE-LE-CHATEAU (10500), le 7 août 1934.
Veuve de Monsieur André Alfred François **LOISEL** et non remariée.
Décédée à GERZAT (63360) (FRANCE) , le 14 septembre 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe-Jean GOUJON, Notaire Associé à BEAUMONT (Puy-de-Dôme) 50 Rue Gambetta, le 16 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me GOUJON, Notaire à BEAUMONT 63110 50 rue Gambetta, référence CRPCEN : 63013, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CLERMONT FERRAND de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**444**

TATIE SERVICES +

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
en cours de liquidation
8, rue de Paris Résidence «Le Sancy»
63300 THIERS
RCS CLERMONT-FD 881 675 367

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associée unique de la société s'est rendue le 30 septembre 2026 au siège social, a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 30 septembre 2026 et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis.
Le liquidateur,
Mme Sandrine OSSEDAT

A2627**881**

VER-CAM

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 2.000 €
Siège social : 3 rue Auguste Bravard
63500 ISSOIRE
822 058 236 RCS CLERMONT-FERRAND

CLOTURE DE LA LIQUIDATION

Suivant décision collective des associés en date du 12/10/2026, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur, Madame Ghislaine CAMUS demeurant à ISSOIRE (63500), 3 rue Auguste Bravard, et a déchargé ces derniers de leur mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

Mention sera faite au RCS : CLERMONT-FERRAND.

Pour avis

A2628**063**

BARATHI

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 15 280 euros
Siège social : 32 Rue Docteur Claussat
63100 CLERMONT FERRAND
Siège de liquidation :
32 rue du Docteur Claussat
63000 CLERMONT FERRAND
512 647 165 RCS
CLERMONT FERRAND-63000

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 30/09/2026 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe VERDIER, demeurant 32 rue du Docteur Claussat, 63100 CLERMONT FERRAND, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT FERRAND-63000, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

A2627**964**

Juri Défi

LES CIMAISES

Société civile immobilière au capital de 20 000 euros
Siège social : La Vaure - 63300 DORAT
512 227 828 RCS CLERMONT-FERRAND

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGO en date du 08 octobre 2026, l'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dominique BARRIERE, demeurant La Vaure 63300 DORAT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

A2628**329**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PANDO WATCHES

Société par actions
simplifiée en liquidation
Au capital de 2000euros
Siège social : 94 AVENUE DU BREZET
63000CLERMONT FERRAND
Siège de liquidation : 15 RUE DIDEROT
63400 CHAMALIERES
978 288 595 RCS CLERMONT FERRAND

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 13 octobre 2026 au 15 Rue Diderot 63400 CHAMALIERES a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 septembre 2026, déchargé Monsieur Jonathan ANTUNES, demeurant 15 Rue Diderot 63400 CHAMALIERES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 septembre 2026. Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de CLERMONT FERRAND.

Pour avis
Le Liquidateur

A2628**464**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AUX DELICES DES PUYS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital social de 3 000 Euros
Siège social : 4 rue Jules Guesde
63100 CLERMONT FERRAND
SIRET 789 855 442 RCS
CLERMONT FERRAND

L'assemblée Générale Ordinaire du 31 juillet 2026 a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé la liquidatrice Madame Hélène MARTIN, demeurant 24B rue de la Crouzille 63100 CLERMONT FERRAND de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour. La société sera radiée au RCS de CLERMONT FERRAND.

Pour avis.

MODIFICATIONS

A2628**327**

RAYNOIRD HP

Société à responsabilité limitée au capital de 201 000 euros
Siège social : Zone Artisanale 63380 CONDAT-EN-COMBRAILLE
347 587 560 RCS CLERMONT-FERRAND

MODIFICATION OBJET SOCIAL ET DENOMINATION SOCIALE

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 14 octobre 2026, l'Associé Unique a décidé à compter du même jour :

De remplacer la dénomination sociale «RAYNOIRD» par «RAYNOIRD HP» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

De modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, lequel est désormais rédigé comme suit :

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

La propriété et la gestion de titres de participation, détenues ou à détenir dans une ou plusieurs sociétés de toutes formes quels que soient leur objet ou leur activité,

L'acquisition et la gestion de participations dans toutes sociétés ou entreprises et la participation active à la conduite de la politique du groupe constitué des sociétés contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant activement :

A la définition de leurs objectifs,

A la définition, la mise en œuvre et la conduite de la politique générale du groupe,

Au contrôle de ses filiales,

La fourniture de toutes prestations et de tous services, dans quelque domaine que ce soit, au profit de toutes sociétés ou entreprises, et particulièrement la délivrance, à destination des sociétés qu'elle contrôle, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers,

La gestion et la coordination de l'ensemble des besoins, des excédents et des flux de trésorerie du groupe, en ce compris l'ensemble des entités du groupe, filiales, sociétés sœurs ou liées, par la centralisation de la trésorerie et la mise en place de systèmes de gestion de trésorerie,

La souscription de prêts, et la constitution de tout compte courant dans toutes sociétés filiales,

L'acquisition, la cession, la propriété, de tous biens immobiliers ou mobiliers, la prise en location, la constitution de tous baux de tous ordres, et d'une façon générale la gestion, l'administration de tout immeuble ou droit immobilier, directement ou par voie de mandat à toute personne tierce dûment habilitée.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

A2627**943**

L&A
LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

HOLDING YB VISION
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 A rue de la Rodade
63122 SAINT GENES CHAMPANELLE
945 087 823 RCS CLERMONT FERRAND

Suivant décisions en date du 12.10.2026, l'Associée Unique a décidé :

-d'augmenter le capital social d'une somme de 145 000 € par voie d'apport en nature, ce qui entraine la publication de mentions suivantes : Ancienne mention : capital social : 1000 € - Nouvelle mention : capital social : 146 000 €.

- de remplacer la dénomination sociale HOLDING YB VISION par M² VISION, pouvant s'écrire également M2 VISION,

- d'étendre l'objet social aux activités de «toutes prestations de services de nature intellectuelle au profit de toutes entreprises, sociétés ou groupements, qu'ils soient ou non liés à la Société, et notamment toutes prestations de conseil, d'assistance, d'études, de gestion et de coordination de projets, sur les plans stratégique, administratif, commercial, marketing, financier, juridique, technique et organisationnel ; l'activité d'apport d'affaires, consistant en la recherche, la présentation et la mise en relation de clients, partenaires, prescripteurs et fournisseurs au profit de toutes entreprises, ainsi que toute activité d'intermédiation et de représentation commerciale, moyennant honoraires ou commissions»

-et de modifier en conséquence les articles 2,3, 6, 7 et 8 des statuts.

Pour avis - La Gérance

A2627**984**

Juri Défi

RAYNOIRD

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros porté à 220 000 euros
Siège social : 4 Route de la Couv' 63380 CONDAT-EN-COMBRAILLE
107 120 529 RCS CLERMONT-FERRAND

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par une décision de l'Associée Unique en date du 14 octobre 2026, il a été décidé :

- d'approuver l'apport partiel d'actif établi entre les sociétés SARL RAYNOIRD (dont la dénomination devient SARL RAYNOIRD HP), SARL au capital de 201 000 euros dont le siège social est situé Zone Artisanale à CONDAT-EN-COMBRAILLE (63380), et la société SAS RAYNOIRD, aux termes duquel la première société a fait apport à la seconde de sa branche complète d'activité relative à l'exercice d'une activité d'entreprise générale de menuiserie, charpente, couverture, et tous travaux relatifs au bois, taille, mise en œuvre, notamment la conception, la vente et la pose d'aménagements intérieurs, portes, fenêtres, volets, escaliers, solivages, parquets, bardages, portails, portes de garage, vérandas, roues de moulin, évaluée à la somme nette de 219 000 euros,

- d'augmenter le capital social de 219 000 euros en rémunération dudit apport partiel d'actif, par la création de 21 900 actions de 10 euros de valeur nominale.

Le capital ressort désormais à 220 000 euros divisé en 22 000 actions de 10 € de valeur nominale chacune.

A2628**345**

L&A
LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

INGENITIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 48 800 euros

Siège social : Zone Industrielle de Felet
63300 THIERS
489 069 344 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une délibération en date du 25/09/2026, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé le Cabinet COFIRECO, SAS au capital de 250 000 €, immatriculée 970 507 711 RCS LYON, domiciliée 11 Cours Aristide Briand 69300 CALUIRE ET CUIRE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2032.

Pour avis, la Gérance

A2628**047**

M.63 INVESTIMMO
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 A RUE DE LA RODADE
63122 ST GENES CHAMPANELLE
945 208 387 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une délibération en date du 12.10.2026 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 12.10.2026 la dénomination sociale «M.63 INVESTIMMO» par «M² LOCATION», pouvant s'écrire également «M2 LOCATION», et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND.

Pour avis - La Gérance

A2628**211**

SCI DAUBIES

Société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 26 Rue Jacques BREL
63830 DURTOL
331 223 438 RCS CLERMONT-FERRAND

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision du 25/08/2026, la gérance de la société SCI DAUBIES a décidé de transférer le siège social du 26 Rue Jacques Brel 63830 DURTOL au 1 rue des Cerisiers 63830 NOHANENT à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis La Gérance

A2628**443**

ACTIVE DEVELOPMENT CONSULTING MANAGEMENT
Sigle : ADCM

Société par actions simplifiée au capital de 262 500 euros
Siège social : 116 Boulevard Gustave Flaubert - 63000 CLERMONT-FERRAND
792 585 051 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 116 Boulevard Gustave Flaubert - 63000 CLERMONT-FERRAND au 5 rue des Ormettes - 63350 VINZELLES et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

A2628**062**

AVIS DE MODIFICATION

FRANCE VELO CONNECTE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 153.110 Euros
Siège social : 74 Avenue Edouard Michelin - 63100 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT-FERRAND 824 209 738

Le 30 décembre 2025, les associés ont pris acte de l'expiration :
- du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, la SARL BTB AUDIT (RCS 819 887 027),
- du mandat du Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Michel BARTHELEMY.

Les associés ont décidé de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

A2627**949**

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal des délibérations de l'AGE en date du 01/09/2026, les associés de la **SARL CREMERIE DOME FOREZ**, au capital de 1 000 € dont le siège social est Haute Soulane 63160 GLAINE MONTAIGUT, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 793 373 127, ont pris acte de la nomination de Monsieur Alain COUTAREL sis Haute Soulane 63160 GLAINE MONTAIGUT, en qualité de cogérant de la société à compter de cette même date.

La Gérance

A2627**221**

COGNET GRAVURE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 7 000 € porté à 100 000 €
Siège social :
19B route de la Croix-Mozat
Lieu-dit Les Girauds-Faure
63190 ORLEAT
983 512 633 RCS CLERMONT FERRAND

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décision du 25.09.2026, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 93 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 7 000 euros / Nouvelle mention : Capital social : 100 000 euros. Pour avis, La Gérance

---

A2627**592**

AVIS DE MODIFICATION

SCI SAINT ROCH

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social :
rue Saint Roch 63200 LE CHEIX
521 965 350 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une délibération en date du 3 juin 2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Mme Elodie BALDO, demeurant 16 Rue de la Fondette, 63200 PROMPSAT, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 1 juin 2026.

Modification sera faite au GTC de CLERMONT FERRAND.

Pour avis,
La Gérance

DISSOLUTIONS

A2628**088**

SELARL Eric LAFONT - Avocat
14, rue de Vingré - 03200 VICHY

FORIMPORT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 15 245 euros
Siège social : 303 rue du Limousin
ZAC de la Varenne
63460 COMBRONDE
Siège de liquidation :
303 rue du Limousin -
ZAC DE LA VARENNE
63460 COMBRONDE
343 856 027 RCS CLERMONT FERRAND

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 SEPTEMBRE 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick JOUANDIN, demeurant 303 rue du Limousin - ZAC de la Varenne 63460 COMBRONDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 303 rue du Limousin - ZAC DE LA VARENNE 63460 COMBRONDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2628**055**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

En date du 30/09/2026, les associés de la SARL DE SAN JOSE VICENTE sise 15, avenue des Bruyères 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE, au capital de 7 500 €, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 440 945 939, ont décidé la dissolution anticipée de la société, ont fixé le siège de la liquidation 15, avenue des Bruyères 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE ; Monsieur Vicente DE SAN JOSE, liquidateur, déposera tous les actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis, le liquidateur

A2628**026**

DISSOLUTION ANTICIPEE

VALLEIX MENUISERIE

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 20000euros
Siège social :
6 CHEMIN DES COMBES,
63270 BUSSEOL
Siège de liquidation :
6 Chemin des Combes
63270 BUSSEOL
839 788 478 RCS
CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 09 octobre 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 09 octobre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Mathieu VALLEIX, demeurant 6 Chemin des Combes, 63270 BUSSEOL, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6 Chemin des Combes 63270 BUSSEOL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2627**622**

MICADO

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 200 euros
Siège social : Le Gézy
63270 ISSERTEAUX
Siège de liquidation : Le Gézy
63270 ISSERTEAUX
850 176 801 RCS CLERMONT-FERRAND

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30 septembre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thomas MICALLEF, demeurant à Le Gézy 63270 ISSERTEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Le Gézy 63270 ISSERTEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

A2627**401**

Société Civile immobilière
«MATHILDE 2»
au capital de 500 euros
Siège Social : Chez S.MACIEJCZYK
1 Bis Rue des Poulignes,
63 400 CHAMALIERES
RCS Clermont Ferrand 802 135 764

La collectivité des associés a décidé le 30/09/2026 la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable. Mathilde MACIEJCZYK, demeurant 3 Impasse des vergers 63 530 SAYAT, a été nommée liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Le liquidateur

A2628**437**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

En date du 30/09/2026, l'associée unique de la SASU «**TATIE SERVICES +**» sis 8, rue de Paris Résidence «Le Sancy» - 63300 THIERS, au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 881 675 367, a décidé la dissolution anticipée de la société, a fixé le siège de la liquidation 8, rue de Paris Résidence «Le Sancy» - 63300 THIERS et a nommé Madame Sandrine OSSEDAT comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus, les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis, le liquidateur

A2628**059**

DISSOLUTION ANTICIPEE

BJP

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 10000 euros
Siège social :
13 AVENUE EDOUARD MICHELIN
63000 CLERMONT FERRAND
Siège de liquidation :
13 AVENUE EDOUARD MICHELIN
63000 CLERMONT FERRAND
793041 823 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benjamin CERON, demeurant 23 rue des Ecoles 63960 VEYRE-MONTON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à 13 avenue Edouard Michelin 63000 CLERMONT-FERRAND. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

A2628**151**

SCI CHANTERANNE TIRETAINE

Société civile immobilière en liquidation au capital de 4 573,47 euros
Siège social et siège de liquidation :
Chemin des Sources 63450 ST SANDOUX
316 916 865 RCS CLERMONT FERRAND

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE réunie le 30/06/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Myriam JOHN FOURNET-FAYARD, demeurant 32 avenue de la République 63170 PERIGNAT LES SARLIEVE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Chemin des Sources 63450 ST SANDOUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

A2628**046**

Cabinet JEAN MARIE LAROCHE
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
20, Avenue de l'Agriculture
63100 Clermont-Ferrand
04 73 19 05 55
contact@cabinetlaroche.fr

OFF SIDE

Société par Actions Simplifiée
au capital social de 3 000 euros
13, rue Terrasse
63000 Clermont-Ferrand
832 794 564 R.C.S. Clermont-Ferrand

DISSOLUTION ANTICIPEE

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 15 octobre 2026 la dissolution anticipée de la société OFF SIDE à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame Carole GIANOLA, demeurant 23, rue Edmond Rostand 63100 Clermont-Ferrand à compter de la même date. La Présidence assumée par Madame Carole GIANOLA a pris fin à la même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à 23, rue Edmond Rostand 63100 Clermont-Ferrand qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND

Pour avis et mention
Le liquidateur

A2626**502**

AVIS DE DISSOLUTION

EM CONSULTANTS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 €
Siège social et de liquidation :
5 Rue des Bughes
63530 SAYAT
878 834 647 RCS
CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Eric MALLAN, demeurant 5 rue des Bughes 63530 SAYAT, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 5 rue des Bughes 63530 SAYAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de CLERMONT FERRAND, en annexe au RCS.

POUR AVIS LE PRESIDENT

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2628**522**

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Assurance flotte automobile et risques annexes
Passation
Appel d'offres ouvert
Réception des offres
16/11/2026- 12 h
L'avis intégral n°713928-2026 du 15/10/2026 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis
20/10/2026

A2625**958**

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

AVIS D' ENQUETE PUBLIQUE :
Ouverture d'une enquête publique préalable à un permis de construire délivrés au nom de l'État pour le projet de centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune d'Orléat, lieu-dit «Les Robins»

Une enquête publique d'une durée de trente-deux jours est ouverte du **mardi 20 octobre 2026 à partir de 9h00 au vendredi 20 novembre 2026 inclus jusqu'à 17h00,** à l'effet de recueillir les observations de toute personne intéressée sur le projet de la société Boralex Les Robinsons concernant la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune d'Orléat.
L'enquête publique est conduite dans le cadre de l'instruction de la demande de permis de construire n° 063 265 23 L0020, déposée le 7 décembre 2023 pour la construction d'une centrale au sol, par la société Boralex Les Robinsons.
Le projet s'implante sur une superficie cloturée de 12,72Ha, pour une puissance totale de 14 MWc.
Le dossier qui comporte notamment une étude d'impact, son résumé non technique, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et les avis des services est consultable :
- en mairie d'**Orléat** (siège de l'enquête) et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux horaires habituels d'ouverture de la mairie :
- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- mercredi de 8h30 à 12h00 ;
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- samedi de 9h00 à 12h00.
- à la Préfecture du Puy de Dôme, sur un poste informatique, au bureau de l'Environnement, 5ème étage du bâtiment situé rue d'Assas, à Clermont-Ferrand, du lundi au vendredi de 8h15 à 16h (15h30 le vendredi) ;
- sur le site internet de la Préfecture du Puy-de-Dôme (www . puy - de - dome . gouv . fr rubriques : actions de l'Etat/environnement, eau, prévention des risques, énergie/photovoltaïque).
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.
Mme Christiane MENJEAUD, chef de service Agence de l'eau en retraite, désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire (M. Daniel TAURAND est désigné commissaire enquêteur suppléant) recevra le public en mairie d'**ORLEAT** les :
- mardi 20 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 ;
- mercredi 28 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 ;
- jeudi 5 novembre 2026 de 14h00 à 17h00 ;
- jeudi 12 novembre 2026 de 14h00 à 17h00 ;
- vendredi 20 novembre 2026 de 14h00 à 17h00.
Toute personne ayant des observations et/ou des propositions à présenter pourra :
- les consigner sur le registre ouvert à cet effet,
- les exprimer ou les remettre directement auprès du commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra,
- les adresser par voie postale, au commissaire-enquêteur, à la mairie d'Orléat, siège de l'enquête, où elles seront annexées au registre d'enquête,
- les adresser par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr
Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites seront consultables à la mairie d'Orléat, siège de l'enquête.
Les observations transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture.
Des informations peuvent également être demandées auprès de Mme Lucie VIVET, Cheffe de projets, société Boralex, 71 rue Jean Jaurès, 62 575 BLENDECQUES (Tel : 06.47.83.22.36, mail : lucie.vivet@boralex.com).
Toute personne peut, après l'enquête publique, prendre connaissance à la préfecture, notamment sur son site internet (www.puy-de-dome.gouv.fr) et en mairie d'Orléat du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.
La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral accordant le permis de construire avec ou sans prescription ou refusant le permis de construire.

A2627**371**

COMMUNE DE SAINT-VICTOR-LA-RIVIÈRE

Enquête publique sur le projet d'élaboration de la carte communale

Par arrêté n°01/07.10.2026, du 07 octobre 2026 le maire de Saint-Victor-la-Rivière a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de carte communale.
La présidente du tribunal administratif a désigné par décision en date du 30 septembre 2026, M. DUBREUIL, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. LACROIX en qualité de commissaire enquêteur suppléant. L'enquête se déroulera à la mairie de Saint-Victor-la-Rivière du 9 au 27 novembre 2026, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi de 8h-12h/13h-17h, mardi de 8h-12h/13h-17h, jeudi de 8h-12h/13h-17h et vendredi de 8h à 13h.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place en mairie de Saint-Victor-la-Rivière. Un poste informatique disponible en mairie, aux jours et heures d'ouverture de la mairie sera mis à disposition du public. Le dossier et les informations relatives à l'enquête publique pourront également être consultés à l'adresse internet suivante : https://saintvictorlariviere.fr/
Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie : lundi 9 novembre de 9h00 à 12h00 ; jeudi 19 novembre de 14h00 à 17h00 ; vendredi 27 novembre de 9h00 à 12h00.
Le public pourra également adresser ses observations :
- Sur le registre d'enquête papier mis à disposition en mairie,
- Par courrier électronique à l'adresse mail suivante :
mairie.saintvictor@wanadoo.fr,
- Par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le commissaire enquêteur, Enquête publique relative à la carte communale de Saint-Victor-la-Rivière à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Victor-la-Rivière 70, route de Murol Le Bourg 63790 Saint-Victor-la-Rivière.
Cet avis est affiché à la mairie et dans les villages, et peut être consulté à l'adresse suivante : https://saintvictorlariviere.fr/
Au terme de l'enquête, la carte communale éventuellement modifiée pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur, sera approuvée par délibération du conseil municipal. Elle fera l'objet d'une co-approbation de la Préfète du Puy-de-Dôme dans les deux mois suivant l'approbation.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie et à la préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront reçus et pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables pendant la même période sur le site internet https://saintvictorlariviere.fr/

Le Maire



A2628**904**

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Préalable à la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur de la ville de Thiers

Une enquête publique d'une durée consécutive de 27 jours sera ouverte **du mercredi 21 octobre 2026 - 9h au lundi 16 novembre 2026 - 12h,** sur la commune de Thiers, afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur de la ville de Thiers.
Pendant toute la durée de l'enquête, **le dossier d'enquête**, présenté par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, qui comprend un rapport de présentation contenant une notice introductive, un règlement écrit, un plan au 1/750ème, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), des Servitudes d'Utilité Publique (SUP), des annexes, la délibération du conseil municipal de Thiers du 7 octobre 2025 arrêtant le projet de PSMV et son annexe «bilan de la concertation», l'avis de la commission locale du SPR du 4 juillet 2025, l'avis et le PV de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture du 12 février 2026, la décision de la MRAe du 6 septembre 2018, ainsi qu'un **registre d'enquête** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront, gratuitement, mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, **en mairie de Thiers, 1 rue François Mitterrand, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.**
Le dossier sera également consultable sur un poste informatique à la Préfecture du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand, Bureau de l'Environnement, bâtiment ASSAS, 5ème étage, du lundi au jeudi 8h15-16h ; le vendredi, 8h15-15h30, et sur www.puy-de-dome.gouv.fr *(rubriques publications-enquêtes publiques-2026).*
Madame Brigitte FLORET, architecte DPLG, désignée en qualité de commissaire-enquêtrice, se tiendra à disposition du public, pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales, en mairie de Thiers, 1 rue François Mitterrand, les :
- mercredi 21 octobre 2026 de 9h à 12h
- jeudi 29 octobre de 14h à 17h
- vendredi 6 novembre de 14h à 17h
- lundi 16 novembre de 9h à 12h.
Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront aussi être :
- inscrites sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Thiers aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- adressées par correspondance, au siège de l'enquête, à : Mairie de Thiers, à l'attention de Madame la commissaire-enquêtrice, «enquête publique PSMV Thiers», 1 rue François Mitterrand 63 300 THIERS
- adressées par voie électronique à :
pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr
Les observations devront parvenir au plus tard le **lundi 16 novembre à 12h**.
Les observations reçues par voie électronique seront publiées dans les meilleurs délais sur www.puy-de-dome.gouv.fr *(rubriques publications-enquêtes publiques-2026).*
Le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Thiers où s'est déroulée l'enquête, à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Bureau de l'Environnement et sur www.puy-de-dome.gouv.fr *(rubriques publications-enquêtes publiques-2026).*
Les personnes responsables du projet, auprès desquelles des informations supplémentaires pourront être demandées, sont Messieurs Régis DELUBAC : regis.delubac@culture.gouv.fr et Frédéric SANIAL : frederic.sanial@culture.gouv.fr (DRAC AURA)
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral si l'avis de l'autorité compétente en matière d'urbanisme est favorable, ou un décret en Conseil d'Etat.
L'autorité compétente pour prendre cette décision est la préfète ou le Premier Ministre.

A2628**326**

Avis au public

Commune de Saint-Hilaire-la-Croix

Enquête publique portant sur la modification n°1 du PLU

Par arrêté n°AT2026-20 du 19 octobre 2026, Mme le maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la Modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU).
La personne responsable de l'élaboration du PLU est la commune de Saint-Hilaire-la-Croix, représentée par son maire Mme HUGUET, et dont le siège administratif est situé à la mairie.
A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera la Modification n°1 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis de la commissaire enquêtrice.
A cet effet, la présidente du tribunal administratif a désigné Mme CLEMENT en qualité de commissaire enquêtrice.
L'enquête publique se déroulera en mairie du mardi 17 novembre 2026 au vendredi 18 décembre 2026, soit pendant 32 jours.
La commissaire enquêtrice recevra le public les :
- Le mardi 17 novembre 2026, de 9h30 à 12h30.
- Le vendredi 4 décembre 2026, de 9h30 à 12h30.
- Le vendredi 18 décembre 2026, de 9h30 à 12h30.
Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site https://www.sainthilairelacroix.fr/ et en mairie de Saint-Hilaire-la-Croix aux jours et heures habituels d'ouverture.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :
- soit sur le registre d'enquête
- soit les adresser, avec la mention : Objet : Modification n°1 du PLU, par courrier postal à : Mairie de Saint-Hilaire-la-Croix, à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice, 1 Place du Prieuré, Le Bourg, 63440 St Hilaire la croix, ou par courrier électronique à sainthilairelacroix@gmail.com
Le dossier soumis à l'enquête publique comprend le projet de Modification n°1 du PLU, les avis émis sur le projet de PLU, et la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.
Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public à la mairie de et à la préfecture du Puy-de-Dôme aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.
Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

A2628**537**

clermont auvergne métropole

Le Conseil du 24 septembre 2026

Le texte intégral des délibérations adoptées, la vidéo du Conseil sont consultables :
- Auprès des Assemblées, 64 av. de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.
- Sur www.clermontmetropole.eu

Hebdo Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

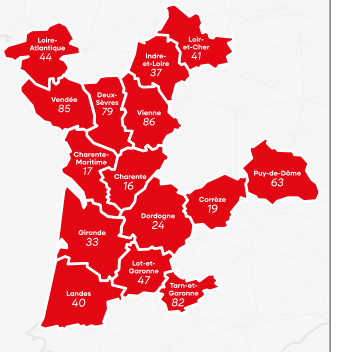
Hebdo Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un
SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97
a.triplon@alcregie.com

VOS ANNONCES PUBLIÉES
dans nos 12 éditions membres du réseau



annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

A2625**714**

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE INTERDEPARTEMENTALE

LA PREFETE ET LES PREFETS DE L'ALLIER, DU CHER, D'INDRE-ET-LOIRE, DELOIR-ET-CHER, DE LA LOIRE, DE LA HAUTE-LOIRE, DE LA LOIRE-ATLANTIQUE,DU LOIRET, DE LA LOZERE, DE MAINE-ET-LOIRE, DE LA NIEVRE, DU PUY-DE-DOME ET DE SAONE-ET-LOIRE COMMUNIQUENT :

En application de l'arrêté interpréfectoral du 18 septembre 2026, il sera procédé, pendant une durée de trente-trois jours consécutifs, du lundi 19 octobre à partir de 09h00 au vendredi 20 novembre 2026 jusqu'à 17h00 inclus, à la demande de l'Etablissement Public Loire (EPL), à une enquête publique interdépartementale préalable au projet d'actualisation de la déclaration d'intérêt général (DIG), de l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des barrages de NAUSSAC (département de la Lozère) et de VILLEREST(département de la Loire) en vue de la modification de la redevance liée au soutien d'étiage de la Loire et de l'Allier.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la préfecture du Loiret (181 rue de Bourgogne, 45042 ORLEANS CEDEX 1).

Le périmètre de cette enquête publique concerne le territoire de 479 communes réparties dans les treize départements de l'Allier, du Cher, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de la Loire, de Haute-Loire, de la Loire-Atlantique, du Loiret, de la Lozère, de Maine-et-Loire, de la Nièvre, du Puy-de-Dôme et de Saône-et-Loire.

Le dossier d'enquête publique sera déposé, sur support papier, aux sièges des mairies et de la préfecture ci-après (sans permanence de la commission d'enquête) où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

Allier /GANNAY-SUR-LOIRE (03230) /TOULON-SUR-ALLIER (03400)
Cher/COUARGUES (18300)
Indre-et-Loire /LANGEAIS (37130) /MONTLOUIS-SUR-LOUIS (37156)
Loire /ROANNE (42187)
Haute-Loire /LAMOTHE (43100)
Loire-Atlantique /ANCENIS-SAINT-GEREONS (44156)
Loiret /BRAY-SAINT-AIGNAN (45051) /Préfecture d'ORLEANS (45042) /SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE (45730)
Maine-et-Loire /BRISSAC LOIRE AUBANCE (49050) /SAUMUR (49328)
Nièvre /CHEVENON (58072)/ LA-CELLE-SUR-LOIRE (58440)
Puy-de-Dôme /JOZE (63180)/ LIMONS (63196)
Saône-et-Loire /MARCIGNY (71275)

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un accès gratuit au dossier d'enquête sera également garanti, pendant la durée de l'enquête publique, par un poste informatique, dans les mairies de TOURS et AMBOISE (Indre-et-Loire), BLOIS (Loir-et-Cher), COMMELLE-VERNAY (Loire), BRIOUDE (Haute-Loire), BASSE-GOULAINE (Loire-Atlantique),GIEN (Loiret), ANGERS (Maine-et-Loire), NEVERS (Nièvre) et PONT-DU-CHÂTEAU (Puy-de-Dôme), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les informations relatives à l'enquête, et notamment le dossier d'enquête publique, seront également consultables sur les sites internet des services de l'Etat dans les treize départements concernés ci-après :

- **dans l'Allier :**
https://www.allier.gouv.fr/Publications/Enquetes-et-consultations-publiques/Consultations-publiques-en-cours
- **dans le Cher :**
https://www.cher.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/AOEP-Avis-d-ouverture-d-enquete-publique
- **dans l'Indre-et-Loire** :
https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours
- **dans le Loir-et-Cher :**
https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/2026
- **dans la Loire** :
https://www.loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-Interet-General-DIG
- **dans la Haute-Loire** :
https://www.haute-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Etat/Autres-enquetes-publiques
- **dans la Loire-Atlantique** :
https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques
- **dans le Loiret** :
https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours-et-a-venir
- **dans la Lozère** :
https://www.lozere.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Participation-du-public/Enquetes-publiques-environnementales/Enquetes-publiques-environementales/Interregional
- **dans le Maine-et-Loire** :
https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau-Utilite-publique
- **dans la Nièvre** :
https://www.nievre.gouv.fr/Publications/Autres-publications-obligatoires/Liste-des-journaux-habilites-a-publier-les-annonces-judiciaires-et-legales-2026
- **dans le Puy-de-Dôme** :
https://www.puy-de-dome.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/2026/Enquetes-publiques-et-consultations-paralleliseees-Bureau-de-l-Environnement
- **dans la Saône-et-Loire** :
https://www.saone-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Decisions-administratives-individuelles/Decisions-IOTA/Declarations-d-interet-general-DIG

Le public pourra aussi solliciter des informations sur le projet considéré auprès de l'EPL, par courriel : direction@eptb-loire.fr et par téléphone : 02 46 4703 21.

Une commission d'enquête, composée d'un président, de huit commissaires enquêteurs membres titulaires et d'un commissaire enquêteur suppléant, a été désignée par le tribunal administratif d'ORLEANS. Le siège de cette commission est fixé à la préfecture du Loiret et sa composition est la suivante :

- M. Bernard DUCATEAU (président)
- M. Etienne LEFEBVRE (titulaire)
- Mme Brigitte CHALOPIN (titulaire)
- M. Gérard LAFAGE (titulaire)
- M. Serge FIGON (titulaire)
- Mme Catherine SECCHI (titulaire)
- M. Dominique FREYLONE (titulaire)
- M. Michel ZOBOLI (titulaire)
- M. Raymond AMBLARD (titulaire)
- M. Eugène BONNAL (suppléant).

En cas d'empêchement de M. DUCATEAU, la présidence de la commission d'enquête sera assurée par M. LEFEBVRE, premier membre titulaire de la commission.

Afin de recevoir les observations du public, les modalités de permanences de la commission d'enquête seront organisées aux sièges des mairies ci-après (où le dossier d'enquête publique sera déposé et consultable, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, durant toute la période de l'enquête publique), selon les modalités suivantes :

Département de l'Allier :
Mairie de BESSAY-SUR-ALLIER, 9 route de Lyon, 03340 BESSAY-SUR-ALLIER : ouverte les lundis, mercredis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00, les mardis et vendredis de 8h00 à 12h00 ; **permanence de M. FREYLONE** le samedi 24 octobre 2026, de 9h00 à 12h00.
Mairie de **LA FERTÉ-HAUTERIVE**, 4 place Jean Raoul, 03340 LA FERTÉ-HAUTERIVE : ouverte les lundis et mardis de 13h30 à 17h45 et les jeudis et vendredis de 8h15 à 12h00 ; **permanence de M. FREYLONE** le samedi 14 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département du Cher :
Mairie d'HERRY, 1 place du Champ de Foire, 18140 HERRY : ouverte les mardis et jeudis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30, les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h30, et les samedis de 9h00 à 12h00 ; **permanence de M. DUCATEAU** le samedi 7 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département d'Indre-et-Loire :
Mairie d'AMBOISE, 60 rue de la Concorde, BP 247, 37402 AMBOISE CEDEX : ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 pour l'état civil ; **permanence de M. DUCATEAU** le samedi 14 novembre 2026,de 9h00 à 12h00.
Mairie de TOURS, 1 à 3 rue des Minimes, 37926 TOURS CEDEX 09 : ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30 ; **permanence de Mme CHALOPIN** le mercredi 4 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de Loir-et-Cher :
Mairie de BLOIS, 9 place Saint-Louis, 41000 BLOIS : ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 ; **permanence de M. LEFEBVRE** le vendredi 20 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de la Loire :
Mairie de COMMELLE-VERNAY, 519 rue Jules Ferry, 42120 COMMELLE-VERNAY : ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, fermée le samedi ; **permanence de M. ZOBOLI** le mercredi 28 octobre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de Haute-Loire :
Mairie d'AUZON, 14 place de la Halle, 43390 AUZON : ouverte le lundi de13h00 à 18h00, les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à18h00, le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00, et le vendredi de14h00 à 18h00 ; **permanence de M. FIGON** le vendredi 20 novembre 2026,de 9h00 à 12h00.
Mairie de BRIOUDE, 2 place Lafayette, 43100 BRIOUDE : ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; **permanence de M. FIGON** le mercredi 4 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de la Loire-Atlantique :
Mairie de BASSE-GOULAINE, Hôtel de Ville, 25 rue de la Razée, 44115 BASSE-GOULAINE : ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 ; **permanence de M. LAFAGE** y le mercredi 28 octobre 2026, de 14h00 à 17h00.
Mairie de MAUVES-SUR-LOIRE, 7 rue du Carteron, 44470 MAUVES-SUR-LOIRE : ouverte les lundis, mardis et mercredis de 9h00 à 12h00, les jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le premier samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00 ; **permanence de M. LAFAGE** le jeudi 12 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département du Loiret :
Mairie de GIEN, Centre administratif, 3 chemin de Montfort, BP 99, 45500 GIEN : ouverte du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ; **permanence de M. LEFEBVRE** le jeudi 19 novembre 2026, de 14h30 à 17h30.
Mairie de SULLY-SUR-LOIRE, 3 place Maurice de Sully, BP 58, 45600 SULLY-SUR-LOIRE : ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h30,le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30, et le samedi de 10h00 à 12h00 pour la permanence d'état civil ; **permanence de M. LEFEBVRE** le jeudi 19 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de la Lozère :
Mairie de LANGOGNE, boulevard des Capucins, 48300 LANGOGNE : ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h00 ; **permanence de M. FIGON** le lundi 19 octobre 2026, de 14h00 à 17h00.
Département de Maine-et-Loire :
Mairie d'ANGERS, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011,49020 ANGERS CEDEX 02 : ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30, le jeudi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30, et le samedi de 9h30 à 12h30 ; **permanence de Mme CHALOPIN** le lundi 26 octobre 2026, de 9h00 à 12h00.
Mairie de MONTJEAN-SUR-LOIRE, commune déléguée de MAUGES-SUR-LOIRE, 3 place de l'Église, 49570 MONTJEAN-SUR-LOIRE : ouverte les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le jeudi de 15h00 à 17h30, fermée le samedi ; **permanence de Mme CHALOPIN** le vendredi 13 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de la Nièvre :
Mairie de DECIZE, 32 rue de la République, 58300 DECIZE : ouverte du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ; **permanence de M. ZOBOLI** le vendredi 6 novembre 2026, de 13h30 à 16h30.
Mairie de NEVERS, 1 place de l'Hôtel de Ville, 58000 NEVERS : ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; **permanence de Mme SECCHI** le mercredi 4 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département du Puy-de-Dôme :
Mairie de NONETTE-ORSONNETTE, mairie de NONETTE, 3 rue Benoit Pinaud, 63340 NONETTE : ouverte les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00 ; **permanence de M. AMBLARD** le mardi 3 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Mairie de PONT-DU-CHÂTEAU, place de l'Hôtel de Ville, 63430 PONT-DU-CHÂTEAU : ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ; **permanence de M.AMBLARD** le vendredi 23 octobre 2026, de 13h30 à 16h30.
Département de Saône-et-Loire :
Mairie de BOURBON-LANCY, 21 place de la Mairie, 71140 BOURBON-LANCY : ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; **permanence de Mme SECCHI** le vendredi 23 octobre 2026, de 13h30 à 16h30.

En dehors des permanences de la commission d'enquête et pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra également formuler ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête publique ouverts à cet effet, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commission d'enquête et déposés dans les mairies identifiées pour la tenue des permanences précitées dans le présent avis d'enquête ;
- sur le registre dématérialisé sécurisé, à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/epl-inter-prefectorale-redevance
- par courrier postal, à l'attention de M. le président de la commission d'enquête, adressé à la préfecture du Loiret (direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique, 181 rue de Bourgogne, 45042 ORLEANS CEDEX 1), afin qu'elles soient annexées aux registres d'enquête publique ;
- par voie électronique, à l'adresse de messagerie suivante :
epl-inter-prefectorale-redevance@mail.registre-numerique.fr afin qu'elles soient ensuite publiées sur le registre dématérialisé sécurisé où elles seront consultables.

Le préfet du Loiret adressera, dès leur réception, copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête aux préfets des départements de l'Allier, du Cher, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de la Loire, de Haute-Loire,de la Loire-Atlantique, du Loiret, de la Lozère, de Maine-et-Loire, de la Nièvre,du Puy-de-Dôme et de Saône-et-Loire, au président de l'EPL et aux maires des communes identifiées pour la consultation du dossier d'enquête et la tenue des permanences précitées dans le présent avis d'enquête.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables,pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, aux sièges de ces mêmes mairies et à la préfecture du Loiret (direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique) et publiés sur les sites internet des services de l'Etat des treize départements précités.

Au terme de la procédure réglementaire, le préfet coordonnateur du bassin Loire Bretagne sera l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'actualisation de la DIG.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

4 allée Groupe N. Bourbaki,
CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX

Société Nouvelle Semeur Hebdo : EURL 99 ans - Cap. 50.000 € - 4 allée Groupe N. Bourbaki, CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS CLERMONT-FERRAND 803 694 280.

RÉDACTION · redaction@semeur.com - 04 73 98 46 00
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Patrick Ragon - **Journalistes :** Ludivine Bourduge, Guillaume Chameyrat & Kévin Le Gouguec.

PUBLICITÉ · emmanuelle.suss@semeur.com - 06 60 09 35 55 - 04 73 98 71 93
Chargé des ventes : Emmanuelle Suss.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT-DIFFUSION. abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 77 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.

CPPAP : 0127 C 81112 - **ISSN :** 0986-7791 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal

Destination Santé

Protéines : absolument à tous les repas ?

Les protéines jouent un rôle essentiel pour l'organisme. Elles participent à la fabrication et au renouvellement des muscles, mais aussi des os, de la peau, des enzymes et de nombreuses hormones. Elles sont constituées d'acides aminés, dont certains ne peuvent pas être fabriqués par le corps et doivent donc être apportés par l'alimentation. Chez l'adulte en bonne santé, l'Anses fixe l'apport nutritionnel conseillé à 0,83 gramme de protéines par kilo de poids corporel et par jour. Pour une personne de 60 kilos, cela représente environ 50 grammes quotidiennement. Or, dans les pays occidentaux, les apports sont généralement suffisants, voire supérieurs aux besoins. Inutile, donc, de transformer chaque repas en apport hyperprotéiné.

Une répartition équitable entre les repas pour les seniors

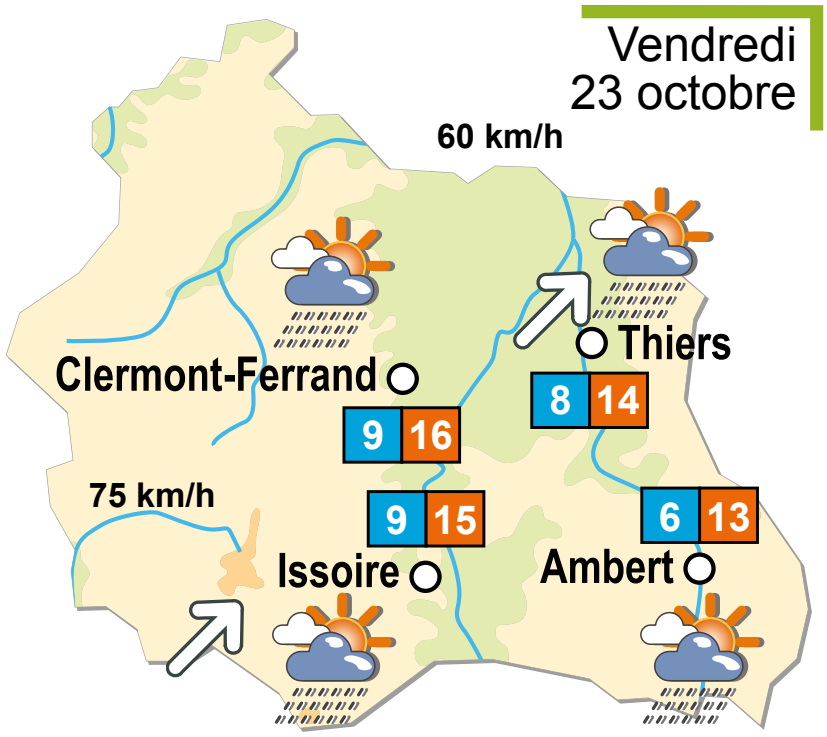
Est-il pour autant intéressant de se pencher sur la répartition des protéines entre les différents repas ? Les études ne donnent pas une réponse totalement tranchée. Une revue scientifique consacrée à la répartition des protéines conclut que les preuves en faveur d'une répartition parfaitement équilibrée entre les repas restent limitées et parfois contradictoires. La quantité totale consommée sur la journée semble jouer un rôle plus important que la répartition exacte. Une répartition relativement équitable peut néanmoins être intéressante pour certaines personnes. C'est notamment le cas des personnes âgées, qui ont davantage besoin de protéines pour préserver leur masse musculaire. Avec l'avancée en âge, la réponse des muscles à un apport alimentaire peut en effet devenir moins efficace. Pour cette population en bonne santé, il est donc recommandé au moins 1 à 1,2 g de protéines par kilo et par jour. Ces besoins peuvent en outre augmenter en cas de maladie ou de dénutrition.

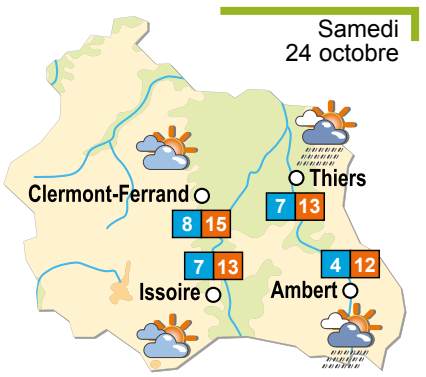
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

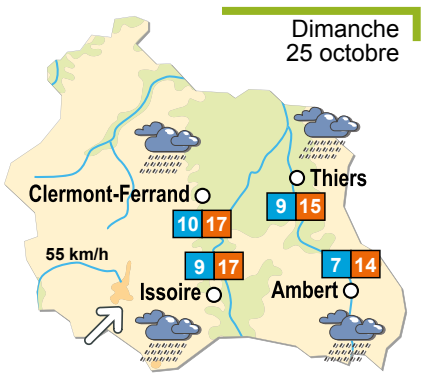
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

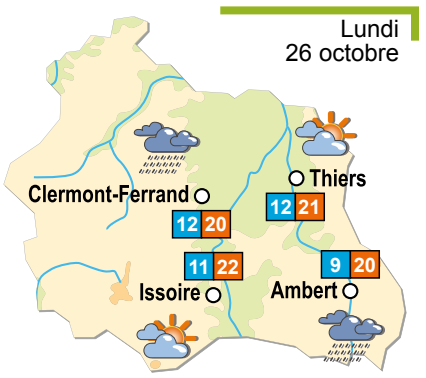
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

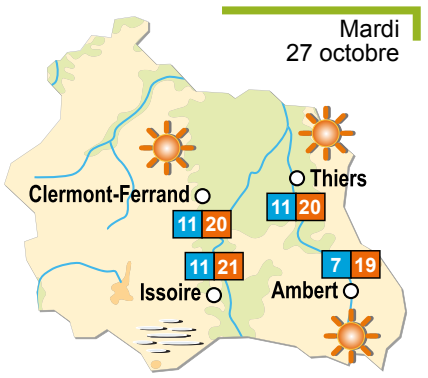
Vendredi 23 octobre

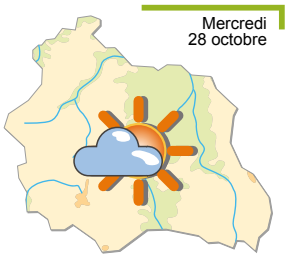


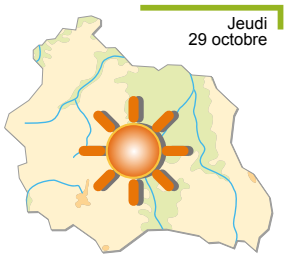


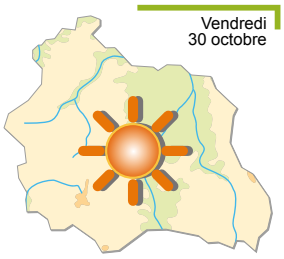














Prévision élaborée le jeudi 22 octobre 2026

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet



CETTE OFFRE COMPREND :

- L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
- + Les articles en illimité sur semeur.com
- + Le journal livré chez vous chaque semaine

CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 77 €
52 numéros
soit 13 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 147 €
104 numéros
soit 30 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Semeur Hebdo** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Semeur Hebdo - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales